

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 647 — 48 PAGES — MARDI 24 AVRIL 1979

L'ancien chef d'état-major des forces armées islamiques assassiné à Téhéran

LIRE PAGE 48

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
TéL : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La visite du président Tsatsos à Paris

En rendant à Paris la visite officielle que M. Valéry Giscard d'Estaing avait accomplie à Athènes du 17 au 21 septembre 1975, M. Constantin Tsatsos, président de la République hellénique, couronne les choix que fit son pays au sortir des heures sombres de la dictature des colonels. Il leur confère la valeur spectaculaire et affective sans laquelle ils demeureraient abstraits ou réduits à des considérations de pur intérêt. Philosophe, juriste, homme politique, M. Tsatsos, formé à l'école de la pensée allemande, comme une grande partie de l'intelligentsia grecque, souligne en l'occurrence le relief particulier qu'a pris dans l'histoire récente de son pays l'amitié personnelle nouée entre le chef de l'Etat français et M. Constantin Caramanlis aux heures où l'actuel président du conseil grec, exilé à Paris, y préparait la renaissance de la démocratie à Athènes.

La prochaine signature des documents qui consacrent l'entrée de la Grèce dans le Marché commun, dont elle fut la première puissance associée, est très largement due au prix qu'y a attaché le président de la République française, donnant en la circonstance un accent assez personnel à cette orientation diplomatique qui ne soulevait pas d'objections sérieuses.

Les réalités économiques le commandaient aussi bien que la nécessité d'aider la Grèce à ne pas s'égarer dans les perspectives d'un « tiers-mondisme » idéologique et dépourvu de tout impact politique. Puissance balkanique et méditerranéenne, c'est cependant avec l'Europe occidentale et atlantique que ses échanges sont les plus importants. La France est son quatrième fournisseur et son quatrième client, après les Etats-Unis, l'Allemagne, puis l'Italie pour les exportations et la Grande-Bretagne pour les importations. La complémentarité relative des économies réduit notablement les craintes que suscitait pendant les négociations la concurrence possible des produits agricoles grecs. Et d'ailleurs les produits industriels circulent librement depuis dix ans. Il n'y aura donc pas d'innovation réelle.

Aussi bien est-ce à un niveau de pensée plus haut que se sont situés MM. Tsatsos et Caramanlis pour mener à bien une démarche diplomatique aussi logique. Ils ont, à maintes reprises, souligné que l'ancienneté même de l'identité culturelle entre la Grèce et ses partenaires, qui sont à certains égards ses fils, commandait une association qui allait de soi.

Qui oserait n'en être pas d'accord ? Ne peut-on tout de même relever que la Communauté européenne, dans sa forme actuelle, se rattache fort peu à des héritages historiques, et que sa chance, précisément, est dans sa nouveauté ? L'Allemagne à laquelle elle a ouvert ses portes n'est pas celle d'Arminius ou de Frédéric II, ni la France celle de Richelieu, l'Italie celle d'Auguste, l'Angleterre celle des Plantagenets. Ce n'est pas la Grèce de Périclès qui les rejoint, mais celle de la seconde moitié du vingtième siècle, avec des problèmes impérieux que la Communauté européenne aura inévitablement à prendre en charge.

Une fois l'hommage rendu aux traditions qui relient le président Tsatsos à Platon et aux penseurs de l'Antiquité, il convient de regarder dans un juste éclairage ce que, dans la Méditerranée actuelle, représente l'hellénisme et à quels affrontements il a affaire. Car la solidarité des membres de cette Communauté européenne a pour limite l'intérêt des nations elles-mêmes. Elle ne pourra certes que favoriser la recherche et le règlement des problèmes pendants. C'est en ce sens que l'amitié franco-hellénique ou la Communauté européenne joueront le mieux pour répondre aux espoirs légitimes que symbolise la visite à Paris du président Constantin Tsatsos.

(Lire nos informations page 4.)

Deux conflits africains

OUGANDA

Les troupes tanzaniennes contrôlent progressivement tout le pays

Les troupes tanzaniennes appuyées par des éléments ougandais se sont emparées, dans les premières heures du dimanche 22 avril, de Jinja, deuxième ville d'Ouganda et important nœud de communications sur la route du Kenya. La ville a été abandonnée, après un intense pilonnage d'artillerie, par les soldats restés fidèles au maréchal Idi Amin Dada qui perdent leur dernier atout stratégique.

Tandis que les autorités de Kampala s'emploient, comme le rapporte notre envoyé spécial, à remettre en marche un pays ruiné par huit années de dictature, le nouveau ministre de l'économie, M. Sabagereka, a déclaré, dimanche, que la priorité devait être donnée au rétablissement d'un système monétaire, les réserves en devises étrangères étant très basses et le shilling ougandais n'étant échangé qu'à une valeur infime. Le nouveau régime a, d'autre part, demandé à New-Delhi de le reconnaître.

Enfin, selon le quotidien suédois « Expressen », l'ordre d'exécution des quatre journalistes européens disparus en Ouganda avant la chute du régime, aurait été donné par M. Bob Astles, conseiller d'origine britannique du maréchal Amin, actuellement détenu au Kenya.

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Jinja. — Quelques heures après l'entrée des Ougando-Tanzaniens dans Jinja, nous nous trouvons au barrage d'Owen-Falls, devant le pont qui donne accès à la ville, au moment précis où les militaires autorisent la population civile des environs à l'emprunter. Plusieurs milliers de personnes se sont regroupées près de cet ouvrage, qui fournit à l'Ouganda l'essentiel de son électricité. En quelques instants, une véritable marée humaine s'élance sur le pont de Jinja en poussant des cris de joie. C'est le début d'une journée d'allégresse et de débordements populaires.

Très vite la foule envahit les parcs des quartiers résidentiels puis se répand dans les artères commerçantes. Des volutes de fumée s'élèvent au-dessus des collines avoisinantes, où les tirs d'artillerie ont provoqué quelques petits incendies. Un obus a défoncé la magnifique pelouse qui ceinture le plus grand hôtel de la ville. Dans l'ensemble, pourtant, les dégâts commis au cours de l'attaque sont minimes : quelques trous dans la chaussée, une ou deux maisons calcinées.

En ce dimanche matin, tout Jinja est dans les rues. La foule fraternise chaleureusement avec ses libérateurs. Les femmes embrassent les soldats tanzaniens, souriants. Des bougainvillées villées ornent les camions militaires qui sillonnent la ville. Au coin d'une rue, un groupe de jeunes gens dansent au rythme d'un orchestre improvisé. Un peu plus loin, des enfants défilent sous le portrait du nouveau président ougandais en scandant son nom : « Lule, Lule ». Des journalistes serrent des dizaines de mains. La population, qui, ces derniers jours, a écouté les stations de radio occidentales, attendait les libérateurs.

Tout le monde ne partage pas cette fête populaire. L'armée victorieuse, guidée par la population, a entrepris en effet de rechercher les suspects. Certes, la plupart des partisans d'Idi Amin ont largement eu le temps de prendre le large.

(Lire la suite page 6.)

TCHAD

N'Djamena assure que l'avance libyenne est arrêtée

Selon N'Djamena, les combattants du FROLINAT (Front de libération nationale du Tchad) de M. Goukouni Ouededeï et des FAN (Forces armées du Nord) de M. Hissène Habré ont « arrêté la progression » des troupes libyennes dont le Conseil d'Etat provisoire du Tchad avait annoncé l'offensive dans le nord et l'est du pays (« le Monde » du 20 avril). Cependant, la Libye a démenti une nouvelle fois, le samedi 21 avril, l'invasion du Tchad. « C'est une fable ridicule qui ne mérite aucune réponse », a assuré le ministère libyen des affaires étrangères.

On apprend d'autre part à N'Djamena que deux membres du Conseil d'Etat provisoire du Tchad sont arrivés au Nigéria où ils doivent s'entretenir avec les autorités de Lagos de la tenue de la troisième conférence de Kano sur la réconciliation.

A Alger, où il réside, M. Abba Siddick, chef du « FROLINAT originel », a déclaré dimanche qu'à ses yeux « l'épreuve de force entre les diverses tendances est désormais inévitable ».

Une nation réconciliée ?

I. — Les « fractions » au pouvoir

De notre envoyé spécial PHILIPPE BOGGIO

N'Djamena. — Le coup de tampon est encore hésitant sur les premiers passeports, puis le rythme s'accélère. Kalachnikov en bandoulière, chapeau libyen sur le front, la *jeune combattante* du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) montre de l'habilité à cette opération délicate. A ses côtés, une jeune employée, originaire du Sud, délivre les fiches d'embarquement avec le sourire. Comme des milliers d'habitants de la capitale, elle avait fui, deux mois plus tôt, vers les régions méridionales et vient à peine de revenir. Miracle des communications africaines, elle avait appris que le nouveau responsable des douanes — un des *lieutenants* de M. Hissène Habré — souhaitait la voir reprendre son poste.

En cet après-midi, l'aéroport international de N'Djamena a un air de fête : le trafic aérien reprend après huit semaines d'arrêt. Tout le monde semble accueillir avec soulagement ce retour à l'ordre des choses, des règlements et des consignes. Les passagers mettent une bonne volonté évidente à ouvrir leurs bagages et les deux préposés, un musulman et un sara, un zèle à les fouiller qui, pour une fois, fait plaisir à voir. Le nouveau chef d'escale d'Air Afrique a déjà repéré son correspondant, « *Iso* », un jeune responsable du Frolinat dont l'histoire a *déjà fait* le tour de la ville : sous-officier des transmissions, formé en France, il avait dirigé une tentative de coup d'Etat le 1er avril 1977. Après l'échec de ce complot, il avait dû marcher trente et un jours avec ses compagnons pour regagner son maquis au Nord.

L'avion partira à l'heure. N'Djamena recommence à vivre presque normalement, retrouvant un peu plus chaque jour son ancien rythme de capitale. Un mois après son installation, le « Conseil d'État provisoire » semble être parvenu à se faire reconnaître comme l'autorité légale. Il contrôle la nouvelle police, composée d'unités mixtes du Frolinat et des Forces armées du Nord (FAN) de l'ancien premier ministre M. Hissène Habré, et a fait réouvrir l'université, malgré l'absence des professeurs français, « pour le principe » comme *l'explique l'un de ses membres*. Seuls les élèves du lycée ne redoubleront pas leur année scolaire. Quatre-vingts pour cent des enseignants, musulmans et saras, on effet repris leurs cours.

(Lire la suite page 7.)

« L'avortement est une faute grave »

réaffirment les évêques français

Dans une déclaration rendue publique ce lundi 23 avril, le Conseil permanent de l'épiscopat français affirme que « l'avortement est la suppression d'un être humain, un acte de mort, une faute grave. C'est un mal pour la société ».

Les évêques français veulent ainsi, en s'adressant solennellement aux catholiques, faire entendre la voix de l'Église avant le réexamen, à l'automne par le Parlement, de la loi de janvier 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse.

(Lire nos informations page 14.)

Le raid palestinien

Beyrouth s'attend à de nouvelles représailles d'Israël

L'attaque lancée dans la nuit du dimanche 22 avril par un commando palestinien contre la ville côtière israélienne de Nahariya a provoqué une vive tension.

Dans la journée de dimanche, des unités navales israéliennes ont bombardé une « *base palestinienne* » située au nord de Tripoli, au nord du Liban. Le premier ministre, M. Beghin, a utilisé le « *téléphone rouge* » récemment installé entre Jérusalem et Le Caire pour informer le président Sadate du report de la visite du ministre de la défense, M. Weizman, devait effectuer dans la capitale égyptienne, dimanche, afin de s'y entretenir avec son collègue, le général Kamal Hassan Ali, des problèmes relatifs à l'évacuation du Sinaï.

A Beyrouth comme dans l'opinion israélienne, on pense que le gouvernement de Jérusalem ne se contentera pas du seul bombardement de représailles mené dimanche soir par la marine israélienne, et l'on s'attend à une opération de rétorsion de grande envergure contre les Palestiniens au Liban.

D'autre part, divers incidents ont fait une quinzaine de morts, dans des affrontements entre communautés au Liban.

(Voir, page 3, les articles de nos correspondants.)

AU JOUR LE JOUR

Un écrivain est né !

Le comité central du P.C.U.S. et le conseil des ministres de l'U.R.S.S., qui constituent l'un des jurys littéraires les plus exigeants et les plus impartiaux du monde, viennent de décerner le prix Lénine de littérature à un écrivain jusque-là inconnu, Leonid Brejnev, dont les Mémoires, selon le secrétaire de l'Union des écrivains, feront référence dans les années à venir.

Cette nouvelle réduira au silence les mauvaises langues qui insinuaient que les intellectuels, les artistes et les écrivains non conformistes d'Union soviétique sont souvent inquiétés pour leurs œuvres. En effet, M. Brejnev est un écrivain encore plus anticonformiste que les écrivains anticonformistes puisqu'il n'a même pas attendu d'être interdit pour recevoir un prix littéraire.

BERNARD CHAPUIS.

AVANT LE SCRUTIN DU 3 MAI EN GRANDE-BRETAGNE

La campagne à l'américaine de Mme Thatcher

Tous les sondages laissent prévoir une victoire des conservateurs aux élections britanniques du 3 mai. Selon Research Services, l'avance des Tories serait de 20 %. En revanche, Gallup estime qu'en une semaine cette avance s'est réduite de 10 à 5,5 %.

M. Callaghan ne désespère pas renverser la situation. Si son parti est en perte de vitesse, il est lui-même jugé par une majorité d'électeurs plus qualifiés que Mme Thatcher pour exercer les fonctions de premier ministre. Jusqu'à présent *toutefois*, c'est Mme Thatcher qui est la vedette de la campagne.

De notre correspondant HENRI PIERRE

Londres. — Le bon oncle Jim, d'habitude si avisé, a été mal inspiré lorsqu'il a rejeté la suggestion de Mme Thatcher d'alterner l'heure des conférences de presse matinales. *« Le premier ministre doit avoir priorité »*, a dit l'entourage de M. Callaghan. *« Je ne laisserai jamais personne me marcher sur les pieds »*, a répondu son concurrent conservateur. Résultat : les rencontres avec la presse ont lieu à la même heure le matin, au grand déplaisir des journalistes. Mais le spectacle de Mme Margaret Thatcher « fait un malheur », alors que M. Jim Callaghan *a du mal à remplir* sa salle.

Parce qu'elle a de grandes chances d'être la première femme à entrer à Downing Street, « Maggie Cœur de Lion », la « Pasionaria des banlieues », *la « Salomé des temps modernes »*, pour ne citer que quelques-uns de ses surnoms, a un succès énorme. Objet de curiosité, elle attire du monde... Une curiosité malsaine pour certains, qui aimeraient voir Maggie dompteur dévorée. Ceux-là sont déçus, car, jusqu'à nouvel ordre, elle n'a pas commis la bévue qui annulerait toutes ses chances.

En fait, Mme Thatcher est un animal politique au sang chaud, mais maintenant bien dressé, et qui a appris à contenir son agressivité *naturelle. Elle décèle et évite les* questions pièges, les élude ou se réfugie dans les généralités quand elles deviennent embarrassantes. Elle connaît bien son sujet... Tout de même, les jeunes gens de son entourage, boy-scouts et guides bien éduqués et très efficaces, se rongent souvent les ongles, craignant que la cheftaine aux yeux bleus ne cède à son tempérament de « guerrière » (c'est ainsi que la qualifie son meilleur biographe, M. Patrick Cosgrave) *pour faire un éclat.*

(Lire la suite page 5.)

VERDI, BIZET, FALLA

Opéras sans images

Le triomphe de *Lulu* et son retentissement montrent quelles sont aujourd'hui les possibilités de renouvellement du répertoire lyrique, dans un climat propice favorisé par une production discographique intense qui prépare le terrain. Le champ reste immense, et c'est ainsi que *Nabucco*, le premier grand succès de Verdi, qui sera enfin présenté au palais Garnier le 30 juin prochain, n'a encore jamais été joué à l'Opéra de Paris cent *trente-sept ans* après sa création à la Scala de Milan (malgré une série de représentations au Théâtre italien dès 1845).

Un récent enregistrement dirigé par Riccardo Muti (1) donne la mesure de cette musique d'une fabuleuse intensité. Dans la situation dramatique exceptionnelle de cette évocation biblique où les Assyriens de Nabuchodonosor et les Juifs du prophète Zacharie s'affrontent au corps à corps, dans une étreinte frénétique, Verdi, après deux échecs successifs, jette tout son génie lyrique irrépressible, sa fureur de vaincre, et chante à la barbe de l'occupant la revendication nationaliste de son peuple sous le joug.

Les voix glorieuses de Renata Scotto, Veriano Lucchetti, Nicolaï Ghiaurov, Elena Obraztsova, Matteo Manuguerra, claquent au vent comme des étendards déployés, avec des forces décuplées par cette musique vibrante d'indignation, de honte, de *haine, de folie et d'enthousiasme*, qui leur arrache quelques-uns des plus beaux accents qui puissent sortir d'un gosier humain. Sous la direction de Muti, précise et fulgurante, *Nabucco* passe comme un ouragan, qui ne s'apaise que pour de brèves scènes d'amour et le célèbre *Va pensiero !* ce chœur pathétique des exilés aux bords des fleuves de Babylone qui devait devenir comme l'hymne national de l'Italie opprimée.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Trois disques EMI, 167-03294/96.

(Lire la suite page 27.)

Le Monde

idées

DÉMOCRATIE

UN LIVRE

Le pouvoir et le plaisir

C'EST fait : la monarchie janséniste et héroïque de Charles de Gaulle est morte. Marquis diplômés et play-boys technocrates ont relayé les barons à la cour et à la ville, le chiraquisme se contentant de béquiller du château de Bity à la mairie de Paris, entre les ombres de Déroulède et de Poujade. Fini ! Voici l'ère du giscardisme « ludique » et « hédoniste », et, avec elle, celle d'une « techno-bourgeoisie » assurée de sa pérennité et sûre de son savoir. Telle est l'une des thèses développées, fort brillamment, par Jean Bothorel dans un livre fin, amer, impertinent.

C'est vrai : il y a dans les salons giscardiens comme des bruits de fauteuils Louis XV frottés aux moquettes dernier cri. Ceux qui les agitent sont gens bien élevés ; leur plaisir de gouverner garde quelque retenue. Ils n'ont ni l'impatience ni l'imprudence des jeunes loups. S'il faut rester dans le bestiaire pour qualifier cette oligarchie brillante et impavide, il serait plus opportun de piocher dans le vocabulaire des reptiles. Par leur placidité et leur étonnante faculté digestive, les giscardiens s'apparentent à la race des boas. Car ils absorbent tout, méthodiquement, patiemment : le chômage et l'inégalité, le gaullisme et le socialisme et jusqu'à la nouvelle philosophie. Les dépouilles de Dieu et de Marx eux-mêmes, ou ce qu'ils prennent pour telles, glissent sans bruit sous leurs écailles poussées par les tranches d'un homard grillé chez Lasserre. Faut-il leur souhaiter bon appétit ?

Depuis toujours, le pouvoir entretient avec la sensualité d'excellents rapports, mais le giscardisme innove en ceci que, scientiste et positiviste, il désire étendre à une moyenne bourgeoisie toujours plus importante les bienfaits de la résidence secondaire et de la fiesta, du gueuleton et de la cuisse. Doucement, dans l'ordre. En somme, c'est mai 68 récupéré par Badinguet ! Ou, si l'on préfère, le giscardisme, ce serait la dolce vita plus l'ordinateur...

Les noces des boas et des pythons

Pour illustrer mon propos, je n'aurai pas la cruauté de me livrer à une analyse morphologique de nos avantageux ministres et autres notables tels qu'ils apparaissent sur le petit écran. Après tout, même avant que d'être techno, la bourgeoisie avait la bajoue sensuelle et le cœur sec. Rien de nouveau en cela, contrairement à ce que pense Jean Bothorel. Les commensaux de Louis-Philippe aujourd'hui ne dépareraient pas dans les banquets de l'Elysée.

Mais il y a plus inquiétant que cette gourmandise bourgeoise, quelque chose d'infiniment triste, d'infiniment désespérant, une sorte de trahison, voire de profanation même de l'espérance socialiste : c'est la connivence morale, voire philosophique, qui existerait entre les giscardiens et certaines élites de l'opposition non communiste. Jean Bothorel est bien placé pour en connaître puisqu'il est éditorialiste au *Matin*. Assisterions-nous donc, en cette étrange république, aux noces secrètes des boas et des pythons, les sujets de cette dernière espèce, la tête surmontée de trois roses, sifflant le même discours hédoniste ? Jouissez, les ouvriers ! Faites comme les bourgeois, jouissez !

Je dois dire, hélas, qu'une certaine presse proche du P.S. confirme en partie cette analyse violente et pessimiste. A la lire, on pourrait croire que la révolution n'aurait de chance d'aboutir que le sexe en barricade, le « psy » à côté refilant les cartouches. On s'y moque des étudiants chinois en stage à Lyon, ces jeunes niais restant « baba » devant les performances amoureuses suggérées par le reporter qui les interroge, lequel ne craint pas, une semaine plus tard, de consacrer des pages immortelles à d'autres performances hautement socialistes : celles d'une voiture de grand luxe ! C'est ainsi... Freud chassant Marx dans les orties, le socialisme consisterait-il à faire l'amour avec qui l'on veut à longueur de journée ? Quand des millions d'hommes crèvent de faim, sont-ils seulement décents ces sifflements de python voluptueux ? Comment croire qu'une certaine gauche épicurienne, horizontale à force de coucher, soulèvera l'espoir ouvrier à Denain, Longwy, Nantes ? Les boas giscardiens ont du moins cette pudeur de dissimuler leurs plaisirs. Sur le chapitre, les progressistes du canapé seraient avisés d'en faire autant...

Pourtant la plaie de notre temps ne se trouve pas dans l'amoralisme de la classe politique. En la matière, nos boas et nos pythons restent loin derrière l'aristocratie libertine de l'Ancien Régime. Jean Bothorel aurait pu le noter qui ne prône certainement pas un retour à l'hypocrite puritanisme de la société du dix-neuvième siècle. La plaie, la vraie plaie, celle qui mûrit comme un chancre, c'est le vide intérieur de nos élites. Pire : les béatitudes modernistes des uns, les litanies freudiennes des autres, masquent, d'ailleurs très mal, une méfiance sourde des choses et des êtres de l'esprit. On bannit la philosophie des programmes scolaires. On ne hait pas tant l'islam pour ses cruautés que pour l'ardeur de ses croyants et l'insolence avec laquelle il vient troubler le jeu politique. Voilà qui n'était pas prévu par l'ordinateur... Idem de ce pape venu de l'Est qui a l'impudence d'être non pas momifié mais prodigieusement vivant et populaire. Dieu, quand même, a le cuir dur ! Voici qu'il n'est pas mort, et que son souffle vient bouleverser les prévisions des politologues et les spéculations relativistes des fistons d'Auguste Comte et de Lénine. Parfait...

Sur les murs de Paris, on peut voir l'admirable affiche de Pignon représentant Rimbaud, le regard clair, la tête haute, princière, en marche vers son destin « de fils de soleil ». J'y vois l'image d'une sorte d'annonciation splendide. Voici que les archanges et les poètes s'en reviennent dans la ville. Voici qu'ils nous dominent de leur éclatante pureté. Voici que ces crieurs d'absolu nous annoncent que les républiques mondaines périront d'avoir cru à l'imbécillité des peuples et à la veulerie des hommes. Vite, prions-les de demeurer parmi nous. Car ils portent le seul feu dont nous ayons besoin...

XAVIER GRALL.

★ *La République mondaine*, par Jean Bothorel, édit. Grasset, 196 p., 35 F.



De la délégation à la participation

par PIERRE TABARIN (*)

LA démocratie de délégation que nous vivons depuis de longues années n'apparaît plus suffisante, et de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer une évolution vers une démocratie de participation.

La Jeune Chambre économique française, pour sa part, réaffirme aujourd'hui qu'il faut absolument redonner au citoyen l'initiative et solliciter davantage sa participation. La volonté du citoyen d'être partie prenante et au-delà partie entreprenante doit dès maintenant être prise en compte. Il faut lui laisser la parole au lieu d'attendre une nouvelle explosion sociale qui puisse lui en donner l'occasion.

Le renouveau de la vie associative, thème cher au gouvernement comme à divers mouvements de pensée, n'est pas une option politique mais un fait vérifiable quotidiennement. Il tient surtout à la volonté du citoyen de ne plus être considéré sous un aspect spécifique suivant l'interlocuteur ou l'occasion : tantôt électeur, tantôt consommateur ou parent d'élève. Dans l'attente d'un nouveau discours social, à la recherche de structures nouvelles de libre action et d'expression, ce nouveau citoyen d'aujourd'hui, à l'écoute d'un monde qui évolue rapidement, veut être considéré comme un interlocuteur.

L'association : nouveau partenaire

Pour la Jeune Chambre économique, la vocation première de l'association doit être, d'une part, de permettre à chacun de ses membres de s'exprimer librement et, d'autre part, de transmettre la synthèse de ces opinions individuelles. Structure souple, décentralisée, creuset d'initiatives, source d'innovations, elle doit permettre l'éclosion d'idées et leur acheminement vers les responsables locaux. C'est en effet à ce niveau que peut le mieux se réaliser une démocratie de participation et qu'une association peut mener des actions concrètes utiles à la communauté.

Pourtant l'expérience montre que, même à ce niveau de base, la place de l'association n'est pas encore bien définie et que les reproches viennent de tous côtés : ou bien on l'accuse de s'intégrer au système en place ou de s'enfermer dans la contestation, ou bien on remet en cause sa représentativité, sa compétence, sa raison d'être. En fait, la question est souvent mal posée car aujourd'hui le problème n'est pas celui de l'utilité de la vie associative mais celui de la place des associations dans la démocratie locale.

Vivre sa ville est la volonté de plus en plus grande de nombreux citoyens et elle s'accompagne d'une revendication du droit à intervenir de façon régulière pour tout aspect intéressant l'environnement quotidien. C'est un besoin nouveau auquel seules les associations apportent une réponse.

Intermédiaires modernes entre citoyens et décideurs locaux telle est leur nouvelle vocation. Aussi convient-il enfin de leur reconnaître ce rôle et de leur permettre de le remplir effectivement. Il ne s'agit pas de rechercher une quelconque légitimité mais de cesser de faire courir les associations après la « représentativité » en s'appuyant sur la loi en vue de définir les moyens, pour elles, d'animer et d'élargir le débat démocratique local.

L'établissement de rapports nouveaux entre pouvoir et association repose sur la notion de participation et sur la mise en place d'un cadre juridique nouveau.

La notion de majorité, caractéristique de la démocratie traditionnelle, qui ne compte que les voix, fait une place à la démocratie de consensus, qui n'est plus l'expression d'une somme d'individus mais l'expression de l'esprit collectif issu de la rencontre de citoyens.

D'une part, la loi de juillet 1901 a reconnu la liberté d'association et elle constitue une loi fondamentale de notre vie civique, mais il faut aller au-delà et reconnaître une capacité nouvelle à toutes les associations, une capacité à intervenir dans la vie publique. Il faut que l'association cesse d'être obligée de prouver, de négocier, voire de s'opposer pour pouvoir s'exprimer alors que l'expérience enseigne à tous que la vie associative a depuis longtemps fait ses preuves. D'autre part, et justement parce qu'elle a fait la preuve de ses forces et de ses faiblesses, il faut lui permettre d'être à sa vraie place, de reconnaître son rôle complémentaire à celui des élus, de l'administration, en respectant la personnalité de chacune des parties et leurs différents niveaux de responsabilité.

Le comité local de dialogue

Il faut donc instituer un comité local de dialogue qui, une fois par an au moins, réunisse tous les responsables locaux ainsi que toutes les associations qui en seraient membres de droit. Ce vaste forum public serait l'occasion d'échanges de vues, d'un dialogue sans arrière-pensées et pourrait donner lieu à de futurs travaux communs des élus, de l'administration, des associations. Obligatoire, car imposé par la loi, mais informel, lieu de libre expression, de concertation, ce forum devrait permettre à toutes les associations d'intervenir, même aux plus contestatrices d'entre elles. En contrepartie de cette contrainte, les responsables locaux auraient une occasion de contact approfondi et diversifié avec l'ensemble des associations de leur secteur.

Il s'agit là de la reconnaissance de la capacité de toutes les associations, ce qui leur permet de bénéficier de tous les moyens nécessaires à leur existence et d'être partie prenante au comité local de dialogue et, le cas échéant, de se voir confier telle ou telle mission par les responsables locaux.

Ce statut suffit à la majorité des associations qui ne demandent que des moyens d'existence et dont l'objet est orienté davantage vers la satisfaction d'un besoin commun à leurs adhérents plutôt que d'un besoin de la collectivité locale. D'autre part, il respecte l'association de contre-pouvoir qui a son rôle à jouer, mais qui, par définition, ne veut pas collaborer avec les responsables locaux en place.

Le statut d'association d'utilité locale

Pour les associations à vocation communautaire qui souhaitent en permanence proposer, dialoguer, gérer, en contrepartie de critères de fonctionnement démocratique et d'actions locales au profit de la communauté, un statut d'utilité locale leur donnerait l'assurance de bénéficier d'un contrat définissant leurs rapports avec les pouvoirs constitués.

Parmi les critères retenus par la Jeune Chambre économique française, citons en premier lieu le fonctionnement démocratique, garant de l'expression et de la participation de chaque membre avec une rotation des responsables. En second lieu, l'utilité communautaire peut se définir par un objet social présentant un caractère de pérennité dans le temps et dans la nature et ne se limitant pas à l'intérêt individuel ou collectif de ses membres, mais se rapportant à l'intérêt de l'ensemble de la population qu'il est censé couvrir.

Enfin, la présentation d'un programme d'actions ou de réflexions se rapportant à l'objet de l'association et du niveau de sa compétence sera le témoignage de sa volonté d'agir au profit de la collectivité.

Le simple respect de ces critères entraînera pour toute association, quelle que soit son ancienneté, passation d'un contrat avec les pouvoirs constitués locaux concernés par l'objet et le programme de l'association. Ceux-ci ne pourront le refuser. Le contrat définira les méthodes de travail, ouvrira le plus largement possible l'accès à toutes informations et documentations utiles, la participation à toutes commissions, réunions, manifestations diverses concernant le programme objet du contrat. L'objectif à atteindre par l'association, par exemple rapport d'enquête, de sondage, mémoire, compte rendu d'animation ou de gestion... constituant naturellement sa responsabilité dans le cadre du contrat.

Le caractère public de ce contrat ainsi que son caractère temporaire, puisque le statut d'utilité locale ne sera accordé que pour deux ans, mais indéfiniment renouvelable, constitueront les garants du dynamisme et du travail de l'association.

Quelles que soient les difficultés de mentalités et de structures à surmonter, il faut, en temps utile, avoir le courage d'expérimenter et de permettre une prise en compte systématique, et non symbolique, des propositions des citoyens par le biais de leurs associations.

Toute organisation qui permettra — en s'appuyant sur la loi et non sur l'arbitraire ou sur le bon vouloir de quelques-uns — une plus grande participation responsable à la vie publique ne pourra être que facteur de progrès collectif ou individuel, l'essentiel en cette affaire n'étant pas l'association, mais le citoyen.

(*) Vice-président de la Jeune Chambre économique française, 10, rue de Louvois, 75003 Paris.

LE POUVOIR ÉLUDÉ

par DOMINIQUE PÉLASSY (*)

C'EST l'histoire d'un pouvoir discret, distingué et poli, qui a rangé au grenier, sans fracas, toutes les entreprises dérisoires d'une grandeur passée de mode. Son mot d'ordre est la prudence, la discrétion, l'expectative. Arrière les grands projets, la coordination, la planification ; c'est tout juste si l'on « aménage » encore, au gré de quelques sentences s'élevant contre la fatalité.

Le pouvoir présidentiel règle son télémètre sur l'objectif 2000 : qui s'y trompe ? Ses prétentions de prospective masquent mal son désengagement réel. Lentement, le pouvoir se retire du champ social. Convaincu de sa débilité, l'Etat voudrait bien, quel rêve ! réintégrer son rôle ancien de vigile ; impartial, anodin, prêt même à panser quelques plaies... La société ferait le reste ! La démocratie française, ce n'est pas le pouvoir distribué : c'est le pouvoir éludé.

En cette fin de siècle, le discours libéral sonne comme un constat d'échec, d'impuissance à imaginer le type d'action qui donnerait prise sur le social. Dénoncées, les prétentions grotesques ; dissipée, l'illusion dénoncée par Ellul ou Schelsky. Le monde post-industriel a sa logique, qui n'est plus celle de l'homme, même politique.

Cet engourdissement du politique trouve un corollaire éclatant dans l'évanouissement quasi total de la classe politique. Autour du président, étoile unique, il est bon que règne l'obscurité la plus complète. Le premier des ministres ne survit qu'en faisant profession d'abnégation et de transparence. Les autres baignent dans une insignifiance totale. Qui pourrait en citer plus d'une dizaine ? Les chansonniers ne s'y trompent pas; les administrés non plus, qui préfèrent s'adresser aux mandarins qu'à leurs tuteurs fictifs. Ceux-ci enregistrent, ceux-là décident.

Ils avancent avec circonspection : comprenons-les ! Il serait malséant qu'un bouleversement trop audacieux dans un domaine amène d'autres groupes à formuler quelque revendication... Il ne faudrait pas que les dossiers s'ouvrent — comme si les conserver fermés était un moyen de les solutionner. Prudence ! Dans cet univers marqué par l'occlusion, la responsabilité politique ne se joue pas au grand jour : c'est une explication sans doute décisive à son immobilisme. Au niveau médian, les élites politiques majoritaires se sont pratiquement volatilisées, aspirées par une pratique présidentielle qui tend à sévèrement contrôler toute brillance concurrente. Le règlement de tout litig.. doit être cherché au Palais, qu'il s'agisse de sauver un journal ou quatre arbres dans Paris. Mais cette vacuité ne pèse pas qu'au niveau des faits. Il ne se trouve plus personne désormais non plus pour représenter le politique : ni dans un gouvernement d'opérette, ni dans des partis fantoches, ni dans un Parlement transformé en salle d'attente.

On pourrait s'interroger longtemps sur les conséquences d'un tel engourdissement. Le public rive les yeux sur la star — où pourrait-il regarder ? C'est peut-être tout de même une distribution un peu pauvre pour arrimer longtemps une légitimité fondée, c'est vrai, en partie sur l'intérêt du spectacle, la couleur du jeu, et les possibilités de projection permises par la diversité même des protagonistes.

(*) Chercheur au C.N.R.S.

Il faut si peu pour faire tourner le vent

par IRÈNE BLANC (*)

DEMAGOGUES, la main sur le cœur, les orateurs se suivent ; peu importent leurs doctrines, leurs propos. Tout réside dans le ton, le talent, le souffle, la magie, car, bien que nous vivions à l'ère de la télématique, l'artiste, le créateur, le cabotin, le charlatan et l'acteur, le politicien, lui, n'a jamais changé et son auditoire non plus.

Miracle de l'homme devant les hommes, de la foule devant le soliste : jamais la machine, si lasérisée qu'elle soit, si programmée et suprêmement intelligente dans sa conception et au-delà, ne pourra renfermer, dans ses entrailles de boutons et de systèmes intégrés, le génie, le talent, le hasard, l'inspiration, le bluff, l'instinct, l'émotion, les impondérables, les insondables, la magie d'un moment, d'un espace, d'un rapport.

D'un côté les inconditionnels de la tradition, de l'autre les futurologues éclairés, jouant d'un camp à l'autre de leur seul souci : l'homme. Trop près de l'homme, trop loin de ses réalités immédiates, l'homme chair, sang sentiments, impondérables ; leur homme est pur de toute souillure non quantifiable, il est l'équation vers laquelle tendent tous les systèmes dont les inconnues ne sont que des symboles intermédiaires qui permettent une plus ample exploitation de tous les aspects d'un problème. Connues d'avance, puisque la science dirige ses recherches vers une finalité annoncée, les doctrines s'élaborent, se codifient, se dogmatisent.

Le changement, la mobilité, la télématique, sont les trois aboutissements de notre époque (post-technologique). La politique et les politiciens s'en emparent pour en faire leur doctrine ou, au contraire, les épinglent pour en brandir l'horreur. A gauche comme à droite, comme au centre, on parle « choix de société » ; et, pour les uns comme pour les autres, l'argent en est le grand coupable. La course aux partages des idéologies et des doctrines donne libre cours à un délire assez réduit de solutions.

Chaque époque a le Candide qu'elle mérite ou le Petit Prince qu'elle enfante. Loubard ? Rocker ? Autonomiste ? Paumé ? C'est probablement ce dernier qui a droit au titre de descendant direct de Candide. Entre les deux, deux cents ans d'histoire, dont ces dix dernières années du millénaire sont les plus bouleversantes.

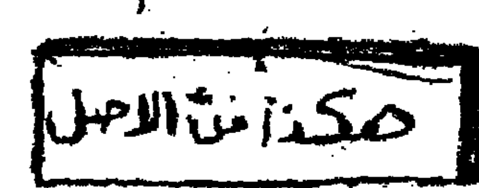
Le paumé est un Candide réduit au silence, qui ne pose pas de questions et dont l'horizon est limité. Le paumé ne cause plus et ne s'émerveille plus non plus. Il subit, épave amorphe et presque douloureuse si elle n'était aussi vide, les angoisses qui n'ont plus de nom. La vie ? L'amour ? La mort ? Non : l'argent, la solitude, les angoisses qui concrétisent tout ce dont il a peur, qu'il ne reconnaît pas ou ne veut pas connaître et qu'il n'a pas la force de combattre.

Il n'est que plus facile aux rares hommes d'action, aux rares spécimènes traditionnels, d'accrocher au passage toutes ces marionnettes démantelées, et de leur faire lever le bras, le poing, la rose, la croix de Lorraine, le « V » de la victoire ou la mécanique approbation d'un scandale. Il faut si peu parfois pour faire tourner le vent... Il suffit qu'un réacteur tombe en panne, que l'électricité arrête de faire fonctionner les systèmes pour que l'homme relève la tête, questionne et parfois agisse...

Prêcher le retour à la terre ? Nenni ! A toute utopie, sa mesure cartésienne. Les demi-mesures ne valent que ce que valent les demi-mesures. Un bon holocauste à l'échelle planétaire, pour faire sombrer une seconde fois l'Atlantide, et voir une nouvelle fois l'Arche de Noé avec sa cargaison de chiens yorkshire, de chevaux de courses, de bébés phoques, de Soljenitsyne, de Rostropovitch, d'Edgar Faure et de Barbara, pourfendra l'océan déchaîné de sa coque d'Optimist vers des lendemains tout neufs, où tout sera à refaire. Voilà du travail en perspective pour les deux mille ans à venir. Bien sûr, ce n'est qu'en cassant les œufs qu'on peut faire l'omelette, mais... y a-t-il une solution de rechange ?

Pas si fou que ça, après tout, celui qui prêche le voile... Même les nôtres s'y sont pliées. Et si l'on regardait nous aussi de plus près les pages de la Bible ? Une république chrétienne rigoureuse à l'échelle mondiale, avec Chirac et Marchais, et Mitterrand et Ponia prêchant à tour de rôle dans le désert ?

(*) Journaliste.



Le Monde

étranger

LE RAID PALESTINIEN CONTRE NAHARIYA ET LA RIPOSTE NAVALE D'ISRAËL

Jérusalem : le prélude à des représailles plus importantes

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour la plupart des observateurs à Jérusalem, l'opération navale menée près de Tripoli *n'était qu'une première* riposte et un avertissement. Chacun estimait qu'une action de plus grande envergure pourrait avoir lieu très prochainement. Sa préparation paraissait justifier la décision prise par le gouvernement de reporter d'une dizaine de jours le voyage au Caire du ministre de la défense, M. Weizman, et du chef d'état-major de l'armée, le général Eytan. Cette visite de trois jours, qui devait commencer le dimanche 22 avril, avait déjà été différée alors qu'à l'origine, elle était prévue pour le 15 avril.

En annonçant cet ajournement, le cabinet a fait savoir que le président Sadate, averti directement par téléphone, avait fait preuve d'une « *totale compréhension* » pour ce contretemps, tout en exprimant à M. Begin ses condoléances pour les victimes de l'attentat de Nahariya. Mais, dans la soirée, le correspondant de la télévision israélienne au Caire faisait état d'un certain mécontentement dans les milieux gouvernementaux égyptiens, où l'on s'inquiétait de ce nouveau retard et où un report d'une dizaine de jours paraissait excessif.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les quatre membres du commando, qui a débarqué sur la plage de Nahariya à bord d'un canot pneumatique, étaient partis quelques heures plus tôt du port libanais de Tyr. Dès leur arrivée, trois des Palestiniens se sont dirigés vers l'une des maisons les plus proches du rivage, et le propriétaire de celle-ci a refusé d'ouvrir la porte et a aussitôt alerté la police, qui devait arriver sur les lieux au moment même où les trois fedayin venaient de pénétrer dans un immeuble situé non loin de là. Un des locataires de l'immeuble a alors ouvert le feu avec un pistolet sur les attaquants et tué l'un d'entre eux. Les deux autres Palestiniens, pendant ce temps, prenaient en otages un voisin, M. Dan Haran, trente-deux ans, et l'une de ses petites filles, âgée de quatre ans. Son deuxième enfant, âgé de deux ans, était resté dans l'appartement avec sa mère, et tous deux tentaient de ne pas révéler leur présence. Selon divers témoignages, c'est en voulant l'empêcher de crier que Mme Haran aurait provoqué la mort par étouffement de son enfant. Une violente fusillade a éclaté avec les forces de l'ordre au moment où les deux fedayin regagnaient la plage avec leurs otages et voyaient leur retraite coupée — leur embarcation, touchée de plusieurs balles, était inutilisable. Un des membres du commando et un policier ont été tués durant cet échange de tirs. Les deux otages sont morts au même moment, mais on ignore dans quelles circonstances exactes. La police n'a encore fourni aucune indication à ce sujet. Certains témoins affirment que les otages ont été tués par leurs ravisseurs, tandis que d'autres disent que M. Haran et sa fille ont été touchés alors que les Palestiniens se dissimulaient derrière eux quand les policiers et les soldats ont ouvert le feu. Les deux Palestiniens survivants ont été faits prisonniers ; l'un d'eux est grièvement blessé.

Les enquêteurs estiment que le but du commando était de s'emparer de quelques otages et de *repartir avec eux au Liban afin* d'exiger ensuite leur libération contre celle de prisonniers palestiniens détenus en Israël.

Avant de se rendre en visite à Paris, où il est l'invité de M. Alain Poher, le président de la Knesset, M. Itzhak Shamir, a déclaré dimanche matin qu'il était désormais partisan d'instituer la peine de mort en Israël pour les actes de terrorisme les plus graves (1), et qu'il soumettrait prochainement cette question au Parlement.

Ces événements ont d'autre part donné à M. Moshe Dayan une nouvelle occasion de « corriger », à propos de l'O.L.P., une « petite phrase » qui avait fait grand bruit et lui avait valu de très sévères reproches. Le ministre des affaires étrangères a déclaré cette fois que « *le dernier raid terroriste justifie le refus d'Israël de dialoguer avec l'O.L.P.* ». En février, M. Dayan avait dit : « *L'O.L.P. n'est pas seulement une organisation terroriste, mais aussi un facteur politique qui a son importance et qu'on ne saurait ignorer.* » Après la récente allusion de sa part à une éventuelle évacuation des hauteurs du Golan (*le Monde* du 21 avril), le bureau politique du parti fondé par M. Begin, le Herout, l'une des formations du Likoud, a réclamé dimanche sa démission.

FRANCIS CORNU.

(1) M. Shamir a à nouveau exprimé cette opinion à Paris dimanche soir dans une interview à T.F. 1.

Beyrouth : vive tension et attente anxieuse

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Liban vit depuis dimanche dans l'attente anxieuse de nouvelles représailles israéliennes à la suite de l'attentat de Nahariya, revendiqué par le de libération palestinien (F.L.P.) *Front de libération palestinienne.* (F.L.P.) (1). Les chefs de ce mouvement, MM. Talaat Yacoub et Abou Abbas, ont tenu une conférence de presse dans laquelle ils ont soutenu que cet attentat démontre que la « *ceinture de sécurité* » d'Israël en territoire *libanais* est un leurre, et que si tous les pays arabes se lançaient dans la bataille « *la défaite de l'ennemi deviendrait inéluctable* ».

De nombreux indices laissent prévoir que les représailles israéliennes risquent d'être particulièrement dévastatrices. Le bombardement naval, dimanche soir, du camp palestinien de Nahr-El-Bared, au nord du pays, ne semble constituer, bien qu'il ait fait trois morts et dix blessés, que le prélude au raid redouté. Aussi les camps palestiniens, la force arabe de dissuasion et la FINUL *sont-ils en état d'alerte maximum.*

Douze phalangistes tués

Deux graves incidents survenus dans la nuit de samedi à dimanche, quelques heures avant l'attentat de Nahariya, ont contribué à alourdir l'atmosphère :

— Des éléments armés que l'on présume être des Zghortiotes (habitants de Zghorta, dans le nord du pays), partisans de l'ancien président Frangié, ont tué douze phalangistes et en ont pris trois en otages au village de Chemout. La circulation a été interrompue sur la route *Beyrouth-Tripoli* par crainte des enlèvements ;

— Tout un secteur de Beyrouth-est (chrétien), celui de Badaro-Aïn-Remmaneh, a été assez sévèrement bombardé durant trois heures par les troupes syriennes de la FAD.

Dimanche soir, le mitraillage d'une voiture a fait quatre morts et un blessé à Maameltein, au cœur du Liban chrétien.

Cette succession d'événements survenant alors que la fièvre n'était pas encore retombée après que le commandant Saad Haddad eut proclamé la « *République du Liban libre* » et, élément aggravant, que M. Camille Chamoun, chef du Front libanais (droite chrétienne) l'ait approuvé, a créé une tension telle que le Liban n'en avait plus connue depuis quatre à cinq mois.

LUCIEN GEORGE.

(1) Le F.L.P. est né en 1978 d'une scission du *F.P.L.P.-Commandement général* d'Admed Djibril, lui-même issu d'une précédente scission du F.P.L.P. de Georges Habache. Le F.L.P. était pro-irakien au moment où ce pays était encore en conflit avec la Syrie : mais, depuis la réconciliation syro-irakienne, cette appellation n'a plus grande signification. D'emblée, le F.L.P. a adopté une « ligne dure » et a fait partie du Front du refus.

IRAN

DANS L'AZERBAIDJAN OCCIDENTAL

Les affrontements ethniques auraient fait plusieurs dizaines de morts à Naghadeh

La situation demeurait confuse, ce lundi matin 23 avril à Naghadeh, *où de violents combats opposent* depuis vendredi les deux communautés ethniques de la ville, les kurdes sunnites et les turcs *chiites. Un accord de cessez-le-feu*, conclu dimanche grâce à la médiation du gouverneur général de la province, ne semblait pas respecté, et la radio iranienne signalait que des tirs sporadiques se poursuivaient dans la ville. Le bilan serait particulièrement loued. Il atteint, suivant les sources, entre quarante et soixante-dix morts.

Un détachement de l'armée iranienne se préparait, dimanche en fin de soirée, à entrer dans la ville pour s'interposer entre les adversaires. M. Ghassemlou, premier secrétaire du parti démocrate kurde iranien (P.D.K.I.) qui participe aux négociations qui se déroulent dans le village voisin de Radeneh, a affirmé que son parti avait la preuve que les sanglants affrontements de Naghadeh avaient été délibérément suscités par des « *éléments réactionnaires* » d'Ouroumyeh, la capitale de l'Azerbaïddjan occidental.

« *Un des provocateurs arrêtés par nos peschmergas a révélé qu'il y avait eu un complot pour susciter des incidents lors du meeting organisé vendredi à l'occasion de l'ouverture d'un bureau du P.D.K.I. dans la ville* », a indiqué M. Ghassemlou, qui a ajouté que « *l'objectif de ces provocations était de dresser la population chiite d'origine turque, appartenant à la tribu des Karapapak, contre les kurdes sunnites* ». *Selon certaines informations*, l'ayatollah Assani, chef religieux de la ville, aurait récemment distribué des armes pour combattre la communauté kurde.

Si ces informations se confirmaient, les combats de Naghadeh ressembleraient à ceux qui ont *récemment ensanglanté la ville* de Gonbad-e-Kavous, au nord-est de Téhéran, dont les deux moitiés de la population, les *Turkmènes (sunnites) et* les Iraniens de souche (chiites), soutenus par les comités Khomeiny, se sont entretués pendant dix jours.

A Téhéran, M. Ibrahim Yazdi, quarante-six ans, chargé des affaires étrangères, déjà considéré comme l'un des deux ou trois « *hommes forts* » *du régime* iranien, a accru dimanche son pouvoir en se faisant confier par le premier ministre, M. Mehdi Bazargan, la *responsabilité des* affaires étrangères.

Atteindre les deux objectifs « essentiels »

Vice-premier ministre chargé des affaires révolutionnaires, M. Yazdi passait déjà pour contrôler plus ou moins directement l'activité des « comités islamiques ».

En prenant maintenant la responsabilité de la diplomatie iranienne, il semble avoir regroupé les moyens d'atteindre les deux objectifs que l'ayatollah Khomeiny a estimé, samedi, « *essentiels* » pour la République islamique : « *Couper la main des traîtres et annihiler l'influence de l'étranger.* »

Dans le même temps, sa désignation à la direction du ministère des affaires étrangères replacera dans le circuit révolutionnaire un département qui échappait apparemment à l'influence directe des chefs de la révolution. On s'attend que ce ministère, qui commençait à peine à se mettre en état de fonctionner, joue désormais un rôle plus important.

Dimanche, des incertitudes *demeuraient toutefois* sur l'ampleur de la promotion de M. Yazdi. Selon la formule officiellement retenue pour assurer la succession de M. Karim Sandjabi, qui a démissionné le 15 avril, le premier ministre est également devenu ministre des affaires étrangères, mais a confié immédiatement à M. Yazdi la charge du ministère. Le caractère provisoire de cette formule paraît destiné à préserver la cohésion de la haute direction révolutionnaire.

Longtemps militant en Iran aux côtés de M. Mehdi Bazargan et de l'ayatollah Mahmoud Taleghani pour les causes de l'islam et de l'indépendance nationale, M. Yazdi a passé les dix-huit dernières années aux Etats-Unis, ce qui lui a valu à plusieurs reprises l'accusation d'être « *lié* » à ce pays. — *(A.F.P.-U.P.I.)*

● *Les Américains ont transporté leur équipement militaire* qui se trouvait en Iran vers la base britannique d'Akrotiri, à Chypre, indique le quotidien libanais « *As Safir* » du 23 avril, citant des sources diplomatiques chypriotes. Les appareils d'espionnage électroniques font partie de l'équipement transporté. Selon le quotidien, quatre cents soldats américains, faisant partie d'une force armée de sept cents éléments, viennent d'arriver à la base d'Akrotiri. — *(A.F.P.)*

ASIE

PAKISTAN

AU GÉNÉRAL ZIA-UL-HAQ A FORMÉ UN NOUVEAU GOUVERNEMENT DOMINÉ PAR LES MILITAIRES

Islamabad *(A.F.P.)*. — L'armée a renforcé son influence sur le régime après la formation, samedi 21 avril, d'un nouveau gouvernement dominé par des militaires et présenté par le général Zia-Ul-Haq comme « *apolitique* » et « *non partisan* ». Deux officiers *supérieurs proches du chef* de l'Etat, les lieutenants-généraux F. A. Chisty et G. H. Khan, font leur entrée au gouvernement. Le *premier y détiendra les portefeuilles* des hydrocarbures et ressources naturelles, du travail et des affaires du Cachemire ; le *second, celui de la production* industrielle.

Pour la première fois, d'autre part, des officiers généraux de la marine et de l'aviation font également partie du cabinet, qui ne comporte plus aucune personnalité politique après la décision de l'Alliance nationale pakistanaise, l'ancienne opposition à Ali Bhutto, de se retirer du gouvernement pour préparer les élections générales prévues pour le 17 novembre prochain (*le Monde* du 17 avril).

Plusieurs personnalités civiles, M. Agha Shahi, conseiller du président pour les affaires étrangères, avec rang de ministre, MM. Ahmed Talpur et Mahmud Haroon, respectivement ministre de la défense et ministre de l'intérieur, conservent leurs fonctions. M. Ghulam Ishaque Khan, ministre des finances, sera également chargé du commerce et du plan.

Le nouveau gouvernement a pour tâche d'assurer « *l'ordre et la loi* » pendant la période précédant les élections. Le président Zia-Ul-Haq a précisé que la loi martiale ne serait pas levée avant la consultation. D'ici là, des amendements constitutionnels seront introduits pour assurer que *l'armée, seule force* « *unificatrice* » et « *stabilisante* » du pays, selon le général, puisse intervenir dans les affaires du *pays en cas d'impasse* politique.

Le chef de l'Etat a également laissé entendre que le parti populaire pakistanais pourrait participer à celles-ci et indiqué que Mme Bhutto, la veuve de l'ancien premier ministre exécuté, qui préside cette formation, serait « *prochainement* » libérée. Interrogé pour la première fois en public sur sa réaction devant l'indignation provoquée dans le monde par la pendaison d'Ali Bhutto, le général Zia-Ul-Haq a simplement répondu : « *L'événement est passé, oublions-le.* »

Le *président* du Pakistan a enfin déclaré que son pays ne construirait pas de centrale nucléaire pour produire de l'uranium *enrichi*, apportant ainsi le premier démenti officiel aux informations selon lesquelles Islamabad aurait acheté récemment à la Grande-*Bretagne* des centrifugeuses et acquis, ce faisant, la possibilité de procéder à l'enrichissement de l'uranium à des fins militaires (*le Monde* daté 8-9 avril).

A Bruxelles

UNE CONFUSION DE TRADUCTION AMÈNE EN CORRECTIONNELLE DEUX PALESTINIENS ACCUSÉS D'ASSASSINAT

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Khaled Dayekh Dokh et Yoseine Rad Mahmoud, les deux Palestiniens arrêtés le lundi de Pâques à l'aéroport de Bruxelles après leur attentat dirigé contre l'avion d'El Al, comparaîtront-ils devant le tribunal correctionnel plutôt que devant la cour d'assises ? La question est posée à Bruxelles et provoque une certaine émotion, car, jugés en correctionnelle, les deux terroristes ne risqueraient que cinq ans de prison.

S'ils passent en correctionnelle plutôt que devant la cour d'assises, ce sera à la suite d'une étonnante confusion dans la traduction. Les deux terroristes, qui ont reconnu qu' « *ils avaient voulu tuer le plus grand nombre de personnes possible* », avaient été inculpés en langue néerlandaise, les faits s'étant déroulés en territoire flamand. La formule retenue par les magistrats était « *poging tot moord* » *(tentative d'assassinat)*, mais elle a été traduite par « *tentative d'homicide* », ce qui change tout sur le plan juridique. La tentative d'assassinat est jugée par la cour d'assises, la tentative d'homicide en correctionnelle.

P. DE V.

CHASSÉS PAR LES DIVISIONS VIETNAMIENNES

Cinquante mille Cambodgiens se sont réfugiés en Thaïlande

« Le Quotidien du peuple » a accusé, samedi 21 avril, le Vietnam de menacer la Thaïlande à la suite des opérations menées contre les Khmers rouges le long de la frontière khméro-*thaïlandaise. Le journal chinois* a appelé la Thaïlande et les autres pays d'Asie du Sud-Est à ne pas « craindre les menaces (de Hanoï) mais à intensifier la lutte » contre le Vietnam « et ses fantoches ». D'autre part, au Cambodge, où, pour la première fois, la radio de M. Pol Pot reconnait l'existance de difficultés, le nouveau régime pro-vietnamien a décidé de mettre en place des tribunaux populaires d'exception pour juger les Khmers rouges « récalcitrants ». *Enfin, M. Dick Clark, coordonnateur* américain pour les réfugiés, a déclaré samedi en Malaisie que les Etats-Unis accueilleront environ quarante mille réfugiés indochinois de plus au cours des douze prochains mois. — (A.F.P., Reuter.)

De notre correspondant

Ta-Phraya. — L'afflux en Thaïlande de civils cambodgiens et de soldats du régime déchu de M. Pol Pot s'amplifie. Chassés par l'avance des divisions vietnamiennes, qui font désormais peser une forte menace aux frontières du royaume, plus de cinquante mille civils et plusieurs milliers de soldats khmers rouges ont cherché refuge depuis vendredi 20 avril avec armes, bagages, charrettes *et bétail sur une cinquantaine* de kilomètres le long de la frontière. Quatre groupes, comptant chacun de cinq mille à vingt-cinq mille fugitifs, se trouvent dans les régions de Ta-Phraya-Aranya-Prathet, à 300 kilomètres à l'est de Bangkok, *et dans les jungles du district de* Pong-Nam-Ron plus au sud, face à la localité cambodgienne de Pailin, occupée par les Vietnamiens et leurs alliés khmers.

Les autorités militaires thaïlandaises, dont la politique depuis le *déclenchement de l'offensive* vietnamienne dans l'ouest cambodgien a été de refouler systématiquement tous les *fugitifs* pour des raisons de sécurité, paraissent débordées. Sauf usage de la force, elles ne sont guère en mesure de contraindre *ces foules qui fuient à regagner* leurs villages où les combats font rage. En attendant la suite des événements et une occasion de refoulement plus favorable, elles paraissent devoir s'en tenir à des demi-mesures d'accueil forcé, laissant les fuyards camper en bordure de la frontière.

Cette politique imposée par les circonstances présente un double désavantage. Pour certains, elle ne *satisfait pas aux impératifs humanitaires* que requiert la situation. Pour d'autres, en offrant un asile, fût-il temporaire, aux soldats de M. Pol Pot, Bangkok prête le flanc aux avertissements de Phnom-Penh et de Hanoï, qui accusent la Thaïlande de se *départir* de sa neutralité pour faire le jeu de Pékin. De tels propos sont de nature à justifier d'éventuelles actions de « poursuite à chaud » de la part des Vietnamiens et de leurs alliés contre les Khmers rouges repliés en Thaïlande. Parmi les fugitifs trouvent, en effet, plusieurs milliers de combattants et de *combattantes qui vont et viennent* de part et d'autre de la frontière au gré des combats. Plusieurs centaines de blessés sont arrivés samedi à Ban-Nam-Sae, à 20 kilomètres au sud d'Aranya-Prathet. On ignore leur sort, les autorités ayant strictement interdit l'accès des zones frontalières à la presse et aux représentants d'organisations caritatives internationales.

D'autre part, la *radio du régime* pro-vietnamien a annoncé dimanche la capture par « *ses forces navales* » d'une importante base de ravitaillement *khmère rouge située* en bordure du golfe du Siam, dans l'embouchure de la rivière Khlong-Yai. Après Ta-Sanh (*le Monde* du 10 avril), il s'agit de la seconde base arrière stratégique que perdent les forces de M. Pol Pot en moins d'un mois *dans ce secteur. Il devient de plus* en plus difficile à la Chine de procéder au ravitaillement, par mer et par terre, de ses alliés khmers rouges, écrasés et désorganisés par l'offensive vietnamienne.

Enfin, à Bangkok, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) et le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) *continuent de négocier* avec les dirigeants thaïlandais. Ils demandent qu'il soit mis fin à la politique de refoulement *des réfugiés et que les représentants* des organisations de secours, conformément aux conventions internationales (dont la *Thaïlande n'est pas signataire), soient* autorisés à fournir une assistance alimentaire et médicale.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

● *L'A.G.K.E.* (Association générale des Khmers à l'étranger), qui regroupe plusieurs organisations de réfugiés cambodgiens, s'est donné une nouvelle direction lors de son assemblée générale tenue récemment à Paris. M. Son Sann, ancien premier ministre et ancien président de l'A.G.K.E., redevient président, en remplacement de M. Sim Var. Il est assisté de M. Nong Kimny et de Mme Thenn Tioeann, vice-présidents, et de MM. Truong Mealy, secrétaire général, et Ngau Béng Eam, trésorier. Le 7 avril, à l'occasion du Nouvel An khmer, M. Son Sann avait souhaité la fin du « *génocide dont continue à être victime le peuple cambodgien (...) victime des bombardements nord-vietnamiens et des massacres khmers rouges* ». Il avait demandé que le peuple khmer soit consulté sur son avenir et souhaité la convocation d'une conférence internationale sur le Cambodge, comme l'avait fait à plusieurs reprises le prince Sihanouk.

★ A.G.K.E., 45 bis, rue des Acacias, 75017 Paris, tél. : 380-34-27.

DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE

La Grèce prouvera qu'elle est utile à toute la Communauté européenne

nous déclare M. Constantin Tsatsos

Le président de la République hellénique et *Mme Constantin Tsatsos* commencent, ce lundi 23 avril, une visite officielle à Paris, qui durera jusqu'au 26 avril. Aussitôt après son arrivée, *M. Tsatsos devait avoir un premier tête-à-tête* avec M. Giscard d'Estaing, qui offre un dîner en son honneur à l'Elysée. Mardi, après avoir reçu le secrétaire général de l'O.C.D.E., M. Van Lennep, M. Tsatsos sera reçu à déjeuner par M. Barre, visitera l'UNESCO et offrira un dîner en l'honneur de M. Giscard d'Estaing. Mercredi, le président grec sera reçu à l'Hôtel de Ville, assistera à un déjeuner offert par M. Peyrefitte, garde des sceaux, sera reçu à l'Académie des sciences morales et politiques, où il vient d'être élu associé étranger, et assistera à une soirée à l'Opéra. Jeudi après un second *tête-à-tête*, les deux présidents inaugureront au Louvre, l'exposition « Mer Egée, Grèce des îles ».

« *Les relations franco-grecques sont excellentes* », *a déclaré* vendredi le porte-parole de l'Elysée en annonçant que le président Giscard d'Estaing signera personnellement le 28 mai à Athènes, ce qui *est inhabituel*, le *traité* d'adhésion de la Grèce à la Communauté européenne. A la veille de son voyage en France, le président Tsatsos a dit à l'envoyé spécial du « Monde » l'importance qu'il attachait à cette adhésion. « Nous allons prouver, a-t-il déclaré, que la Grèce est utile à *toute la Communauté européenne*. »

« Voici donc cinq ans ou presque que la démocratie est restaurée en Grèce. Quel bilan dressez-vous, monsieur le président, de cette période quinquennale ?

— Je suis d'abord heureux de constater que depuis cinq ans nous avons ici une opposition assez rude, mais les relations entre les partis sont correctes, grâce notamment à la modération de M. Caramanlis, le président du Conseil. Comme président de la République, je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour garder ce climat de tolérance qui est essentiel à la démocratie. Et puis, pendant ces cinq ans, nous avons fait une armée dont nous sommes fiers, et qui est bien préparée pour la défense du territoire.

— Cette armée a tout de même posé naguère quelques problèmes...

— L'armée n'a pas d'aspirations politiques. Les militaires ont payé trop cher leur première intervention pour avoir envie d'en faire une seconde. Il faut se féliciter aussi que, depuis le rétablissement de la démocratie, il n'y ait pas eu de sang versé alors que certains réclamaient des fusillades.

— La chute d'une dictature est accueillie avec soulagement ou enthousiasme. Ensuite le nouveau régime doit gérer les difficultés de la vie quotidienne. La crise, l'inflation, atteignent la Grèce. Comment est-ce ressenti par la population ? Que font les autorités ?

— *Nos difficultés sont dues à* la hausse du prix du pétrole. Au fait aussi que nous avons construit une armée moderne, entrepris des grands travaux. Mais le pays est plus riche qu'il ne le semble. La plaine est prospère. C'est dans la partie montagneuse qu'il reste beaucoup à faire, alors qu'il y a encore des ressources forestières à exploiter. Nous ne craignons pas la crise. La richesse en Grèce n'appartient pas à une classe ; elle circule. Les « richards » de la première guerre mondiale ont perdu leur position. Tous les vingt-cinq ou trente ans, il y a glissement de la fortune d'une couche à l'autre. Et depuis trente ans, les gouvernements ont voulu transférer une partie de la richesse.

— L'histoire contemporaine de votre pays est marquée par les affrontements avec la Turquie, notamment à propos de Chypre et de la mer Egée ? Comment envisagez-vous l'évolution de ces conflits ?

— Dans nos rapports avec la Turquie, il n'y a rien de nouveau. Nous faisons de grands efforts pour arriver à une solution. A Chypre, nous nous intéressons évidemment aux entretiens que, à la demande de M. Waldheim, doivent avoir le président chypriote et le représentant de la communauté turque. Mais le gouvernement d'Athènes ne tient pas les premiers rôles dans cette affaire. Il appartient aux Chypriotes d'en décider.

— La région balkanique est, en Europe, une zone de turbulences, avec, par exemple, les disputes entre la Bulgarie et la Yougoslavie à propos de la Macédoine ou les difficultés de la Roumanie au sein du camp socialiste. Pourtant tous les gouvernements se disent favorables à une coopération balkanique. Comment voyez-vous cette coopération ?

— La Grèce a des relations amicales avec tous les Etats balkaniques. Nos échanges économiques, culturels, touristiques, s'accroissent. Chacun respecte le régime de l'autre. Et c'est nous qui avons les meilleurs rapports avec l'Albanie.

» La tension bulgaro-yougoslave concerne un peu la Grèce en ce sens que, nous non plus, nous ne reconnaissons pas l'existence d'une minorité, d'une nationalité macédonienne. Mais alors que Belgrade et Sofia se querellent à ce propos, il n'y a pas de polémiques entre la Grèce et la Yougoslavie. On constate aussi que les habitants de la République de Macédoine viennent souvent faire leurs achats à Salonique.

— Qu'attend la Grèce de son entrée imminente dans la Communauté européenne ?

— Cette adhésion sera signée dans une quarantaine de jours à Athènes (et mon voyage en France m'apparaît comme une festivité préliminaire à la cérémonie de la fin mai). Nous estimons que c'est un événement politique important, non seulement pour notre pays mais pour l'Europe. Nous entendons bien prouver que nous serons utiles à toute la Communauté.

— Mais la Communauté est jusqu'à présent un ensemble à peu près continu. Comment le concept de communauté va-t-il s'adapter à une aire géographique hétérogène ?

— Il est important que la Communauté s'étende vers le Sud, qu'elle s'ouvre à la Méditerranée orientale. A l'avenir, toutes les démocraties de cette région appartiendront à la C.E.E. La base permanente de la Communauté, c'est la base culturelle. Notre Europe a été façonnée par les traditions gréco-romaines et judéo-chrétiennes. Ce sont là des fondements solides.

— Comment appréciez-vous, monsieur le président, l'évolution des relations franco-helléniques depuis la visite de M. Giscard d'Estaing à Athènes en septembre 1975. Qu'attendez-vous du voyage que vous entreprenez à Paris ?

— Je ne vais pas en France pour proclamer une amitié — ce serait superflu — mais pour en approfondir les données. Il est inutile d'insister sur les affinités entre nos deux pays. Nous partageons beaucoup de qualités et un grand nombre de défauts. Et parfois les défauts communs unissent davantage que les qualités. Voyez la vie politique. Nous sommes les uns et les autres des amants fanatiques de la démocratie, et en même temps nous nous ingénions à créer des difficultés au régime démocratique. Et puis, pour nous qui sommes du Sud, qui allons entrer dans une Communauté où le Nord est bien représenté, il est bon que la France soit un pays Nord-Sud. Cela lui donne à nos yeux une importance essentielle.

» Circulez donc dans notre pays. Parlez aux gens de toutes conditions. Vous verrez la place que tient la France. Encore un mot à ce propos, le président Giscard d'Estaing a été, en 1975, le premier chef d'Etat étranger accueilli officiellement à Athènes après le rétablissement de la démocratie. Moi-même, c'est en France que je vais faire maintenant mon premier voyage officiel. Croyez-vous que c'est là le fait du hasard ? »

Propos recueillis par
BERNARD FÉRON.

LE MINISTRE MEXICAIN DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN VISITE DE TRAVAIL A PARIS

Le ministre mexicain du patrimoine et du développement industriel, M. José Andres de Oteyza, effectue à partir de ce lundi 23 avril une visite de travail de trois jours en France, au cours de laquelle il sera reçu, le 24, par M. Giscard d'Estaing.

M. de Oteyza est accompagné notamment du directeur général des Pétroles mexicains (PEMEX), M. Jorge Diaz Serrano.

Lundi et mardi, la délégation s'entretiendra avec le ministre français de l'industrie, M. André Giraud. Ces conversations porteront sur l'application des accords conclus entre les deux pays au cours du voyage effectué par M. Giscard d'Estaing au Mexique, le mois dernier. Elles seront centrées sur les problèmes de la sidérurgie, de la construction automobile, du pétrole et des équipements pétroliers.

M. de Oteyza rencontrera ce lundi le président du patronat français, M. François Ceyrac. Le ministre mexicain aura, le 24, une entrevue avec son collègue français chargé des transports, M. Joël Le Theule. Le 25, il conférera une nouvelle fois avec M. André Giraud, puis rencontrera le ministre du commerce extérieur, M. Jean-François Deniau.

PORTRAITS

Un philosophe en proie au démon politique

Juriste, écrivain, philosophe, Constantin Tsatsos aurait pu se contenter des lauriers de l'université et du *panthéon littéraire*. Mais, penseur politique, contrairement à Socrate, il n'a pas écouté la voix intérieure qui recommande aux *sages de ne pas descendre* dans l'agora. Aussi, avec la douce sérénité qui caractérise les savants et les érudits, entraîné *par son « daimon »*, Constantin Tsatsos s'est-il livré aux caprices et aux fureurs de Démos.

Né le 1er juillet 1899 dans la capitale, le président de la République hellénique a étudié le droit et les sciences politiques *à Athènes et à Heidelberg*. Inscrit au barreau en 1930, il s'est détourné du temple de Thémis pour enseigner, *ex cathedra, la philosophie* du droit. En 1945, à peine la Grèce est-elle libérée d'une triple occupation, il *descend dans l'arène politique*.

Philosophe, plus Athénien que Spartiate, plus épicurien que stoïcien, Constantin Tsatsos sait que sous *le ciel de l'Attique comme* sous bien d'autres cieux, il n'est pas tellement sage de se vouloir trop sage, et ses nombreux *ouvrages témoignent d'un réalisme* lucide. Ecrivain, fin lettré, érudit, tout comme son épouse, sœur du poète Seferis (prix Nobel), *Constantin Tsatsos* a consacré plusieurs études à Victor Hugo, Goethe, Mozart, entre autres.

Homme politique, Constantin Tsatsos a très tôt adopté des idées libérales qui le situèrent à la lisière d'un progressisme modéré. Attaché aux institutions parlementaires, il a défendu les valeurs démocratiques et, en premier lieu, celle, fondamentale depuis la Grèce antique, de la liberté. Député d'Athènes, plu*sieurs fois ministre, président de* la République, Constantin Tsatsos a toujours bénéficié d'actives sympathies dans toutes les familles politiques qui appré*cient sa modération* naturelle. Fin, modeste, courtois, dans un milieu où ces vertus ne sont pas tellement courantes, il s'est *efforcé* d'être vrai dans sa conduite comme dans ses écrits et ses discours.

Patriote, Constantin Tsatsos *s'est consacré à promouvoir une* force politique dégagée des complexes qui divisent les Grecs et les vouent trop souvent aux divisions, aux passions et aux désenchantements. En 1955, dans un groupe de personnalités centristes, il rallie Constantin Caramanlis, qui, avec l'Union nationale radicale, tente une synthèse politique. Sans essayer, comme certains, de faire *« une politique de gauche* avec *une majorité de droite »*, il participe aux efforts poursuivis afin de faire éclater des frontières politiques anachroniques.

Durant la dictature, irréductible adversaire des colonels, il *s'est employé sans relâche*, et avec courage à rétablir la démocratie et à préparer le retour de M. Constantin Caramanlis. Fidèle *argonaute, aux heures de gloire* comme à celle de l'adversité, Constantin Tsatsos s'est toujours tenu aux côtés de l'actuel *premier ministre*.

L'année prochaine, ou peut-être avant, tel Cincinnatus, Constantin Tsatsos cultivera son jardin et sera *plus* que *jamais* l'un des plus authentiques *représentants* de la culture grecque contemporaine.

Mme Jeanne Tsatsos juriste et écrivain

En Grèce, les femmes ont toujours été étroitement associées au destin de la Cité. Fille d'un éminent professeur de droit international, sœur du poète, prix Nobel de poésie, Georges Séféris, épouse de l'actuel président de la République hellénique, Mme Jeanne Tsatsos s'inscrit dans cette tradition nationale.

Mme Tsatsos a fait ses études à Athènes et à Paris. Sa thèse de doctorat en droit sur « l'influence de la nationalité sur la *validité du mariage* » témoigne, déjà, de sa profonde vocation européenne. Son œuvre littéraire est remarquable. Dans son bouleversant *Journal de l'occupation (1941-1944)*, publié en 1966, elle révèle ses dons de poète. Elle a consacré des pages frémissantes à *Georges Séféris, mon frère* (1978). Romancière, elle trace, dans *Athénaïs* (1970), le portrait d'une attachante personnalité byzantine. En 1978, elle a publié *Elégie* qui groupe deux recueils de poèmes. Dans sa préface, *Pierre Emmanuel* relève :

« Le moindre intérêt de la poésie de Jeanne Tsatsos n'est pas dans la contradiction qui s'y devine entre sa sensibilité hellénique et son âme chrétienne... ou faudrait-il dire, entre son âme chrétienne et son esprit grec ? Contradiction que résout la mystique, seul lien où l'éternité du temps accompli coïncide de point en point avec l'infinité du temps successif. »

Pendant l'occupation de la Grèce, elle participe activement à la résistance et collabore étroitement avec le réseau du *colonel Psaros*. Sous les auspices de l'archevêché d'Athènes, elle organise l'assistance aux familles des résistants et des *otages fusillés par* les forces d'occupation. En 1947, dans un recueil, *Exécutés pendant l'occupation*, elle rend hommage aux patriotes *martyrisés* et publie les témoignages des prêtres qui avaient assisté à leur exécution.

Erudite, polyglotte, artiste, Mme Tstatsos fut présente non *seulement dans les lieux où* souffle l'esprit, mais également dans ceux où règnent la misère et le chagrin.

MARC MARCEAU.

AMÉRIQUES

Argentine

Des syndicalistes lancent le premier appel à un arrêt de travail national depuis le coup d'État militaire

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — *Les* dirigeants syndicaux de la « commission des vingt-cinq », ont lancé, samedi 21 avril, à *Buenos-Aires*, un appel à un arrêt de travail national de vingt-quatre heures *pour vendredi prochain*, 27 avril. La « commission des vingt-cinq » partage avec la Com*mission nationale du travail* (C.N.T.) la direction de fait du mouvement ouvrier argentin depuis l'interdiction de la Confédération générale du travail (C.G.T.) au lendemain du coup d'Etat militaire du 24 mars 1976.

Il s'agit là de la première offensive déclarée contre la politique économique et sociale du gouvernement argentin. Depuis *trois ans que les militaires sont* au pouvoir, des lois ont suspendu l'activité syndicale et le droit de grève. La « *commission* des vingt-cinq » a pris sa décision après l'échec des négociations qu'elle *menait* avec la C.N.T. sur une éventuelle réunification syndicale.

Dans le communiqué appelant les travailleurs à adhérer à la « *journée nationale de protestation* », les « 25 » n'emploient pas le terme de « grève », et insistent sur la nécessité d'éviter toute manifestation ou rassemblement qui puisse être considérée comme une atteinte à l'ordre public.

Les « 25 » appellent à la mobilisation sur dix points : notamment, le rétablissement du pouvoir d'achat des salariés et de la législation sur l'activité syndicale, les œuvres sociales, les conventions collectives, la libération des détenus, une enquête sur les *disparus*, et la *défense* de la production et de l'industrie nationales, avec une modification *de la politique douanière*. Cette ultime référence retient l'attention. La défense de l'industrie nationale figure, en effet, depuis quelques mois, au centre des critiques faites par divers représentants du patronat à la politique économique du gouvernement. Le communiqué de la « commission des vingt-cinq q confirmerait que des contacts ont *été pris entre syndicalistes et cer*tains secteurs du patronat.

A travers le monde

Afghanistan

● LE PRESIDENT TARAKI a *menacé*, dimanche 22 avril, de « *donner une leçon à l'Iran* » si ce pays « *ne met pas fin à son ingérence* » dans les affaires de l'Afghanistan. « *Les réactionnaires de certains pays voisins envoient leurs troupes sous un déguisement et ils se préparent à déclencher une agression contre le sol afghan* », a-t-il ajouté. D'autre part, selon des voyageurs arrivés au Pakistan, l'Afghanistan aurait à deux reprises, samedi et dimanche, fermé sa frontière avec ce pays en raison de troubles, notamment à Djelalabad. Les liaisons aériennes avec les provinces de Paktia et Kounar sont suspendues. — *(A.P.-A.F.P.)*

Egypte

● LE PRESIDENT SADATE a déclaré, dimanche 22 avril, à *Ismailia*, qu'il « *a décidé de rompre les relations politiques et économiques avec le Koweït* », en réponse à l'intention annoncée par cet Etat *de rompre ses relations* avec l'Egypte. Il a ajouté : « *La bataille engagée par le Koweït sera suivie par d'autres. Mais nous y sommes préparés.* » Par ailleurs, l'Assemblée du peuple (Parlement) a été dissoute, samedi 21 avril, aux termes d'un décret présidentiel publié au Caire. Le décret prévoit la tenue d'élections législatives le 7 juin prochain et l'ouverture de la première séance du nouveau parlement égyptien le 23 juin. — *(A.F.P.)*

Espagne

● DEUX CENT MILLE PERSONNES, selon la police municipale, ont défilé le dimanche 27 avril dans le centre de Barcelone pour réclamer l'octroi d'un statut définitif d'autono*mie à la Catalogne*. La *manifestation* était convoquée par toutes les forces politiques catalanes (parti socialiste catalan, parti socialiste unifié catalan — communiste, — Convergence et Union — nationaliste, — et Esquerra Republicana de Cataluna — gauche républicaine), à l'exception de la branche *locale* du parti *gouvernemen*tal, l'Union du centre démocratique.

La Catalogne généficie d'une *autonomie provisoire depuis le* 24 octobre 1977, date à laquelle M. Tarradellas été nommé *président* de la Généralité gouvernement régional) reconstituée. Le statut d'autonomie définitive, élaboré en décembre dernier, prévoit notamment l'élection d'un Parlement catalan. Il doit être approuvé par la commission constitutionnelle des Cortès, *puis* soumis à un référendum dans chacune de squatre provinces catalanes. — *(A.F.P.)*

Rwanda

● LE MINISTRE rwanadis des affaires étrangères, M. Ngarukiyintwali, s'est félicité, samedi *soir 21 avril, de « l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre la France et le Rwanda »* au cours d'un banquet offert en l'honneur de M. Galley, ministre de la *coopération, en visite officielle* à Kigali. — *(A.F.P.)*

Italie

La crise politique provoque un débat sur la réforme du système électoral

« L'Unita » du dimanche 22 avril a publié un éditorial de M. Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., qui dénonce des projets de modification de la loi électorale. La plus grave de ces propositions, écrit-il, est venue du président de la démocratie chrétienne, M. Piccoli, qui voudrait assurer à son parti la majorité absolue des sièges au Parlement par l'abandon de la représentation à la proportionnelle. M. Piccoli affirme, pour sa part, qu'on a déformé ses propos, mais qu'un problème institutionnel « existe ».

Rome. — L'impasse politique que connaît l'Italie — et qui risque de se confirmer après les élections législatives des 3 et 4 juin — provoque un débat de fond : n'est-il pas temps de changer de système en adoptant le scrutin majoritaire et même un régime présidentiel ?

Ce n'est pas la première fois que la question est posée. Elle

De notre correspondant

revient périodiquement sur le tapis, mais de manière feutrée, presque honteuse : dans un pays qui a connu le fascisme, on se méfie des retouches constitutionnelles, surtout si elles peuvent ouvrir la voie à une personnalisation du pouvoir. De Gaulle est apparu à beaucoup d'Italiens comme une sorte de dictateur.

Les partis de gauche sont très attachés à la Constitution de 1947 qu'ils avaient contribué à établir. La loi électorale n'en fait pas *partie mais elle en découle. C'est* un système très proche de la IVᵉ République française : un scrutin à la proportionnelle pour élire les parlementaires qui désignent eux-mêmes un chef de l'Etat sans grands pouvoirs. Communistes et socialistes n'oublient pas non plus que l'idée de République *présidentielle est née dans* les milieux de droite. La démocratie chrétienne se heurta à leur farouche opposition en 1953 lorsqu'elle tenta d'introduire le scrutin majoritaire.

Aujourd'hui encore, les communistes affirment que « *la proportionnelle est une conquête historique* » et que « *le Parlement doit rester le miroir de la nation* ». Mais les socialistes ne sont plus aussi affirmatifs. C'est dans leurs rangs que vient de naître une proposition de réforme électorale, appuyée à demi-mots par le président de la démocratie chrétienne, M. Piccoli.

Les promoteurs de la réforme n'avancent aucune proposition précise. Pour le moment, ils préfèrent rester dans le flou et lancer des ballons d'essai. « *La démocratie meurt à force de proportionnelle pure* », a dit M. Piccoli. En fait, l'Italie dispose d'une proportionnelle corrigée, puisqu'il faut deux fois plus de suffrages pour élire un député libéral qu'un député démocrate-chrétien. Mais une proportionnelle tout de même qui permet à de petits partis d'extrême gauche d'être représentés au Parlement et de bénéficier ainsi du financement public.

Trois sortes d'arguments sont développés par les partisans d'une réforme:

1) L'Italie est trop instable : elle a connu une quarantaine de crises gouvernementales depuis 1945, et c'est la troisième fois consécutive qu'ont lieu des élections anticipées.

2) Le système est bloqué : faute de majorité consistante, les partis sont contraints à de grandes alliances qui les paralysent.

3) Le pays est coupé de ses dirigeants : les partis contrôlent tout le jeu politique, y compris le Parlement et les institutions sont discréditées.

Les communistes sont persuadés, au contraire, qu'une réforme institutionnelle ne résoudrait rien et qu'elle aggraverait même l'impasse. Si l'Italie paraît ingouvernable, soulignent-ils, ce n'est pas à cause des institutions, mais de l'usage qu'on en fait et du « *refus de gouverner* » de la démocratie chrétienne. A leurs yeux, le régime présidentiel et le scrutin majoritaire sont inadéquats. *Ils ne permettent pas « des transformations sociales dans un pays où le capitalisme est avancé »*; ils détruisent les petits partis ; ils entraînent une bipolarisation paralysante, sans alternance au pouvoir et avec un Parlement dévalué comme le montre la Ve République française. *N'est-ce pas plutôt,* demande le P.C.I., pour occuper indéfiniment le pouvoir que la D.C. voudrait le scrutin majoritaire ?

En fait, la bipolarisation existe déjà. Un système à la française *ne ferait* que l'officialiser en l'accentuant. Et il n'est pas sûr que beaucoup de démocrates chrétiens seraient prêts à se lancer dans une telle aventure : elle bouleverserait trop de cartes, menacerait trop d'intérêts.

Le P.C.I., quant à lui, ne peut abandonner de gaieté de cœur une proportionnelle qui lui assure un tiers des sièges parlementaires. Un scrutin majoritaire ferait le vide sur sa gauche, mais aussi sur sa droite : or, il a besoin des petits partis intermédiaires — à condition précisément qu'ils restent petits.

Les socialistes étouffent dans ce système. Il n'est pas étonnant que les propositions de réforme viennent de leur part.

Ce débat sera-t-il un feu de paille, comme souvent en Italie ? Beaucoup dépendra du résultat des prochaines élections. Aucune réforme constitutionnelle ne peut se faire sans l'accord des communistes, qui veulent améliorer un système actuel, non le changer. Peut-être iraient-ils jusqu'à admettre la suppression du Sénat, qui est une copie presque conforme de la Chambre des députés et fait double emploi avec elle. Des initiatives paraissent, en tout cas, indispensables pour dépoussiérer ce régime de partis — bien essoufflé, sans rapport avec une « démocratie de base » très active — et réconcilier les Italiens avec leurs institutions.

ROBERT SOLÉ.

Chypre

M. NICOS SAMPSON AUTORISÉ A SE RENDRE A L'ÉTRANGER POUR SE SOIGNER

Nicosie (*A.F.P.*). — M. Nicos Sampson, président pendant huit jours de Chypre après le coup d'Etat de juillet 1974 contre le président Makarios, a été autorisé le 21 avril à interrompre sa détention et à se rendre à l'étranger pour y suivre un traitement médical.

M. Sampson était détenu à l'hôpital de Nicosie depuis plus d'un an. Il souffre d'hémoptysie.

Il avait été condamné au début de 1976 à vingt ans de prison pour sa participation au coup d'Etat qui avait provisoirement écarté Mgr Makarios du pouvoir et avait provoqué l'occupation du nord de Chypre par les troupes turques.

Au terme de son traitement médical, M. Sampson reviendrait à Chypre pour poursuivre sa détention. Il en aurait du moins pris l'engagement.

Grande-Bretagne

La campagne à l'américaine de Mme Thatcher

(Suite de la première page.)

Mais elle a su se discipliner, acceptant et assimilant les conseils des experts en relations publiques. Ainsi, des spécialistes de l'agence Saatchi et Saatchi, et M. Gordon Reece, responsable de la publicité du parti conservateur, venu de la télévision, ont modifié la présen*tation du « produit »* Thatcher. Finis les hauts chapeaux à fleurs portés dans les garden-parties, abandonnées les robes effacées au décolleté modeste et provincial... Maggie va le plus souvent nu tête, porte des tailleurs et des robes mieux coupés, invariablement bleus (la couleur du parti), mais dont le ton *diffère selon les circonstances.*

La tâche est délicate pour les vendeurs du « produit », car il ne faut pas pousser trop loin la modernisation. Il faut préserver l'image de marque chérie des classes moyennes, celle de l'abeille diligente du foyer, taillant elle-même ses robes, faisant son marché, une bonne ménagère comme tout le monde. En même temps il faut concilier cette présentation avec celle d'une personnalité exceptionnelle. Les cheveux sont bouffants, mais sans exagération, le maquillage discret... Elle a réussi à modifier le ton de sa voix, à la rendre moins aiguë, plus persuasive, mais les résultats sont discutables. L'effort est trop évident, et, pour certains, la voix, devenue doucement mielleuse, reste exaspérante... Mais elle a appris à marcher vite, à grandes foulées, surtout devant les caméras de télévision, pour communiquer au public l'image de la femme déterminée et énergique qu'elle est en réalité.

Avec un coup d'œil complice aux cameramen

Mme Thatcher mène une campagne « à l'américaine », au pas de charge. Après la conférence de presse du matin, le Maggie's Circus se déplace en province par avion puis en autocar. Sur un fond sonore de jurons et de grossièretés des photographes (elle ne rougit même plus), le leader entouré de ses scouts, de trois policiers dissimulant mal leur P 38 autour de la taille et de son mari Denis, remercie avec effusion le comité d'accueil. « *Merveilleux de vous voir... Vous êtes si gentils d'être venus... Oui, marvellous.* » A Cardiff, le candidat local lui a tendu son bébé à embrasser. Mais, à la grande consternation des photographes, elle a refusé. « *Je pense qu'un père doit garder son bébé dans les bras* », a-t-elle dit sans rire. Le papa, penaud, fit alors observer : « *Mme Thatcher n'embrasse pas, elle chatouille.* » Les journalistes américains, scrupuleux, en prirent bonne note.

Après c'est la bousculade. Avec la meute bruyante des journalistes à *ses trousses, Mme Thatcher ne s'arrête plus de la journée.* En vingt-quatre heures, on l'a vu successivement balayer les rues, coudre à la machine, jouer au billard, porter dans ses bras un jeune veau (immédiatement appelé Maggie) qu'elle faillit étouffer littéralement de sa sollicitude. Tout cela avec un coup d'œil complice aux cameramen, pressés de transmettre à temps leurs images pour les bulletins d'information de télévision de la soirée. Mme Thatcher le sait et fait preuve de coopération, choisissant elle-même les emplacements. Elle reste toujours impeccablement coiffée, à en faire pâlir de jalousie de nombreuses consœurs échevelées. « *Comment fait-elle ? Elle a sûrement des bigoudis électriques, un fer spécial... Mais je note tout de même que son bas a filé...* », commentent ces bonnes âmes.

Maggie, travailleur consciencieux, multiplie les B.A., s'adressant à tous les auditoires, parlant de tout et de rien avec compétence et chaleur. Elle n'a pas eu besoin d'apprendre ce langage familier, il lui vient naturellement. « *Très bonne, cette planche à repasser... J'ai la même.* » A l'hôpital, elle parle à chaque malade : « *Un ulcère... ô Dear, j'espère qu'on va l'opérer...* » Sa grande force est de savoir écouter et parler intensément. Qu'elle s'adresse au pape ou au plus obscur pensionnaire d'un asile de vieillards, qu'elle traite du prix des poireaux ou de problèmes politiques, elle parle avec la même intensité à ses interlocuteurs qu'elle n'hésite pas à saisir par le bras et attirer à elle comme s'il n'y avait rien de plus précieux que sa conversation...

Son mari se tient en retrait, les mains derrière le dos, déjà. A l'instar de l'autre consort, le duc d'Edimbourg, soucieux avant tout de protéger sa femme de la foule. Il est touchant de gentillesse conjugale et elle le lui rend bien, rectifiant au passage d'un geste doux la cravate déplacée, le désordre des cheveux.

« *Elle a toujours travaillé comme un cheval* », disent ses camarades d'école. En effet, dans la soirée, alors que les lampions du cirque sont éteints, elle travaille seule dans sa chambre tard dans la nuit, préparant le programme du lendemain. *Elle se lève à 6 heures,* lit les journaux, discute avec ses conseillers, prépare ses émissions de radio et de télévision. Et le nouveau en *route...*

A en juger par les sondages, cet effort intensif lui a permis de marquer des points. Sa qualité de femme *lui a plutôt servi auprès de l'électorat,* mais dans l'isoloir ? Que n'entend-on pas au hasard des conversations : « *Terrible ogresse... Je l'aime pour son obstination... Elle est si bien coiffée... Une pouliche rapide... Une sale bonne femme... Je ne voterai jamais pour une femme qui a l'âge de la ménopause... Je voterai pour elle, rien que pour embêter les hommes... Une femme charmante, bien éduquée, mais premier ministre ? Elle a du toupet... Nous avons déjà une femme à la tête du royaume, cela suffit.* » Le sottisier est inépuisable. Mais la réalité est que dans les sondages, tous favorables aux conservateurs, M. Callagham est jugé personnellement plus qualifié pour diriger les affaires de l'Etat. Elle en fait peut-être trop... L'enjeu en vaut la peine. Mme Thatcher sait bien qu'elle livre le combat de sa vie. Si elle échoue, même de justesse, ses troupes la piétineront et l'écraseront à mort sous leurs boucliers, comme la Salomé d'Oscar Wilde.

HENRI PIERRE.

Union soviétique

LE MARÉCHAL BREJNEV prix Lénine de littérature

L'U.R.S.S. a célébré samedi 21 avril le cent neuvième anniversaire de la naissance de Lénine. A cette occasion, « à la demande des travailleurs », le prix Lénine de littérature a été attribué au maréchal Brejnev pour les trois volumes de son autobiographie, « la Petite Terre », « Renaissance » et « les Terres vierges ».

M. Nazoutchatov, secrétaire de l'Union des écrivains, a déclaré sur les ondes de Radio-Moscou : « On ne peut imaginer d'œuvre artistique paraissant dans les prochaines années qui ne reflèterait pas *l'expérience* de ce créateur. »

AFRIQUE

LES ÉLECTIONS EN RHODÉSIE

Le gouvernement de M. Smith est parvenu à obtenir un taux élevé de participation

Le drapeau vert et blanc de la Rhodésie à gouvernement blanc a été amené pour la dernière fois samedi 21 avril à Salisbury, au cours d'une cérémonie marquant la clôture des élections qui doivent conduire à la formation d'un nouveau gouvernement à majorité noire.

Alors que le dépouillement du scrutin, qui s'est achevé samedi, commence ce lundi 23 avril, les chiffres donnés par le gouvernement concernant la participation (63,9 %) risquent d'être contestés.

En effet, dans certaines circonscriptions, notamment le Mashonaland central et le Mashonaland occidental, le nombre des votants dépasse celui des inscrits. M. Thomson, président de la commission électorale, a cependant expliqué cette disparité par l'affluence de populations dans certaines villes et les mouvements migratoires de province à province.

Au Cap, M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères d'Afrique du Sud, a déclaré dimanche : « Quelle que soit l'issue du scrutin, personne ne peut nier que le taux élevé de la participation est en soi un vote contre la violence. »

D'autre part, l'aviation rhodésienne a lancé samedi et dimanche des raids contre des bases nationalistes au Mozambique et en Zambie. Selon le commandement militaire de Salisbury, l'aviation est intervenue en Zambie à la suite de tirs de roquettes et de mortiers dirigés contre les troupes rhodésiennes stationnées sur la frontière. Il n'y aurait pas eu de victimes.

De notre envoyé spécial

Gwelo. — Au sud-est de cette ville proprette et fleurie du centre rhodésien, quand le soleil se couche, personne ne sait ce qui va se passer. Sur la voie ferrée qui relie Gwelo à Fort-Victoria, à 150 kilomètres au sud-est, trois gares ont été fermées en avril. Juste au sud, dans les « réserves africaines » de Victoria et de Mtikile, l'armée rhodésienne a pénétré en force, avant les élections. « *Elle n'y a guère obtenu de résultats* », nous dit un religieux. Un autre missionnaire s'y est fait prendre en « flagrant délit ». Il distribuait des couvertures de la Croix-Rouge aux habitants d'un village brûlé en janvier par l'armée. Selon notre interlocuteur, « *les militaires l'ont contraint à récupérer ses couvertures* ». C'est dans le même secteur que des représentants de l'évêque Muzorewa et du pasteur Sithole, venus plaider la cause du règlement interne, ont été tués, il y a quelques semaines.

À l'est de Fort-Victoria, dans les « réserves » jumelles de Gutu et de Buhera, la Guérilla de M. Mugabe a aménagé, dans des montagnes qui s'y prêtent, des repères apparemment inexpugnables. C'est le pays des Karangas, une ethnie guerrière qui a fourni, pendant longtemps, ses meilleurs soldats à l'armée rhodésienne. Là-bas, à l'abri des regards, le Zimbabwe qui s'ébauche semble avoir une tout autre allure que la « Rhodésie-Zimbabwe » imaginée par M. Smith et ses trois partenaires africains de Salisbury.

La Rhodésie n'en a pas moins voté, pendant cinq jours la semaine dernière, à raison de deux électeurs sur trois, en faveur d'un règlement dénoncé par le Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo. Au prix d'une mobilisation générale, le gouvernement rhodésien a démontré qu'il était encore capable de faire participer à des élections générales les deux tiers de la population, ce qui constitue un succès auquel peu de gens s'attendaient dans un pays dont seules les principales agglomérations urbaines demeurent, pour l'essentiel, à l'abri des raids de la guérilla africaine. Le reste est une question d'interprétation.

La cinquantaine d'observateurs occidentaux qui se sont déplacés à l'occasion des élections se sont félicités, dans l'ensemble, de leur « liberté » et de leur « honnêteté ». « *Que pouvons-nous faire de plus en Rhodésie pour satisfaire le reste du monde ?* », s'est interrogé, de son côté, M. Smith, premier ministre de Salisbury.

Un vote pour la paix

Il s'agissait d'élire soixante-douze députés noirs d'un futur Parlement de cent membres, mais le scrutin a surtout pris, en fait, l'allure d'un vote pour la paix, l'évêque Muzoreva et le pasteur Sithole s'étant pratiquement engagés, pendant la campagne électorale, à obtenir une « désescalade » des combats qui ont ensanglanté la Rhodésie ces dernières années.

Dans les *townships* africaines, les mines et les fermes européennes, la participation a été massive ; elle a été beaucoup plus irrégulière — et parfois même, assez faible — dans les « réserves africaines » et dans le Sud-Ouest, où les Ndebeles ont boudé le scrutin apparemment sous l'influence de M. Nkomo. Pour expliquer des votes exceptionnels dans d'autres régions électorales — notamment dans le Mashonaland central, où le nombre de votants surpasse le chiffre des électeurs, — le gouvernement a évoqué la liberté de chacun de voter ou bon lui semblait. Il a refusé de remettre en cause l'estimation globale de 2,9 millions d'électeurs potentiels, ce qui situerait le taux précis de participation à 63,9 %. Mais rien ne prouve que l'électorat de Rhodésie ne comprenait pas plus de trois millions de membres la semaine dernière. Dimanche soir,

l'armée a rapporté que deux cent trente guérillos avaient été tués depuis le début du scrutin, qui s'est étalé de mardi à samedi, contre quatorze tués pour les « forces de sécurité » et sept pour leurs « auxiliaires ». Mais ces chiffres, s'ils dénotent un calme tout relatif pendant le déroulement de l'opération électorale, n'indiquent pas le niveau d'intimidation dont les Africains ont pu être l'objet d'un côté comme de l'autre.

Non loin de Salisbury, dans une « réserve » considérée comme assez sûre pour être « gelée » — c'est-à-dire sous le contrôle exclusif d' « auxiliaires », — deux Africains nous ont raconté vendredi que 6 000 à 7 000 villageois avaient été conduits de force aux urnes par les « auxiliaires » : « *Ils sont venus lundi à 11 heures du soir les chercher. Ils les ont forcé à marcher jusqu'à un point où des autobus devaient les prendre pour les conduire au bureau de vote à 1 heure du matin. Les autobus ne sont venus qu'à 5 heures. Au bureau de vote, les gens étaient tellement pressés de voter pour rentrer chez eux avant la nuit qu'un nourrisson a été écrasé dans la bousculade. Les « auxiliaires » ont obligé tout le monde à se rendre au bureau de vote, à l'exception des enfants les plus jeunes.* »

Dans deux petites « réserves » africaines du nord — celles de Kachuta et de Bakasa-Est, — un chef de district européen nous a expliqué que « *les Noirs redoutaient trop la guérilla de M. Mugabe pour aller voter* ». Les taux de participation électorale y ont été respectivement de 13 % et de 10 %.

L'évêque Muzorewa largement favori

Dans d'autres cas, les « forces de sécurité » ont escorté les villageois jusqu'aux bureaux de vote. « *Ils nous ont demandé de les escorter afin de pouvoir avoir l'air, vis-à-vis des terroristes, de voter sous la contrainte* », nous a expliqué un officier rhodésien.

Le décompte du vote commence ce lundi 23 avril et doit s'étaler sur deux ou trois jours. Comme il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et provincial, auquel ont participé cinq partis africains, les résultats n'en seront pas connus avant mardi soir.

L'évêque Muzorewa, président de l'U.A.N.C., n'en fait pas moins figure de favori, avec une bonne longueur d'avance sur le pasteur Sithole et le chef Chirau, ses deux partenaires africains du conseil exécutif de Salisbury.

Sans attendre, le ministre sud-africain des affaires étrangères s'est félicité dès dimanche soir de la « *remarquable réalisation* » du gouvernement rhodésien. Il a interprété les résultats comme un « *rejet complet du terrorisme* » et une « *approbation totale du processus* » engagé par les autorités de Salisbury, en appelant aux « *puissances occidentales et aux Etats africains modérés* » pour qu'ils « *prennent leurs responsabilités* ». Entre-temps, le commandement rhodésien a annoncé que la mobilisation générale serait progressivement abolie, « *compte tenu de critères de sécurité* » et afin que la vie puisse reprendre après deux semaines de semi-paralysie.

La crédibilité du succès au moins relatif obtenu par Salisbury demeure néanmoins tributaire d'un élément à vrai dire extra-électoral : la décision de M. Smith de remettre sa retraite politique au jour où « *les circonstances le permettront* ».

Le premier ministre a déjà été élu membre du futur Parlement par l'électorat européen, et la logique voudrait qu'il fût l'un des membres-clés du futur cabinet d'union nationale prévu par la Constitution. Nombreux sont ceux qui pensent que sa retraite politique n'aurait pas, dans le climat actuel, découragé les Européens et surtout qu'elle n'aurait pas nui à l'effet attendu d'une opération électorale assez bien menée.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario fait état d'une nouvelle opération dans le Sud marocain

Les forces de l'A.L.P.S. (Armés de libération populaire sahraouie) ont « *investi et occupé pendant deux heures, le 17 avril, la localité de Aouinet-Torkoz, dans le Sud marocain, et détruit toutes ses installations militaires* », a annoncé, samedi soir 21 avril, un communiqué publié à Alger. Selon le texte, vingt-six militaires marocains ont été tués et une vingtaine d'autres blessés. Le ministère sahraoui de la défense fait également état de plusieurs opérations de harcèlement, au cours de la semaine écoulée dans la région de Jdiria (Sahara occidental).

D'autre part, Rabat ayant annoncé avoir tendu une embuscade aux éléments du Front Polisario dans la région d'Abbatih et leur avoir infligé de lourdes pertes (*le Monde* du 17 avril), le *New York Times*, dans une correspondance d'El Aïoun se référant à des sources militaires marocaines, précise que c'est le contraire qui s'est produit.

Sur le plan politique, la Mauritanie cherche toujours une issue au conflit. Son nouveau ministre des affaires étrangères, M. Ahmed Ould Abdallah, s'est rendu dimanche à Tripoli pour une brève visite. Ce déplacement suit de quelques jours celui qu'a effectué à Nouakchott le chef de la diplomatie marocaine, M. Boucetta. Dans le même temps, on laissait entendre dans la capitale mauritanienne que l'ancien président Ould Daddah, détenu à Oualata, dans l'extrême-sud du pays, serait transféré à Nouadhibou, où ses conditions de détention seraient améliorées. La présidence de la République avait indiqué vendredi dernier que le comité militaire de salut national n'avait pas encore statué sur son sort. — (*A.F.P., A.P.*)

Empire Centrafricain

L'empereur Bokassa 1er aurait échappé à un attentat

N'Djamena (*A.F.P.*). — L'empereur centrafricain Bokassa Ier aurait échappé, la semaine dernière, à un attentat à l'arme automatique, et sa voiture aurait été criblée de balles, indiquent des informations concordantes rapportées par différentes sources depuis plusieurs jours à N'Djamena.

Voyageurs et diplomates ne précisent pas toutefois les circonstances de cet attentat manqué, car « *la terreur règne à Bangui* » et chacun sy montre « *très discret par prudence* ».

On ignore notamment s'il a eu lieu dans la capitale ou dans les environs de la résidence impériale de Berengo, située à 85 kilomètres environ au sud de Bangui, et s'il est d'origine militaire, comme cela avait été le cas le 3 février et novembre 1976.

Les voyageurs font cependant état de troubles quasi permanents à Bangui depuis les violentes émeutes des 18, 19 et 20 janvier dernier, au cours desquelles « *des personnes avaient été tuées* ».

L'existence de ces troubles a d'ailleurs été implicitement confirmée, vendredi 20 avril, par un communiqué du parti unique centrafricain MESAN (Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire).

Le communiqué, lu à la radio, relevait « *avec grande amertume le caractère rétrograde des événements qui se sont déroulés dans la capitale et dont les séquelles continuent à se faire sentir ces derniers temps* ». Il « *condamnait énergiquement le désordre, la haine, la division et la subversion orchestrée par les étudiants et par une force oculte (...)* ».

Ouganda

Les troupes tanzaniennes contrôlent progressivement tout le pays

(*Suite de la première page*)

Quelques-uns ont cependant attendu le dernier moment pour fuir Jinja à bord de véhicules « *empruntés* » de force à l'administration. D'autres, enfin, n'ont pas voulu ou pu partir à temps.

Sur le trottoir de Main-Street, l'artère principale de la ville, un attroupement s'est formé autour du cadavre d'un homme presque entièrement dissimulé sous un monceau d'herbe et de branchages. Il s'agit du major Abdallah Mohamadi, qui commandait à Jinja les derniers soldats de l'ancien régime. Il a été tué à l'aube. La foule commente abondamment le destin de cet officier, que tous s'accordent à qualifier de « tueur ». Selon les habitants de Jinja, le major faisait encore régner la terreur vingt-quatre heures plus tôt.

Dans Ingenga-Road, une patrouille vient d'appréhender un jeune militaire de l'armée vaincue. On le pousse au milieu de la rue. Il est torse nu. On lui lie les mains dans le dos. La foule demande un châtiment exemplaire, se fait menaçante. Sous les huées, la patrouille l'embarque bientôt à bord d'un véhicule militaire, le sauvant du lynchage.

Dans la plupart des rues commerçantes, les pillages ont commencé. Les militaires ont bien tenté d'empêcher les vols et les actes de vandalisme. En lançant quelques rafales en l'air, ils ont parfois réussi à disperser les grappes humaines qui s'engouffraient dans les magasins. Mais le plus souvent ils ont été vite débordés. Toutefois, à la différence de ce qui s'est passé après la reprise de Kampala, les actes de pillage sont très « sélectifs ».

Une revanche méritée

Seuls les magasins et les villas abandonnés appartenant aux partisans en fuite de l'ancien régime sont dévalisés. La population paraît, dans l'ensemble, approuver ces représailles, qui constituent à ses yeux une revanche méritée. Aussi n'est-on pas surpris de voir la banque libyenne de Jinja, déjà atteinte par plusieurs obus au cours de l'attaque de la ville, totalement dévastée.

Ici, un magasin de pièces détachées a été vidé de son contenu, tandis qu'une vieille femme ramasse soigneusement des vis et des écrous dispersés sur le trottoir. Un homme s'éloigne, un évier sous le bras. Un autre porte un lit sur la tête, un troisième a « récupéré » un sac de ciment. Au centre de la ville, une dizaine de magasins sont ainsi dévalisés en un tour de main.

En fin de matinée, l'armée semble avoir choisi de mettre fin à ces exactions. Toutefois, certains militaires n'ont pas hésité à se mêler à la foule des pillards. Tel ce jeune soldat tanzanien, rencontré à la sortie de la ville. Dans une main, il brandit son fusil chinois, dans l'autre, il tient un long rouleau d'étoffe et une paire de chaussures visiblement trop grandes pour lui...

Remise en ordre à Kampala

Le soir même, en retournant à Kampala, on retrouve, douze jours après la chute du régime, une cité meurtrie. Dans cette ville-jardin — qui fut l'une des plus séduisantes d'Afrique — le contraste saute au yeux entre l'arrogante beauté du site, la luxuriance tropicale des fameuses « *sept collines* » et le spectacle de désolation qu'offrent les quartiers commerçants : magasins éventrés, devantures brisées, montagnes de détritus, véhicules abandonnés.

Tout ce qui pouvait être pillé l'a été. En toute impunité. À la faveur de la « *fraternisation* » entre la population et les soldats vainqueurs. Civils et militaires ont également tiré profit de cette mise à sac. Le fait que les nouvelles autorités n'aient pas voulu — ou pas pu — empêcher les scènes de destruction et de pillage systématiques après la fuite des partisans de l'ancien régime a sans doute porté atteinte à leur « *image de marque* ».

Le gouvernement provisoire du président Yusuf Lule tente de restaurer au plus vite l'ordre public et de remettre la nation au travail avant d'entreprendre un programme de reconstruction à long terme.

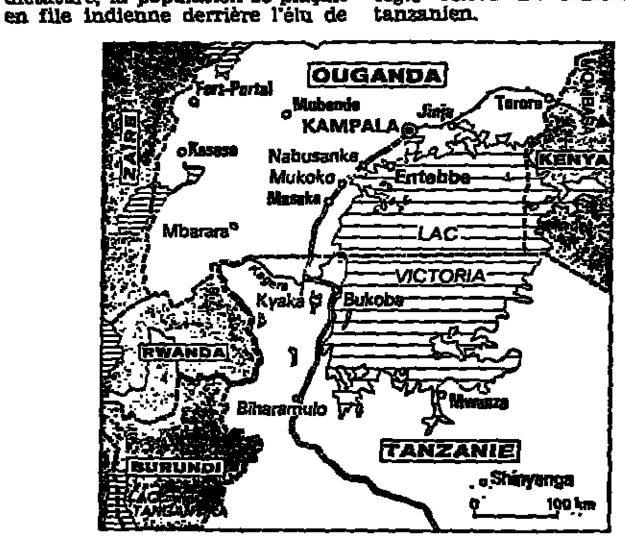
Certains signes de cette amorce de « *remise en ordre* » peuvent paraître dérisoires. Ainsi, les quelques journalistes débarqués, samedi 21 avril à l'aéroport international d'Entebbe ont été poliment invités à satisfaire aux traditionnelles formalités d'immigration. Au milieu d'un hall désert, un fonctionnaire ougandais, seul représentant légal du nouveau régime, a apposé consciencieusement — faute de tampons — sa signature sur les passeports, en s'excusant de ce procédé inhabituel. Officiellement, l'aéroport est fermé pour « *réparations* ». En pratique, quelques petits bimoteurs, fréquentés pour l'essentiel par des journalistes et quelques hommes d'affaires pressés de reprendre contact avec l'Ouganda, continuent d'assurer des liaisons quotidiennes entre Nairobi et Entebbé.

Pour hâter le retour à une vie normale, le ministère de l'administration régionale a organisé, samedi, des élections « *paroissiales* » dans Kampala et sa banlieue. Ce scrutin « *provisoire* » a pour but de « *faciliter le maintien de la loi de l'ordre* ». C'est aussi une première étape vers la « *réintroduction d'un processus démocratique* » dans le pays. Chaque quartier de la capitale a été le théâtre de réunions publiques et contradictoires. Pour chaque poste de responsabilité à pourvoir, plusieurs candidats étalent en lice. Au terme de ces exercices de démocratie directe, fort prisés après huit années de dictature, la population se plaçait en file indienne derrière l'élu de son choix, la file la plus longue consacrant le vainqueur... Ces responsables locaux aideront à la relance de l'activité urbaine.

En attendant, la loi et l'ordre relèvent des patrouilles, qui quadrillent la capitale. Rien ne distingue extérieurement les combattants du Front de libération de l'Ouganda (F.N.L.O.) de leurs alliés tanzaniens. Tous portent les mêmes treillis. Seuls les initiés, sensibles aux nuances de la langue swahili — notamment à l'accent — font la différence. Cette uniformité délibérée a-t-elle comme l'affirment certains, pour seul objectif de rendre malaisé le décompte des forces combattantes ? Vise-t-elle uniquement à dissimuler la nette supériorité numérique des troupes tanzaniennes ?

Quelque vingt mille réfugiés vivaient en Tanzanie avant le début de la guerre entre Kampala et Dar-Es-Salaam. Combien d'entre eux ont été enrôlés par le F.L.N.O. ? Combien de jeunes ont-ils, ensuite, été recrutés par le Front au cours de sa progression dans le Sud ougandais ? Au total, celui-ci compterait quelques milliers de combattants. De toute évidence, leur rôle est secondaire.

Le gouvernement tanzanien aurait engagé plus de dix mille hommes en Ouganda, dont la plupart stationnent dans le sud du pays. L'armée de Dar-Es-Salaam supporte l'essentiel d'un effort de guerre qui lui aurait jusqu'à présent coûté, chaque jour, la bagatelle de 500 000 dollars. L'étirement de ses lignes de ravitaillement représente un véritable cauchemar logistique. Sur le papier, il existe deux commandements distincts. Du côté ougandais, le lieutenant-colonel Tito Okello dirige les opérations militaires et le lieutenant-colonel Oyite Ojok, vient d'être nommé chef d'état-major. Mais la stratégie relève du commandement tanzanien.



La situation des deux colonnes mixtes qui progressent vers l'est et le nord du pays donnait encore lieu, dimanche, à des spéculations contradictoires. Une chose est sûre : l'avance des Ougando-Tanzaniens est lente. Elle n'excède pas 15 kilomètres par jour, sur l'axe reliant Kampala à la frontière kényane. Cette colonne, en effet, est presque exclusivement composée de fantassins, dépourvus de véhicules. Ces derniers sont toutefois précédés d'une assez importante artillerie.

Rassurer les « soldats perdus »

L'un des objectifs du nouveau régime est de rassurer les derniers partisans du maréchal Amin afin de les inciter à faire rapidement leur soumission. Il s'agit surtout d'éviter que ces « *soldats perdus* » ne poursuivent leurs ravages.

Il est évidemment trop tôt pour prédire si les dirigeants ougandais estiment nécessaire de prolonger, au-delà de quelques semaines, la présence d'unités militaires tanzaniennes dans leur pays.

L'*Uganda Times*, seul quotidien officiel de Kampala, adresse de vibrants éloges au président Nyerere et célèbre l'esprit du « *socialisme tanzanien* ». Le *mwalimu* (maître d'école) Nyerere est comparé à un « *lion qui a effrayé les petits rats meurtriers d'Amin* ».

Le quotidien ougandais critique en outre ouvertement la « *prétendue doctrine de non-ingérence dans les affaires d'une nation souveraine* », règle d'or de la coexistence entre les Etats d'Afrique depuis bientôt vingt ans. Cette doctrine, ajoute l'*Uganda Times*, « *a permis à n'importe quel dirigeant africain de faire ce qu'il lui plaisait de son peuple* ». Que ce principe de non-ingérence, consacré par l'O.U.A., ait été violé par l'un des « *sages* » de l'Afrique noire, n'en restera pas moins la plus paradoxale leçon des événements actuels en Ouganda.

Il sera intéressant de noter l'évolution des deux grandes forces ougandaises, l'armée et l'Eglise (ou plutôt les Eglises). Choyée par le maréchal Amin, dotée de scandaleux privilèges, l'armée était depuis huit ans un Etat dans l'Etat. Tout porte les nouveaux dirigeants à maintenir la future armée ougandaise dans des fonctions strictement professionnelles. A cet égard, il faut souligner qu'aucun poste ministériel important ne lui revient. Un seul officier a été nommé secrétaire d'Etat à la défense, dont le président Lule s'est attribué le portefeuille.

Les Eglises ougandaises ont naturellement accueilli avec une satisfaction non dissimulée la chute du dictateur de Kampala. Leurs prises de position ont du poids dans un pays qui compte plus de 60 % de chrétiens (quatre millions de catholiques, trois millions et demi de protestants). Posant, samedi, devant les photographes, dans sa résidence de Kampala, l'archevêque Sylvanus G. Wani a rappelé que le peuple avait été privé de liberté et de justice pendant huit ans et ajouté que « *l'Eglise d'Ouganda* (anglicane) *coopérerait pleinement avec le nouveau gouvernement* ». L'actuel archevêque a été nommé, après l'assassinat, en 1977, par la police secrète, de son prédécesseur, l'évêque Luwum.

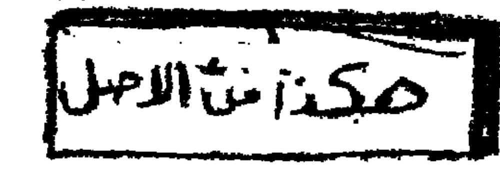
Tout en manifestant sa sympathie au nouveau régime, le chef de l'Eglise catholique, cardinal de Kampala, a critiqué implicitement, dans son sermon pascal, l'attitude des autorités en regrettant vivement les pillages commis la semaine dernière. Quant aux chefs de la communauté musulmane d'Ouganda, ils ont apporté leur soutien à un gouvernement qui a pourtant renversé ce « *grand ami de l'islam* » qu'était le maréchal-président.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



Zaïre

● M. GALLEY, ministre de la coopération, a été reçu vendredi 20 avril à Kinshasa par le président Mobutu. À l'issu de cet entretien consacré au plan de redressement économique du Zaïre, il a visité les installations agro-industrielles de Mbanza-Ngungu, dans la région du Bas-Zaïre.



AFRIQUE

Le Tchad réconcilié ?

(Suite de la première page)

Après l'échec de la seconde conférence de Kano (*le Monde* du 13 avril), les quatre « *délégations* » qui composent le Conseil d'Etat — Forces armées tchadiennes (FAT), issues des troupes de l'ancien régime ; FAN, Frolinat et « IIIe armée » — ne devaient assurer qu'un bref intérim politique en attendant la formation d'un gouvernement. Elles se sont résignées à voir leur mandat prolongé. « *C'est un miracle,* nous dit un diplomate, *qu'une instance groupant des tendances dont on peut toujours se demander si elles ne vont pas se refaire la guerre parvienne à maintenir cette paix fragile.* »

Pour notre interlocuteur, « *ces progrès rapides et l'ébauche de réunifications dans la capitale sont en grande partie dus à la présence, au sein du pouvoir provisoire, du Frolinat de M. Goukouni Oueddei* ».

La prépondérance du Frolinat

Ce mouvement apparaît, en effet, de plus en plus comme l'élément déterminant de la tentative de redressement tchadien. Durant les premiers affrontements de février dans la capitale, les anciens « rebelles » menaient encore, parallèlement, une guerre de positions au Nord contre le régime du président Malloum. « *Nous suivions, stupéfaits, les événements à la radio de Fort-Lamy* », raconte M. Brahim Youssouf, chef par intérim du Frolinat, qui, comme beaucoup, use de l'ancien nom « colonial » de N'Djamena. En fait, le « Front » n'a décidé d'intervenir que lorsqu'« *il y a eu un risque grave de partition du sud du Tchad* ». Le Frolinat craignait que son souhait de maintenir l'unité du pays ne fût battu en brèche par l'aggravation des rivalités ethniques et religieuses entre les communautés musulmanes et saras de la capitale du Sud.

Ayant conclu un accord avec les autorités militaires françaises pour le libre passage de ses troupes dans le voisinage des garnisons de Moussouro et d'Ati, le Frolinat arrivait dans les faubourgs de la capitale quelques jours avant la reprise des combats. Il s'y engageait d'ailleurs le moins possible, se contentant, semble-t-il, de répliquer aux coups des Forces armées de M. Malloum (FAT)).

Deux facteurs ont contribué à donner à l'équipe de M. Goukouni Oueddei le rôle prépondérant qu'on lui attribue désormais à N'Djamena. Le Frolinat a d'abord constitué une *force* neuve dans un imbroglio inextricable. A son arrivée, les forces du général Malloum perdaient chaque jour du terrain face à celles du premier ministre, provoquant par leur défaite la fuite des populations saras de la capitale. En réaction, les communautés chrétiennes et animistes du Sud massacraient des musulmans par milliers. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'arrivée du Frolinat a enrayé la dynamique de la partition en permettant aux partisans du général Malloum de changer d'interlocuteur et, plus tard, d'accepter le principe d'une négociation.

Si de nombreux saras affirment aujourd'hui ne plus pouvoir s'entendre avec M. Hissène Habré, accusé d'avoir provoqué les *affrontements, le Frolinat leur apparaît comme plus « neutre »,* moins impliqué dans la rivalité ethnique et religieuse que l'ancien premier ministre semble avoir attisée pour renverser le président Malloum.

Une attitude conciliante

La réputation de son chef plaide aussi en faveur du Frolinat. Avant même son arrivée dans la capitale, M. Goukouni Oueddei passait pour être un « champion de l'unité tchadienne » auquel on n'attribuait pas la « soif de revanche » prêtée à M. Hissène Habré. Les populations du Sud savaient par ailleurs que le chef du Frolinat traitait bien les deux mille cinq cents prisonniers de l'armée tchadienne qu'il détenait au Nord, et que, lors des pires déchirements internes de son mouvement, il avait toujours cherché à le réunifier. Réservant un bon accueil aux ralliés, il avait naguère cédé sa place de « *président de la IIe armée* » à un jeune sous-préfet du président Tombalbaye du nom de Hissène Habré. Plus tard, il devait même confier sans rancune aux membres du conseil de la révolution qui avaient, un temps, suivi son adversaire prolibyen, M. Acyl Ahmat, des *postes de responsabilités.*

Nommé président du Conseil d'Etat le 23 mars dernier, M. Goukouni Oueddei a adopté la même attitude à l'égard de ses anciens ennemis. Alors que de nombreux combattants s'attendaient que les responsables de l'ancien régime soient jugés, le chef du Frolinat cherche, au contraire, à préserver l'autorité du colonel Kamougué, chef de la gendarmerie du général Malloum. Il songerait même, dit-on à N'Djamena, à confier aux « *sudistes* » *plus de postes ministériels* qu'aux FAN ou au Frolinat, dans le prochain gouvernement, afin d'éviter une partition toujours possible, des deux provinces méridionales. Un « *Front uni du sud* » (FUS), dont on ignore encore l'importance, a, en effet, *déjà fait son* apparition, appelant la population à se rebeller et tentant d'enrayer le retour des fonctionnaires de l'ancien régime qui avaient fui la capitale.

Regroupés en deux organisations (Frolinat et FAN), les anciens *compagnons* d'armes de la rébellion se sont séparés en 1976. La rupture entre MM. Habré et Oueddei aurait eu *surtout* pour cause une divergence sur le « *problème libyen* ». Mis en minorité pour avoir refusé *toute* ingérence de Tripoli au Tchad, même sous *la forme d'une aide matérielle,* le premier avait dû quitter le Front pour une errance de plusieurs mois avec ses partisans dans les régions est du pays, avant de devenir, le 28 août 1978, du fait, pour une bonne part, de la volonté de la France, le premier ministre du président Malloum.

Quelle a été la profondeur du désaccord ? On entend soutenir à N'Djamena, même dans les milieux diplomatiques, que « *les compères étaient de mèche* » : l'un maintenant la « *pression de la révolution* » au nord, l'autre composant avec le régime tchadien dans la capitale pour mieux le renverser. A l'appui de cette thèse, on relève que MM. Hissène Habré et Goukouni Oueddei se sont rencontrés à plusieurs reprises *depuis 1976, et que* le Frolinat n'a rien tenté pour empêcher le FAN de prendre pied dans les deux principales villes de l'est, Abeché et Biltine, qui allaient devenir les bases arrière de l'opération militaire menée à N'Djamena.

Il est plus vraisemblable, toutefois, que les deux fractions se sont retrouvées seulement dans la capitale, après des mois de séparation et de stricte observation d'un pacte de non-agression.

Deux éléments majeurs plaident aujourd'hui en faveur d'une entente, du moins à court terme. *Les FAN et le Frolinat ont toujours* présenté — malgré leur brouille — le même programme politique : huit « *points de principe* » qui tiennent sur une feuille et qui ébauchent les contours *flous* d'un régime tchadien démocratique et nationaliste. *C'est sur cette base théorique* que travaillent actuellement les délégués du Conseil d'Etat provisoire.

Leur opposition commune aux propositions *formulées par la Libye* lors de la seconde conférence de Kano, semble avoir aussi sensiblement rapproché MM. Oueddei et Habré. Les anciens compagnons d'armes ont réagi de manière identique à la tentative de Tripoli pour faire reconnaître les « exilés », MM. Abba Siddick, Adoum Danna et Ahmet Acyl comme animateurs de tendances constituées et, cela afin que leur soient octroyées des places au sein du Conseil d'Etat provisoire. Pour avoir partagé un temps, la même logique révolutionnaire, les FAN et le Frolinat ont pris l'habitude de mesurer la représentativité politique d'une fraction tchadienne au seul nombre de combattants qui servent sa cause et des villes du pays qu'elle occupe.

Opposition commune à Tripoli

Le critère est, au demeurant, d'usage courant aujourd'hui. Ainsi, pour les deux formations, le docteur Abba Siddick n'est qu'un « *révolutionnaire de salon à la solde d'Alger et du Quai d'Orsay français* », M. Adoum *Danna, l'« homme du Soudan »,* et M. Ahmat Acyl, « *un provocateur libyen* ». « *Ils peuvent revenir au Tchad, mais seuls,* nous confie un proche collaborateur de M. Hissène Habré. *Nous sommes même disposés à utiliser au mieux leurs compétences professionnelles. Mais qu'ils ne prétendent pas parler au nom de certains Tchadiens.* »

M. Goukouni Oueddei et l'ancien ministre semblent ne pas souhaiter, en fait, renouveler une erreur qu'ils disent avoir commise à l'égard de la « IIIe armée », hôte inattendu de la première conférence de réconciliation de Kano et désormais membre à part entière du Conseil d'Etat provisoire. « *Nous savions que la « IIIe armée » était soutenue, de près ou de loin, par le Nigéria, qu'elle ne représentait rien sur le terrain,* explique un collaborateur du président du Conseil d'Etat, *mais, à quelques jours d'une réunion à laquelle nous tenions, nous n'avons pas voulu retarder les chances d'une réunification.* »

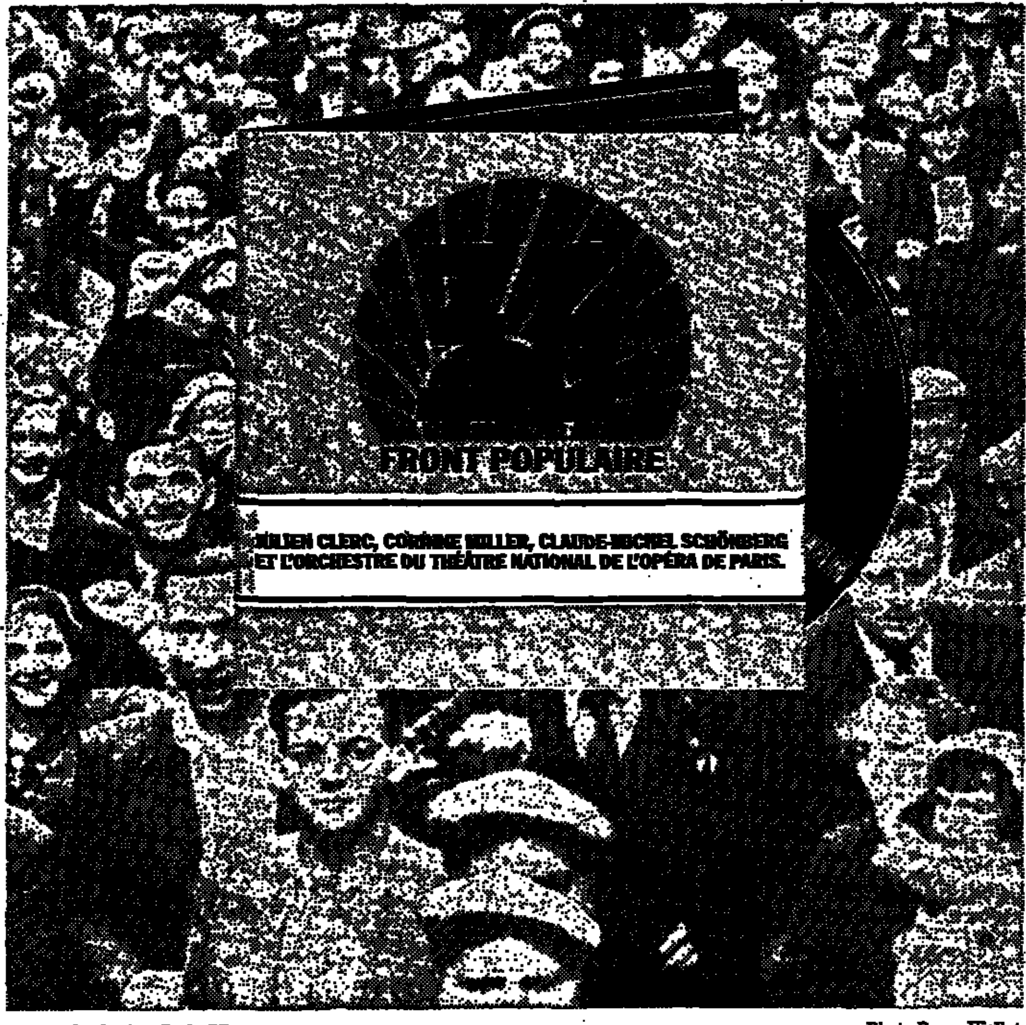
Dernière-née des fractions de l'histoire mouvementée du Frolinat, cette « armée », composée essentiellement d'anciens contrebandiers du lac Tchad, reconvertis dans la rébellion, forte de quelques centaines d'hommes mal *équipés, était presque inconnue* du Front quand, il y a six mois, elle avait envoyé à Faya-Largeau, des émissaires dans le but de solliciter son affiliation officielle au Frolinat. Sceptique, le conseil de la révolution avait cependant cédé quelques armes et confié à ces combattants de la dernière heure une mission sans grand risque apparent : la surveillance du lac.

Il n'en fallait pas plus pour que M. Aboukar Abdheramman ne se croit autorisé à ériger son « armée » en « tendance » et, à la fois à la faveur de la confusion qui régnait à N'Djamena après la signature du cessez-le-feu comme d'une invitation empressée *de Lagos, n'obtienne de* participer à la première conférence de Kano. Les FAN et le Frolinat assurent regretter amèrement ce qu'ils appellent leur « *négligence* » : la « IIIe armée » a, en *effet,* attaqué, jeudi 22 mars, la garnison franco-tchadienne de Moussouro, *la veille de la cérémo*nie de mise en place du Conseil d'Etat à laquelle participait M. Aboukar. Ce dernier devait ensuite *soutenir* les propositions libyennes lors de la seconde conférence nigérienne. Le résultat ne s'est pas fait attendre : le chef de la « IIIe armée » a été arrêté à son retour de Kano et aurait été tué (*le Monde* du 21 avril). Les unités du Front, stationnées à Moussouro et aux abords du lac Tchad ont, en tout cas, donné quinze jours aux « combattants du lac » pour se rallier à la réunification, en cours.

PHILIPPE BOGGIO.

Prochain article :

SUS AUX LIBYENS !



Le Monde

politique

LE SCRUTIN

Le R.P.R. se défend d'être contre la construction de l'Europe

La campagne pour les élections européennes du 10 juin est commencée depuis longtemps. Depuis que ces élections ont été fixées. Elle s'est développée, en France, dans une confusion à la fois spontanée et voulue. Les courants politiques ont trouvé là, grâce au système de la représentation proportionnelle, une trop belle occasion de s'affirmer enfin par eux-mêmes — et non par rapport aux coalitions qu'impose la bipolarisation — pour ne pas la saisir. Aussi sont-ils enclins à s'adresser aux électeurs d'une manière globale, au risque de mêler à la désignation des représentants français à l'Assemblée des Communautés européennes des questions purement intérieures et de poursuivre à travers cette consultation d'autres objectifs électoraux.

Comment pourrait-il en être autrement ? Toute élection à l'échelle nationale subit la pression des clivages politiques. En la circonstance, cette confusion naturelle est renforcée par celle qui est organisée, soit pour minimiser les divergences — comme le fait l'U.D.F. à l'égard du R.P.R., — soit pour les exacerber, comme s'y emploient le R.P.R., d'une part, le P.C., d'autre part, vis-à-vis de leurs partenaires habituels des autres consultations.

La publication des listes de l'U.D.F. et du R.P.R., la prochaine confirmation de celle du P.S., la liste du P.C. étant déjà connue, apportent un peu plus de clarté dans ce débat à plusieurs degrés. Au même moment les indications fournies par un sondage de l'IFOP, publié par le Point, *donnent une bonne base de départ chiffrée sur l'état d'esprit de l'électorat six semaines avant le scrutin. (Cette enquête a été réalisée les 17 et 18 avril dans cent sept circonscriptions et auprès de mille cent soixante-quatre personnes.)*

La liste de l'U.D.F. vient en tête des intentions de vote avec 32 %. Mme Simone Veil, qui conduit la liste soutenue par cette formation, a déclaré au « Club de la presse » d'Europe 1 qu'elle souhaite recueillir 30 % des suffrages. Son équipe a été, effectivement, constituée pour couvrir un champ très large. Elle comporte plusieurs personnalités, maires de grandes villes (Lyon, Toulouse, Strasbourg), représentants de catégories socio-professionnelles, membres du gouvernement, dont le trait commun — à quelques exceptions près (MM. Lecanuet et Pflimlin) — est moins d'incarner « une idéologie pro-européenne » *que de cautionner la conception giscardienne d'une Europe confédérale. Une Europe que Mme Veil dépeint comme* « un espoir de progrès » *et comme le cadre propre à la solution de certains problèmes, tel celui de l'emploi. On retrouve là le langage de M. Servan-Schreiber, sans M. Servan-Schreiber. Les giscardiens n'ont pas voulu provoquer la sensibilité de l'électorat gaulliste et ils s'emploient à réduire la gravité des divergences sur l'Europe au sein de la majorité, contrairement au R.P.R., qui la souligne.*

Pour M. Chirac, la liste de Mme Veil est celle de « la confusion », *car elle associe des familles politiques différentes. Au reste, cette diversité*

Deux candidats restent à désigner sur la liste DIFE

La liste DIFE, présentée dimanche 22 avril, comprend soixante-dix-neuf candidats, classés par ordre alphabétique, sauf en ce qui concerne MM. Jacques Chirac et Michel Debré, qui figurent aux deux premières places. Le nom des deux derniers candidats de cette liste devrait être rendu public au plus tard après le week-end du 1er mai, de même que l'ordre de présentation. Vingt-cinq députés et deux sénateurs figurent sur cette liste, ainsi que quatorze femmes, dont Mmes Louise Weis et Marie-Pierre Pérusseau, respectivement doyenne et benjamine de l'équipe. Sont également candidats trois compagnons de la libération (MM. Hubert Germain, Pierre Messmer et Jean-Gabriel Revault d'Allonnes), un membre de l'Académie française (M. Druon), et M. Emmanuel, qui avait donné sa démission de l'Académie en 1975.

On remarque que certains candidats dont la présence avait été annoncée le jeudi 12 avril (« le Monde » du 14 avril) ne font plus partie de cette liste. Il s'agit de M. Pierre Baudis, maire de Toulouse, qui se présente sur la liste conduite par Mme Simone Veil ; de Mme Colette Bécourt-Foch, ancien conseiller de Paris, à laquelle a été confiée la vice-présidence du comité national de soutien à la liste DIFE ; de M. Pierre Dabezies, gaulliste d'opposition, qui figure dans ce même comité ; de M. Pierre Figeac, membre du Conseil économique et social qui n'a pas arrêté sa décision définitive pour des raisons professionnelles ; et enfin de M. François Le Douarec, député d'Ille-et-Vilaine, qui estime avoir suffisamment de mandats.

MM. *Jacques Chirac*, président du R.P.R., député de la Corrèze, maire de Paris, et *Michel Debré*, député de la Réunion, anciens premiers ministres.

Mme *Magdeleine Anglade*, membre du comité directeur du CNIP.

M. *Vincent Ansquer*, ancien ministre, député de la Vendée.

M. *Emmanuel Aubert*, député des Alpes-Maritimes.

M. *André Bord*, ancien ministre, député du Bas-Rhin.

M. *Ernest Bounaix*, président de la Fédération nationale des commerçants en bestiaux de France, maire d'Allassac (Corrèze).

M. *Hubert Buchou*, président de la Fédération nationale de la SAFER, vice-président du Conseil économique et social.

Mme *Jacqueline Caille*, maître-assistant à la faculté de Montpellier-III.

M. *Jean-Pierre Cassabel*, ancien député de l'Aude, maire de Castelnaudary.

Mme *Nicole Chouraqui*, secrétaire générale adjointe du R.P.R., ancien membre du bureau du parti radical.

M. *Jean-José Clément*, président du Comité économique et social de la Martinique, délégué national du R.P.R., chargé des DOM-TOM.

M. *Maurice Cornette*, député du Nord.

M. *Pierre-Bernard Cousté*, député du Rhône.

M. *Jean-Claude Croizer*, président de l'Association de défense des intérêts économiques, sociaux et culturels, du pays de Lorient (Morbihan).

M. *Désiré Debavelaere*, président de la chambre d'agriculture du Pas-de-Calais, maire de Campagne-lès-Hesdin.

Mme *Jacqueline Delatte*, chargée de mission du R.P.R. auprès des cadres et professions libérales.

M. *Gustave Deleau*, membre du Conseil économique et social, vice-président de la Confédération générale des P.M.E., adjoint au maire de Théoule-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

M. *Xavier Deniau*, député de Loiret.

Mme *Noëlle Dewavrin*, chargée de cours à la faculté de droit de Lille, déléguée nationale du R.P.R. à l'action féminine.

Mme *Marie-Madeleine Dienesch*, ancien ministre, ancien ambassadeur de France au Luxembourg, député des Côtes-du-Nord.

M. *Maurice Doublet*, ancien préfet, chargé de mission auprès du maire de Paris.

M. *Maurice Druon*, ancien ministre, membre de l'Académie française, député de Paris.

M. *Pierre Emmanuel*, ancien président de l'Institut national de l'audiovisuel.

M. *Jean Falala*, député de la Marne.

M. *André Fanton*, ancien secrétaire d'Etat, ancien député de Paris.

M. *Gaston Flosse*, député de Polynésie, ancien président de l'Assemblée territoriale.

M. *Roger Fossé*, député de la Seine-Maritime.

Mme *Colette Fouchet*, journaliste.

Mme *Marie-Madeleine Fourcade*, ancien chef de réseau des Forces françaises combattantes.

M. *Roger Gauthier*, chef porion dans les mines de fer de Lorraine.

M. *Hubert Germain*, ancien ministre, ancien député de Paris.

M. *François-Marie Geronimi*, maire de Calacuccia (Haute-Corse).

M. *Alain Gillot*, président du Conseil national du nouvel ordre des architectes.

M. *Georges Gorse*, ancien ministre, ancien ambassadeur, représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes, député des Hauts-de-Seine, maire de Boulogne-Billancourt.

M. *André Grosjean*, conseiller général, maire d'Aix-les-Bains (Haute-Savoie).

M. *Guy Guermeur*, député du Finistère, président de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement.

M. *Gérard Israël*, membre du conseil de l'Institut international des droits de l'homme.

M. *Michel Junot*, adjoint au maire de Paris, ancien député de Paris, membre du comité directeur du CNIP.

M. *Gabriel Kaspereit*, ancien secrétaire d'Etat, député de Paris.

M. *Jacques Kosciusko-Morizet*, ancien ambassadeur de France, maire de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines).

Mme *Paulette Labatut*, adjoint au maire de Périgueux (Dordogne).

M. *Claude Labbé*, conseiller politique du R.P.R., président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, député des Hauts-de-Seine.

M. *André Lacaze*, chargé de mission du R.P.R. pour la région Midi-Pyrénées.

M. *Christian de la Malène*, ancien ministre, sénateur de Paris.

M. *Alain de La Moussaye*, conseiller général du Calvados, membre du Conseil de l'Europe de la conférence des pouvoirs locaux et régionaux.

M. *Roger Laroque*, maire de Nouméa.

M. *Dominique Latournerie*, maître des requêtes au Conseil d'Etat, rapporteur général du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts).

M. *Marc Lauriol*, député des Yvelines.

M. *Auguste Legros*, maire de Saint-Denis-de-la-Réunion.

M. *Jean de Lipkowski*, ancien ministre, député de la Charente-Maritime.

M. *Jean Méo*, ancien P.D.G. de l'agence Havas, conseiller économique et social de M. Chirac.

M. *Pierre Messmer*, ancien premier ministre, député de la Moselle.

M. *Michel Motton*, O.S., secrétaire de section A.O.P. de Renault à Flins.

M. *Jean Mouchel*, membre du Conseil économique et social, président du comité économique et social de Basse-Normandie, vice-président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture.

M. *José Moustache*, député de la Guadeloupe.

Mme *Jacqueline Nebout*, adjoint au maire de Paris, ancien secrétaire général du parti radical.

M. *Michel Noir*, député du Rhône.

Mme *Christiane Papon*, présidente du C.F.E.I.-Femme Avenir.

M. *Pierre Paulhen*, président de la chambre des métiers du Cantal.

Mme *Marie-Pierre Perusseau*, étudiante en sciences politiques à Bordeaux.

M. *Christian Poncelet*, ancien secrétaire d'Etat, sénateur des Vosges.

M. *Roger Potin*, administrateur de sociétés.

M. *Henri Quintric*, patron du thonier *Océanic* à Audierne (Finistère).

M. *Eugène Remilly*, président de la Confédération nationale des débitants de tabacs.

M. *Jean-Gabriel Revault-d'Allonnes*, général de corps d'armée, secrétaire départemental du R.P.R. du Jura.

M. *Hector Riviérez*, député de la Guyane.

M. *Hector Rolland*, député de l'Allier.

M. *André Roussel*, professeur de médecine, ancien président de la commission des affaires étrangères du Mouvement des démocrates.

M. *Gérard Rousselot-Paillet*, président de la Fédération R.P.R. des Français de l'étranger.

M. *Jean-Pierre Roux*, secrétaire départemental du R.P.R. du Vaucluse, ancien député.

Mme Marie-Claire Scamaroni, officier municipal du 2e arrondissement de Paris, sœur de Fred Scamaroni, résistant corse.

M. *Michel Tiget*, chargé de mission du R.P.R. pour la région Rhône-Alpes.

M. *Jacques Toubon*, secrétaire général adjoint du R.P.R., secrétaire général de l'association DIFE.

M. *Raymond Tourrain*, député du Doubs.

M. *André Turcat*, chef pilote d'essais.

M. *Daniel Vié*, vice-président de la Confédérations nationale des associations familiales catholiques, président de la Fédération des associations familiales catholiques de Loire-Atlantique.

M. *Guy Vissac*, conseiller général de la Haute-Loire.

Mme *Louise Weiss*, écrivain.

M. Chirac oppose l'homogénéité de sa liste à la confusion de celle de l'U.D.F.

Les candidats de la liste de Défense des intérêts de la France en Europe (DIFE) et ceux qui participeront à *leur campagne* (orateurs nationaux, parlementaires, présidents et secrétaires des comités de soutien) se sont réunis, dimanche 20 avril, à Paris, sous la présidence de MM. Jacques Chirac et Michel Debré. Cette séance de travail, à l'occasion de laquelle a été publiée la « charte des 81 », signée par les candidats, a permis de fixer l'organisation de la campagne.

Outre la tenue d'au moins une réunion par région, par département et par circonscription législative, — ces manifestations n'excluant pas d'autres initiatives locales, — six millions d'affiches seront utilisées d'ici au 10 juin, et trois millions de brochures diffusées auprès des électeurs, à la *fois* pour leur expliquer l'organisation actuelle de l'Europe et les informer des conceptions européennes de la liste DIFE.

Au terme des travaux, M. Michel Debré, pour qui *« il faut faire l'Europe du possible et non celle du rêve ou de l'utopie »*, a souligné que le scrutin du 10 juin est *« une affaire de politique nationale »* et non de politique intérieure, car, *a-t-il expliqué*, il existe un lien étroit entre la défense des intérêts de la France en Europe et les moyens internes de son redressement économique et financier. Estimant que la présence de deux listes de la majorité n'a rien de *« malsain »* puisqu'*« il n'y a pas identité de vues »*, l'ancien premier ministre a affirmé : *« Le mot européen n'est le monopole de personne. Nous ne disons pas que les autres sont de mauvais patriotes et nous ne voulons pas qu'ils disent que nous sommes de mauvais Européens. »*

Combattre l'idée selon laquelle la liste qu'il dirige est hostile à la construction européenne est apparu également comme l'un des soucis majeurs du président du R.P.R. Même s'il ne méconnait pas que cette accusation a pu trouver quelques fondements dans les propos de M. Debré, M. Chirac a assuré que sa liste *« proposera et défendra l'idée d'une Europe vraiment organisée, qui soit à la fois celle des patries et tende vers une indépendance nécessaire et l'idée que dans cette Europe, les intérêts de la France et des Français doivent être défendus »*. Tout en assurant qu'il n'est pas dans ses intentions de faire campagne contre la liste U.D.F., ni contre personne, le maire de Paris a souligné qu'*« au delà de la convergence des mots, les idées défendues* (par la liste U.D.F.) *sont profondément différentes des nôtres »*.

Après avoir relevé que des candidats figurant sur la liste de Mme Veil, n'appartiennent pas à la même famille de pensée, de par leur comportement passé et leur conviction profonde, M. Chirac a jugé que cette liste était celle de la *« confusion »*, *« ce qui est particulièrement dangereux quand il s'agit de défendre les intérêts de la France »*. Au contraire, a-t-il assuré, *« notre liste est totalement homogène »*. A ses yeux, les deux listes sont *« profondément et historiquement différentes »*.

M. Debré a également fait remarquer que les membres élus de l'U.D.F. siégeront à l'Assemblée européenne selon leur appartenance politique avec les démocrates chrétiens, les libéraux ou les sociaux-démocrates.

La « charte des 81 » définit dix objectifs

L'ensemble des candidats de la liste présentée par l'Association de défense des intérêts de la France en Europe ont souscrit à la *« charte des 81 »*, qui affirme que *« l'Europe à venir ne se bâtira pas sur les décombres des Etats et l'affaiblissement des nations »*.

Rappelant les deux principes de cette liste, *« l'organisation de l'Europe est une nécessité »* et *« une France forte* [est la] *clé de l'Europe »*, la charte propose *« l'adoption par les Etats membres d'un pacte européen d'orientation, expression claire de la volonté politique des pays qui composent l'Europe »*. Les buts de ce pacte sont ainsi présentés : *« Ajuster les dispositions existantes, déterminer les domaines des actions communes réglées par des accords particuliers, définir le rôle des institutions communautaires, l'autorité politique résidant dans la réunion régulière des représentants qualifiés des gouvernements légitimes. La Commission ne saurait être qu'un organe de nature administrative, l'Assemblée ne saurait légiférer, pas plus que la Cour de justice. »*

Les objectifs de la liste sont au nombre de dix, ainsi précisés : *« Le respect absolu de la politique agricole commune »* (assorti de la suppression des montants compensatoires monétaires) ; *« les industries de pointe : un domaine privilégié de politique commune »*, impliquant *« un effort commun important de développement de la recherche scientifique »* ; *« un Marché commun protégé pour développer l'emploi et assurer le progrès social »*, avec l'institution d'un *« label »* dont *« bénéficieraient les produits fabriqués pour leur plus grande partie dans la Communauté ; les produits non « labellisés » seraient taxés plus lourdement »* ; *« une action sociale cohérente et généreuse »* en faveur du plein emploi et d'une harmonisation des législations sociales nationales tant dans le domaine industriel qu'agricole ; *« la promotion des départements et territoires d'outre-mer »* ; *« le contrôle des capitaux étrangers »*, domaine dans lequel *« il est indispensable d'imposer de nouvelles règles pour mettre fin au laisser-faire actuel »* ; *« la liberté d'établissement professionnel »*, qui prévoit que les professionnels étrangers accueillis en France *« doivent être soumis au droit français »* ; *« le contrôle des sociétés multinationales »*, qui doit permettre à la France *« de rester maîtresse de son destin »* ; *« la juste application des traités impose de refuser le débordement des institutions communautaires »*, que ce soit la Communauté ou la Cour de justice ; *« la sauvegarde de l'essentiel »*, c'est-à-dire que la liberté des décisions de la France dans le domaine des principes fondamentaux de la République, des institutions, de la politique militaire et diplomatique, de l'action familiale et de l'aménagement régional *« doit être maintenue, et aucun empiétement ne saurait être admis »*.

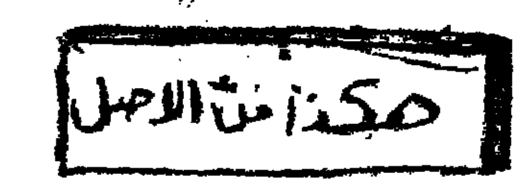
La charte propose que le Parlement français institue une délégation chargée de contrôler l'application en France des règlements et directives communautaires et qui publierait ses avis ainsi qu'un rapport annuel. Elle rappelle que les quatre-vingt-un membres de la liste DIFE formeront un groupe national permanent et siégeront tous à tour de rôle à l'Assemblée européenne.

LE MOUVEMENT EUROPÉEN CONTESTE LE MODE DE SCRUTIN

(De notre correspondant.)

Besançon. — *L'organisation* française du Mouvement européen, que préside le professeur Louis Leprince-Ringuet, a tenu à Besançon, le samedi 21 avril, une convention régionale.

A Besançon, le Mouvement européen avait réuni quatre anciens ministres, MM. Jean-Marcel Jeanneney, Edgar Faure, Edgard Pisani et Jean-Pierre Fourcade, qui, *« plutôt que d'être ici des représentants d'appareil, avaient convenu d'être eux - mêmes »*. M. Pierre Bordeaux-Groult, vice-président de l'organisation française du Mouvement européen, a critiqué le système électoral choisi par la France pour le scrutin européen, qui est *« entièrement différend des lois électorales traditionnelles du pays »*. Le seuil de 5 %, qui impose, selon les estimations, entre 900 000 et 1 million de voix au minimum pour avoir un représentant, *« livre ces élections aux grands partis »*, a-t-il expliqué.



DU 10 JUIN

et l'U.D.F. ne fait rien qui puisse heurter les gaullistes

d'origines risque de poser un problème au moment de la constitution des groupes de la nouvelle Assemblée européenne, les démocrates-chrétiens se distinguant à ce niveau-là des libéraux et des radicaux. Mme Veil a assuré que les élus de sa liste prendraient en commun toutes les décisions importantes.

Le R.P.R. déclare présenter une « liste homogène ». Est-ce à dire, comme l'affirme un député pro-européen de ce mouvement, M. Michel Cointat, ancien ministre, que c'est une liste anti-européenne parce que le véritable chef de file en est M. Michel Debré ? Toujours est-il que MM. Chirac et Debré ont mesuré le danger d'apparaître comme des adversaires de la construction européenne. Leur première préoccupation est de dissiper cette impression, tout en soulignant ce qui les sépare de l'U.D.F., mais au risque de gommer les divergences. Exercice délicat. Ils font valoir qu'ils ont été les premiers à souhaiter que la France soit le fer de lance de la construction européenne, thème actuellement défendu par M. Giscard d'Estaing. Leurs autres griefs contre l'U.D.F. portent sur le « climat détestable » de la campagne entre les formations de la majorité et sur le rôle de M. Barre. Les électeurs sont-ils sensibles à ces arguments, qui relèvent du fonctionnement interne de la coalition gouvernementale ? C'est moins sûr. En l'état actuel des choses, le R.P.R. est crédité par l'IFOP de 15,5 %, un niveau très bas pour ce mouvement.

Les partis de gauche se présentent avec un handicap en moins par rapport aux autres consultations nationales : ils ne menacent pas le pouvoir. En revanche, ils sont toujours aussi divisés, ce qui est moins nouveau.

Selon le sondage de l'IFOP, le P.S. distancerait de dix longueurs le P.C.F. (18 %), mais ne serait pas dans cette consultation le premier parti de France, car il ne recueillerait que 28 % des voix. L'apport du M.R.G., s'il se confirme, ne lui en donnerait guère plus. La base du P.S. est hostile à l'association des deux partis, qui est souhaitée par M. Mitterrand et par le M.R.G. lui-même. Encore faut-il s'entendre sur le nombre des sièges à céder aux radicaux (deux, trois ?) et sur les conditions de cette association. Les négociations se poursuivent au sommet mais il est évident que le mode de scrutin retenu et la barre imposée de 5 % favorisent les grands courants politiques.

M. Georges Marchais, qui est l'invité lundi 23 avril de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, devrait avoir l'occasion de rappeler les conceptions européennes du P.C. Celles du P.S., après la réunion du comité directeur de ce parti, ne trouvent pas plus qu'avant grâce aux yeux des communistes, comme en témoignent lundi les commentaires de l'Humanité. L'éventuelle association avec le M.R.G. devient une circonstance aggravante et le CERES est accusé de payer d'un « retournement » sur l'Europe son entrée au secrétariat.

ANDRÉ LAURENS.

M. MICHEL COINTAT (R.P.R.) : les gaullistes européens ont été soigneusement éliminés.

Commentant la composition de la liste présentée par le R.P.R., M. Michel Cointat, ancien ministre de l'agriculture, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, maire de Fougères, a déclaré, samedi 21 avril : « *Jacques Chirac mène cette liste, mais chacun sait qu'il ne siégera pas à l'assemblée de Strasbourg et qu'il se contentera d'être une locomotive. Le véritable leader sera en fait le second, c'est-à-dire Michel Debré. C'est pourquoi cette liste apparaît comme anti-européenne. Les gaullistes européens ont refusé d'être candidats ou ont été soigneusement éliminés. En matière européenne, le R.P.R. n'est plus un rassemblement, mais une secte debréiste.*

» *En outre, il s'agit d'une liste parisienne, 30 % des candidats sont de la capitale ou de sa région. On se trouve dans la même situation que pour l'élection au comité central, où 69 % des élus sont de Paris.*

» *Enfin, le « tourniquet » d'un an — qui empêche les parlementaires profanes d'être initiés et d'être efficaces — fait qu'en réalité il n'y aura plus de représentation gaulliste à l'Assemblée européenne. Ce n'est pas sérieux.*

» *Dans ces conditions — ayant toujours été un Européen vigilant, intransigeant sur l'application pragmatique des traités, mais conscient de la nécessité d'une Europe des réalités, — je ne soutiendrai pas cette liste dite R.P.R. parce qu'elle ne me paraît pas capable de défendre les intérêts de la France et de la Communauté européenne.*

» *Elle aura peut-être les faveurs des militants de base, mais elle fera fuir les électeurs.* »

M. MICHEL DEBRÉ : il ne faut pas à la fois tendre la main et faire des croche-pieds.

M. Michel Debré, qui était samedi 21 avril l'invité du « Journal inattendu » de R.T.L., a notamment déclaré : « *Je suis obligé de constater que parmi ceux qui sont dans la majorité il y en a qui, tout en se référant aujourd'hui au général de Gaulle qu'ils ont combattu abondamment du temps où il exerçait ses fonctions, en fin de compte sont les disciples de cette Europe-abandon contre laquelle je me suis toujours élevé.* »

Evoquant la publication du mémorandum du R.P.R. remis au chef de l'Etat le vendredi 20 avril (*le Monde* daté 22-23 avril), l'ancien premier ministre a indiqué : « *Il était nécessaire de remettre les choses au point, et la publication de ce mémorandum était en quelque sorte une réponse à un compte rendu qui, vraiment, par sa brièveté et peut-être par un certain nombre d'arrière-pensées qu'il contenait, ne répondait pas exactement à la qualité de l'entretien que nous avions eu le matin.* »

A propos des relations entre le R.P.R. et l'U.D.F., M. Debré a souligné : « *Je suis très frappé, depuis quelques semaines que je me retrouve dans une vie politique active, de voir à quel point il y a chez certains de nos partenaires une erreur absolue d'adversaire. (...) Il ne faut pas à la fois tendre la main et faire des croche-pieds.* »

Mme Veil souhaite que sa liste recueille 30 % des suffrages

Invité, dimanche 22 avril, du « *Club de la presse* » d'Europe 1, Mme Simone Veil a rappelé que la liste qu'elle conduira aux élections européennes comprend un certain nombre de personnalités, dont elle-même, qui n'appartiennent pas à l'U.D.F. Aucune pression n'a été exercée sur les membres de cette liste, a-t-elle assuré, en réponse à un reproche du R.P.R. concernant, en particulier, le maire de Toulouse, M. Pierre Baudis. « *Il a toujours appartenu au parti républicain, sa place était plus normalement sur la liste U.D.F. que sur la liste R.P.R.* », a observé Mme Veil.

Au sujet des rapports entre la Banque de France et le Système monétaire européen, Mme Veil a noté : « *Il s'agit d'une garantie et non d'un transfert. On veut faire croire aux Français que, tout à coup, on a pris l'or qui était d'un côté pour le mettre de l'autre côté. Ce n'est pas du tout cela. Il s'agit simplement d'une garantie et le traité de Rome ainsi que l'ensemble des institutions européennes ne prévoient absolument pas de soumettre ce type de règlement à la ratification du Parlement. Bien sûr, mais il faut peut-être demander une modification des traités. Je dois dire que ces traités ont été appliqués auparavant et dans le même esprit par le général de Gaulle et par le président Pompidou.* »

Selon Mme Veil, il s'agira, le 10 juin, de désigner un certain nombre de représentants à l'Assemblée des Communautés européennes : « *Ce n'est ni un référendum ni un plébiscite.* » Le ministre de la santé et de famille reconnaît que le problème de la constitution des groupes dans la nouvelle Assemblée se posera à certains membres de sa liste qui n'appartiennent pas aux mêmes formations politiques. Elle a précisé : « *En tout cas, même si toutes les personnalités figurant sur cette liste ne sont pas rassemblées dans le même groupe, toutes les positions importantes seront prises en commun et en concertation. (...)* »

Mme Veil a défini l'Europe comme « *un espoir de progrès* ». Elle a ajouté :

« *Qu'il s'agisse de l'emploi, de la protection sociale, de l'environnement, de l'écologie, dans tous ces domaines, l'Europe peut apporter des solutions, et des solutions concrètes dans la vie quotidienne des Français. Ce n'est pas seulement de l'abstraction. Pour l'instant, l'Europe c'est surtout cela. Les Français ne se rendent pas compte que leur vie quotidienne a été vraiment modifiée par l'Europe. Elle doit continuer à pouvoir leur apporter des améliorations (...). Pour l'avenir, il y a encore beaucoup plus à faire sur des points précis : je pense aux projets industriels et surtout aux problèmes sociaux. Nous savons tous à quel point nous sommes confrontés au problème de l'emploi. Pour ma part, je suis convaincue que c'est au niveau européen qu'il faut le traiter. Ce sont les conseils de ministres qui seront appelés à en délibérer, mais la réflexion qui pourra se faire à l'échelon de l'Assemblée sera sûrement très importante. S'il doit y avoir diminution de la durée du travail, cela ne peut se faire qu'en concertation et en harmonie entre les divers pays européens.* »

Le ministre de la santé a indiqué qu'un texte était en préparation pour interdire aux représentants français le cumul des traitements « *en tout cas entre leur traitement de parlementaire et leur rémunération en tant que député à l'Assemblée européenne* ».

Mme Veil estime que les convergences sur l'Europe l'emportent sur les divergences entre les formations de la majorité. « *Quand je relis les déclarations du R.P.R. en ce qui concerne l'Europe, je n'arrive pas à voir les divergences* », a-t-elle déclaré. Cela étant, elle souhaite que sa liste recueille 30 % des suffrages.

M. Diligent analyse le ‹ culot › de M. Chirac

M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., écrit dans le numéro du 16 avril du bulletin d'information de son parti (*C.D.S.-Actualités*) : « *Jacques Chirac s'avère un adepte du culot. Il le pratique avec un talent rare et, je le crains, avec un réel succès. Ce que j'appelle le culot dans le système Chirac, c'est une capacité étonnante à imposer avec une souriante certitude et une imparable détermination un ensemble d'affirmations simples, voire simplistes, plutôt fausses que vraies, bernant l'interlocuteur tout en lui laissant l'impression d'en appeler à son discernement.*

» *Plus le discours est énorme et provocant, plus il a de chances de paraître sincère et évident. Plus il assène avec sérénité d'impressionnantes contrevérités, plus il laisse un sentiment de cohérence et d'authenticité.* »

M. Diligent cite notamment en exemple les déclarations dans lesquelles le président du R.P.R. prend maintenant ses distances avec la loi sur l'avortement et fait valoir les réserves qu'il aurait formulées à l'époque où elle a été votée ; le responsable du C.D.S. note : « *Est-ce bien le même qui a signé le texte d'un projet de loi portant officiellement sur sa première page :* « Projet de loi sur l'interruption de grossesse, présenté au nom de M. Jacques Chirac, premier ministre, par Mme Simone Veil, ministre de la santé » ?

POLITIQUE

LE SCRUTIN DU 10 JUIN

Le P.S. pose des conditions politiques à un accord avec le M.R.G.

Les négociations entre le P.S. et le M.R.G. doivent être menées afin de rechercher un accord politique permettant d'ouvrir la liste socialiste à des radicaux de gauche. Saisie dimanche 22 avril de la décision du conseil national du M.R.G. de s'allier aux socialistes en vue du scrutin européen, la convention nationale du P.S. a accepté, à la demande du premier secrétaire, le principe de cette alliance. Mais elle a posé des conditions politiques et n'a paru consentir qu'un seul siège « sûr » au M.R.G. La décision définitive sera prise mercredi par le bureau exécutif du P.S. Le bureau national du M.R.G. est convoqué le même jour.

Les radicaux de gauche sollicitent huit places sur la liste du P.S. Leurs candidats ont été élus par le conseil national du Mouvement. Il s'agit, dans l'ordre, de MM. Maurice Faure, député du Lot, maire de Cahors; Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du M.R.G. ; Nicolas Alfonsi, conseiller général de Piana (Corse), membre du secrétariat; François Loncle (Eure), membre du secrétariat ; Yvon Collin, conseiller municipal de Montauban ; Mme Marie-Thérèse Prével (Yvelines), membre du secrétariat ; MM. Alain Dutoya (Landes), conseiller général, et Pierre Charles, ancien député de la Côte-d'Or.

Il revenait au conseil national du M.R.G., réuni samedi 21 avril à Paris, de prendre une décision que le congrès de Toulouse (*le Monde* du 23 janvier) avait remise à plus tard, compte tenu des clivages qui étaient apparus à ce sujet. Deux thèses ont été défendues samedi, l'une en faveur de l'alliance avec le P.S., l'autre pour la constitution d'une liste autonome élargie aux écologistes. La première l'a emporté par 127 voix contre 66 à la seconde.

Pour justifier ce « choix difficile », accompli cependant « *dans la sérénité et sans que soit remise en cause l'unité du parti* », M. Michel Crépeau a fait valoir que le mouvement qu'il préside « *appartient au courant de la gauche non communiste* ». Il a précisé : « *Mieux vaut travailler à renforcer ce courant afin de le porter en tête non seulement pour les élections européennes mais aussi pour l'élection présidentielle de 1981.* »

Toutefois, le président du M.R.G. a insisté sur les conditions nécessaires à cette alliance avec le P.S. Il s'agit pour les radicaux de gauche, d'une part, de faire passer leur propre message au cours d'une campagne à laquelle ils veulent être étroitement associés, et, d'autre part, d'obtenir que deux des leurs soient en position d'être élus, un troisième se situant dans la troisième dizaine.

Faute de voir ces conditions acceptées par le P.S., le M.R.G. se résignerait à donner raison à ceux qui ont plaidé pour une liste autonome. Ces derniers, groupés autour de MM. André Dubosc, adjoint de M. Crépeau à la mairie de La Rochelle, Thierry Jeantet et François Luchaire, membres du secrétariat, on taffirmé que, tout en respectant la discipline du parti, ils continueront leurs efforts pour faire progresser les convergences constatées avec les écologistes. Ils ont souligné, avec M. Pierre Mattéi, président de la fédération de Paris, que « *pour la première fois depuis sa création* », le M.R.G. n'avait pas besoin « *de négocier avec le P.S. pour obtenir quelques élus* » car la représentation proportionnelle, qu'il réclamait « *à grand cris* », devait lui permettre « *de se présenter enfin sous ses couleurs, avec son programme* ».

Le leader des radicaux de gauche parisiens a d'ailleurs indiqué qu'il s'apprête à renouer des contacts afin de redonner vie à un « *grand parti radical socialiste, libre de toute attache* ». Ainsi le M.R.G., qui n'avait guère le choix qu'entre deux inconvénients, risque une fois de plus d'enregistrer quelques départs. En tout cas, un « *pôle* » nouveau est en voie de formation, qui regarde avec insistance vers les écologistes. Ce risque est d'autant moins négligeable que le P.S. a mis des conditions draconiennes à l'insertion de radicaux de gauche sur sa liste.

M. Mitterrand pour une représentation « raisonnable »

M. Mitterrand a plaidé en faveur du M.R.G., faisant valoir l'existence d'un groupe parlementaire commun et évoquant la nécessité de lui consentir une représentation « *raisonnable* ». Le renvoi de la décision définitive à une prochaine réunion du bureau exécutif devrait faciliter l'accord avec le M.R.G.. Encore faut-il que ce dernier accepte de se plier aux volontés du P.S. La convention socialiste a en effet décidé qu'un accord « *ne saurait s'écarter de la conception de l'Europe* » définie par les socialistes et souligné que l'apparentement des élus radicaux de gauche au groupe socialiste français à l'assemblée européenne « *impliquera leur discipline de vote* ». Enfin, les socialistes ne semblent disposés à n'accorder qu'un seul poste bien placé, et un autre « difficile », en vingt-quatrième ou en vingt-cinquième position. Au fond, ils indiquent en substance aux radicaux de gauche : « *Vous prétendez nous apporter 2 % de voix ; les vingt-cinq premiers de la liste seront donc élus, et le M.R.G. comptera bien deux députés, comme il le souhaite.* »

Sous réserve de modifications qui seront faites si l'accord est conclu avec le M.R.G., la convention nationale a apporté quelques modifications à la composition de la liste socialiste.

C'est ainsi que M. Bernard Thareau (Loire-Atlantique), président de la commission agricole du P.S., apparaît à la vingt-quatrième place. M. Charles Josselin, président du conseil général des Côtes-du-Nord, passe du vingt et unième au treizième rang, permutant avec M. Edgard Pisani, sénateur de la Haute-Marne. M. Henri Saby (Haute-Garonne) devient vingt-cinquime. Suivent ensuite, dans l'ordre, MM. Fuchs, Fajardie, Forni, Bombard et Mme Théobald-Paoli, chacun étant décalé d'une place par rapport à la liste précédemment publiée (*le Monde* du 14 avril).

J.-M. C.

AU COMITÉ

• Le CERES entre au secrétariat national

Le comité directeur du P.S., réuni dimanche 22 avril à Paris, a décidé d'élargir le secrétariat national aux membres du CERES. Quatre postes ont été attribués à l'ancienne minorité du parti. Les amis de MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard n'ont pas participé au vote.

En revanche, ils ont accepté les termes de la déclaration politique préparée par des membres du courant de M. Mitterrand et du CERES, et proposée par M. Georges Sarre. Ce texte a été adopté à l'unanimité, excepté son introduction qui rappelle les conditions de son élaboration.

M. Laurent Fabius, secrétaire national et

Une certaine satisfaction

Au lendemain de la journée du dimanche 22 avril, marquée par l'entrée de quatre membres du CERES au secrétariat national et par l'adoption à l'unanimité d'une déclaration politique, il n'est pas un courant socialiste qui ne puisse exprimer une certaine satisfaction.

M. François Mitterrand peut désormais compter, fort du soutien du CERES, sur une majorité stable et absolue au sein du bureau exécutif. Il a obtenu l'appui des amis de M. Chevènement à partir d'un texte dont le vote unanime laisse penser qu'il doit très peu aux thèses du CERES et beaucoup à celles du premier secrétaire. Cette unanimité le fait apparaître, une nouvelle fois, comme celui qui rassemble et l'autorise à se prévaloir d'un parti ressoudé au moment où il engage sa campagne pour le scrutin européen.

Le CERES, pour sa part, ne peut que se réjouir de la place qui lui est faite au sein de la nouvelle direction, alors que le congrès de Metz avait mis en lumière un recul significatif de son audience dans le parti.

Ses dirigeants soulignent à l'envi que la partie de la déclaration consacrée à l'union de la gauche reprend l'essentiel de leur motion. Ils insistent sur la cohérence du dispositif mis en place pour assurer le développement du parti dans le secteur de la production et relèvent que le secteur « entreprises » est confié à deux syndicalistes, MM. Claude Germon (C.G.T.) et Michel Coffineau (C.F.D.T.). Ils ne partagent ni l'un ni l'autre les options de la majorité de la confédération à laquelle ils appartiennent : ainsi le P.S. ne se trouve situé ni du côté de M. Séguy ni du côté de M. Edmond Maire, mais sur sa propre ligne. Les amis de M. Mitterrand comme ceux de M. Chevènement considèrent que cette alliance doit permettre au parti de prendre un « *nouveau départ* ». « *Il faut une dynamique de Metz comme il y a eu une dynamique d'Epinay* », a conclu M. Sarre.

Quant aux amis de MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard, ils ne sauraient être mécontents. En notant la déclaration politique proposée par M. Georges Sarre, ils en ont souligné le caractère œcuménique et ils ont pu s'étonner qu'un tel texte n'ait pu être élaboré au congrès. Surtout, ils ont ôté à cette déclaration son caractère initial. Dès lors qu'elle était votée à l'unanimité, pouvait-elle être encore considérée comme le fondement de l'accord politique entre M. Mitterrand et le CERES? L'entrée du CERES au secrétariat national ne pouvait plus apparaître que comme la conséquence de la nécessité, pour le premier secrétaire, de s'assurer une majorité absolue. Force est de reconnaître que ce texte n'innove en rien par rapport aux positions exprimées par M. Mitterrand à Metz, et utilise des termes suffisamment généraux pour être, en effet, acceptables par tous.

La tactique n'a donc pas été absente de la réunion du comité directeur, même si, aux yeux de l'opinion, le P.S. peut paraître renforcé. M. Mitterrand ne s'est d'ailleurs pas fait faute d'en appeler à un nouvel élargissement de la majorité du parti, auteur de la motion qui est désormais la « *loi* » des socialistes, la sienne. Gageons qu'il ne souhaite pas être pris au mot sinon par M. Mauroy, du moins par M. Rocard.

Passé le combat européen, la bataille des courants ne pourra guère que rebondir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

QUATRE NOUVEAUX MEMBRES AU SECRÉTARIAT NATIONAL

Aux onze secrétaires nationaux qui entourent le premier secrétaire, il convient désormais d'ajouter MM. Jean-Pierre Chevènement (chargé des études), Michel Charzat (fonction publique et nationalisations), et Mme Annette Chépy (cadre de vie et associations).

Aux quatre postes de secrétaires nationaux adjoints déjà pourvus s'ajoute celui de M. Michel Coffineau (entreprises).

M. Jean-Pierre Chevènement, député, maire de Belfort, est l'un des fondateurs du CERES et son principal animateur. Agé de quarante ans, issu de l'ENA, il avait adhéré à la S.F.I.O. en 1965. Artisan, avec MM. Mitterrand, Mauroy et Defferre, de l'alliance qui renversa M. Alain Savary en 1971, au congrès d'Epinay, il reprend aujourd'hui le poste (chargé des études) qui lui avait alors été confié, ce jusqu'à la rupture du CERES avec le premier secrétaire, en 1975.

M. Michel Coffineau, quarante-quatre ans, représente une sensibilité essentiellement syndicale. Issu d'un milieu chrétien, il est d'abord apprenti dans le bâtiment, puis entre aux P.T.T. Adhérant à la C.F.T.C., puis à la C.F.D.T. lorsque celle-ci apparaît, il critique la direction confédérale. Membre du P.S.U. depuis 1966, il entre au P.S. lors des assises du socialisme et abandonne ses responsabilités au sein de la C.F.D.T. lorsqu'il entre au bureau exécutif du P.S. en 1971.

M. Michel Charzat, trente-six ans, conseiller de Paris depuis 1977, a rejoint en 1968 l'équipe formée autour de M. Chevènement. Docteur en sociologie politique, il enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris. Homme d'appareil et de dossiers, il connaît parfaitement la géographie politique de son parti.

Mme Annette Chépy, vingt-cinq ans, a adhéré au P.S. en 1972. Elle a milité dans diverses associations familiales et culturelles. Elle appartient à la direction du CERES et dirige la fédération de la Marne.

POLITIQUE

DIRECTEUR DU P.S.

• L'idée d'un « pacte de non-agression » avec le P.C. est relancée

porte-parole du P.S., a précisé que l'objet de *cette déclaration est de critiquer* la politique du gouvernement, d'insister sur le développement du P.S. dans le secteur de la production et de réaffirmer les propositions faites à Metz par M. Mitterrand sur l'union de la gauche et l'Europe.

Au début de la réunion, le premier secré*taire a souhaité que le P.S. se détermine avant* tout par rapport aux problèmes qui se posent au pays, en particulier ceux de l'emploi. Il a critiqué les conditions de la récente intervention télévisée du chef de l'Etat.

La déclaration politique

La déclaration politique adoptée à l'unanimité par le comité directeur du P.S. rappelle que la France « *s'enfonce chaque jour davantage dans la crise* » et que, face à celle-ci, le P.S. a réaffirmé lors du congrès de Metz, les choix fondamentaux « *qui sont les siens depuis Epinay* », à savoir : « *la nécessité de la rupture avec le capitalisme ; l'autogestion comme moyen et objectif de son projet de société ; un nouvel internationalisme, la construction de l'Europe des travailleurs ; l'union de la gauche comme condition de mise en œuvre de cette politique* ».

Le texte indique que le P.S. doit désormais se mobiliser dans trois directions :

« 1) *Le mot d'ordre « vivre, travailler, décider au pays » constituera l'un des axes essentiels de l'action du parti au cours des deux années à venir. Il exprime le mieux dans la période actuelle l'orientation des luttes pour l'emploi, le contrôle des travailleurs, la sauvegarde du cadre de vie, le droit à l'expression politique et culturelle, notamment dans les entreprises, l'affirmation des identités régionales. La priorité à l'implantation du parti dans le monde du travail ayant été clairement affirmée à Metz, le comité directeur mandate le bureau exécutif pour prendre des dispositions concrètes concernant la formation des militants et l'action du parti dans les entreprises. (...)*

» 2) *C'est à partir de son action dans le monde du travail que le parti socialiste créera les conditions de la relance de l'union de la gauche. Nous ne pouvons en effet nous en remettre à l'évolution de nos partenaires pour replacer l'union sur des bases plus solides.*

» *Nous entendons rappeler à cet égard que notre choix en faveur de l'union n'est pas tactique mais stratégique, notre but n'est pas de dominer la gauche, mais de changer la société. Il faut donc que le P.C.F. comprenne que la désunion de la gauche est le principal atout du pouvoir réactionnaire et qu'il choisisse par conséquent entre la stratégie d'union qu'il continue d'affirmer, et sa volonté persistante de se présenter comme parti unique de la classe ouvrière. Il y a là une contradiction dont le P.C.F. doit sortir. (...)* »

Après avoir réaffirmé le souci du P.S. de voir le P.C.F. participer « *à égalité de droits et de devoirs à la transformation démocratique de la société française* », la déclaration réitère la proposition de conclure « *un pacte de non-agression* » entre les partis de gauche, insiste sur la nécessité d'une rencontre pour développer des actions communes et décide d'engager « *à la base et sans délai* » une campagne unitaire de lutte contre la crise. Le texte poursuit : « *Résolu à agir comme le moteur du changement de la politique française, c'est-à-dire comme la force d'entraînement de l'union, le parti socialiste invite ses sections, ses fédérations départementales et ses élus, à prendre toutes les initiatives susceptibles de créer les conditions d'un vaste rassemblement unitaire. C'est la mobilisation des travailleurs qui recréera les conditions nécessaires à la conclusion, le moment venu, d'un accord servant de base à la constitution et à l'action du gouvernement de la gauche.* »

La troisième direction d'action concerne l'Europe. La déclaration renvoie sur ce point aux textes de base élaborés par le P.S., et rappelle les objectifs du P.S. : « *Faire l'Europe sans défaire la France tout en lui restituant sa vocation universelle, construire l'Europe des travailleurs, libérée de toute tutelle extérieure et ouverte sur l'avenir, c'est ce que propose le parti socialiste aux Françaises et aux Français. Il les appelle à se mobiliser autour de cet objectif et à condamner en même temps la politique du pouvoir et de sa majorité parlementaire.* »

● *Le comité directeur du P.S.* a désigné un organisme collégial, dénommé désormais présidence. Cet organisme comprend neuf personnes. M. Louis Mermaz (motion Mitterrand) a été élu président du comité directeur. Il sera assisté dans ses fonctions par Mmes Denise Cacheu (motion Mauroy), Irène Charamande (motion Rocard), MM. Georges Fillioud (motion Mitterrand), Jacques-Antoine Gau (motion Rocard), Pierre Guidoni (CERES) Catherine Lalumière (motion Mitterrand), Bastien Leccia (motion Mitterrand) et Henri Saby (motion Mitterrand). Les cent trente et un membres du comité directeur se sont répartis entre sept commissions de travail qui désormais prépareront les réunions du comité directeur.

LA PRÉPARATION DU VINGT-TROISIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

M. Molina demande des précisions sur le contenu concret de l'« union à la base »

M. Gérard Molina, ancien dirigeant de l'Union des étudiants communiste et auteur, avec M. Yves Vargas, de *Dialogue à l'intérieur du parti communiste*, s'interroge, dans la tribune de discussion de *l'Humanité*, lundi 23 avril, sur l'absence des notions de phase de transition, de démocratie avancée et de seuil minimum de nationalisations dans le projet de résolution soumis au XXIII[e] congrès.

« *La perspective*, écrit M. Molina, *a complètement changé : il s'agit de « faire avancer la démocratie » dès aujourd'hui, par l'action en bas, de « conquérir des positions nouvelles », des points d'appui, de progresser « pas à pas », dans une suite de batailles acharnées, jusqu'au socialisme. (...)*

» *Mais cette position se heurte, dans la pratique, à des problèmes insurmontables. Un exemple actuel : l'avancée démocratique, la démarche autogestionnaire, la position nouvelle gagnée, ça veut dire quoi concrètement pour les milliers de sidérurgistes voués au chômage, si rien ne bouge tout de suite au niveau du pouvoir d'Etat central, du pouvoir de la bourgeoisie.* »

M. Molina évoque « les tribunes de certains camarades « autorisés », qui mettent en cause le programme commun comme générateur d'illusions en lui-même ». « A chaque fois, écrit-il, *on évacue la question des responsabilités du parti révolutionnaire dans la conduite et l'orientation du mouvement des masses.* » Estimant nécessaire de « *sortir du temps des rectifications à coups de boucs émissaires* », M. Molina se prononce pour une réflexion sur « *le rapport du parti aux masses* », « *le rapport du parti et de l'Etat* », et « *le rapport du parti à ses militants* ».

D'autre part, dans *l'Humanité* du 21 avril, M. Jack Ralite, député de la Seine-Saint-Denis, a répondu aux articles publiés, dans la tribune de discussion, par *MM.* Maurice Goldring (*le Monde* du 31 mars) et Antoine Spire (*le Monde* daté 11-12 mars), à propos de l'expression « *guerre idéologique* ». Après avoir évoqué le contrôle des grands moyens d'information par le pouvoir et les thèses « *anti-égalitaristes* » exprimées, notamment, par M. Michel Poniatowski, M. Ralite écrit :

« *Il n'y a pas entre la guerre idéologique et la bataille idéologique d'avant une différence de degré, il y a une différence de nature. L'objectif du grand capital et du pouvoir, atteints de* « rouille historique », *d'incapacité de rien proposer en dehors de la crise, est bien de tenter de détruire certaines idées, de censurer le parti communiste français, de brouiller la mutation décisive qui cogne à la vitre de notre pays, de verrouiller l'avenir.*

» *Tout l'outillage idéologique que nous venons d'évoquer, cette sorte de Livre de la jungle de la propagande du pouvoir, vise à faire reprendre confiance au système, mais à la manière d'un homme couvert de dettes qui vient de trouver un expédient. Et l'expédient, c'est la social-démocratie ; elle est accompagnatrice de la guerre idéologique du grand capital, qu'elle conforte par sa pratique et par ses mots, qu'elle prépare en affûtant et en crédibilisant certains des thèmes utilisés.* »

CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION NATIONALE DES GAULLISTES DE PROGRÈS

Une scission s'est produite au sein de la Fédération des républicains de progrès, que préside M. Jean Charbonnel, ancien ministre, maire de Brive, à la suite de la décision de celui-ci de ne pas voter en faveur du candidat communiste lors de l'élection à la présidence du conseil général de Corrèze (*le Monde* du 30 mars). M. Jacques Blache, adjoint au maire de Montereau, secrétaire national de la F.R.P., a créé une Fédération nationale des gaullistes de progrès et en est devenu secrétaire national.

Dans un communiqué publié le 21 avril il précise que cette fédération « *affirme sa fidélité à l'esprit de l'union de la gauche et sa totale solidarité avec les élus et militants du parti socialiste et du parti communiste* ». « *Elle condamne,* indique encore le communiqué, *l'attitude inacceptable de M. Jean Charbonnel qui, par son vote en faveur de la majorité au conseil général de Corrèze, a quitté la discipline républicaine et l'union de la gauche* ».

« IL Y A UN LIEN ENTRE LES VISÉES SOVIÉTIQUES ET LES PROPOS DE M. GEORGES MARCHAIS A LA RÉUNION » estime M. Debré

M. Michel Debré, député de la Réunion, a évoqué dans le « Journal inattendu » de R.T.L., le samedi 21 avril, la récente visite dans l'île du secrétaire général du P.C.F., à propos de la présence de bâtiments de guerre soviétiques dans l'océan Indien :

« *M. Marchais est venu allégrement déclarer qu'il fallait que la France abandonne même quelques îles désertes au nom du droit des peuples à gérer librement leurs affaires alors même qu'il n'y a personne sur ces îles. En ce qui concerne la Réunion, il a parlé en des termes tels que le parti communiste réunionnais n'a pas osé publier ce qu'il avait dit. Il y a un lien entre les visées soviétiques et les propos du chef du parti communiste français.* »

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

CALVADOS : Cabourg (premier tour).

Inscr., 2 570 ; vot., 1 631 ; suffr. expr., 1 469. MM. Menriet, Cabourg-Environnement, 903 voix, ELU ; Guilloux, sans étiq., 365 ; Pontais, P.C., 176 ; Mme Coquatrix, non candidate, 22 ; M. Champeau, non candidat, 3.

[Il s'agissait de pourvoir le siège de conseiller municipal, vacant depuis le décès du maire, Bruno Coquatrix, (fav. à la majorité), survenu le 1er avril dernier. M. Henriet, qui a été élu, est président de l'association Cabourg-Environnement, qui avait combattu le projet de ZAC nautique proposé par l'ancien directeur de l'Olympia.]

M. ROLAND NUNGESSER DEMANDE QUE L'ÉTAT PRENNE EN CHARGE L'ENTRETIEN DE LA BOISSERIE

A la suite de la décision de l'amiral Philippe de Gaulle, fils du général de Gaulle, d'ouvrir au public, moyennant le paiement d'un droit de visite, la propriété de la Boisserie afin de continuer à en assumer les charges d'entretien, M. Roland Nungesser, député R.P.R. du Val-de-Marne, a demandé dans une question écrite au premier ministre « *de faire prendre en charge par l'Etat les frais d'entretien et de gardiennage de la propriété la Boisserie, ancienne demeure du général de Gaulle, à Colombey-les-deux-Eglises* ».

M. Nungesser estime que de cette façon pourrait être évitée la mise en vente d'une partie des objets ayant appartenu au général de Gaulle, vente qu'envisage son fils pour assumer les frais d'entretien de la Boisserie.

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

M. Philippe Hugodot, administrateur civil, est nommé sous-préfet de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) en remplacement de *M. Abdelhamid Benhalla*, nommé sous-préfet de La Tour-du-Pin (Isère).

M. Pascal Bresson est nommé directeur du cabinet du préfet de la Haute-Corse.

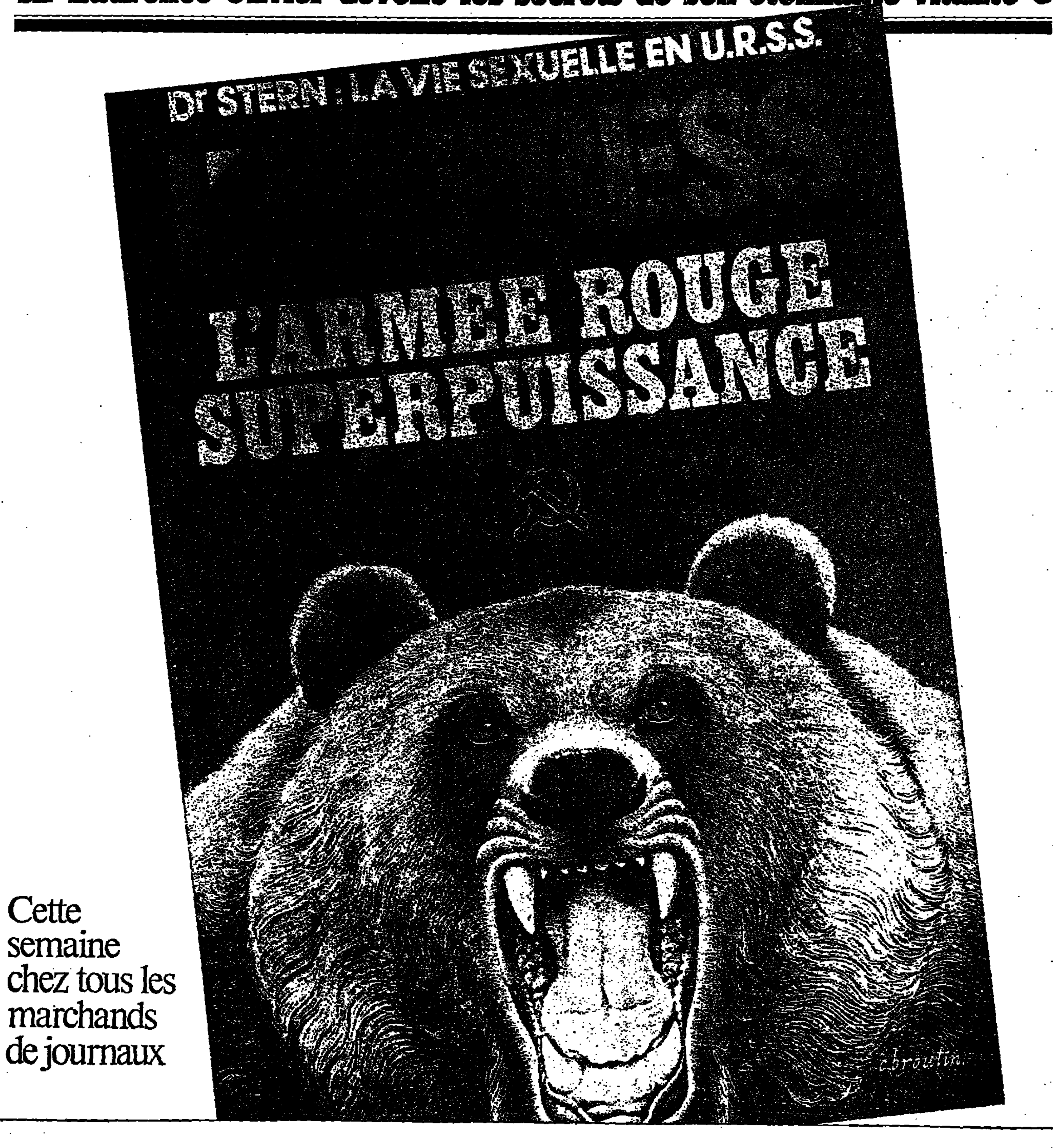
M. Louis Mermet est nommé sous-préfet du Blanc (Indre) en remplacement de *M. Jean de La Mardière*.





Dans L'Express cette semaine

Jamais depuis l'Allemagne hitlérienne, un pays ne s'est armé au rythme où l'U.R.S.S. augmente actuellement sa puissance militaire : jusqu'où sera-t-elle tentée de s'en servir ? Raymond Aron, Jean-François Revel et Jérôme Dumoulin répondent ● Un endocrinologue ukrainien raconte trente années d'expérience médicale et trois années dans un camp de travail : sur la vie sexuelle en Union soviétique, des révélations inouïes ● Oscar à 71 ans pour l'ensemble de son œuvre, sir Laurence Olivier dévoile les secrets de son étonnante vitalité ●



Cette semaine chez tous les marchands de journaux

هكذا في الاصل

POLITIQUE

POINT DE VUE

Quand l'ENA chasse la Sorbonne

par CLAUDE JEANTET (*)

LE style de la Vᵉ République est caractérisé par l'installation, dans la sphère d'influence du politique, d'une nouvelle race de manipulateurs d'idées : les technocrates. Ces techniciens de la décision, présentés comme le produit de la compétence et de l'efficacité, *déclarés* aptes au *traitement* des problèmes de la modernité, après avoir eu, sous le règne du général *de Gaulle, statut de conseillers,* d e v i e n n e n t progressivement les représentants de la sphère politique elle-même.

Cette irrésistible invasion n'a pas épargné les partis de gauche : les énarques du P.C.F. comme ceux du P.S. se confondent avec leurs collègues de la majorité.

Dans le même temps, ceux que l'on nomme classiquement les intellectuels ont été progressivement ignorés du pouvoir : aujourd'hui, J.-P. Sartre peut signer mille pétitions par jour, il reste, au mieux, respectablement sans influence.

Ainsi, au cours de ces décennies, la sphère des idées, la sphère de la pensée, celle qui a capacité d'orienter les décisions du politique, a subi une mutation profonde : les intellec*tuels en ont été exclus au profit des* technocrates. Par caricature, l'ENA a chassé la Sorbonne.

On aurait tort de sous-estimer les *conséquences d'une telle mutation* sur l'avenir de notre société, sur l'organisation de ses pouvoirs et, en particulier, sur la capacité des partis politiques à induire le cours de l'histoire.

La p e n s é e technocratique, la techno-idéologie est dans sa pratique une application scientiste, dans le champ de l'organisation sociale, du principe vulgarisé de rationalisation. Elle se situe dans l'imaginaire à l'opposé de la pensée spé*culative, elle ignore par exemple les* aléas du désir pour ne connaître que les certitudes d'une rigueur déclarée.

Elle dicte ainsi ses lois propres au sein d'une *logique jamais* questionnée, autoreproduite en permanence, autorégulée. Elle prédétermine, selon des normes qu'elle défi*nit, les expressions sociales qu'elle* peut intégrer et exclut, sur les rives de la marginalité, toutes les manifestations de sensibilité qu'elle estime inadéquates avec sa propre logique. Elle est la négation de l'individualité, de sa complexité, et ne reconnaît que le sujet devenu objet.

La techno-idéologie est en outre conjoncturellement efficace. D'abord elle a su, comme l'ensemble de l'idéologie scientiste, s'imposer à l'imaginaire de chacun comme cri*tère de référence, comme certitude.* Elle a su s'assimiler à la compétence et devenir une pratique sociale. Son champ privilégié demeure l'économie. Confortablement installée sur les principes sacrés de besoin, valeur, et rareté, elle dicte ses lois, elle impose ses applications par « obligation », elle fait admettre ses c o n t r a i n t e s par rationalité. Elle *devient* fatalité. Enfin, dotée de concepts formalisés, elle décrit sa *logique, elle justifie en les situant* ses actions, elle se présente comme un projet global qui trouve ses références dans le systémisme.

La techno-idéologie a su confisquer à son profit le temps. Elle est moderne, elle est progrès, elle *s'adapte. Ainsi elle utilise quelques* bouffons culturels, des sociologues de mode qui, avec zèle et arrogance, lui dénichent des « problèmes de société modernes » en échange de quelques flatteries dans l'ascension à la notoriété. Elle interprète ces « problèmes », qui ne sont souvent que des réactions contre sa logique, pour les réduire à des objets qu'elle pourra facilement intégrer. L'évolution que le pouvoir tente de conduire dans le développement des sciences sociales, sous prétexte d'utilité, est un exemple de cette domesticité.

Cette efficacité, qui rend compte de la place que la techno-idéologie occupe au sein de la sphère de la pensée, conduit à limiter la dynamique d'évolution des idées au sein de la société, elle est facteur d'appauvrissement. Son arsenal concep*tuel est des plus limité. Son déve*loppement se réduit à la pratique de la prévision, de la prospective, des jeux de scénario.

Q u a n t aux intellectuels, parce qu'ils ont perdu leurs relations privilégiées avec les pouvoirs, ils sont relégués dans leur case sociale de chercheurs d'idées, on leur confère un rôle mineur de représentants de l'« intelligence ».

Parfois, ils accèdent au rang de « découvreur » quand le produit de leur activité peut nourrir la pratique techno-idéologique. C e l l e - c i les reconnaît alors comme efficients.

Dans ce mécanisme de réduction, *l'intellect spéculatif n'a plus d'action* autonome globalisante. Son discours se limite à des échanges d'individus à individus. Il se trouve confiné dans *une fonction de raconteur d'histoire.*

Confisquée par les technocrates, désertée par les intellectuels, la sphère de la pensée s'appauvrit, la techno-idéologie s'impose a i n s i, selon un mécanisme d'autocatalyse, par un phénomène de déculturation. Elle bloque toute dynamique des idées, dévitalise la mémoire sociale. Dès lors, la médiocrité s'impose *progressivement à toute la société.* Une homogénéisation idéologique devient possible et peut, en marginali*sant le pouvoir des mémoires, parti*ciper à une intégration économique et politique de peuples historiquement divers, au sein d'un même impérialisme. Ainsi va aujourd'hui la France.

Le droit à l'individualité

Aucun système n'existe sans son contre-système, avec lequel il entretient des relations d'exclusion réciproque. La techno-idéologie a donc produit son contraire, et, puisqu'elle est système dominant, son contraire *est marginalité. Le plus souvent,* le couple antagoniste techno-idéologie-marginalité ne se *traduit* pas socialement par l'organisation de groupes constitués. Les praticiens de la techno-idéologie s'opposent aux marginaux, mais par une dualité sou*mission-révolte* qui atteint chaque individu.

La soumission se vit par le conditionnement, processus dans lequel l'information joue un grand rôle (école, université, famille, regroupement institutionnel ou non, média...). La révolte est un acte d'insatisfaction, *une déstabilisation, qui rejette,* avec des *fréquences* et des puissances variables, la mutilation techno-idéologique.

Un des traits dominants de la révolte est la demande du droit à l'individualité. En cela, elle est rigoureusement antagoniste de la notion de sujet *devenu objet* que reconnaît exclusivement la techno-idéologie. Ce droit à l'individualité est, par rapport au système dominant, un acte de libération. Le droit à la *reconnaissance* de soi s'exprime avec diversité. Il peut prendre la forme d'une violence multiforme, d'un défi aux tabous, de la satisfaction du désir, du refus des certitudes imposées.

La techno-idéologie répond à cette révolte par la *répression* institutionnelle qui trouve une nouvelle légitimité non plus dans l'ordre moral mais *dans* l'ordre rationnel. C'est ainsi qu'elle dénoncera la violence ou ce qu'elle qualifie de déviation sexuelle, allant *parfois* jusqu'à *invoquer* des *références* normatives empruntées à la vulgate scientiste (le chromosome du crime, la normalité sexuelle *biologique). C'est là* un premier signe de la faiblesse structurelle de la techno-idéologie, l'ordre naturiste n'ayant pas l'efficience sociale de l'ordre moral. De fait, la techno-idéologie doit avoir occasionnellement r e c o u r s aux valeurs du passé qu'elle a contribué *à déstabiliser. Ce rapport* contradictoire qu'elle entretient avec la mémoire sociale éclate aujourd'hui. *Par exemple, la valeur « travail »,* qui fut *longtemps* un signe de reconnaissance dans le groupe, est aujourd'hui en voie de complète disparition. Les « obligations » imposées au nom de l'économie par la techno-idéologie, en créant de vastes zones permanentes de chômage, ont modifié l'imaginaire des jeunes. L'activité productive n'est plus un signe de reconnaissance sociale de l'individu. Dès lors, le travail n'est plus être soi. Il est moyen d'être soi ailleurs.

La réalisation du désir d'individualité de chacun ne va cependant pas sans contradiction. Cette libération ne peut ignorer le besoin historique de stabilité qui réclame des pratiques sécurisantes. Cette dualité libération-sécurisation induit les comportements sociaux qui vont de la vie communautaire éphémère, institutionnelle ou non, à l'exaltation au sein de groupuscules politiques ou de sectes en tout genre. Ces conduites légitiment pour partie les formes actuelles de substitution aux Eglises, ces lieux où fanatisme et démission donnent l'illusion du pouvoir d'être.

Libération et sécurisation constituent des phases alternées de combat et de repos pour la reconnaissance de soi et se conjuguent dans un refus de l'intégration dans les cases *sociales imposées par la tech*no-idéologie. L'une et l'autre se nourrissent d'intellectualité spéculative, moyen de construire son ima*ginaire. Mais ce type de démarche* intellectuelle n'a plus comme fonction sociale de fournir, grâce à des recherches théoriques successives, *les éléments d'un projet global* de société, elle devient une manière de vivre isolément sa personnalité en résistant au totalitarisme techno-idéologique. La *révolte* ne peut donc devenir opposition.

Pour trouver ce projet global, les révoltés se tournent vers les organisations politiques dont l'objet est de proposer un *modèle* de société en rupture avec le système dominant. Mais force est de constater que les débats qui les agitent, les actions qui veulent les justifier sont étrangers à la révolte. Le P.C.F. est une réplique institutionnelle de *l'Etat, avec une logique parallèle* et des phases cycliques d'ouverture et de fermeture selon la tactique politique qu'il juge pour lui conjoncturellement optimale. Il ne conçoit la recherche intellectuelle que comme limitée à des zones neutralisées par l'appareil. Les intellectuels ont le *droit de jouer sous le contrôle de* surveillants hissés sur les miradors du dogme.

Quant au parti socialiste, il est mélange. La techno-idéologie a servi de caution à sa crédibilité par rapport à *l'idéologie dominante. Pré*sente dans tous les courants, elle a dans un premier temps envahi le parti d'Epinay. A ses côtés, la vulgate marxiste a, dans l'apparence, servi de rempart, de lecture politique aux propositions. Mais une *ré*sistance *n'a pas l'efficacité d'une* opposition, elle ne suffit pas. Et la vulgate marxiste, parce qu'elle constitue une mémoire sans *rigueur,* ne peut avoir l'efficacité de l'opposition.

Une obligation pour le P.S.

Aujourd'hui, dans le débat qui agite le P.S., deux dominantes s'affrontent. Si tout ce qui peut affaiblir la techno-idéologie doit être le premier objectif, rien ne doit pour autant venir justifier la vulgate marxiste. Ainsi naît au sein du P.S. un immense besoin, qui correspond à une *nécessité : faire d'un parti de* rassemblement autre chose qu'une mosaïque, construire une organisation où l'assemblage de sensibilités *différentes génère* une dynamique de reconnaissance. A travers cette *évolution,* le P.S. doit définir son identité, et répondre à sa fonction d'outil de la transformation sociale.

Le P.S. est donc contraint, pour avoir un avenir, de créer les condi- t i o n s d e développement d'une recherche intellectuelle globalisante. Ne pas satisfaire à cette *condition* reviendrait pour lui à vivre de manière figée ses contradictions. Il resterait cette institution bipolaire *dans laquelle le P.C.F. veut le main*tenir : un pôle social-démocrate, un pôle crypto-communiste. Ce serait le condamner à terme à perdre toute légitimité.

Pour atteindre cet objectif, le P.S. doit surmonter bien des obstacles. Nombre d'entre eux se trouvent à l'intérieur du parti lui-même.

Le P.S. a pour les intellectuels l'in*différence de la respectabilité* et pour l'intellectualité l'ignorance. Le complexe ouvriériste qui le conduit à *errer dans les erreurs de la dichoto*mie manuel-intellectuel l'amène parfois à accuser toute revendication à l'intellectualité de comportement petit-bourgeois. Et s'il s'inquiète parfois de son impuissance à être reconnu au sein de tel ou tel groupe social, il apprécie cette insuffisance en termes d'organisation : il faut *s'implanter, créer des sections,* etc.

A cette logique d'appareil, *qui* prévaut sur toute autre, s'ajoute la condition même de militant. Elle est *un des obstacles majeurs à l'évolu*tion du parti, Est considéré comme bon militant tout individu qui sert la logique d'appareil, qui sait, aux dépens de son individualité, s'exalter dans la reconnaissance de la cause générale. C'est une forme de mutilation de soi au service de l'ensemble. Bien souvent, le militan*tisme est pour ceux* qui s'y adonnent le moyen d'éviter des interrogations personnelles profondes. Ils se réfugient dans la *sécurisation* d'un groupe désindividualisé. Fonctionnant aux mots d'ordre comme le consommateur se sensibilise à la publicité, laissant la « formation » du parti étouffer sa propre histoire, le *militant* accepte de *payer* le prix de cette sécurisation qui lui permet d'être enfin reconnu. Et s'il arrive que de rares membres du P.S. refusent d'être ces militants-militaires, s'ils interrogent la logique de l'appareil, ils se trouvent d'autant plus facilement *marginalisés* qu'ils ont eux-mêmes tendance à la désertion. *Comment s'étonner* alors que le P.S. soit étranger, souvent ignorant, parfois juge *a priori* des *révoltes* de l'individualité ?

Eviter d'écouter et de comprendre ces révoltes serait pour le P.S. ignorer ce qui doit être la pratique de sa théorie. Si, pour sensibiliser le P.S. au fait qu'il a besoin de la recherche *intellectuelle pour nourrir son projet* global, il faut user de la technique du mot d'ordre, « le pouvoir aux intellectuels, chacun est intellectuel » pour*rait résumer son devoir* politique. Dans son application, un tel mot d'ordre réclame une transformation profonde de l'activité du parti. Il faut, par *exemple,* que *chacun* de ses membres accepte que toute recherche théorique est efficace par ce qu'elle a d'éphémère, parce qu'elle traduit un i n s t a n t en concept et signale les moments d'une dynamique. Il faut aussi reconnaître la révolte comme une réaction d'espoir au refus de ce qui condamne l'existence de l'individu. Il faut *réévaluer* la *mémoire* du mouvement socialiste, par exemple le concept de classe sociale, sa fonction imaginaire et sa réalité *dans les* transformations de pouvoir.

Il faut combattre aussi toute réhabilitation des valeurs anciennes, des références moralisantes, aujourd'hui dépréciées, déstabilisées. Aurait-on oublié que ce sont ces valeurs qui, au cours des générations précédentes, ont légitimé le pouvoir des dirigeants d'alors sur les classes exploitées ? La réaction ne saurait en aucun cas être notre moyen de combattre la techno-idéologie.

La complexité des phénomènes so*ciaux, l'échec prochain de la techno*-idéologie, qui ne saurait maintenir encore longtemps son efficacité conjoncturelle, *le désir de chacun d'exister et de pouvoir se situer dans* l'histoire et dans le groupe sans accepter de mutilation, la faillite des systèmes moraux, la crise des croyances, fascinent notre époque. Il en résulte une exceptionnelle capacité de libération. Encore faut-il savoir profiter de cette période. La stratégie de *rupture,* pour un parti socialiste, *trouve historiquement les conditions* de sa réalisation. Clair devient son devoir.

(*) Universitaire, membre du P.S.

L'avortement est « une faute grave et un mal pour la société »

affirment les évêques de France

Le Parlement réexaminera à l'automne la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) votée en 1975 et dont les dispositions viendront à expiration en janvier 1980. En prévision du débat qui aura lieu à cette occasion, les évêques français rendent publics, ce lundi 23 avril, une déclaration et un Livre blanc sur l'avortement.

La déclaration du conseil permanent de l'épiscopat aux catholiques de France, intitulée « L'accueil de l'enfant à naître », réaffirme l'enseignement traditionnel de l'Eglise : « L'avortement est la suppression d'un être humain, un acte de mort, une faute grave et un mal pour la société. » Le dossier présenté sous la responsabilité de Mgr Gilbert Duchêne, président de la commission épiscopale de la famille, et de l'abbé Gérard Defois, secrétaire général de l'épiscopat français, rassemble, sous le titre « Faire vivre, l'Eglise catholique et l'avortement », un ensemble de données destinées à nourrir la réflexion des catholiques.

Voici la déclaration du Conseil permanent de l'épiscopat aux catholiques de France :

« 1) La loi sur l'« interruption volontaire de grossesse », entrée en vigueur le 17 janvier 1975 pour une période de cinq ans, reconnaît aux femmes qui se trouvent dans une situation de détresse la possibilité d'avorter à certaines conditions.

» 2) Les catholiques ne peuvent ignorer la doctrine constante de l'Eglise si fortement énoncée par le concile Vatican II et souvent rappelée depuis. Mais, dans les circonstances actuelles, les évêques de France croient nécessaire d'affirmer à nouveau, avec le pape et les épiscopats du monde entier :

» *L'avortement est la suppression d'un être humain, un acte de mort, une faute grave. C'est un mal pour la société.*

» 3) L'avortement est une souffrance pour tous. Nous n'ignorons pas le drame que vivent certaines femmes et certains couples enfermés dans des situations qu'ils estiment sans autre issue. Reconnaître ces situations et l'angoisse qu'elles entraînent ne permet pas pour autant de dire que dans ces cas l'avortement cesse d'être destruction de l'autre. Sans condamner les personnes, sans nous substituer aux conscients — le Christ ne l'a pas fait, — nous ne pouvons faillir au service de la vérité, *aussi exigeante soit-elle.*

» 4) Le réexamen prochain de la loi invite tous les citoyens à participer à des débats d'opinion qui engagent la conscience de chacun. Les catholiques ne sauraient *demeurer muets et passifs.* Nous intervenons en vertu de notre charge, après de nombreux échanges, en particulier avec ceux qui sont les plus concernés par l'application de cette loi : *femmes, médecins,* travailleurs sociaux, mouvements familiaux, etc.

» 5) Quatre ans après la mise en place de cette nouvelle législation, s'il est difficile de prouver *que le nombre des avortements* a progressé, tout porte à l'affirmer, et en tout cas il est évident que la conscience morale a régressé :

● *Il s'agissait de répondre à des situations de réelle détresse.*

» *En fait, beaucoup ont eu* recours à l'avortement qui n'y auraient jamais pensé auparavant.

» Des pressions sont exercées sur des femmes par l'opinion publique, l'entourage, la *famille,* le père lui-même, pour supprimer l'enfant, et cela parfois pour des raisons de simple convenance.

» ● *La loi prévoyait des entretiens pour informer et aider des femmes et des couples en difficulté.*

» En réalité, ces entretiens se déroulent souvent dans de mauvaises conditions et les conseillers se voient réduits à donner une signature. Ce qui laisse ainsi dans la solitude et le silence celles qui auraient besoin d'être écoutées et accroît le malaise de ceux qui étaient chargés de les accueillir.

» ● *La médicalisation a été voulue pour améliorer les conditions thérapeutiques des avortements naguère pratiqués dans la clandestinité.*

» Mais il est inacceptable de ramener aux seuls aspects médicaux, comme le fait cette loi, la solution d'un problème qui engage les sentiments et la vie morale d'êtres humains au plus profond d'eux-mêmes.

» Par vocation, les médecins sont au service de la vie. Le corps médical porte, en fait, le poids d'actes d'avortement dont la décision appartient à d'autres. Leur rôle social en est dénaturé.

⁂

» On en vient parfois à préconiser l'avortement comme un droit, sinon comme un moyen de contraception.

» Ainsi, nous sommes les *témoins d'une dégradation des mentalités* : un acte grave devient banal et, pour l'opinion, indifférent. Il s'agit bien d'une régression morale à laquelle nous ne pouvons nous résigner. L'Eglise est consciente du devoir urgent d'éduquer les jeunes générations notamment au respect de toute vie humaine.

» 6) Pour lutter contre l'avortement, des solutions neuves et courageuses s'imposent. L'une d'elles est certainement la mise en œuvre d'une politique familiale plus audacieuse. Le soutien des mères en difficulté pour pallier les situations de détresse, la création de crèches et d'institutions pour les jeunes enfants, la reconnaissance sociale, voire financière, du travail éducatif de la mère et du père de famille, sont autant de mesures qui faciliteraient *l'accueil de l'enfant.*

» *Plus largement encore,* le rôle des associations familiales dans la nation, leur responsabilité sociale, voire politique, devraient être mieux pris en compte. Ainsi le service d'éducation qu'elles rendent *pour l'avenir de tous* serait mieux reconnu par la collectivité.

» 7) Au-delà des dispositions législatives, il s'agit du vouloir vivre qui semble tragiquement perdu en de nombreux pays. *Dans notre société* programmée l'inattendu est redouté : on va jusqu'à lui refuser le droit d'exister. La naissance et l'éducation d'un enfant devraient être une raison de vivre et d'aimer, aujourd'hui des *hommes* et des *femmes* refusent cette responsabilité : une cote d'alerte est atteinte. Le recours à l'avortement est le signe de cette peur de faire vivre.

» 8. Il y a pourtant des signes d'espoir : des familles, contre vents et marées, envisagent l'avenir avec *confiance* ; des mères célibataires trouvent la force de vivre pour l'enfant qu'elles ont accepté ; des foyers prennent en charge, dans la joie et la tendresse, des enfants privés de parents ; des initiatives positives *sont prises ici ou là* pour accueillir, aider des femmes en situation de détresse. C'est encore trop peu. Les chrétiens sont appelés aujourd'hui à un effort d'imagination et d'engagement : *ils feront la preuve qu'un enfant* peut toujours trouver sur son chemin quelqu'un qui l'aime. Notre fidélité à l'Evangile est en cause : le Christ est celui qui nous fait vivre. »

LE « LIVRE BLANC » DE LA COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA FAMILLE

L'heure de la contradiction est venue

Le Livre blanc, *Faire vivre, l'Eglise catholique et l'avortement* (1), est un dossier de 176 pages. Il est présenté comme un « *ouvrage conjoncturel* », qui veut aborder le problème de l'avortement tel qu'il se situe aujourd'hui dans la France de 1979. Les auteurs se définissent *comme « pasteurs »*, qui se veulent « *fidèles, à la fois à la Parole de Dieu et à la vie des hommes et des femmes invités, dans le tâtonnement de leur existence, à entendre cette Parole et à vivre* ». Les cinq chapitres de l'ouvrage traitent de trois grands thèmes : la situation actuelle, après la loi de 1975 ; la doctrine de l'Eglise ; la justification de cette doctrine et l'alternative proposée.

Dans un premier chapitre, l'abbé Philippe Audollent, directeur du secrétariat national de pastorale familiale, fait le point *sur la « loi Veil »*. Il est très difficile de savoir si le nombre d'avortements a augmenté, étant donnée l'absence de statistiques sérieuses, mais selon les évaluations les *plus vraisemblables*, de 1970 à 1974 il y avait entre 250.000 et 350.000 avortements (clandestins parce qu'illégaux) par an ; alors que, depuis 1975, le chiffre atteint 200.000 à 250.000. En 1976, par *exemple, il y a eu* 132.567 avortements déclarés *officiellement* (la déclaration, anonyme, est obligatoire), mais ce chiffre est inférieur à la réalité, à cause de la négligence dans les déclarations, du « *maquillage* » par certains *médecins* de l'avortement en d'autres « *actes médicaux* » et de la persistance d'avortements clandestins.

Selon d'autres études, les femmes qui avortent sont jeunes (près de 6 % sont mineures ; *20 % ont moins de 21 ans et 70 % ont* moins de 30 ans), plus de la moitié sont mariées et il ressort enfin que le deuxième enfant est relativement mieux accepté que le premier ou le troisième. Les raisons les plus souvent invoquées pour demander l'avortement sont : problème du couple (34,5 %), économique (27 %), santé (26 %), psychique (6 %), refus de l'enfant (5 %), eugénisme (1 %) et thérapeutique (0,5 %). Conclusion de l'auteur : *il y a un « risque très réel de banalisation de l'avortement »* et de le considérer « *comme un moyen de contraception malgré les précautions prises par la loi à ce sujet* ». Selon le Livre blanc, la loi n'a pas atteint son objectif et, telle qu'elle est appliquée, *ne peut* l'atteindre.

Objectif manqué

Le deuxième chapitre, rédigé par un couple de médecins de Grenoble, François et Michèle Guy, décrit les divers problèmes rencontrés par les médecins, puis la pratique de l'« *entretien particulier* » requis par la loi à la suite du premier examen médical. Même conclusion des auteurs à propos de la « loi Veil » : objectif manqué. « *A défaut d'obtenir, par une mobilisation de l'opinion, un ensemble de dispositions qui garantissent effectivement « le respect de tout être humain dès le commencement de la vie »* (loi du 17 janvier 1975, article premier), *il ne faut pas cesser d'agir pour que soient, au moins, strictement préservées cette instance de réflexion, cette aire de liberté qu'est cet « entretien particulier », sinon il deviendra une parodie inutile.* »

Dans le troisième chapitre, « L'Eglise a parlé ». Mgr Jacques Jullien, évêque de Beauvais, fait un bref historique des déclarations du magistère — papes et évêques — pour montrer que l'Eglise « *reste inébranlable et unanime dans son refus* ». Si le christianisme a refusé l'avortement dès les origines, ce n'est que récemment que la question commence à prendre du relief dans les interventions pontificales. *Les prises de position de* Pie XI, Pie XII et Jean XXIII, puis du concile, représentent huit déclarations en trente-cinq ans ; en revanche, Paul VI est intervenu plus de trente fois en *quinze ans !* Et Jean-Paul II, qui semble particulièrement préoccupé par le problème, a déjà condamné l'avortement à plusieurs reprises, dès le début de son pontificat.

Quant aux épiscopats *nationaux*, ils ont multiplié les déclarations depuis dix ans, et Mgr Jullien en cite quelques extraits pour montrer comment chaque conférence épiscopale, tout en se référant à la doctrine « *inchangée et immuable* » (cardinal Villot), adapte ses propos à la situation locale. Le chapitre se termine par un bref rappel de la position orthodoxe — très proche de celle des catholiques — et de la position protestante — ou plutôt des différentes positions protestantes, puisque les Eglises issues de la Réforme sont divisées. La Fédération protestante de France, par exemple, a approuvé la « *loi Veil* », car « *elle aborde l'avortement dans la réalité de sa détresse. Elle y porte écoute et secours.* » Le regard de Mgr Jullien est lucide : « *Il ne faut pas se leurrer sur l'audience de l'Eglise à propos de l'avortement. La plupart des gens n'y attachent aucune importance et la considèrent avec étonnement, attendant simplement qu'elle se décide à rejoindre le peloton* », écrit-il dans sa conclusion. Mais cette incompréhension, loin d'inciter l'Eglise à changer de langage ou à se taire, doit, au contraire, la conforter dans sa vocation de prophète.

La voix du refus

Le quatrième chapitre « Un non qui permet de naître », est une réflexion d'ordre spirituel et éthique, par un moraliste jésuite, le père Olivier de Dinechin, *sur* la justification fondamentale de la position catholique dans son refus catégorique de l'avortement. Faisant remarquer qu'« *on est vite passé de la clandestinité sociale sordide à la clandestinité médicale aseptisée, qui ne règle en rien la question de morale sociale* », il fait appel aux thèmes bibliques de l'amour, de la vérité, de la fidélité, pour conclure : « *Dans la tentation de l'avortement, le chrétien ne peut pas ne pas penser à ce Christ dont la venue au monde a été suspendue à la foi de Marie, puis à celle de Joseph, dans un contexte d'incompréhension et de menace mortelle.* »

Sous le titre « L'alternative à l'avortement », l'abbé Gérard Defois propose, dans le cinquième chapitre, des éléments pour une politique familiale. *Le secrétaire général de l'épiscopat reconnaît* qu'il ne veut pas « *un simple retour aux dispositions répressives de la loi de 1920* », de même que « *les chrétiens ne revendiquent ni le monopole de la morale publique ni un droit de faire pression sur ceux que le pays s'est donné comme ses représentants. Ils n'entendent pas imposer à tous une philosophie particulière.* »

C'est pourquoi, dans le débat sur l'avortement, l'Eglise ne veut pas représenter « *la voix du seul refus* », mais proposer des solutions positives. Que faut-il mettre en place pour que le monde cesse d'être « *invivable* » pour un si grand nombre d'enfants à naître ? *Il s'agit d'effectuer de profonds changements dans nos* mentalités, nos façons de vivre, notre législation.

Dans sa conclusion, Mgr Gilbert Duchêne *souhaite que ce Livre blanc soit lu comme « un dossier vert, couleur de l'espérance »*, car il a été écrit « *pour faire vivre* ». Le président de la commission épiscopale de la famille constate *lucidement, lui aussi, que, « dans les domaines de l'avortement et de la contraception, la majorité des catholiques ne croient plus guère à l'autorité réelle de l'Eglise et de sa mission* ». Et il affirme que « *l'Eglise n'a pas l'intention de se substituer à la conscience de qui que ce soit ; elle n'ignore pas le primat de la conscience, sans pour autant oublier que le message que lui a confié le Seigneur doit illuminer celle-ci.* »

« *Redire aux médecins que leur vocation d'être « des serviteurs de » la vie et non des artisans de » mort », serait-ce leur imposer une contrainte inadmissible ?* », demande Mgr Duchêne, qui ajoute : « *Par la médicalisation de l'avortement, appelé « juridiquement » I.V.G., les médecins risquent d'être conduits à assumer la responsabilité d'un acte sans pouvoir assumer celle de la décision. Il y a une carence fondamentale dans la loi du 17 janvier 1975, du fait que son objectif semble être beaucoup plus marqué par le souci de la santé que par celui de l'éthique (...). L'heure est venue où l'Evangile doit être vécu en contradiction « avec la mentalité » du monde et la logique d'une » société qui s'enferme sur elle-» même ». Les chrétiens sont appelés à manifester les appels et les exigences évangéliques. Avec une humble fermeté, ils ont vocation d'appeler mal ce qui est mal, sans édulcorer les béatitudes.* »

(1) « *Faire vivre : l'Eglise catholique et l'avortement* », dossier présenté sous la responsabilité de Mgr Gilbert Duchêne, président de la commission épiscopale de la famille, et de Gérard Defois, secrétaire général de l'épiscopat français. Editions du Centurion, 176 pages.

Crime et châtiment

Un « crime : le meurtre direct d'un innocent » (1), *« un crime abominable »* au même titre que l'infanticide (2), *« un homicide »* (3), *« objectivement un mal, une atteinte radicale à la vie humaine, une œuvre de mort »* (4), *« la suppression d'un être humain, un acte de mort, une faute grave »* (5). Ces quelques exemples du langage utilisé depuis cinquante ans par le magistère catholique pour qualifier l'avortement montre une parfaite constance dans l'invective ; même si l'accent varie pour souligner tantôt le mal objectif, tantôt la culpabilité subjective de l'acte.

Pourtant, l'idée de « *péché* » *s'était progressivement éclipsée des déclarations des évêques français* sur l'avortement — celui-ci est « *objectivement un mal* » disait le cardinal Marty en 1975, ce qui laissait supposer que l'acte n'est pas toujours coupable — alors que le qualificatif de « *faute grave* », contre lequel une cinquantaine de catholiques viennent de s'élever (*le Monde* du 21 avril), fait sa réapparition dans cette nouvelle déclaration du conseil épiscopal. Ce terme de « *faute grave* » est aussi *employé par le cardinal Wojtyla, futur Jean-Paul II, dans son livre Amour et responsabilité, publié en* polonais en 1962.

On *ne saurait faire grief aux évêques de rappeler* — à temps et à contre-temps — la doctrine constante de l'Eglise sur ce sujet. Et il faut admettre que, si la note du conseil permanent use d'un langage sec et brutal dans sa concision, le Livre blanc de la commission de la famille témoigne d'un souci humanitaire louable. On a fait appel à des femmes, à des médecins, à des conseillers conjugaux. On trouve même en annexe les témoignages d'un jeune et d'une femme qui a avorté. Quant aux rédacteurs évêques ou prêtres, ils admettent que les rappels à l'ordre sont pour la plupart inopérants, affirment qu'ils n'ont nullement l'intention d'exercer *des pressions sur le législateur ou d'imposer leur vision particulière à tous et reconnaissent la primauté, dans le domaine moral, de la conscience, bien éclairée.*

Des lacunes sur le fond

C'est donc sur le plan des idées qu'il faut apprécier la déclaration des évêques, puisqu'ils prétendent représenter une voix parmi d'autres dans le débat qui sera déclenché par le prochain réexamen, et l'éventuel renouvellement, de la « loi Veil », de 1975. Et c'est justement *par ses lacunes, dans ce domaine, que la prise de position épiscopale prête le flanc.*

D'abord, *en ce qui concerne le* problème de fond — l'embryon est-il un être humain ? — les évêques refusent le dialogue avec ceux qui cherchent à éclaircir une question complexe et mystérieuse, parmi lesquels se trouvent des théologiens catholiques. Pour Philippe Roqueplo, même si « *l'embryon est spécifié comme un être humain* » dès le début, il ne devient pas pour autant un « *sujet de droit* » (6).

Le problème, bien entendu, est de *fixer le seuil à partir duquel la suppression de la vie deviendrait criminelle. « Il s'agit d'un processus continu,* dit Philippe Roqueplo. *Au début : quasi rien. Au terme : un enfant. Une différence qualitative est progressivement apparue, car une cellule fécondée n'est pas un enfant. Mais, il y a un autre seuil qui pourrait nous guider : celui où une femme accepte ce qu'elle porte en elle et instaure, par rapport à « cela », une relation qui le pose comme un « autre » qu'elle-même »* (6).

Le jésuite Bruno Ribes écrit, de son côté : « *Il y a lieu de distinguer entre vie humaine et vie humanisée ; si véritablement l'individu n'est humanisé que dans le rapport à l'autre, par et pour les autres, s'il reçoit son être propre des autres, la relation de reconnaissance est révélatrice, sinon instauratrice, du caractère pleinement humain de l'être en gestation. Autrement dit, de même que l'être humain n'existe pas sans corps, de même il n'est pas humanisé sans cette relation aux autres* » (7).

Le directeur de la revue du centre Laennec, le jésuite Patrick Verspieren, enfin, pose la question : l'avortement est-il un homicide ? et répond par une autre : « *Mais un embryon est-il une personne humaine, cet être que, reconnaissant pour mon semblable, je suis invité à respecter et à protéger comme un frère ? Vis-à-vis d'un embryon, les conditions de cette reconnaissance manquent encore. Ce n'est encore qu'une chair vivante structurée : quasi-rien d'un certain côté ; mais de ce quasi-rien nous sommes tous issus.* » (8).

De ce domaine où les chercheurs et les penseurs avancent à tâtons, la déclaration du conseil permanent ne souffle mot, et le Livre blanc n'y fait allusion que pour répondre que la science du généticien et de l'embryologiste renforce la position catholique, puisqu'elle enseigne que « *le patrimoine génétique de l'enfant à naître est acquis dès la fécondation de l'ovule* ». Ainsi, esquive-t-on la question posée par les théologiens *sur* l'humanisation de l'embryon.

L'inattendu est redouté

Enfin, en ce qui concerne la « loi Veil », objet immédiat du débat, les évêques se cantonnent dans une attitude négative. Ils proposent bien des éléments pour une politique familiale et dénoncent, à juste titre, une société « *en train de fabriquer un monde de vieux* », une société « *programmée, où l'inattendu est redouté* », mais dans la loi elle-même. Ils ne voient qu'un échec pur et simple. Selon eux, la conscience morale a régressé, beaucoup ont recours à l'avortement qui n'y auraient jamais pensé auparavant, les femmes subissent des pressions de leur entourage, le rôle social du corps médical est dénaturé, l'avortement est préconisé comme un droit, sinon comme un moyen de contraception. En un mot, « *un acte grave devient banal* ».

Ces *reproches sont en partie* justifiées, *mais ne faut-il pas aussi* souligner les aspects *positifs* ? Les décès *post abortum ont pratiquement* disparu ; les cas de détresse réels ne frappent plus seulement les pauvres, comme c'était le cas avant la loi de 1975, où seules les femmes riches pouvaient se rendre dans les cliniques privées de Suisse ou d'Angleterre ; et surtout les entretiens particuliers, même s'ils sont trop souvent expéditifs ou insuffisants, représentent une occasion de dialogue et de conseil privilégiée — du point de vue humain et chrétien.

La loi de 1975, dont certaines dispositions sont propres à la France (notamment le dialogue préalable), est finalement l'une des meilleures *qui existe face au drame de l'avortement : il ne faut pas l'abolir mais l'appliquer. Ce n'est pas en retombant dans la problématique du permis et du défendu — encore moins du* crime et du châtiment ! — que l'Eglise aidera les femmes à sortir de leur détresse. Le Christ, dont se réclament les évêques dans leur déclaration, a usé d'une toute autre pédagogie avec la femme adultère : l'ayant amenée à reconnaître sa situation, il lui dit : « *Je ne te condamne pas : va, et désormais ne pèche plus.* »

ALAIN WOODROW.

(1) Pie XI, *Casti Connubii* (1930).
(2) *Gaudium et Spes*, constitution conciliaire (1965).
(3) Paul VI : Lettre aux associations médicales catholiques (1970).
(4) Le cardinal Marty, allocution télévisée (1975).
(5) Le Conseil permanent de l'épiscopat français (1979).
(6) *Informations catholiques internationales*, n° 453, 1er avril 1974.
(7) *Etudes*, janvier 1973.
(8) *Laennec*, nos 2 et 3, hiver 1972-1973.

M. Debré réaffirme son désaccord avec les propos du chef de l'État sur la natalité

Interrogé sur les causes de la dénatalité en France, M. Michel Debré a *indiqué*, samedi 21 avril, au micro de R.T.L., qu'il ne partageait pas le point de vue exprimé le 18 avril, à Antenne 2, par M. Valéry Giscard d'Estaing, selon lequel il n'y a pas de « *lien direct* » entre l'application de la loi de 1975 sur l'avortement et le déséquilibre démographique (1).

L'ancien premier ministre a déclaré : « *Je n'approuve pas entièrement la position du président de la République. J'ai déjà dit, lorsque la loi a été votée la première fois, que le problème de l'avortement n'était que l'un des aspects du problème de la dénatalité. Mais les courbes de la fécondité, depuis l'application de l'avortement à la convenance des couples et des femmes, montrent qu'il y a un lien. Dans ces conditions, quand on fait une politique globale pour la mère de famille et pour la France, il faut prendre l'ensemble des causes...* »

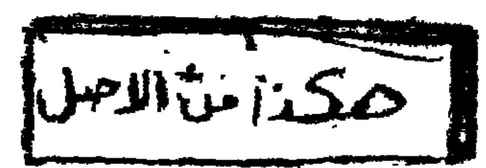
Mme SIMONE VEIL : regrettable

Invitée à répondre à M. Debré, Mme Simone Veil a notamment indiqué, dimanche soir 22 avril, au Club de la presse d'Europe 1 : « *En ce qui concerne la natalité, le président de la République a répondu très clairement. Je voudrais citer un exemple. Le Québec est la seule province du Canada où la loi sur l'avortement, qui est applicable dans tout le Canada, n'est pas appliquée. Eh bien, c'est au Québec que le taux de natalité est le plus bas !*

» *D'ailleurs, en France, on a vu le taux de natalité baisser bien avant que la loi sur l'avortement soit votée, et on a même noté une petite remontée du taux de natalité en 1977. Je crois vraiment que cela n'a absolument aucune influence. Je tiens à rappeler également quel était le taux de natalité en France entre 1920 et 1940, avec des textes extrêmement répressifs sur la contraception et l'avortement, sans compter la façon dont ils étaient appliqués. C'est d'ailleurs ce que disent les démographes qui ont étudié sérieusement la question : il n'y a aucun lien...* »

A propos de la position de la hiérarchie de l'Eglise catholique, le ministre de la santé et de la famille a déclaré : « *L'Eglise prend une position sur un problème qui est fondamental sur le plan de la conception que l'on a. Mais l'Eglise est appelé très souvent aussi à beaucoup d'autres choses qui ne sont pas plus appliquées je pense à la charité chrétienne.* »

(1) M. Giscard d'Estaing avait déclaré : « *Il n'y a pas de lien direct ; la preuve en est que la chute de la démographie en France, qui a été très brusque, est antérieure à toutes les dispositions qui ont été prises pour ce qui concerne l'interruption de la grossesse. Chronologiquement, ce n'est pas du tout la même chose. Et depuis les mesures adoptées à cet égard, votées d'ailleurs par le Parlement (...), la démographie en France est à peu près stable. Je ne veux pas dire que ces mesures ont rendu la démographie stable. Je veux dire qu'il n'y a pas cette corrélation directe à laquelle on croit.* »



DÉFENSE

Le « ras-le-bol » des permissionnaires du Nancy-Paris

Dans le train spécial Nancy-Paris. — Vendredi 20 avril, quand le train Nancy-Paris de 16 h. 27 est arrivé gare de l'Est libérant, avec à peine huit minutes de retard, sa volée de troufions, des gardiens de la paix en képi dépêchés à tout hasard sur les lieux, ont tourné les talons : rien à signaler. Huit minutes de retard cette *fois-ci*, trois heures et quart la semaine dernière : « Pas besoin d'autre explication », a lancé, avant de prendre ses jambes à son cou pour ne pas rater sa correspondance, un permissionnaire, l'un de ceux qui la semaine passée (« le Monde » du 14 avril) avaient tout cassé.

De notre envoyé spécial

Jeudi 12 avril, lorsque le train spécial Nancy-Paris s'ébranle, il a déjà trois minutes de retard. Trois minutes dues à une affluence exceptionnelle de permissionnaires à la veille de ce week-end de Pâques. Le train, déjà plein à craquer, embarquera encore un grand nombre de « bidasses » à Toul, Commercy et Châlons-sur-Marne. Il y a huit cent quatre-vingts places assises pour quinze cents passagers, encore que ce *nombre soit difficile à vérifier.*

Les permissionnaires s'entassent à dix par compartiment. Il y en a partout, dans les soufflets, les lavabos et les couloirs, debout, couchés, les yeux rougis de fatigue, certains surexcités par les canettes de bière, jetées sur le

« *C'est pratiquement chaque semaine pareil* », commente l'un des témoins, que la « casse » de la semaine précédente n'étonne pas.

Une trentaine de trains spéciaux sont ainsi mis chaque semaine à la disposition de l'armée, à des heures et selon une fréquence censées faire gagner du temps aux permissionnaires, qui, s'ils le désirent, peuvent aussi emprunter des lignes régulières. Des trains dont le confort n'a rien à voir avec celui des Trans-Europe Express, *mais qui*, sur un court trajet comme celui de Nancy à Paris (trois heures environ), n'a rien, même en seconde, d'insupportable.

Seulement, ces trains, qu'on voit encore sur certaines lignes secondaires et même principales, les jours d'affluence en particulier, sont surchargés. C'est, avec leurs retards, — fréquents disent les permissionnaires — leur défaut essentiel. Contrairement au convoi de la semaine précédente, le « 16 h. 27 » du vendredi 20 avril était aux trois quarts vide, la plupart des appelés de la région participant à des manœuvres. L'armée est-elle dans l'impossibilité de prévoir ces « coups d'accordéon », ce qui permettrait à la S.N.C.F. de déterminer le nombre de voitures pour les trains spéciaux qu'elle met en circulation ? Il y a là un petit *mystère* sur lequel la *société nationale* avoue ne pas pouvoir donner d'explication.

Pas de sanctions

Lorsque le convoi bondé du 12 avril arrive à proximité d'Epernay, il a déjà accumulé vingt minutes de retard, deux soufflets, qu'il a fallu remettre en place, ayant été — accidentellement ou volontairement — décrochés. A la suite d'une avarie *survenue* à la *machine*, quarante-cinq minutes sont perdues un peu avant Epernay puis cinquante autres en gare, pour changer la motrice. L'humeur joyeuse du Nancy-Paris se change en exaspération. Des banquettes sont lacérées, des gravures et des rideaux arrachés, des portes enfoncées, des toilettes *mises à sac*, une armoire électrique détruite. Contrairement à ce qu'on a d'abord cru, aucun agent de la S.N.C.F. n'a été molesté.

Arrivé près de Meaux, le train stoppe à nouveau, trente minutes cette fois, pour permettre à la police, que la S.N.C.F. a alertée, *de cueillir en gare d el'Est* les « bidasses » en folie. Les forces de l'ordre se faisant attendre, un nouvel arrêt a lieu du côté de Pantin, cinquante minutes que les « casseurs », furieux, mettront à profit pour fignoler leur besogne. Gare de l'Est, deux cents policiers, heaume sur le visage *et* bouclier à la *main*, attendent les voyageurs, qui, au bout de deux heures, seront libérés sans être inquiétés.

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu *de sanctions*. Le Nancy-Paris, qui a pansé ses plaies durant la semaine dans un dépôt de la S.N.C.F., est à nouveau sur ses rails. La société nationale fait état de cinquante mille francs de dégâts, ce qui est important mais n'autorise pas à parler, comme on l'a fait, de « *folie destructrice* ».

Une semaine plus tard, aucun des permissionnaires n'aborde volontiers le sujet. Les « bidasses » attribuent ces destructions à une minorité d'entre eux. « *Il y a toujours des excités* », dit par exemple Philippe M... Mais ils comprennent la fureur qui, à Epernay, après deux heures de retard, s'est emparée du Nancy-Paris.

Mince, l'œil malin, Philippe M..., qui habite près d'Arcachon, a été versé dans les transmissions dans la banlieue de Nancy pour des raisons qui lui échappent : « *Et je ne suis pas le seul !* » Il n'est pas anti-militariste. Ses chefs (les « *crevures* », croit-on comprendre) lui paraissent « *justes* », même s'il partage avec ses camarades de compartiment, où flotte une fumée à couper au couteau, une aversion visible pour le « rata » de la cantine.

Débarqué à l'armée *sans* diplôme ni qualification, Philippe M... a passé son permis *de conduire de* tourisme et de transports en commun, « *des permis valables dans le civil* », dit-il avec satisfaction. Il s'estime privilégié et reconnaît que ses permissions sont fréquentes. Mais il lui faut quinze heures pour rejoindre le bassin d'Arcachon : « *La solde est de 255 francs par mois. J'ai 36 francs de train aller et retour chaque fois, 5 francs de taxi à Nancy, 4 francs de métro à Paris, et 36 francs de car à Bordeaux. Vous voyez ce qui reste.* »

Lorsque le Nancy-Paris est arrivé l'autre semaine gare de l'Est, Philippe M... savait déjà qu'il avait raté sa correspondance. Avec une *trentaine* d'autres camarades *sans* le *sou comme* lui, il a passé la nuit devant la gare d'Austerlitz, qui venait de fermer ses portes, attendant jusqu'au petit matin le train pour Bordeaux.

Lorsqu'un convoi de permissionnaires accumule des minutes, voire des heures de retard, ce sont autant de correspondances manquées, de retards accumulés, de précieux moments perdus. Chaudronnier à Auxerre, versé à *Toul*, *Didier R...* perd ainsi deux ou trois heures, sinon davantage, à chaque permission, ou presque : « *Ils sont bien contents qu'on soit là quand il y a une marée noire, mais ils nous transportent comme des bestiaux.* »

Didier R... n'est pas antimilitariste non plus. Mais il constate *qu'il a dû interrompre son travail*, que ses économies ont fondu comme neige au soleil, que, pour conserver son logement, il a dû s'endetter, et que, surtout, depuis la fin de ses classes, il perd son temps, n'étant pas utile à l'armée dans l'atelier où on l'a affecté, ni à l'entreprise qu'il a dû quitter provisoirement.

Lui aussi comprend la fureur des « bidasses » du Nancy-Paris, une révolte d'usagers comme il s'en est produit plusieurs ces derniers mois. *Mais* la désinvolture avec laquelle on les traite finit par les pousser à bout, persuadés qu'ils sont de ne compter pour rien.

BERTRAND LEGENDRE.

Le général Lagarde invite les cadres de réserve à combattre les « formes primaires d'antimilitarisme »

Dénonçant les « *formes primaires d'antimilitarisme que Vercingétorix connaissait déjà* », le chef d'état-major de l'armée française, le général Lagarde, a invité les trois mille cinq cents cadres de réserve qu'il avait réunis, dimanche 22 avril au Palais des congrès à Paris, à « *ne pas admettre que l'esprit de défense soit tourné en dérision et que l'indiscipline soit impunément prônée à nos soldats* ».

Au cours d'une journée nationale des réserves, « *une journée sans précédent par son ampleur* », a-t-il précisé, le général Lagarde a invité les officiers et sous-officiers de réserve « *à ne pas rester insensibles à la contrevérits et à la calomnie* » et « *à ne pas être les complices de jeux pseudo-intellectuels* ». Il a ajouté : « *Nous avons besoin de sentir vos coudes contre les nôtres pour préserver le visage et les capacités de l'armée de la nation.* »

« *La défense du pays est impossible sans vous* », a déclaré le chef d'état-major de l'armée de terre, qui a réclamé des cadres de réserve « *un concours dynamique et indispensable pour qu'ils deviennent coauteur et coresponsables de l'entreprise de réorganisation des forces terrestres* » commencée depuis 1975 par étapes.

Ce plan en cours d'exécution prévoit, en effet, la constitution de quinze divisions d'active renforcées par la mise sur pied de quatorze divisions de mobilisation. Soit au total, 545 000 hommes pour l'armée de terre ainsi répartis : 264 000 hommes d'active et 281 000 réservistes dont 26 000 officiers et 52 000 sous officiers de réserve.

Expliquant les missions attribuées à cet ensemble de forces, le général Lagarde a précisé qu'il ne s'agit plus « *d'investir des hommes dans la garde ponctuelle et statique d'une myriade abusive de points sensibles du territoire* », mais qu'il s'agit « *toujours d'assurer la sécurité de l'appareil gouvernemental, la liberté des communications, la sauvegarde des points sensibles et la protection de la population contre tout adversaire infiltré, débarqué ou parachuté. C'est une défense d'ensemble dynamique et mobile. Il n'y a plus de formations nobles ou roturières selon les missions qui leur seraient dévolues.* »

Selon le général Forray, sous-*chef d'état-major de l'armée de* terre, ce dispositif d'ensemble est désormais organisé de la manière suivante : 162.000 hommes dans les forces dites affectées (trois corps d'armée) dont 23 % de réservistes ; 120.000 hommes dans les forces dites réservées (divisions d'infanterie et unités mobilisées) dont 45 % de personnels de réserve ; 123.000 hommes dans les forces régionales dont 75 % de personnels de réserve et 140.000 hommes dans ce que l'état-major appelle l'« environnement », ou infrastructure, ou soutien, dont 67 % de réservistes.

Les crédits consacrés à la mobilisation ont augmenté, dans l'armée de terre, de 14 % entre 1978 et 1979 et ils devraient s'accroître de 25 % entre 1979 et 1980.

Enfin, a précisé le général Forray, la formation des réservistes s'achèvera par une instruction *collective de la division* de mobilisation à laquelle ils sont affectés à raison, d'ici à 1982, de deux ou trois convocations annuelles de la division de réserve pour des manœuvres du type de celle qui a eu lieu, en septembre 1978, en Périgord, sous la dénomination de manœuvre « Sarrigue ».

Selon l'état-major français

L'armée soviétique instruirait des groupes d'infiltration en Europe

Selon des renseignements recueillis par les états-majors français, l'armée rouge instruit des groupes d'intervention chargés de désorganiser l'adversaire en Europe avant même le déclenchement d'un conflit éventuel.

Les informations de source militaire française font état du stationnement en Europe, à l'heure actuelle, de huit cents groupes environ, dit de « diversion stratégique », dans les forces soviétiques. Constitués, selon les cas, de vingt-cinq à cinquante hommes, pour la plupart des cadres de métier, ces groupes seraient instruits pour être engagés dans des opérations ponctuelles destinées, avant ou dès le déclenchement d'un conflit, à désorganiser les arrières de l'adversaire et sa mobilisation.

Dans les *états-majors*, *on* précise encore que cent cinquante de ces groupes de « diversion stratégique » sont plus spécialement entraînés pour intervenir en France et conduire des opérations prolongées dans ce que les experts appellent la « troisième dimension », c'est-à-dire le parachutage et l'héliportage de commandos spécialistes de l'infiltration des lignes arrière.

Les états-majors français établissent un lien entre ce type d'actions militaires et l'accent mis par l'armée soviétique sur les capacités amphibies, l'aérotransport instantané à 2 000 kilomètres de distance de l'équivalent d'une division aéroportée et sur l'existence de cent cinquante chalutiers patrouillant en permanence entre la mer d'Irlande et le golfe de Gascogne.

Des responsables militaires de haut rang, en France, estiment qu'il est du devoir de l'armée de réfléchir, avec plus *d'attention qu'auparavant*, aux moyens de riposter à de telles actions d'infiltration le jour où elles se présenteraient dans le cadre d'un *affrontement* général.

IMMIGRATION

Les Pyrénées-Orientales, point de non-retour pour des milliers de travailleurs clandestins

Le Perthus. — Les policiers assurant le contrôle de la frontière franco-espagnole au Perthus découvraient, le 11 février, sur le bas-côté de l'autoroute Catalane, un ressortissant marocain grièvement blessé. L'homme, M. Mostafa Benaïssa, trente-deux ans, avait été flagellé. A l'hôpital de Perpignan, il put, après les premiers soins, raconter son aventure.

M. Benaïssa faisait partie d'un réseau qui, depuis quelques années, a réussi à faire entrer clandestinement, en France, des travailleurs venant en grande partie d'Afrique noire francophone et du Maroc. Lui-même était entré en France en utilisant cette filière. Il en est ensuite devenu un « racoleur ».

De notre envoyé spécial

Pour des milliers de travailleurs sénégalais, maliens ou marocains, l'aventure (1) commence généralement sur les quais des ports de Dakar, de Saint-Louis-du-Sénégal, de Casablanca *ou de Tanger. Ils ont appris qu'un simple passeport* et la possession d'un millier de francs français (ou leur équivalent en devises fortes occidentales) leur permet de débarquer sans problème en Espagne. Comme le voyage coûte cher, *les immigrés se font généralement embaucher à bord d'un cargo naviguant, de préférence, sous pavil*lon de complaisance.

Le débarquement en Espagne se fait sans difficulté puisque le voyageur, devenu touriste, possède un passeport et de l'argent. Il sait qu'il doit impérativement éviter le passage par les *Pyrénées-Atlantiques, trop surveillé, aussi bien* par les Espagnols que par les Français, qui font la chasse aux clandestins basques, entre Saint-Jean-de-Luz et Saint-Jean-Pied-de-Port. Nulle chance, non plus, vers le milieu du massif pyrénéen, véritable barrière de roches et de glaciers, sauf vers le *Val-d'Aran. C'est donc vers Barcelone qu'il faut aller.*

Les rabatteurs du barrio Chino

Dans la capitale de la Catalogne, comme dans tous les grands ports méditerranéens, prospère une faune de trafiquants, de receleurs, de contrebandiers, dont les uns ont pignon sur rue, dans de beaux *immeubles de la « Diagonale » ou sur les ramblas* ; les autres *recher-et nauséabondes* du cario Chino et nauséabondes du Barrio Chino ou de La Barceloneta, vers le vieux port, tout près de la Estacion de Francia, d'où les trains partent vers Perpignan et Toulouse.

A chaque arrivée de Madrid, Séville *ou Valence, des équipes de rabatteurs comprenant* deux Espagnols et deux Marocains traquent le « gibier » dans l'immense salle des pas perdus. Les « clients » sont vite repérés avec leur baluchon et leur misérable mallette en carton fermée par des bouts de ficelle. Ce sont les Marocains qui, par leur connaissance de la *langue française* et de *l'arabe, font le racolage : « Tu veux passer en France ! Tu as du felouît ? Combien ? Allez, viens, j'ai des copains dehors, tu vas manger et dormir, demain on parlera... »*

Le poisson a mordu, il n'y a plus qu'à le ferrer. Le vin capiteux de la Rioja ou du Priorato ajoutera à l'efficacité des arguments des recruteurs. *Le tarif varie de 600 à 1 000 francs, payables pour moitié* au départ de Barcelone et pour l'autre après le passage de la frontière. Les points de la filière sont fixés en hiver entre le cap Cerbère et le col du Perthus ; à la belle saison entre le col d'Arès et Puigcerda. Le départ se fait de Barcelone en auto, et les clandestins sont *lâchés à une dizaine de kilomètres de la zone frontalière. Les équipes* comptent douze hommes : dix immigrés, un guide et un passeur.

La marche se fait généralement en fin d'après-midi afin d'arriver à la nuit à proximité du col des Balistres, entre Port-Bou et Cerbère, ou du col de Banyuls, ou encore du Perthus. Plus à l'ouest, il existe deux passages entre Camprodon (Espagne) et Prats-de-Mollo (France) d'une part, Puigcerda et Bourg-Madame de l'autre.

*Il y a près de quarante ans, ces mêmes filières des Pyrénées-Orien*tales étaient déjà utilisées, en sens inverse, par les évadés de France occupée qui tentaient de rejoindre les Forces françaises libres en Afrique du Nord.

C'est au cours d'une de ces expéditions que M. Mostafa Benaïssa, faisant office de passeur, a été roué de coups par les Africains qu'il venait de prendre en charge. La voiture attendue pour conduire ses clients à Toulouse avait deux heures de retard. M. Benaïssa, ne voulant pas perdre de temps, demanda aux « *clandestins* » de lui régler les *54 000 pesetas* qu'ils devaient *(3 240 francs). Ceux-ci refusèrent et, devant l'insistance du Marocain,* le frappèrent à coups de branches.

> ### ENFANTS DU SOLEIL PERDU
>
> *Une maigre file de voitures stationne, le 18 avril, au pas de la Case, à la frontière franco-andorrane. Invariablement, la douane s'intéresse aux provisions de liqueurs anisées, de whisky ou de tabac.*
>
> *Un car attend plus longtemps que les autres véhicules. Six des touristes qu'il transporte n'ont pas de visas d'entrée en France : six Noirs, misérablement vêtus de boubous et chaussés de sandales qui ne parviennent pas à se protéger du froid. Car il a neigé pendant le week-end de Pâques sur les Pyrénées, pour le malheur des « clandestins » que les autorités espagnoles ont laissés transiter vers la principauté, mais qui se voient refuser l'accès du territoire français.*
>
> *Policiers et douaniers sont contraints de les refouler, ils le font avec un peu de gêne et même de pitié. Ils savent que ces malheureux, après avoir travaillé à la plonge dans un restaurant andorran, vont essayer, à la fonte des neiges, par tous les moyens, de repasser le port d'Envalira, à près de 3 000 mètres d'altitude. Pour ces « enfants du soleil perdu » au ventre creux, aux traits tirés, le paradis, 200 kilomètres plus loin, s'appelle Toulouse.*
>
> *L. P.*

Soixante mille candidats deux mille passages

Un projet de loi vient de faire *l'objet d'une discussion devant la commission des lois de l'Assemblée nationale* (« *le Monde* du 19 avril). Il vise à modifier certaines dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945 régissant l'entrée et le séjour des étrangers en France. Les services chargés du contrôle des frontières attendaient depuis longtemps le *remplacement d'une législation vieille de trente-quatre ans. Ils se plaignent aussi de leurs maigres* effectifs. La PAF (police des aéroports et des frontières), la sûreté nationale, les renseignements généraux, les compagnies républicaines de sécurité, la gendarmerie, les douanes, sont obligés de fragmenter leurs *effectifs pour veiller, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, au contrôle des points de passage officiels, tout en assurant des patrouilles dans la montagne* et sur le littoral, dans un terrain extrêmement difficile.

« *En 1978*, déclare un responsable de la surveillance de cette frontière, *entre Cerbère et Bourg-Madame, nous avons contrôlé 56 500 immigrants marocains, 5 474 algériens et 703 tunisiens. Pendant cette période d'un an, nous avons refusé l'admission de 1 977 Marocains, 376 Algériens, 112 Africains francophones, 33 Tunisiens et 694 ressortissants d'autres nationalités, notamment des Portugais, qui n'avaient pas leurs papiers en règle.*

» Nos patrouilles, en 1978, sur cette « frontière gruyère », ont arrêté 2 372 personnes (contre 2 403 en 1977), dont 1 955 Marocains, 92 Algériens, 166 Africains francophones, ajoute notre interlocuteur. *Généralement, nous les refoulons vers l'Espagne, qui les accueille sans problème. Mais nous savons que la moitié des personnes refoulées tenteront le passage le lendemain... et l'autre moitié dans les jours qui suivent. Ces malheureux sont arrivés au point de non-retour : ils ont laissé entre les mains des passeurs qui les exploitent leur maigre capital, et ils doivent tenter leur chance à nouveau sans pouvoir compter sur leurs guides de la veille. Trois sur cent, en moyenne, parviennent à pénétrer clandestinement en territoire français, n'ayant plus que quelques dizaines de francs en poche. Leurs pôles d'attraction sont Toulouse, Marseille, Lyon, Paris, où ils savent pouvoir rencontrer des compatriotes.* »

Les Espagnols tolérants

Les services français se plaignent de la tolérance des autorités espagnoles qui autorisent la traversée de leur territoire par des gens dont elles savent qu'ils vont tenter de pénétrer clandestinement dans le pays voisin. *On explique cette attitude* par le fait que beaucoup de racoleurs et de passeurs sont des indicateurs de garde civile et des carabiniers, à qui ils signalent les réseaux de contrebandiers qui les gênent dans leurs activités.

« *Ce qu'il faudrait*, nous a-t-on dit du côté français, *c'est créer des centres d'accueil et d'information pour les émigrants exploités. Et leurs services consulaires devraient assurer plus activement leur rapatriement. Pour les passeurs et les guides, nous sommes sans pitié. Ces gens font fortune sur le dos des pauvres types qu'ils transportent comme du bétail.*

» L'an dernier, nous en avons arrêté 169 qui se trouvaient irrégulièrement en territoire français. Au passage de la frontière, nous en avons arrêté 32, dont 23 ont été placés sous mandat de dépôt avant d'être traduits devant un tribunal d'instance. » Ont ainsi été condamnés : 13 Marocains, 13 Espagnols, 3 Algériens, 1 Argentin, 1 Autrichien et 1 Français, à des peines d'emprisonnement ferme ou avec sursis de deux à dix-huit mois.

LÉO PALACIO.

(1) Cette aventure a été illustrée par le film *Bako, l'autre rive*, de Jacques Champreux, dont Jean de Baroncelli a rendu compte dans *le Monde* du 16 janvier dernier.

Au musée du Louvre
du 26 avril au 3 septembre 1979

Mer Egée : Grèce des îles

" Certains peuvent croire que la notion de civilisation grecque
classique est née à Athènes, au VIe siècle av. J.-C.
C'est une erreur.

L'épanouissement de la philosophie, de la poésie,
voire de l'organisation politique démocratique débuta
sur les côtes orientales et septentrionales de l'Egée
et dans la plupart de ses îles - de Kea à Samos et Chios,
et de Thasos à Rhodes.

Je cite au hasard quelques noms : Homère, Thales de Milet,
Pythagore, Héraclite, Sapho, Anacréon, Alcée.
L'Egée depuis le VIIe siècle était le plus grand centre
de l'hellénisme, le centre de la grèce et la source de sa culture. "

Constantin Tsatsos.

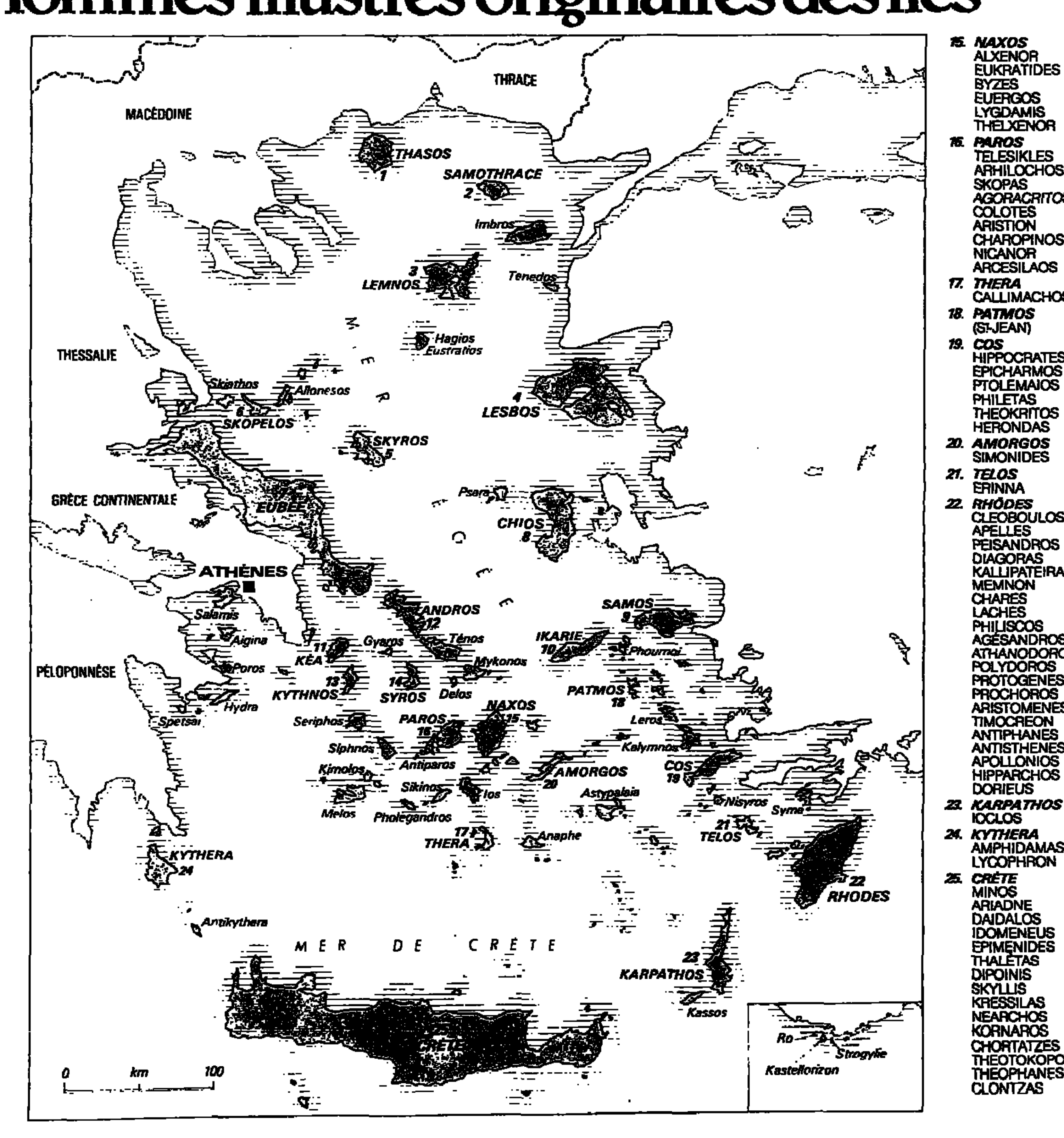


Statue archaïque de Nikè (victoire), Délos, vers 550 avant J.-C.

Idole masculine d'Amorgos 3200/2700 avant J.-C.

Hommes illustres originaires des îles

1. *THASOS*
POLYGNOTOS
STESIMBROTOS
SOSICLES
HEGEMON
THEAGENES
2. *SAMOTHRACE*
ARISTARCHOS
3. *LEMNOS*
PHILOSTRATOS
4. *LESBOS*
PITTACOS
SAPPHO
ALKAIOS
ARION
THEOPHRASTOS
HELLANIKOS
PHORBAS
TERPANDROS
AGENOR
THEOPHANES
PHRYNIS
ARCHYTAS
5. *SKYROS*
PHILOCTÈTE
6. *SCOPELOS*
STAPHYLOS
7. *EUBÉE*
EPHOROS
ISAIOS
LYCOPHRON
ELEPHENOR
PHILESIOS
MENEDEMOS
8. *CHIOS*
HOMÈRE
ION
HIPPONAX
ARCHERMOS
MICCIADES
VOUPALOS
9. *SAMOS*
POLYCRATES
PYTHAGORAS
ARISTARCHOS
EPIKOUROS
IBYCOS
ROIKOS
THÉODOROS
TELECLES
MANDROCLES
AGATHARHOS
KOLAIOS
10. *IKARIE*
EPARCHIDES
TIMOCLES
11. *KÈA*
SIMONIDES
PRODICOS
BAKCHYLIDES
THERAMENES
PYTHOCLEIDES
ARISTON
12. *ANDROS*
ONOMARCHOS
13. *KYTHNOS*
TIMANTHES
CESTOR
KEPHALOS
KYDIAS
HEGESICLES
14. *SYROS*
PHERECYDES



15. *NAXOS*
ALXENOR
EUKRATIDES
BYZES
EUERGOS
LYGDAMIS
THELXENOR
16. *PAROS*
TELESIKLES
ARHILOCHOS
SKOPAS
AGORACRITOS
COLOTES
ARISTION
CHAROPINOS
NICANOR
ARCESILAOS
17. *THERA*
CALLIMACHOS
18. *PATMOS*
(St-JEAN)
19. *COS*
HIPPOCRATES
EPICHARMOS
PTOLEMAIOS PHILADELPHOS
PHILETAS
THEOKRITOS
HERONDAS
20. *AMORGOS*
SIMONIDES
21. *TELOS*
ERINNA
22. *RHÔDES*
CLEOBOULOS
APELLES
PEISANDROS
DIAGORAS
KALLIPATEIRA
MEMNON
CHARES
LACHES
PHILISCOS
AGÉSANDROS
ATHANODOROS
POLYDOROS
PROTOGENES
PROCHOROS
ARISTOMENES
TIMOCREON
ANTIPHANES
ANTISTHENES
APOLLONIOS
HIPPARCHOS
DORIEUS
23. *KARPATHOS*
IOCLOS
24. *KYTHERA*
AMPHIDAMAS
LYCOPHRON
25. *CRÈTE*
MINOS
ARIADNE
DAIDALOS
IDOMENEUS
EPIMENIDES
THALÈTAS
DIPOINIS
SKYLLIS
KRESSILAS
NEARCHOS
KORNAROS
CHORTATZES
THEOTOKOPOULOS (GRECO)
THEOPHANES
CLONTZAS

HÉLIOGRAVURE PARIS.

JUSTICE

Les suites de la «marche sur Paris» du 23 mars

• Deux manifestants sont jugés en flagrant délit
• Onze anarchistes comparaissent en appel

Onze membres de la Fédération anarchiste arrêtés lors de la marche des sidérurgistes, le 23 mars à Paris devaient comparaitre, lundi 23 avril, devant la dixième chambre de la cour d'appel de Paris. Neuf d'entre eux avaient été condamnés le 4 avril par le tribunal des flagrants délits à *trois mois d'emprisonnement avec sursis, les deux autres à un mois ferme et trois avec sursis* (« le Monde » du 6 avril). Le parquet a fait appel « a minima » de ces onze condamnations ainsi que des peines prononcées au cours de l'audience du 2 avril contre sept autres manifestants et de la seule décision de relaxe du lendemain. MM. Denis Lagrive et Mohamed Chatti, pour leur part, devaient être jugés à leur tour le 23 avril par la vingt-troisième chambre correctionnelle.

Dimanche 22 avril, de 15 à 16 heures environ, des militants de la Fédération anarchiste ont « occupé » les tours de Notre-Dame pour protester contre les vingt-sept condamnations prononcées jusqu'ici dans l'affaire du 23 mars. *Une autre banderole a été déployée le même jour sur la façade du Centre Georges-Pompi-*jour sur la façade du centre Georges-Pompidou, la coordination autonome parisienne et l'organisation communiste libertaire (O.C.L.) appellent, d'autre part, lundi 23 avril à 20 h. 30, salle de la Mutualité, à une réunion sur « les suites des incidents du 23 mars ».

M. Lagrive, vingt-quatre ans, est le seul inculpé originaire d'un « bassin ouvrier », avec M. Roger Marin, *condamné à dix mois d'emprisonnement dont six avec sursis le 3 avril* (« le Monde » du 5 avril).

Le «casseur» de Pouru-Saint-Rémy

De notre envoyé spécial

Sedan. — Un coin de campagne. Des champs. Des labours. Au-delà, un village des Ardennes, *Pouru-Saint-Rémy, avec ses mille quatre cents habitants. C'est de là, le 23 mars dernier, sur le coup de 5 h. 30* du matin, qu'un car de « métallos » est parti sur Paris rejoindre le gros des troupes de sidérurgistes venus manifester dans la capitale. Un bon car. Un bon voyage. Une bonne ambiance. C'était trente-cinq gars des Ardennes, forts de leur droit au travail, qui allaient démocratiquement *fouler le pavé parisien.*

Pouru-Saint-Rémy n'avait pas lésiné. Pouru avait affrété « son » car. « *Il faut comprendre*, dit un maire du canton, *entre ceux de Lorraine et ceux du Nord, entre Longwy et Denain, on les oublie les Ardennes.* » Pouru-Saint-Rémy vit sa crise, aussi. Faut-il de longs discours ?

Les murs *parlent. Briques rouges, pierres grises,* ils *crient : « Nous voulons vivre, pas mourir. »* Ils clament : « *P.D.G. tueurs d'usine, de familles, de foyers* » et l'inévitable « *C.R.S. assassins* ». Ils racontent l'histoire d'un « métallo » qui veut « *vivre et travailler au pays* ». Ces murs, ce sont ceux de la Société métallurgique de Brévilly, anciennement Usinor, et ceux de la Chiers-Châtillon-Gorcy, *condamnée à « crever ».*

Précisément, Denis Lagrive est un « métallo » en sursis. Il a vingt-quatre ans, il travaille « *à la Chiers* » depuis l'âge de *dix-sept ans et gagne entre 2 500 et 2 700 francs par mois. Le 23 mars, il était descendu sur* la capitale avec ses copains. « *Normal* », dit-il. A ce que l'on sait, les poutrelles de l'usine, plantée en plein champ, à un petit kilomètre de Pouru, sont destinées à *rouiller vite.* que chose. Alors, il a manifesté couru les rues de Paris, scandé des slogans. Et puis, il y a dés des slogans. Et puis, il y a eu les affrontements. Denis ne connaissait pas la capitale. *Il a été surpris. D'un côté, il y avait les « casseurs » : de l'autre les forces de l'ordre. Il avait un morceau de bois dans la main,* il l'a lancé. Tout cela se passait boulevard Poissonnière, et son bout de bois a atteint la vitrine du magasin Burton of London. Aujourd'hui, Denis Lagrive dit simplement : « *J'ai été pris dans le lot.* » Il cherche ses mots.

Assis dans la grand-pièce de la maison de ses parents, les coudes sur la table couverte d'une toile cirée, sous l'œil de son père — « *quarante-cinq ans, métallo à la Chiers* », aujourd'hui *à la retraite,* — il *explique qu'il est opposé à la « casse » des vitrines mais favorable aux manifestations* pour la défense de l'emploi. « *La Chiers va fermer, c'est sûr, dit-il, mais quand ? On ne sait pas le fin mot.* » C'est ainsi que Denis Lagrive, non syndiqué, a décidé de « bouger ». Car le constat est trop rude : « *Y'a plus rien par ici. Pour les jeunes, c'est fini, y'aura plus de travail.* » Regardez plutôt du côté de Blagny, de Revin, de *Monthermé... Partout, la situation est mauvaise.*

Un gamin

Alors oui, on manifeste, on se remue. Le 3 février, s'est ainsi mis sur pied un comité de défense intercommunal surgi des cendres d'une commission de l'emploi. La petite gare de Brévilly a été occupée « symboliquement » pendant un heure trente minutes *Le 30 mars, le comité s'est chargé, au cours d'une opération style* « Ardennes mortes », de bloquer la route nationale, vers Douzy, ainsi que la voie ferrée. « *Faut pas que, dans les Ardennes, on soit oubliés* », entend-on.

Mais attention ! Pas de déviation dans la lutte, pas de « casse » gratuite et imprévue. Le 23 mars, les « métallos » de Pouru-Saint-Rémy, « descendus » à Paris, n'ont pas apprécié les incidents. Cégétistes en majorité, ils en ont voulu à Lagrive — « *ce gamin* » — *lorsqu'ils ont appris par les journaux qu'il était arrêté. Un « casseur »* parmi ceux de Pouru, c'était trop fort ! Lagrive, de retour au village, a dû s'expliquer. Non, il n'a pas « cassé », il n'est pas un « casseur ». Il a été pris dans un feu croisé, voilà tout, il a eu peur. Les gens de pouru ont passé l'éponge. Va pour une fois ! « *D'ailleurs, c'est pas dans son tempérament*, a-t-on conclu. *Physiquement, c'est pas un costaud.* » La police, venue perquisitionner dans sa chambre, dimanche 25 mars, n'a, du reste, rien trouvé.

Durant ce temps, Denis Lagrive trainait sur les bancs du dépôt de la préfecture de police, « *complètement paumé* », provincial parmi les Parisiens, « métallo » parmi les lycéens, les coursiers et les sans-emplois. *Lundi 26 mars, vers 19 heures, vint son tour de passer devant le tribunal en flagrant délit. Son avocat,* M[e] *Joëlle Mouchart, demanda un délai pour préparer* sa défense et la mise en liberté de son client. Le tribunal fut bon prince : Lagrive fut libéré et son procès fixé au 23 avril.

LAURENT GREILSAMER.

FAITS ET JUGEMENTS

Un travailleur têtu.

M. Pierre Souiller, quarante et un ans, travaille depuis vingt-trois ans à la Société nouvelle Idéal Standard (SNIS) à Dole (Jura), où il est conseiller municipal. *Dans cette entreprise d'équipements sanitaires*, il est modeleur sur plâtre et délégué syndical C G T. Après un conflit, en 1977, la direction a souhaité le licencier. Cette mesure a été refusée par *l'inspecteur du travail. Après un recours de la direction devant* le tribunal administratif et un nouveau refus de l'inspecteur du travail, le ministère du travail et de la participation, *le 4 avril dernier*, a donné son accord pour le licenciement.

Licencié, M. Souiller n'en continue pas moins, avec une obstination tranquille, de se rendre à son travail. Le 12 avril, le tribunal de grande instance décide qu'il lui en coûtera 100 francs par jour, pour « *travail illégal* ». M Souiller est encore à son poste le lendemain. La direction introduit un recours en référé, demandant que ce travailleur têtu soit contraint de verser une amende journalière de 1 000 francs.

Deux autres ouvriers d'Idéal Standard ont défendu M. Souiller devant le tribunal, demandant à celui-ci de se déclarer incompétent et de renvoyer l'affaire devant le conseil des prud-hommes. *Le tribunal* n'a pas fait droit à cette demande et a décidé, vendredi 20 avril, que M. Souiller devrait payer 500 francs par jour s'il refusait de se soumettre et continuait de prendre *le chemin* de l'usine.

Plusieurs centaines de personnes ont protesté dans les rues de Dole contre cette décision, aux cris de « *Liberté syndicale* » et « *les patrons licencient, licencions les patrons* ». Une nouvelle *manifestation devait avoir lieu ce* samedi 21 avril. Quant à M. Pierre Souiller, lundi matin, comme chaque jour depuis vingt-trois ans, il se lèvera et se rendra à son poste de travail.

Un « Festival homosexuel » indésirable dans une M.J.C.

Le Festival homosexuel national qui devait avoir lieu, du 23 au 28 avril, à la Maison des jeunes et de la culture de Rennes-Centre n'aura pas lieu dans ces locaux, en raison des pressions exercées par les autorités administratives sur la direction de la M.J.C., mais il se tiendra dans une salle que la ville de Rennes mettra mardi à la disposition du « Groupe de *libération homosexuelle* ».

Le conseil d'administration de la M.J.C. avait renoncé vendredi à l'organisation de ce festival, après une série de mises en garde, dont celle de la préfecture, qui constituait une menace à peine voilée de *supprimer les crédits de fonctionnement.* Dans une lettre au directeur de la M.J.C., le secrétaire général de la préfecture écrivait : « *L'organisation d'un tel festival n'est pas compatible avec la vocation des M.J.C., ouvertes notamment aux mineurs et bénéficiaires de fonds publics.* »

Pour sa part, la direction départementale de la jeunesse et des sports voyait dans cette manifestation un « *danger moral* ». La municipalité (*union de la gauche*) a, *pour essayer de résoudre* le problème, proposé une salle de la ville car, selon elle, « *un tel festival ne correspondait pas aux projets socio-éducatifs et culturels d'une M.J.C.* ». — (*Corresp.*)

● *Un avocat parisien suspendu par le conseil de l'ordre.* — Après son inculpation pour recel de malfaiteurs par M. Antoine Champenois, juge d'instruction à Nanterre (*le Monde* du 4 avril), M. Bernard Dessaix, avocat stagiaire au barreau de Paris, vient d'être suspendu par le conseil de l'ordre, en application de l'article 23 du règlement. « *Cette mesure peut être rapportée à tout moment*, précise M[e] Louis Pettiti, bâtonnier de Paris, *soit sur l'initiative du conseil, soit à la demande de l'intéressé.* »

Trois policiers arrêtés pour vol en Moselle.

Les gendarmes d'Uckange (Moselle) ont arrêté trois policiers du commissariat d'Hagondange, le *sous-brigadier* Jean-Bernard Saudry, quarante-sept ans, domicilié à Rombas, et les agents Marcel Zambon, vingt-huit ans, d'Amneville, et Gérard Stoehor, trente-huit ans, de Rosselange, qui, en compagnie de *M. Gilbert Poirot, trente-neuf* ans, de Rombas, avaient dérobé dans la nuit du 16 au 17 avril pour 50 000 francs de matériel (tronçonneuses, motoculteurs, outils de jardinage) dans un magasin à grande surface.

Celui-ci était situé à 200 mètres environ du poste de police. Les policiers en connaissaient le système d'alarme. Quelques jours auparavant, les quatre hommes avaient volé une fourgonnette destinée à *emporter le matériel.* Ils ont été déférés au parquet de Thionville, inculpés et écroués.

Fraude sur les vins de Bourgogne.

Le parquet de Dijon a été saisi, le 19 mars *dernier, d'une affaire de fraude concernant* M. Bernard Grivelet, propriétaire du château de Chambolle-Musigny (Côte-d'Or), qui possède un domaine viticole et une maison de négoce. *Le service de la répression des fraudes lui reproche d'avoir pré*paré l'expédition à l'exportation de plusieurs milliers de bouteilles de vin courant, étiquetées en grand cru, chambolle-musigny, *morey - saint - denis*, gevrey-chambertin. Cette fraude aurait rapporté à son auteur plus de 1 million de francs pour la seule expédition d'un conteneur de *quelque douze mille bouteilles.* — (*Corresp.*)

ÉDUCATION

AU COLLOQUE INTERNATIONAL DE STRASBOURG

Les projets français sur l'enseignement des langues ont inquiété deux cents spécialistes

«Chaque Européen devrait maitriser au moins deux langues étrangères»

Strasbourg. — « Le plurilinguisme est, au niveau des États comme à celui des individus, la seule voie réaliste. Aujourd'hui, tout doit être mis en œuvre pour que chaque Européen ait une maitrise suffisante d'au moins deux langues étrangères. » *Telle est l'une des conclusions majeures du colloque international « Langues et coopération européenne », organisé par le Centre d'information et de recherche pour l'enseignement et l'emploi des langues* (CIREEL), *qui s'est terminé* vendredi 20 avril au conseil de l'Europe de Strasbourg. Elle est en même temps une réponse aux nouvelles orientations de l'enseignement des langues vivantes qu'exposait, à l'ouverture des débats, M. Jacques Pelletier, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation (« le Monde » du *19 avril*).

Les mesures préconisées par M. Pelletier et visant à privilégier l'apprentissage d'une première langue étrangère et à repousser l'étude d'une seconde langue aux classes de seconde ont jeté le trouble et suscité inquiétude et critiques parmi les participants au colloque qui, au nombre de deux cents, représentaient une trentaine de pays.

De notre correspondant

Au cours des travaux, nombre de *participants* ont estimé que les *projets* du secrétaire d'État entraineraient encore un renforcement des langues « fortes ». « *Cette politique est peut-être rentable du point de vue de la gestion, mais grave à long terme, car les Français ne pourront plus entrer en communication avec les autres Européens* », a fait remarquer au cours d'une conférence de presse M. Van Deth, rapporteur général du colloque.

Ces orientations ne vont-elles pas aboutir aussi à l'affaiblissement de langues importantes autres que l'anglais en Europe et à la disparition de l'enseignement des *langues moins parlées* ? Cette politique ne va-t-elle pas faire tache d'huile dans d'autres pays européens ? En commission, des *participants allemands* ont *fait remarquer* qu'il pourrait en résulter, à la longue, un effacement de l'enseignement du français, déjà fort menacé en R.F.A. Pourquoi *faire l'effort d'apprendre le français*, ne manqueraient pas de dire de nombreux Allemands, alors qu'on pourrait s'entretenir, pour les relations d'affaires, *en anglais avec nos voisins* et principaux partenaires économiques ?

A l'opposé, ces orientations renforcent en pratique la tendance au monopole de *l'anglais, très net à travers l'Europe.* Le *colloque* s'est unanimement trouvé d'accord pour refuser une langue majeure, que ce soit l'anglais, le français ou l'allemand. Au contraire, il plaidé pour la *sauvegarde de la diversité des* langues, seule capable d'assurer le respect des différences, la reconnaissance de l'autre. Si l'unité des *États-Unis* s'est faite autour de l'anglais, celle de l'U.R.S.S. autour du russe, celle de l'Europe doit refuser de se faire autour d'une seule langue.

Refusant *le modèle d'une « langue directive »*, le colloque s'est prononcé pour « *le modèle d'une diversité contrôlée* ». Ce modèle prévoit que, dans chacun des quatre grands groupes linguistiques européens (anglais, allemand, espagnol, français), chacune des trois autres langues soit étudiée par un tiers de population scolaire en première langue. Il y aurait ainsi une égalisation des chances pour les principaux groupes linguistiques.

Pour que cette proposition ne reste pas un vœu pieux, il faudra largement rééquilibrer, par une action de longue haleine, auprès des parents notamment, la tendance actuelle qui fait qu'en France, par exemple, 80 % des *élèves étudient l'anglais en première langue*, 15 % l'allemand et 2,5 % seulement l'espagnol.

D'autre part, l'apprentissage d'une première langue devrait intervenir bien plus tôt que ne le propose M. Pelletier, estiment la plupart des participants. Pour l'un des *organisateurs*, M. Œsterreicher, inspecteur principal de l'enseignement primaire au Luxembourg, il devrait commencer dès l'âge de neuf ans ou, au *maximum, de dix ans,* période particulièrement propice à l'acquisition linguistique. L'étude d'une deuxième langue en serait avancée d'autant. Il a été rappelé, à cet égard, que le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a, dès 1969, recommandé l'étude la plus précoce possible des langues étrangères.

Les participants au colloque ont, enfin, demandé la *création* d'un organe européen d'information, de recherche et de promotion de l'enseignement des langues modernes. Il a souhaité aussi la *possibilité, voire l'obligation*, pour les professeurs de langues vivantes, d'effectuer au moins un semestre de leur formation initiale dans l'un des pays dont ils *enseignent* la langue.

JEAN-CLAUDE HANN.

CATASTROPHES

L'EXPLOSION DU PÉTROLIER « BÉTELGEUSE » SERAIT DUE A UNE CASSURE DE LA COQUE

Londres (A.F.P.). — La catastrophe *du pétrolier français* « Bételgeuse » pourrait avoir été provoquée par une rupture de la coque du navire à la suite d'une erreur dans le processus de déchargement de sa cargaison, a estimé le 20 avril un expert britannique.

Selon celui-ci — haut fonctionnaire de l'industrie pétrolière, qui a *tenu à conserver l'anonymat*, — l'explosion du navire — qui avait provoqué la mort de cinquante et une personnes, le 8 janvier dernier, au terminal de la Gulf Corporation de *Bantry-Bay (Irlande)* — serait due à une cassure du « Bételgeuse ».

Une erreur dans la chronologie des opérations de délestage des cuves, provoquant des torsions *insupportables de la coque*, serait à l'origine de l'accident. Les cuves fissurées du « Bételgeuse » auraient alors laissé échapper les gaz de pétrole *dangereusement volatils et explosifs* que contiennent inévitablement les soutes de tout pétrolier.

La « révélation » de cet expert est de la plus haute importance, estime-t-on *dans les milieux maritimes, car* elle permettra peut-être de poser la question des responsabilités sous un nouvel angle.

∴

Après cette déclaration, la société Total compagnie française de navigation a fait part de sa « *stupéfaction* » et a indiqué, *dans un communiqué* que « les audiences publiques de la commission nommée par le gouvernement irlandais, pour enquêter sur les circonstances de l'accident, n'ont pas encore commencé ». « *Ces déclarations*, ajoute la société, sont d'autant plus choquantes que l'anonymat de leur auteur confère à ce dernier une totale irresponsabilité. »

DÉTENTION ET PUNITION

Le règlement d'un quartier de sécurité renforcée

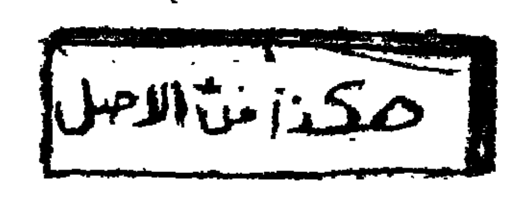
Les quartiers de sécurité renforcée (Q.S.R.), aux cellules claires et propres montrées à la télévision (1), semblent n'avoir plus rien de commun avec les cachots sombres et malsains, où l'homme était physiquement réduit à l'état d'un animal en cage. On peut y lire, écouter la radio, voir son avocat. Officiellement, les Q.S.R. sont des lieux où le *régime de détention est plus dur* que partout ailleurs, pour des raisons de sécurité. La lecture du règlement du Q.S.R. de la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, *montre que ces quartiers* assurent également la pérennité d'une fonction du cachot : la punition.

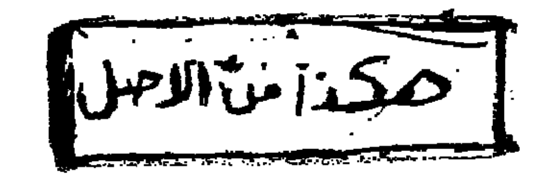
Au nom de la sécurité, l'isolement est total, y compris « *pour la promenade et la toilette* ». S'y ajoutent « *les fouilles à corps à l'aller et au retour, à l'occasion de chaque visite et à l'occasion de tout mouvement (promenade, douche)* », la fouille régulière des cellules et le contrôle de tous les appareils dont dispose le détenu — radio, lecteur de cassettes, machine à écrire. Il est interdit « *de faire du feu dans sa cellule, de cuire des aliments ou de chauffer une boisson par un moyen quelconque, d'accumuler les achats de cantine, d'obstruer le judas de la porte de la cellule* », mais également « *de coller contre le mur, la porte ou le placard, des affiches ou des photographies* », « *de procéder à des modifications non autorisées (ni cartons ni étagères)* ».

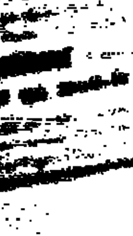
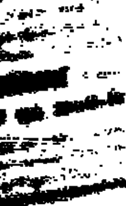
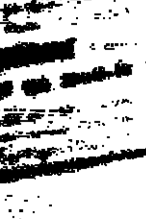
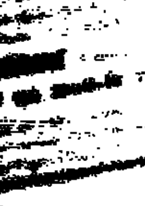
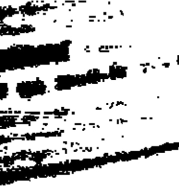
En outre, « *dans leur cellule, les détenus ne doivent disposer que d'un seul costume* » et « *le nombre de livres et de documents d'études ne peut excéder quinze, celui des mini-cassettes dix* ». Enfin, les visites des avocats sont autorisées, « *sauf ordre contraire de la direction* » ; elles peuvent donc être interdites à tout moment.

Puisqu'on agit au nom de la sécurité, mot fétiche des autorités politiques, policières, judiciaires et pénitentiaires, qui *songerait à s'émouvoir ?* — *Jo. S.*

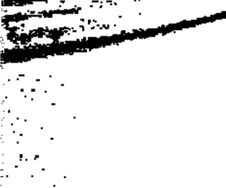
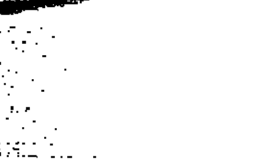
(1) *TF 1*, « L'Evénement », 16 novembre 1978 (*le Monde* du 18 novembre 1978).

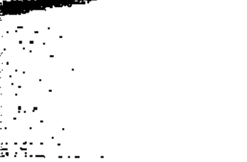








SPORTS

RUGBY

Grenoble « sort » Perpignan

Tandis que Narbonne, Toulon et Béziers passaient confortablement les seizièmes de finale du championnat de France de rugby, Grenoble créait la surprise en éliminant Perpignan. Finalistes en 1977, classés têtes de série n° 4 après les poules de dix, les Catalans n'ont pas réussi à faire la différence face à leurs adversaires pourtant classés vingt-neuvièmes : terminant 4 à 4 après les prolongations, c'est le nombre de sanctions des deux clubs sur l'ensemble de la saison qui a fait pencher la balance en faveur de Grenoble (pas de sanction), au détriment de Perpignan (deux joueurs suspendus). Parmi les autres éliminés de marque, on comptait Brive, « sorti » par Tarbes, Lourdes battu par Bagnères et Pau écrasé par Valence.

LE PRIX DE LA VERTU

De notre envoyé spécial

Avignon. — *« Qui a gagné ? »* En quarante-cinq ans de fréquentation des stades, c'est la première fois que j'ai vu, ce 22 avril, à la fin du match disputé par les équipes de Perpignan et de Grenoble, en seizième de finale du championnat de France de rugby, les occupants de la tribune de presse s'interroger stupéfaits. *« Qui a gagné ? »* Les Catalans ne s'étaient-ils pas assuré l'avantage au bénéfice de leur meilleur classement ? C'est bien ce que donnait à penser depuis le début des prolongations leur jeu méticuleusement prudent de gens apparemment persuadés d'être assis sur leur magot ? Ce sont les Grenoblois, pourtant, que l'on voit exulter, levant les bras, sautant comme des kangourous. Eh oui ! les voilà vainqueurs par 4 à 4 — bénéficiant d'un règlement qui, en cas d'égalité du score à la fin des prolongations, donne la victoire à l'équipe qui a eu, au cours de la saison, le moins de joueurs exclus des terrains. Alors que les Perpignanais avaient vu expulser de leurs rangs le pilier Ros, et un autre joueur aussi, les Grenoblois pouvaient exciper de leur virginité. Le prix de vertu allait aux joueurs des Alpes.

Applaudira-t-on à la victoire des rosières sur les « machos » ? Oui ! Par ces temps où l'herbe des terrains est piétinée par trop de catcheurs spontanés, la leçon sera peut-être méditée par des équipes aux méthodes trop expéditives. Et peut-être ouvrira-t-elle la voie à la prise en considération du projet de notre ami André Alvarez, grand et loyal joueur s'il en fut, qui propose de classer les équipes non seulement en fonction des points marqués mais aussi d'une appréciation de l'esprit du jeu donnée au soir de chaque match par l'équipe adverse.

La défaite de Perpignan — on préfère présenter les choses ainsi plutôt que de parler de la victoire de Grenoble — est exemplaire aussi pour d'autres raisons. Voilà une équipe, héritière des fameux « sang et or » plusieurs fois champions de France depuis 1913, date de leur premier titre et de leur entrée dans le Panthéon du jeu à quinze, qui se présente ce dimanche en Avignon infiniment mieux armée que sa rivale (en dépit de l'absence de deux de ses atouts maîtres, le deuxième ligne Imbernon et l'excellent demi de mêlée Ballaneda) et qui, le vent dans le dos, gagnant tous les ballons dans les regroupements, s'avère incapable de décaler plus d'une fois en quarante minutes ses excellents ailiers Masforné et Meron et se trouve, après une heure de jeu, menée par 4 à 0.

Maintenant le match va s'achever. Quelques secondes encore... Mon voisin, un Catalan, se lève écœuré : *« C'est fini ! Quelles savates ! »* Il n'a pas plutôt tourné les talons que le fringant arrière perpignanais Porrical, sortant enfin de sa réserve, prend à contre-pied la défense grenobloise et donne à son ailier Meron un *ballon en or* ; 80e minute : 4 à 4. On va donc jouer les prolongations. Ces Catalans miraculés peuvent-ils désormais laisser passer leur chance ?

Mais oui ! Ils vont la laisser passer, par veulerie. Cette USAP *que l'on disait l'équipe en forme* du moment persiste à se conduire en petit vieux — uniquement soucieuse de ne pas perdre. Quand on joue un jeu de comptable, il faut au moins connaître les règles de la comptabilité. A force d'attendre, les Perpignanais se sont engluées dans les pièges d'une équipe grenobloise solide et sans génie,e tendant les filets d'un défense hermétique et qui plaque comme bien peu de ses rivales dans ce pays

Voilà comment se suicide un champion. On imagine avec quelle irritation ont pu regarder ce match les joueurs fameux qui, depuis un demi-siècle et plus, ont illustré à coups d'audace le rugby catalan de Jep Desclaux à Jo Maso... Etre battu, c'est un risque à prendre, mais se battre à ce point soi-même...

JEAN LACOUTURE.

VOILE

Gros temps pour les multicoques

Trois trimarans (trois coques) s'attaquaient au record de la traversée de l'Atlantique à la voile : douze jours, quatre heures, une minute. Deux d'entre eux ont dû être abandonnés, les équipiers demeurant en vie d'extrême justesse. Comment ne pas évoquer à cette occasion la disparition d'Alain Colas ?... Le troisième n'a pu battre le record établi.

De ces trois échecs à peu près simultanés se dégagent deux conclusions évidentes : d'une part, l'exploit accompli en 1905 par le trois-mâts goélette *Atlantic* est de ceux qu'il ne semble pas facile d'égaler. D'autre part, il n'apparait pas que les trimarans actuels présentent toujours les qualités de robustesse suffisantes pour affronter longuement l'océan dans des circonstances très difficiles. Il est évident que le record de l'*Atlantic* ne sera jamais battu par faible brise. Or les vents très forts souhaités — et attendus à New-York — par les équipages les plus ambitieux imposent, tout comme la mer qui leur fait escorte, des épreuves peu soutenables aux engins légers engagés dans cette aventure.

Pendant des siècles, l'Atlantique n'a été sillonné que par des voiliers monocoques dont la stabilité est presque toujours assurée par un lest important de fonte ou de plomb. Assez récemment, on s'est avisé que les multicoques (utilisés depuis longtemps dans le Pacifique) libérés de cette pesante servitude, et en particulier les trimarans, appuyés sur deux *flotteurs* latéraux, pouvaient atteindre une légèreté et une vitesse étonnantes. On a donc conçu des engins de moins en moins lourds et de plus en plus voilés.

A cet égard rien n'est plus instructif que de rapprocher les caractéristiques des bateaux d'Alain Colas et d'Olivier de Kersauson. Construit en 1968, *Manureva*, ex-*Pen-Duick-IV*, mesurait 20,50 mètres de long, portait 140 mètres carrés de voilure et pesait 10 tonnes. Mis à l'eau dix ans plus tard, en 1978, *Kriter-IV* mesure 23 mètres de long, porte 180 mètres carrés de voilure mais ne pèse que 7 tonnes. Conçu par l'ingénieur Xavier Joubert, de l'Arsenal de Brest, il a été réalisé par les Constructions mécaniques de Normandie, à Cherbourg, en utilisant des techniques de pointe empruntées à l'aviation. Il reste que ce multicoque n'a pas résisté aux lames qui soumettent flotteurs et bras de liaison à des efforts extraordinaires.

Quant au bateau d'Alain Gliksman, le moins qu'on en puisse dire est qu'il apparaissait très fatigué après avoir subi des avaries dans la Route du rhum...

A coup sûr, la conception et la construction des trimarans doivent encore accomplir des progrès appréciables avant que ce type de voilier ne puisse s'imposer sans contestation : il a provoqué, au cours des dernières années, un nombre trop élevé d'accidents.

De toute façon, il ne faut pas oublier que, à l'inverse des monocoques gîtant sous la surcharge, les multicoques ne « préviennent » pas lorsque, la pression du vent devenant excessive, le bateau est soumis à des tensions anormales. Le navigateur qui, pour battre un record, veut aller vite est tenté d'aller trop loin et de trop demander à son multicoque.

A côté de ces voiliers extrêmes et vulnérables, les monocoques gardent leurs chances. On sait que, dans la Route du rhum, le trimaran de Michael Birch a devancé sur le fil le *Kriter-V* de Michel Malinovsky. Dans la Transatlantique en double, dont le départ sera donné le 26 mai à Lorient, on reverra avec plaisir s'aligner le grand sloop de 21 mètres d'André Mauric confié au même navigateur habile et discret. Quarante concurrents sont engagés dans cette nouvelle épreuve

Toute question de vitesse mise à part, il est équitable de rappeler aussi que les monocoques offrent un espace utile et un agrément que l'on ne retrouve pas, à beaucoup près, sur les trimarans. Sur *Kriter-V*, la place ne manque pas. Sur *Kriter-IV*, plus long de 2 mètres, la coque centrale est un boyau dépourvu d'évier et de toilettes... Tout est sacrifié à la vitesse et aux instruments. Faute de faire des concessions au confort, les trimarans devraient au moins en consentir à la sécurité.

YVES ANDRÉ.

ALPINISME

Les « solitaires » de l'hiver

(De notre correspondant.)

Chamonix. — Un hiver rigoureux en montagne, un temps particulièrement instable et de rares périodes de beau temps n'auront pas empêché plusieurs alpinistes français et étrangers d'entreprendre de très grandes ascensions dans le massif du Mont-Blanc. Ce sont les Japonais Tueno Hasegawa et Keishi Suzuki qui ont réalisé les deux plus beaux exploits alpins de l'hiver. Le premier a gravi, en solitaire, l'éperon Walker, aux Grandes Jorasses (4 208 mètres), en dix jours.

Cette voie nord, considérée comme l'une des plus difficiles des Alpes, était convoitée par plusieurs alpinistes japonais qui attendaient, depuis le début du mois de janvier à Chamonix, le retour du beau temps pour s'engager dans cette voie vertigineuse. Parti le 25 février, Tueno Hasegawa parvint au sommet de la pointe Walker le 4 mars. La première ascension hivernale de la Walker avait été réalisée, en janvier 1963, par la cordée italienne Bonatti-Zappelli.

Keishi Suzuki a parcouru « en solo », du 5 au 8 mars, la voie nord des Droites (4 000 mètres) par la voie Cornuau-Davaille. Cette course, d'une dénivelée de 1 000 mètres, comprend une grande pente de neige suivie d'un terrain mixte.

Il y a quelques années encore, les solitaires hivernales étaient rares dans le massif du Mont-Blanc. Depuis l'hiver 1977-1978, où le Chamoniard Ivan Ghirardini a réussi trois premières solitaires au Cervin, dans l'Eiger et à l'éperon Croz, aux Grandes Jorasses, les alpinistes sont de plus en plus tentés par ce type d' « aventure ». Ainsi, trois guides, Michel Berruex, de Saint-Gervais, le Lyonnais Jérôme Saadi et Daniel Monaci, de Chamonix, se sont engagés, presque au même moment, le premier dans la voie Charlet-Platonov du versant Nant-Blanc de l'aiguille Verte (4 121 mètres), le second dans la voie des Suisses aux Courtes (3 156 mètres), le troisième dans le couloir Lagarde-Segogne à l'aiguille du Plan.

Ce couloir, qui se développe sur 300 mètres, est probablement l'un des plus raides des Alpes, avec une pente moyenne de 54 degrés. Ces difficiles itinéraires du massif du Mont-Blanc ont constitué pour les trois alpinistes un terrain idéal d'entraînement.

Deux cordées se sont enfin engagées cet hiver dans des itinéraires complexes. Deux alpinistes tchèques ont réalisé, en trois jours, la première hivernale de l'éperon est-nord-est des Droites. Quant à la cordée anglo-américaine d'Alan Rouse, Adrian Burgess et Carlos Hubler, elle a ouvert une voie nouvelle dans le couloir nord-ouest de la pointe du Domino. « Il y a de moins en moins de grandes choses à faire dans les Alpes », constate le guide Yannick Seigneur, qui partira lui aussi au « K 2 » le 1er juin prochain.

Le guide chamoniard estime toutefois que de « grands enchaînements » de voies en solitaire restent encore à réaliser dans les Alpes, comme la traversée intégrale de l'arête frontière (aiguille Noire de Peuterey, 3 773 mètres, Dames anglaises, pointes Gugliermina, 3 893 mètres, aiguille Blanche de Peuterey, 4 107 mètres, arête de Peuterey, mont Blanc de Courmayeur par le grand pilier d'angle, 4 748 mètres, et le mont Blanc, 4 807 mètres) ou bien comme la traversée du massif du Mont-Blanc par l'aiguille du Chardonnet (3 824 mètres), l'aiguille d'Argentière (3 900 mètres), le mont Dolent (3 823 mètres), le Triolet (3 870 mètres), les Grandes Jorasses (4 208 mètres), mont Blanc (4 807 mètres) et les dômes de Miages (3 873 mètres).

CLAUDE FRANCILLON.

CYCLISME

Réapparition de Thurau

Révélation du Tour de France 1977, l'Allemand Dietrich Thurau (vingt-cinq ans) a obtenu sa première victoire dans une classique, dimanche 22 avril, en remportant Liège-Bastogne-Liège, au terme d'une échappée solitaire de 58 kilomètres. Victoire méritée qui récompense l'esprit offensif et l'audace. Pourtant, au sommet de la côte des Forges, 15 kilomètres avant l'arrivée, les chances de l'homme de tête paraissaient compromises. Eprouvé par l'escalade de ce dernier obstacle, Thurau ne compait plus que treize secondes d'avance sur un groupe formé de Hinault, Pollentier, Willems, Baronchelli, Sheppers et Van Impe.

Le champion de France s'était dégagé en force dans la longue côte de la Redoute et s'il avait reçu une aide efficace, notamment de la part de Baronchelli ou de Van Impe, Thurau eût été rejoint dans les faubourgs de Liège. Les rescapés qui formaient le petit peloton de contre-attaque eurent le tort de ne pas conjuguer leurs efforts et d'oublier que Thurau, poursuiteur de vocation, possédait de solides dispositions pour la course contre la montre. Le plus entreprenant et le plus opiniâtre a gagné, ce qui parait juste, même si Bernard Hinault nous a donné l'impression d'être l'homme fort de ce Liège-Bastogne-Liège. Deuxième derrière Thurau après avoir enlevé la Flèche wallonne, il a raté de peu le doublé qu'avaient réussi Kubler, Ockers et Merckx.

Thévenet, lui, n'a pas dépassé le cap du cinquante-cinquième kilomètre. A la suite de cet abandon, on ne peut que faire une fois de plus des réserves sur la suite de sa carrière. — J. A.

NATATION

Nette victoire américaine sur la R. F. A.

Les équipes masculines et féminines des Etats-Unis ont remporté une nette victoire (222 à 122) sur leurs homologues de la République fédérale d'Allemagne, samedi 21 et dimanche 22 avril à Long-Beach, en Californie. Les Américains et les Américaines ont gagné toutes les épreuves, sauf quatre qui sont revenues à Gerald Morken (100 et 200 mètres brasse), Michael Kraus (200 mètres papillon) et au relais masculin du 4 × 100 mètres quatre nages.

Aucun record du monde n'a été battu au cours des deux journées. L'attention s'est surtout portée sur l'Américain Brian Goodell, longtemps le meilleur nageur de demi-fond, dépossédé, depuis peu, de son record mondial du 400 mètres par le Soviétique Vladimir Salnikov (3 min. 51 sec. 41). Goodell a enlevé le 1 500 mètres dans un temps (15 min. 45 sec. 77) fort éloigné de son record du monde — plus de 43 secondes. Il s'est classé deuxième du 200 mètres (1 min. 53 sec. 84) remporté par Ambrose Gaines (1 min. 52 sec. 59) de sorte que tout indiquait que Goodell avait peu de chance de faire mieux que Salnikov sur 400 mètres. Et de fait, si Brian Goodell a été dans les temps du record du monde jusqu'au 200 mètres (1 min. 55 sec. 18), il ne put tenir la cadence dans la deuxième partie de la course (1 min. 59 sec. 83) qu'il enlevait en 3 min. 55 sec. 01). Même si les Américains atteignent la forme plus tard dans la saison que les Soviétiques, il est évident que Goodell reste très loin des possibilités actuelles de son rival Salnikov.

En l'absence de Tracy Caulkins, vedette de l'équipe féminine américaine, sa compatriote Cindy Woodhead a montré qu'elle n'avait rien perdu de ses qualités depuis les championnats du monde de 1978. Cindy Woodhead a nettement amélioré son temps sur 100 mètres en 55 sec. 80 — à 39 centièmes du record du monde de l'Allemande de l'Est Barbara Krause. Elle a gagné le 200 mètres en 1 min. 58 sec. 67 et le 400 mètres en 4 min. 11 sec. 01. Pour les Américains, les quatre grands rendez-vous de l'année sont leurs championnats d'été, les Jeux panaméricains (du 1er au 15 juillet à Porto-Rico), l'Universiade (du 2 au 13 septembre à Mexico) et la Coupe du monde (du 3 au 4 septembre à Tokyo).

SKI

Les « propositions » d'Honoré Bonnet

Appelé, à l'automne dernier, par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, pour préparer un plan de redressement du ski alpin français, M. Honoré Bonnet, conseiller de la Fédération, a présenté ses propositions à Lyon, le 22 avril, au bureau fédéral de la F.F.S. Elles doivent recevoir l'agrément du ministère, où M. Bonnet sera reçu le 26 avril, avant d'être encore soumise au comité directeur de la Fédération, le 6 mai prochain.

Il semble toutefois que l'ancien directeur des équipes, Jean Béranger, reviendrait bien « aux affaires », pour s'occuper plus spécialement des hommes, tandis que l'actuel directeur technique national, Walter Trilling, aurait désormais un rôle de coordinateur. En outre, Honoré Bonnet proposerait une réforme des sections ski-études, une meilleure implantation du lycée d'été réservé aux skieurs des équipes, la création d'une nouvelle structure médicale, l'institution de nouveaux rapports entre les firmes, leurs techniciens et les coureurs, la formation d'entraîneurs régionaux, la réduction du nombre des entraîneurs attachés aux groupes nationaux, des économies sur les frais de déplacement, la création de camps d'entraînement et de sélection interrégionaux pour les garçons, dès quinze ans, et, pour les filles, dès treize ans.

FOOTBALL

Transferts et psychologie

L'année dernière à la même époque, le Racing-Club franc-comtois de Besançon caracolait en tête de la seconde division. Pour ce club qui, depuis son adhésion au professionnalisme en 1945, n'avait jamais opéré à un autre niveau, la perspective d'accéder enfin à la première division avait fait naître de grands projets pour la saison suivante.

Ainsi, le sénateur et maire (P.S.), M. Robert Schwint, promettait une subvention exceptionnelle de 1 million de francs pour des recrutements en cas de montée. Gérard Coinçon, l'entraîneur, la jugeait aussitôt insuffisante car, pour bien figurer en première division, il estimait avoir besoin de six joueurs habitués à opérer à ce niveau et non des moindres, puisque la venue de Dominique Bathenay était envisagée.

Or, c'est à partir de ce moment que cette équipe conquérante concéda quelques défaites surprenantes à domicile. Moins de deux mois plus tard, Angers gagnait le championnat avec trois points d'avance sur Besançon, battu encore en barrage par le Paris-F.-C. pour l'accession à la première division.

Les dirigeants du Racing-Club franc-comtois de Besançon n'avaient sans doute pas songé qu'en annonçant les transferts probables de six joueurs de valeur, ils laissaient aussi entendre à la moitié des titulaires d'alors qu'en cas de montée ceux-ci devraient trouver un autre club ou se retrouveraient peut-être au chômage. En revanche, si l'équipe demeurait en seconde division, ces derniers avaient plus de chances de conserver leur emploi. Sans aller jusqu'à imaginer qu'ils ont volontairement perdu certains matches, on peut au moins comprendre qu'ils n'aient plus manifesté le même enthousiasme.

La leçon aurait pu être profitable à d'autres, mais elle n'a pas été retenue du côté du Paris F.-C. Celui-ci, qui n'avait plus gagné un match en championnat depuis le 4 novembre, occupe aujourd'hui l'avant-dernière place du classement, malgré son difficile succès du 20 avril sur le Stade de Reims. Les dirigeants invoquent la malchance ou les blessures pour déplorer cet inexorable déclin. Pensent-ils bien « motiver » les titulaires actuels en leur laissant entendre que, s'ils sauvent le club de la relégation, le concours financier d'Europe 1 peut permettre d'envisager, pour la saison prochaine, la constitution d'une grande équipe avec quelques vedettes comme Dominique Rocheteau, Michel Platini ou Marius Trésor ?

GÉRARD ALBOUY.

Les résultats

Cyclisme

Liège - Bastogne - Liège

1. Dietrich Thurau (R.F.A.), les 241 km en 6 h. 35' ; 2. Hinault (Fr) à 57" ; 3. Willems (Belg.) ; 4. Baronchelli (Ital.) ; 5. Schepers (Belg.) ; 6. Van Impe (Belg.) ; 7. Pollentier (Belg.) m. t. que Hinault ; 8. De Wolf (Belg.) à 1'53" ; 9. Van Springel (Belg.) ; 10. Laurent (Fr.), etc.

Escrime

Le Masque de fer de Lyon a remporté la Coupe d'Europe des clubs champions d'épée en battant en finale la salle Mangiarotti de Milan par 9 victoires à 4.

Football

Coupe de France
(Tirage au sort des quarts de finale)
Gueugnon - Strasbourg ;
Nantes - Marseille ;
Avignon - Angoulême ;
Lille - Auxerre.

Judo

Les matches-aller auront lieu le 9 mai sur les terrains des clubs premiers nommés. Les matches retour sont fixés au 12 mai.

Le championnat de France de division d'honneur par équipes de quatre judokas a été gagné par les Finances (Durand, Roudenkof, Joli et Karsenty), qui ont dominé Marseille en finale. Dans les demi-finales, les Finances avaient éliminé Villiers-le-Bel et Marseille le Racing club de France.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(seizièmes de finale)

A Albi :	
Tarbes b. Brive	25-18
A La Voulte :	
Béziers b. Montchanin	28-3
A Tarbes :	
Bagnères b. Lourdes	18-9
A Toulon :	
Nice b. Avignon	17-13
A Bègles :	
Oloron b. La Rochelle	3-0

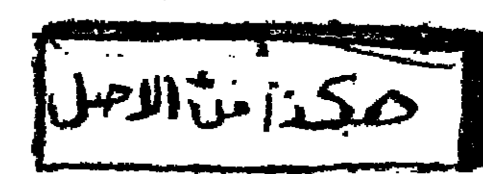
A Avignon :	
Perpignan et Grenoble	4-4
(après prol. Grenoble qualifié, ayant eu le moins de joueurs exclus durant la saison).	
A Bergerac :	
Biarritz b. Aurillac	20-9
A Toulouse :	
Agen b. Mazamet	20-3
A Carmaux :	
Narbonne b. Limoges	61-14
A Rodez :	
Carcassonne b. Romans	18-6
A Biarritz :	
Bayonne b. Saint-Jean-de-Luz	13-6
A Villeneuve-sur-Lot :	
Stade toulousain b. Périgueux	18-10
A Perpignan :	
Valence b. Pau	28-4
A Alès :	
Toulon b. Bourgoin	45-21
Au Creusot :	
Montferrand b. Bourg	15-12
(après prol.).	
A Auch :	
Graulhet b. Dax	19-12

Tableau des huitièmes de finale (29 avril). — Béziers - Bagnères, Oloron-Nice, Biarritz-Agen, Graulhet-Grenoble, Stade toulousain-Valence, Montferrand - Toulon, Tarbes-Bayonne, Carcassonne-Narbonne.

Tennis

Après avoir successivement éliminé le Roumain Ilie Nastase (3-6, 7-6, 6-3), le Néo-Zélandais Brian Fairlie (6-4, 7-6) et le Suisse Heinz Gunthardt (6-3, 6-4), le Français Patrice Dominguez a échoué en demi-finale du tournoi de Johannesburg contre le Sud-Africain Deon Joubert (6-3, 6-3). Dans l'autre demi-finale, l'Argentin José-Luis Clerc a dominé l'Australien Peter McNamara (6-3, 6-4).

L'Espagnol José Higueras a gagné le tournoi de Houston, comptant pour le Grand Prix de la Fédération international et le Championnat de la World Council Tennis (W.C.T.), en battant en finale l'Américain Gene Mayer (6-3, 2-6, 7-6, 7-5).



Groupe ESSEC

Groupe ESSEC

ISVPC

INSTITUT SUPÉRIEUR DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE

L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE, établissement du groupe ESSEC, a pour vocation l'initiation, la formation, le perfectionnement des cadres et des dirigeants d'entreprises aux nouvelles techniques ainsi qu'aux méthodes de la vente par correspondance, et d'une façon générale du marketing et de la vente directe.
Avec 34 millions de catalogues, 107 millions de paquets et 800 millions d'imprimés transmis par la poste française l'année dernière, la vente par correspondance connaît aujourd'hui un développement considérable, inférieur dans notre pays cependant à celui de l'Allemagne ou de l'Angleterre, où la part de la VPC dans le commerce traditionnel est déjà plus du double de celle de la France.

Depuis 1978, 240 sociétés ont participé à l'une ou plusieurs des activités de l'ISVPC qui présente pour 1979/1980 un large programme d'enseignement des techniques du marketing direct, à la disposition des très nombreuses entreprises, désormais concernées par ces nouvelles méthodes de commercialisation.
Dans ses divers établissements et dans plusieurs domaines spécifiques, le groupe ESSEC forme chaque année plus de 2 000 cadres et professionnels aux multiples fonctions de l'entreprise et aux techniques de la gestion.

L'ISVPC poursuit un seul objectif: enseigner, à la fois aux niveaux stratégiques et opérationnels de l'entreprise, les techniques de la communication directe.

Cycles de formation de base

Le prochain cycle de formation de base aux techniques du marketing direct aura lieu du mercredi 12 septembre au mercredi 19 décembre 1979, à raison d'une journée tous les quinze jours.

MERCREDIS,

12 SEPTEMBRE: les fichiers et principales méthodes de traitement
19 SEPTEMBRE: l'arithmétique et la rentabilité de la VPC
3 OCTOBRE : les offres et les méthodes de test
17 OCTOBRE : la création des messages
7 NOVEMBRE : les techniques de fabrication
21 NOVEMBRE : les aides à la vente, annonces et couponing
28 NOVEMBRE : la vente par catalogue
5 DECEMBRE : nouveaux messages et méthodes spécifiques
19 DECEMBRE : les nouvelles utilisations du marketing direct

Un enseignement intensif, pratique, d'une journée tous les 15 jours, A PARTIR DU 12 SEPTEMBRE.
79 PROFESSIONNELS de 54 entreprises différentes ont suivi le cycle de formation de base en 1978/1979.
17 EXPERTS ont participé à l'enseignement de ce cycle.
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 31 juillet.

Cycles pour dirigeants

Le prochain cycle pour dirigeants aura lieu du vendredi 4 janvier au vendredi 29 février 1980, à raison d'une journée tous les quinze jours.

VENDREDIS,

4 JANVIER : la gestion d'une entreprise de VPC
18 JANVIER : le crédit, les aides à la vente et les problèmes juridiques spécifiques
1er FEVRIER : structures comparées de la VPC en France selon les formules les plus utilisées. Prévision et gestion de la trésorerie propres à la VPC
22 FEVRIER : analyse comparative des supports et médias spécifiques à la VPC
29 FEVRIER : les nouveaux matériels. Leurs conséquences sur les méthodes et sur la rentabilité

Les cycles pour dirigeants sont des cycles avancés et réservés aux CADRES DIRIGEANTS RESPONSABLES de la stratégie commerciale et du développement de leur entreprise.

Il s'agit d'un enseignement DE HAUT NIVEAU et de synthèse des techniques utilisées par le marketing direct aujourd'hui et dans un proche avenir.

Séminaires 1979-1980

LE PREMIER SÉMINAIRE D'AUTOMNE SE DÉROULERA LES 25, 26 ET 27 SEPTEMBRE 1979

LES POINTS CLÉS DE LA RÉUSSITE EN MARKETING DIRECT:

- Évolution à court et moyen termes de la VPC en France
- Politique, stratégie et tactique du marketing direct

SEPT AUTRES SÉMINAIRES SPÉCIALISÉS D'UN A TROIS JOURS ONT LIEU D'OCTOBRE 1979 A MAI 1980.

- le marketing direct dans le secteur bancaire et les compagnies d'assurances
- le traitement et les relations avec les PTT
- conception, rédaction et création des messages
- télématique et vente par correspondance
- les nouvelles méthodes de personnalisation
- marketing direct et vente par téléphone
- les techniques de recrutement et de renouvellement d'abonnements aux magazines

Ces séminaires spécialisés ont un double objectif:

1. faire le point des dernières techniques du marketing direct
2. analyser les cas réels expérimentés en 1979 par les professionnels de la commercialisation directe.

SÉMINAIRE DE DJERBA (Tunisie)

- le séminaire de 1979 a lieu du 28 avril au 1er mai (les inscriptions sont closes depuis le 25 février)
- le séminaire de 1980 aura lieu du 1er au 4 mai (les inscriptions seront closes le 31 décembre 1979)

ART 88

PROFESSEURS ET SPÉCIALISTES ENSEIGNANT A L'ISVPC:

Pierre-Marie Amat (Livre de Paris Hachette) ■ *Pierre Boeglin* (Eurodirect) ■ *Alain Catillon* (La Redoute) ■ *Eric Chatillon* (Setradis) ■ *Paul Degruson* (les 3 Suisses) ■ *Jean-Louis Ferry* (C.B.S.) ■ *Emmanuel Fradkin* (Guilde Internationale du Disque) ■ *Philippe Guerri* (Sélection du Reader's Digest) ■ *Daniel Hauguel* (Finecœur) ■ *Jean-Paul Labarère* (Hebdoplan) ■ *Antoine Lajouanie* (Téléaction) ■ *Bruno Manuel* (Nucleus et Manuel) ■ *Jacques Muller* (Direct Marketing Consultant) ■ *Marie-Luce Poupinel Descambres* (Time Life International) ■ *Serge Sapojnik* (Groupe Usine Nouvelle) ■ *Gérard Spielmann* (Quelle) ■ *Daniel Tixier* (Groupe Essec) ■ *Charles Waldman* (Groupe Essec) ■ *Hubert Zieséniss* (Groupe Expansion).

Le congrès annuel de la vente directe

L'ISSEC, établissement du groupe ESSEC et l'ISVPC, organisent chaque année le CONGRÈS DE LA VENTE DIRECTE, en collaboration avec le groupe Bernard Julhiet.
700 personnes ont participé aux deux derniers congrès qui se sont tenus à Paris.
Le prochain congrès aura lieu le jeudi 31 janvier 1980.

la Lettre du Marketing Direct

Chaque mois depuis 3 ans, plus de 1 000 professionnels du Marketing Direct lisent les 8 pages d'information de la "Lettre du Marketing Direct". L'actualité, les développements récents, les expériences réalisées et les résultats obtenus en France et à l'étranger y sont systématiquement présentés de façon pratique et utile à tous ceux qui sont concernés par les méthodes de commercialisation directe.

Voyage d'étude aux USA

Du 1er au 10 décembre 1979, l'Institut Supérieur de la Vente par Correspondance organise un voyage d'étude à New York et Chicago afin d'étudier sur place les dernières évolutions des méthodes et techniques du marketing aux États-Unis.
(Inscriptions reçues jusqu'au 30 septembre 1979)

INSTITUT SUPÉRIEUR DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE*, 35 Boulevard de Sébastopol, 75001 Paris, Tél. 233.21.88.

* Établissement privé de formation continue.

à découper en suivant les pointillés

Groupe ESSEC

ISVPC

Bon à découper et à renvoyer après avoir coché les cases de votre choix à: INSTITUT SUPÉRIEUR DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE, 35 Boulevard Sébastopol, 75001 Paris.

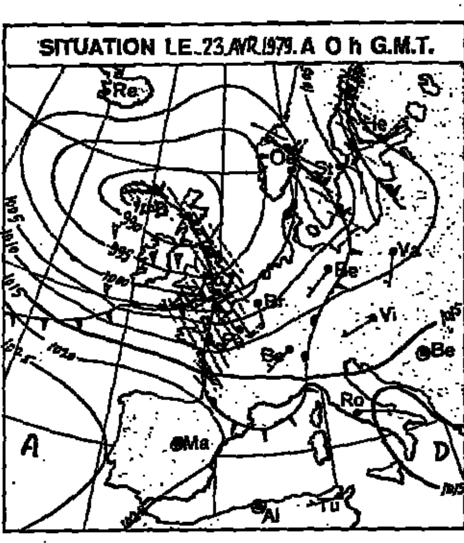
- ☐ Je désire recevoir le programme des cycles de formation de base
- ☐ Je désire recevoir le programme des cycles pour dirigeants
- ☐ Je désire recevoir le programme des séminaires
- ☐ Je désire recevoir une documentation sur le voyage d'étude aux USA
- ☐ Je désire recevoir un exemplaire de la "Lettre du Marketing Direct" avec une proposition d'abonnement

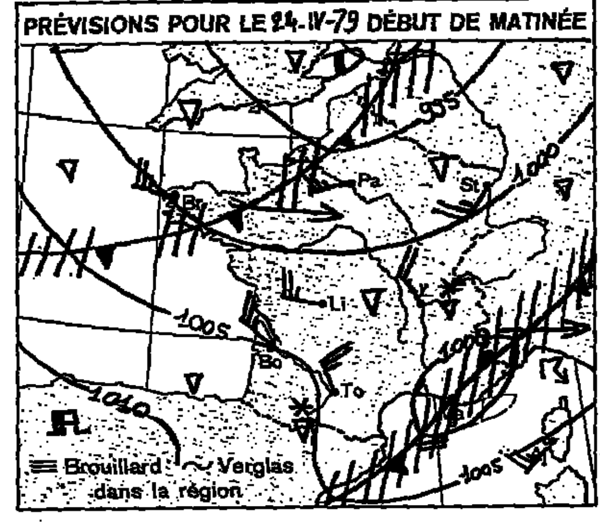
M., Mme ______
Société ______
Adresse ______
______
| | | | | |
Téléphone: ______

M234

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 avril à 0 heure et le mardi 24 avril à 24 heures :

La profonde dépression du nord des îles Britanniques se déplacera vers la mer du Nord. La perturbation pluvieuse, associée à ces basses pressions, et qui atteignait, lundi matin, l'Ouest et le Nord de la France, achèvera de traverser le Sud du pays mardi matin. Après son passage, des masses d'air plus froid et instable envahiront progressivement la France.

Mardi matin, la perturbation pluvieuse achèvera de traverser le sud des Alpes et le Sud-Est et atteindra la Corse, où elle prendra un caractère orageux. Sur le reste de la France, un temps plus variable se généralisera. Il sera caractérisé par des passages nuageux assez abondants et accompagnés d'averses qui alterneront avec quelques éclaircies. Les versants montagneux exposés aux vents d'ouest ou de nord-ouest verront une nébulosité plus forte qu'en plaine. Des giboulées de grésil pourront débuter sur nos régions septentrionales.

Les vents d'ouest à nord-ouest seront assez forts en général, avec des rafales. Le mistral et la tramontagne s'établiront dans le Midi.

On notera une baisse assez sensible des températures par le nord.

Lundi 23 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 003,3 millibars, soit 752,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 avril ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 16 et 5 degrés ; Biarritz, 15 et 11 ; Bordeaux, 17 et 11 ; Brest, 12 et 10 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 11 ; Dijon, 15 et 10 ; Grenoble, 20 et 6 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille, 20 et 9 ; Nancy, 14 et 9 ; Nantes, 15 et 11 ; Nice, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 16 et 11 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 14 et 11 ; Strasbourg, 16 et 9 ; Tours, 14 et 11 ; Toulouse, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 7 degrés ; Amsterdam, 10 et 7 ; Athènes, 14 et 13 ; Berlin, 11 et 6 ; Bonn, 12 et 8 ; Bruxelles, 13 et 8 ; Le Caire, 14 (min.) ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 9 et 0 ; Genève, 17 et 9 ; Lisbonne, 20 et 10 ; Londres, 13 et 8 ; Madrid, 22 et 10 ; Moscou, 8 et 2 ; Nairobi, 26 (max.) ; New-York, 16 et 13 ; Palma-de-Majorque, 22 et 6 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 6 et 2.

Documentation

LE CODE DE LA CONSTRUCTION

La nouvelle édition, mise à jour au 10 mars 1979, du *Code de la construction et de l'habitation*, commenté et annoté, vient de paraître. Ce code contient les règles qui régissent la construction des bâtiments, la sécurité contre l'incendie, le ravalement des immeubles, définit le statut des sociétés de construction, de la promotion immobilière, des H.L.M., et précise les règles de l'aide au logement et de l'amélioration de l'habitat.

★ *Code de la construction et de l'habitation*, commenté et annoté par J. Hugot et D. Lepeltier. Editions des librairies techniques, 26, rue Soufflot, Paris 5e, 1 100 pages, 86 francs. Le même éditeur publie un *Code de l'urbanisme commenté*, 780 pages, 72 francs.

● *La « Revue de l'U.F.C.V. »* (Union française des centres de vacances et de loisirs) consacre son numéro du mois d'avril à l'organisation et à la réglementation des centres de vacances (animation, gestion, relation avec les administrations). Destiné principalement aux directeurs de ces centres, ce numéro est en vente au prix de 25 F à l'U.F.C.V., 54, rue du Théâtre, 75015 Paris. Tél. : 577-02-20.

● *Les Cahiers bourbonnais et du centre* viennent de publier leur numéro du deuxième trimestre 1979, comportant notamment une étude de Pierre Bonneau sur la rencontre des cultures populaires d'oc d'oïl et franco-provençales organisées au mois d'avril à Clermont (B.P. 62, 03005 Moulins Cedex)

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 13 JANVIER ET LE 15 AVRIL 1960

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 1979-06 comprendra, s'ils ont été reconnus « aptes » au service :

1) Les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er juin 1979 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er juin 1979 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er juin 1979 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er juin 1979 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er avril 1979, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation ;

2) Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole :

a) Nés entre le 13 janvier 1960 et le 31 mars 1960, ces dates incluses, recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1980 ;

b) Omis et naturalisés recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1980 ;

c) Nés entre le 1er avril 1960 et le 15 avril 1960, ces dates incluses, recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1980.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 11 juin 1979. Leurs services prendront effet à compter du 1er juin 1979.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 avril 1979 :

UN DECRET

● Portant application à la marine marchande de l'article premier de la loi n° 78-698 du 6 juillet 1978 relatif à l'emploi des jeunes et de certaines catégories de femmes.

UN ARRETE

● Portant modification du montant de l'aide aux frais d'élaboration des plans de développement des exploitations agricoles.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 366

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III				■		■			
IV					■				
V								■	
VI	■				■		■		
VII								■	
VIII			■						
IX					■				■
X		■				■			
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Saint qu'on voit parfois au milieu des chèvres. — II. Peut intervenir quand on a la bouche pleine. — III. Amène à l'endroit ; Au nom du pair. — IV. Peut être considéré comme un agrément ; Qui a donc une solide charpente. — V. Expire brusquement. — VI. Peut se diviser en périodes ; Très utiles quand on veut ouvrir. — VII. Permet de transporter des espèces. — VIII. Evoque le plus bel âge ; Est difficile à percer. — IX. Couvert en bois ; Fait partie des honneurs. — X. Qui a donc été rapporté ; Peut qualifier un front. — XI. Demi pour du beurre ; Rendre hermétique.

VERTICALEMENT

1. Ne peut pas être servie si on n'a pas d'espèces ; Ont besoin de lunettes quand ils sont petits. — 2. Peuvent surveiller toutes nos actions. — 3. Doivent être soignés quand ils perdent leurs boutons ; Bas quand on en a assez. — 4. Symbole ; Peut être un dessous de table. — 5. Abréviation pour celui qui ne veut pas s'étendre ; Utile quand on n'a pas d'autre sujet ; Pronom. — 6. Fait bonne mesure en Chine ; Faire un travail à la chaîne. — 7. Se jette dans la Meuse ; On peut y mettre le tout. — 8. Certain est tigré ; Triste quand elle est grise. — 9. Lieu de retraite ; Fin de verbe.

Solution du problème n° 2 365

Horizontalement

I. Résidence. — II. Epanouies. — III. Bassinet. — IV. Ou ; ôté ; où. — V. Il ; cris. — VI. Se ; mâtiné. — VII. Estime. — VIII. Asa ; est. — IX. Epi ; rat. — X. Nie ; riens. — XI. Tester ; ut.

Verticalement

1. Reboisement. — 2. Epaules ; pie. — 3. Sas ; taies. — 4. Insoumis. — 5. Doit ; amarre. — 6. Eunecte ; air. — 7. Nié ; ri ; été. 8. Cétoines ; nu. — 9. Es ; usé ; test.

GUY BROUTY.

VENTES

A Fontainebleau

Vieux tacots hors de prix

La société Kronenbourg a, le 22 avril, fait vendre aux enchères sa collection de vieilles automobiles. Cette vente était organisée dans la cour des Fontaines du palais de Fontainebleau.

Sur les pavés inégaux et sur le grand escalier menant à la salle de l'Ancienne-Comédie : la foule, mille, deux mille personnes. Sur l'estrade, sous un dais bleu, le commissaire-priseur, Me Jean-Pierre Osenat, et l'expert Christian Huet. Au milieu, les vieux tacots poussés à tour de rôle par quelques militaires du contingent requis pour la circonstance. En moins d'une heure, les fanatiques de la voiture ancienne vont s'arracher ces petites merveilles. La doyenne, la Darracq 1902, un « tonneau » carrossé par Védrine, sera acquise 58 000 F. Une Panhard et Levassor 1903 sera adjugée 76 000 F, après un échange spectaculaire entre deux amateurs acharnés. Etrangement, l'Opel 1920, modèle « torpédo » de chez Alexis Kellner, dont il ne reste que quelques exemplaires dans le monde, n'atteindra que 65 000 F. « Vous faites une belle affaire », dira le commissaire-priseur à l'acquéreur.

Mais c'est la Bugatti « type 44 », sortie en 1929 de l'usine de Molsheim, qui fera monter les enchères au plus haut. Mis à prix 70 000 F, ce faux cabriolet avec spider carrossé par Gangloff partira à 150 000 F sous les applaudissements du public. Les amateurs chauvins apprendront avec soulagement que l'ensemble de la collection aujourd'hui dispersée restera malgré tout dans l'Hexagone puisque tous les acquéreurs sont français.

Grâce aux quelque 600 000 F recueillis, la brasserie Kronenbourg pourra s'offrir les premières pièces du musée de la bière qu'elle se propose de constituer dans ses caves de Strasbourg. — J.-L. P.

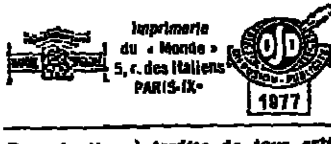
● *Les 19 et 20 mai* aura lieu à la Foire de Lille un Marché international de la voiture ancienne. Placée sous le patronage de l'Automobile Club du Nord, cette manifestation a été organisée par le Musée Autotron de Drunen, en Hollande. L'exposition-vente de voitures anciennes du début de l'ère de l'automobile jusqu'à 1960, rassemblera plus de 100 véhicules sur une surface de 5 000 mètres carrés, où se tiendra également un important marché de pièces détachées. Des modèles anglais, américains, italiens et français seront présentés. Renseignements : 225-41-25 (Office néerlandais).

ANCIENS COMBATTANTS

● *La Fédération européenne des anciens combattants* organisera son congrès annuel à Paris les 5 et 6 mai. Cette manifestation, qui réunira des anciens combattants allemands, italiens, belges, luxembourgeois, néerlandais et français revêtira cette année une importance exceptionnelle.

● *Une journée du souvenir* sera organisée le dimanche 29 avril au cimetière de la déportation de Gurs. Un appel est adressé à tous les combattants de l'Armée républicaine espagnole, aux volontaires des Brigades internationales, aux résistants et patriotes français, aux immigrés antifascistes et aux juifs qui, d'avril 1939 à août 1944, furent internés dans le camp de concentration de Gurs, pour rejoindre l'Amicale de Gurs (M. Eloy Baquero, Ansabère, 4, avenue du Loup, 64000 Pau).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



CARNET

Naissances

— Patrick MARÉCHAL et Annick, née Bariou,
ont la joie de faire part de la naissance de
Marianne
le 17 avril 1979, à Pessac (Gironde).
Rés. du Parc-du-Château, « Les Noyers », esc. I,
33700 Mérignac.

Fiançailles

— Nous sommes priés d'annoncer les fiançailles de
Mlle Laurence CLAVEAU,
fille de M. Pierre Claveau et Mme, née Del Vecchio,
avec
M. Eric PINCEMIN,
fils de M. Marc Pincemin et Mme, née Choisnard.
13, rue Chaptal,
92300 Levallois.
18, rue Durival,
54180 Heillecourt.
Le 22 avril 1979.

Mariages

— Le mariage de
Mme de LA SAYETTE de SAINT-RÉMY
et du
colonel DUCLOS de BOUILLAS
a été béni dans la plus stricte intimité, le 21 avril 1979, en l'église Saint-Sulpice.

Décès

JEAN COTEREAU

Les obsèques de
M. Jean COTEREAU,
président d'honneur
de la Libre pensée française
décédé, le 20 avril, à Millau (Aveyron),
ont été célébrées, le 23 avril, dans cette ville.

[*M. Jean Cotereau, âgé de quatre-vingts ans, avait présidé la Libre pensée pendant une cinquantaine d'années (1926-1975). Ancien élève de l'Ecole polytechnique, militant du parti socialiste S.F.I.O., il avait été élevé dans le catholicisme et avait même publié, dans sa jeunesse, un ouvrage sur la Vierge. Il devait pourtant assez vite se « ressaisir » en écrivant « la Cité sans Dieu ». En 1972, à l'occasion du congrès national de son mouvement, à Tarbes, il déclarait : « C'est aux catholiques de venir à nous... N'est-ce pas d'ailleurs ce qui se passe ? »*]

— M. et Mme Alain Gueullette,
M. et Mme Jean-Claude Gueullette et leurs enfants,
Me et Mme Simon Gueullette et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du *décès* du
docteur Noemi GUEULLETTE,
née Gavril,
survenu à Paris le 17 avril 1979.
Les obsèques auront lieu, le mardi 24 avril, à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris (7e).

— Nancy.
M. et *Mme* Jean-Allain Lesourd,
M. et Mme Jean-Baptiste Lesourd et leurs enfants,
Le docteur Marie Lesourd et ses enfants,
Le docteur et Mme Paul Lesourd et leur fils,
M. et Mme Etienne Lesourd et leur fille,
Mlle Elsa Lesourd,
Mme veuve Pierre Lesourd,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Jean-Allain LESOURD,
professeur
à l'université de Nancy-II,
survenu, le 19 avril 1979, à Nancy, à l'âge de soixante et un ans.
Le service religieux sera célébré, le mardi 24 avril 1979, à 9 h. 45, en l'église Saint-Léon-IX de Nancy (corps déposé).
Réunion à l'église.
Il n'y aura pas de condoléances à l'issue de la cérémonie.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue Isabey, 54000 Nancy.

— Mme Jean Levivier-Rochet, son épouse,
Rémy, Michel, Bruno, Marie, Caroline et Christian, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean LEVIVIER,
survenu, le 17 avril 1979, à Paris.
S'unissent à eux ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Sa tante, ses cousins et cousines, neveux et nièces,
Les familles Levivier, Rochet, Chaillet, Georg, Latournerie, Lavelssière et Rimond.
La cérémonie religieuse a eu lieu, le vendredi 20 avril, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, Paris (6e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

— Alger, Paris, Aix-en-Provence.
Mlle Lucienne Morixe,
Mme Marguerite Toma-Morixe,
Les familles Vidal, Morixe, parentes et amies,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de
Mme veuve Charles MORIXE,
survenu, le 19 avril 1979, dans sa quatre-vingt-douzième année.

— Mme Jean Neu,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Jean NEU,
leur époux, père, grand-père et parent,
survenu, le 18 avril 1979 à Paris, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
Selon sa *volonté son corps* sera incinéré, le mardi 24 avril 1979, au cimetière du Père-Lachaise, dans la *plus stricte* intimité familiale.
La famille ne portera pas le deuil.
56, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

— *Mme Henri* Parlange,
Le docteur et Mme Pierre Plan,
M. et Mme Claude Plan,
M. et Mme Michel Plan et leurs fils,
Le médecin général et Mme Pagès,
M. et Mme Penninckx-Bonin,
Mme Claude Penninckx,
Et toute la famille,
font part du décès du
médecin général inspecteur (C.R.)
Henri PARLANGE,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaille de la *Résistance*,
médaille des déportés,
croix de la Libération,
survenu subitement, le 19 avril 1979, dans sa soixante-cinquième année, à Châtillon-sous-Bagneux.
La cérémonie religieuse aura lieu, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Laveran, le mercredi 25 avril, à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Les dons éventuels peuvent être adressés à la Fondation Jean-Lachenaud, 66, rue Boissière, 75116 Paris.
21, résidence du Petit-Chambord,
92340 Bourg-la-Reine.

— Le président, le conseil d'administration et les membres de l'Association Jean-Lachenaud ont la douleur de faire part du décès, survenu à Châtillon, le *19 avril 1979*, de leur secrétaire général, membre fondateur,
médecin général inspecteur (C.R.)
Henri PARLANGE,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaille de la Résistance,
médaille des déportés,
croix de la Libération.
Fondation Jean-Lachenaud,
66, rue Boissière,
75116 Paris.

— Mme Balbine Bancilhon,
M. et Mme Jean-Pierre Bancilhon,
M. et Mme Jean Daniel,
M. Claude Bancilhon,
Mme Nicole Fabiani,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Nicole WEISSEMBACH,
née GARNIER.
La cérémonie aura lieu, ce jour lundi 23 avril, dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— *M. et Mme François Roussely,*
Et leurs enfants,
remercient tous ceux qui leur ont manifesté de la sympathie et de l'affection à l'occasion du décès de
M. Marcel ROUSSELY.

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de Beldam Latty S.A.,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignés *lors* du *décès de*
M. Xavier LATTY,
leur président d'honneur,
commandeur de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite maritime
président d'honneur
de la Chambre syndicale
de l'amiante,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à *leur deuil* et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire *du décès* de
Boris SIMON,
sa famille fera dire une messe, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, le 26 avril, à 18 h. 30.
Ses amis se *souviendront* de lui.

— Pour le vingtième anniversaire de la mort en Algérie du
capitaine
Michel SEPULCHRE
(24 avril 1959)
une pensée particulière est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.
De la part de Mme Michel Sépulchre,
De ses enfants et petits-enfants,
Le clos des Aubrets,
16200 Jarnac.

Avis de messe

— La messe de souvenir pour le repos de l'âme de
M. Roger TESTUT,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
président honoraire
de Minemet Recherche,
sera célébrée, le jeudi 26 avril, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris (4e).
Il n'y aura pas de condoléances.
26, avenue Bosquet,
75007 Paris.

— La famille et les amis de
Geneviève DUTRENIT,
bibliothécaire à l'Institut d'art et d'archéologie,
membre de l'Association
des anciens élèves
des langues orientales,
prient de faire part de son *décès* survenu le dimanche des Rameaux 9 avril.
Une messe sera dite en son souvenir, en l'église Saint-Germain-des-Prés, le jeudi 26 avril, à 18 heures.

La messe traditionnelle à la mémoire de
l'empereur NAPOLÉON Ier et des soldats morts pour la France
sera célébrée, en la chapelle du dôme des Invalides, le samedi 5 mai, à 18 heures, en présence de LL. AA. II. le *prince et la princesse* Napoléon.
Le centenaire de la mort du prince impérial sera évoqué au cours de la cérémonie.
Il ne sera pas envoyé d'invitation. Entrée libre.
Des places seront réservées aux membres des associations.

Soutenances de thèses

— M. Jacques Le Cornec, préfet de l'Orne, présentera, le jeudi 26 avril, à 9 heures, à l'université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris (5e), une thèse de lettres pour le doctorat d'université sur « L'Orne en français, défense et illustration de la langue française en notre temps, une expérience inédite dans un département ».

Visites et conférences

MARDI 24 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, métro Cambronne, Mme Lagregeois : « L'UNESCO ».

15 h., métro Monceau, Mme Pennec : « L'ancienne folie de Chartres et les hôtels de la Plaine Monceau ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch : « Hôtel de Lauzun ».

16 h., 13, *rue de* l'Ancienne-Comédie, Mme Zujovic : « Le café Procope et son quartier » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 21, rue Cassette : « *Armana ou l'un des premiers monothéismes du monde* » (Arcus).

15 h., *façade* Saint-Julien-le-Pauvre : « Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, maisons et caves curieuses » (Marc de La Roche).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges, hôtels du *Marais* » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 18 h. 30, 11, avenue Marceau, M. Bernard Vincent : « Le problème morisque vu de France » (Bibliothèque espagnole).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, *Mme Claude Thibaut* : « Rome, mère des arts : les Français à Rome ».

19 h., 17, avenue d'Iéna : « Robert Walser et son influence sur la *littérature contemporaine* » (Gœthe-Institut)

18 h. 30, 3, rue du Dragon, M. William Olson : « The President, the Congress and american foreign policy : confrontation or collaboration ? » (Centre culturel américain).

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. René Huyghe : « La composition expressive » (Université libre des sciences de l'homme).

21 h., 6, square Rapp, Mme Maria-Brandon-Albini : « Chiese, castelli et contadini nell'Italia d'Oriente », conférence en italien (Dante Alighieri).

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Les entreprises et leurs charges financières

Inflation et coût de l'endettement

par PIERRE BERGER (*)

LES taux d'intérêt élevés *contribuent-ils* à vaincre l'inflation ou, au contraire, à l'entretenir ? La question fait l'objet de nombreuses controverses. Si on élimine les aspects généraux du problème et ses liens avec l'épargne des ménages pour ne retenir que ceux qui concernent les entreprises, on est conduit aux réflexions suivantes, en portant l'attention sur trois points : la notion d'intérêt réel, les conséquences de l'inflation sur le coût des emprunts, et les orientations possibles.

Insuffisances de la comptabilité

En période d'inflation, le taux d'intérêt change de nature et son rôle devient complexe. Non seulement ses liens avec la rentabilité, exprimée en termes réels, des biens acquis par l'emprunteur s'estompent, mais ils peuvent disparaître complètement : en revanche, les perspectives de la valeur de la monnaie deviennent l'élément dominant, et, plus l'échéance de la dette de l'entreprise est lointaine, plus la signification du taux d'intérêt devient incertaine et sa portée aléatoire.

La nécessité de faire intervenir la notion de valeur réelle de la dette en cours du temps apparaît ainsi évidente. Mais cette notion peut entrer en ligne de compte de deux manières.

● Au moment de l'échéance, il est aisé de comparer la valeur de la dette exprimée en monnaie constante avec la valeur initiale et de comparer ainsi dans quelle mesure le versement des intérêts a annulé ou atténué le gain en capital de l'emprunteur.

● Lors de l'émission de l'emprunt, ce ne sont naturellement pas les données effectives, alors *inconnues*, qui interviennent, mais les anticipations des emprunteurs quant à l'évolution future de la tenue de la monnaie.

Mais que l'on se réfère, selon les cas, à l'une ou l'autre des deux approches, on se heurte à des obstacles comptables.

Les entreprises disposent de procédés comptables qui masquent la réalité des choses. Les charges financières nominales sont inscrites intégralement au débit des comptes d'exploitation ou de pertes et profits ; elles se comparent couramment à d'autres éléments, soit du prix de revient, tels que les salaires, soit de l'activité, chiffres d'affaires par exemple. Mais le sort de la dette, son allégement consécutif à l'inflation, ne sont mis nulle part en évidence, de sorte que les conclusions qui se dégagent des rapprochements habituels sont fortement altérées.

Un allégement illusoire

En période d'inflation, les taux d'intérêt sont plus élevés, et cela ne doit pas surprendre, puisque l'intérêt doit tenir compte des perspectives de la réduction du capital *emprunté en valeur réelle.*

La constatation précédente entraîne des conséquences troublantes.

Prenons l'exemple d'un emprunt obligataire de 100 000 F à quinze ans d'échéance, contracté en 1978, à un taux d'intérêt voisin de 10 % l'an. *A l'échéance, la capitalisation* d'une telle somme représenterait près de 420 000 francs. Il est bien évident que, sauf exception, l'entreprise ne peut suivre à un tel rythme.

Les émissions pratiquées à de tels taux d'intérêt laissent envisager l'une des éventualités suivantes :

— La productivité de l'entreprise emprunteuse fait l'objet de progrès rapides et considérables, *mais cela ne peut se rencontrer* que dans des cas tout à fait exceptionnels ;

— L'emprunt émis à ce taux d'intérêt ne représente qu'une partie infime de l'endettement de l'entreprise emprunteuse ;

— La lourdeur de l'endettement met l'entreprise en faillite ;

— L'inflation résout le problème en allégeant la *dette.*

Bien que des arguments contraires soient souvent présentés, *l'inflation procure* aux entreprises un allégement de leurs dettes plus ou moins important selon le niveau des taux d'intérêt et le rythme des hausses de prix. Mais il convient de préciser aussitôt — pour éviter toute interprétation prématurée — que cela ne signifie pas pour autant que les entreprises profitent de l'inflation. Encore faut-il éviter d'invoquer des arguments discutables.

a) L'allégement des dettes est incontestable chaque fois que le niveau des taux d'intérêt est insuffisant pour dégager un solde nettement positif. Une thèse *contraire est parfois avancée*, en s'appuyant sur le fait que l'endettement de l'entreprise croît sans cesse, de sorte que les charges financières suivent l'inflation. A cela, deux réponses se présentent à l'esprit :

En premier lieu, le sophisme apparaît si l'on retourne l'argument, *en prétendant que* le créancier ne subit aucune perte, puisqu'il suffirait à celui-ci de reverser, chaque année, une somme qui ne pourrait qu'être prélevée sur ses ressources pour sauvegarder capital et revenu;

En second lieu, il convient de faire remarquer que l'accroisse*ment de l'endettement* de l'entreprise, dans la mesure où celui-ci est dû à la hausse des prix, est la simple conséquence de l'érosion qui affecte l'unité monétaire. Comme tous les enregistrements comptables sont effectués en monnaie courante, la quasi-totalité des postes se gonflent nominalement ; les achats, les entrées en stock, les salaires, les ventes conduisent à un bilan dont tous les chiffres — à activité réelle inchangée — marquent une hausse ; en contrepartie d'un actif artificiellement majoré apparaît un passif qui suit la même évolution. De là à conclure que les dettes antérieures ne sont pas *allégées par la contraction de leur* valeur réelle, il y a un pas qu'il ne faut pas franchir ;

b) Un raisonnement hâtif *conduirait à conclure que, dans* de telles conditions, les entreprises bénéficieraient d'un enrichissement sans cause au détriment des créanciers, et notamment des obligataires. Il n'en est rien, dans la mesure où l'on s'en tient à une vue générale, parce que l'on rencontre le *nominalisme*, sinon aveugle, du moins *presbyte*, de la fiscalité.

En dépit des correctifs apportés, notamment en matière d'amortissement, l'impôt frappe des bénéfices en partie purement nominaux, que fait apparaître le changement effectif de l'unité monétaire (le franc de décembre 1978 ne vaut pas le franc de décembre 1977). De même, le jeu du remplacement des outillages ou des installations fixes n'est pas correctement enregistré.

Selon la marge bénéficiaire apparente, ou bien la fiscalité frappe des profits inexistants, c'est-à-dire qu'elle entame la *substance de l'entreprise, ou bien* elle atteint un taux de prélèvement supérieur à celui qui résulte des textes législatifs.

Les premières approximations effectuées en ce domaine conduiraient à estimer que, dans l'ensemble, les gains obtenus et les *pertes subies par les entreprises, à la suite des perturbations inflationnistes*, se compensent. Mais cette constatation globale recouvre des situations très différentes selon les secteurs d'activité, ou même les entreprises.

(Lire la suite page 24.)

(*) Directeur général honoraire de la Banque de France.

Un abus de langage

par ALAIN CHEVALIER (*)

PLUSIEURS commentateurs, au lendemain de la décision prise au conseil des ministres prévoyant un encouragement à l'investissement, ont dit ou écrit : « Après avoir obtenu la libération des prix, le patronat vient d'obtenir la réévaluation des bilans. »

Il y a là manifestement un abus de langage, car le projet adopté, qui donne en 1979 et 1980 un avoir fiscal de 10 % calculé sur le montant d'investissements supplémentaires par rapport à *l'année précédente*, n'est qu'une aide fiscale à l'investissement greffée artificiellement sur la réévaluation des bilans.

On peut certes espérer que ces mesures limitées, mais qui vont dans le bon sens, inciteront les entreprises à investir, contribuant ainsi à renverser la tendance actuelle à la stagnation des investissements.

Mais une aide fiscale conjoncturelle qui atténue partiellement les effets de l'inflation pour un an ou deux et dont on attend un effet de relance n'a rien à voir avec *la réévaluation des* bilans.

Après la vérité des prix la vérité des comptes

Ce n'est, en effet, pas à un simple coup de pouce à l'investissement que songe le *C.N.P.F.* en demandant la réévaluation des bilans. C'est à tout autre chose.

De même qu'il a réclamé sans répit la vérité des prix, il demande la vérité des comptes.

Que signifient nos bilans où l'on additionne des francs 1960, *1970 et 1978, alors que l'indice* des prix entre 1959 — date de la dernière réévaluation des bilans — et aujourd'hui est passé de 65 à 208 ?

Peut-on encore parler de bilans sincères, de tableaux de bord pour le chef d'entreprise et pour tous ceux qui participent à l'intérieur ou qui en observent à l'extérieur les performances ? En fait, les bilans ne donnent actuellement qu'une image déformée de la réalité.

Certes, un texte prévoyant la réévaluation des bilans a bien été voté par le Parlement dans les lois de finances pour 1977 et 1978, mais cette mesure ne répond pas à ce besoin de clarification au moins pour deux raisons.

Il s'agit d'une réévaluation de caractère *ponctuel*, puisqu'elle s'applique uniquement au premier exercice clos en 1976, alors que depuis lors l'indice des prix est passé de 167,5 à 207,8. Où est, dans ces conditions, la vérité des comptes ? Pour être efficace, une réévaluation doit être permanente si l'inflation est permanente.

Cette réévaluation a, en outre, un défaut majeur : son absence d'effet fiscal qui a découragé tous ceux qui n'y sont pas obligés. Or, qu'est-ce qu'une réévaluation sans effet fiscal ?

(Lire la suite page 24.)

(*) Vice-président du C.N.P.F., président de la commission de politique économique générale du C.N.P.F.

Vers une inflation allemande proche du taux français ?

LES *doutes ne sont plus guère permis.* Les pays qu'on pensait — *par quel miracle ?* — immunisés contre l'inflation risquent d'en être à nouveau les victimes. Pour les trois premiers mois de l'année la hausse des prix de détail aura été de 2,4 % en Allemagne fédérale, presque autant que pour l'année 1978 tout entière (+ 2,6 %). La Suisse semble emprunter le même chemin, si l'on en juge notamment par l'évolution des prix de gros qui augmentent encore plus vite qu'en R.F.A. (+ 1,5 % en *février*).

Pour plusieurs raisons, dont la force de *l'habitude* et *l'attachement aux schémas traditionnels*, une *certaine résistance se manifeste* encore pour *reconnaître l'ampleur* du *changement* intervenu. Les cinq instituts de recherches économiques les plus réputés de R.F.A. estiment, par exemple, que l'inflation se *limitera* cette année à *4 %*, alors que la tendance actuelle, au rythme annuel, approche de 10 % ! Leur analyse montre que la *nature* du phénomène n'a guère été encore perçue. Ils continuent à lui attribuer des causes purement *mécaniques. Les hausses seraient dues, pour l'essentiel, à en croire ces instituts*, à la majoration du prix du fuel et d'autres matières premières. Il est vrai que le ministre de l'économie, le comte Otto Lambsdorff, est allé plus loin en exprimant son inquié*tude de voir l'élévation du prix des produits pétroliers servir de* « véhicule » à une augmentation générale des prix et des salaires.

La vérité semble être plutôt que l'Allemagne fédérale et la Suisse — sans parler du Japon qui connaît la même évolution — avaient jusqu'alors échappé complètement, ou en grande partie, à l'inflation du dollar, grâce à leur politique de *revalorisation constante* de leurs monnaies nationales respectives. Mais la chute de la devise américaine avait, à partir de l'automne 1977, pris des proportions si catastrophiques que les pays à monnaie forte se sont résignés à s'y *opposer* par des interventions massives sur les marchés *des changes*. Ces interventions ont eu pour effet de provoquer chez eux une émission monétaire intempestive (quand la Bundesbank achète des dollars pour en soutenir le cours, elle émet en contrepartie des *deutschemarks*). C'est ainsi que la R.F.A. et les autres pays à *monnaie* solide se sont laissés gagner à leur tour par l'inflation extérieure.

Aux Etats-Unis, où le pouvoir d'achat du dollar se déprécie désormais au rythme annuel d'environ 10 % (à peu près comme le franc français), les prix de gros sont en pleine effervescence. Au cours du premier trimestre de cette année, les seuls prix industriels ont augmenté au taux annuel de 14,1 %. On ne voit pas comment on pourrait expliquer cette hausse par les récentes décisions de l'OPEP, non plus que par celle du président Carter — pas encore entrée en *vigueur* — *de libérer les prix du pétrole produit à l'intérieur* du territoire américain.

C'est dans tous les pays que l'on constate un retour de flamme *de l'inflation. En Italie et en Grande-Bretagne où des progrès* spectaculaires avaient été accomplis (après des hausses qui atteignaient 30 % par an), on constate à nouveau une nette détérioration de la situation. Pour l'instant la version européenne de l'inflation à *l'américaine n'a pas que des inconvénients.* Sous *l'impulsion d'une* demande plus forte, les industriels pourraient bien se décider enfin à investir. En R.F.A. le climat des affaires tourne franchement à l'optimisme. On voit *mal*, dans ces conditions, les gouvernements, y *compris celui de Bonn, prendre des mesures restrictives propres* à briser dans l'œuf une reprise tant attendue... et si fragile.

PAUL FABRA.

Le système monétaire européen est-il une bonne affaire pour la zone franc ?

par JOËL BOURDIN (*)

LA physionomie générale du système monétaire européen qui est entré en vigueur *le 13 mars* est maintenant bien connue (1). Ses avantages et inconvénients ont été estimés pour les différents pays partenaires. Cependant on ignore quelles répercussions il peut avoir sur les pays tiers, notamment sur ceux d'entre eux qui sont liés par des accords monétaires, avec l'un *ou* l'autre des huit Européens signataires. A cet égard doit être évoqué le cas de la zone franc qui unit au franc français le système monétaire de douze pays souverains d'Afrique sub-saharienne.

Par des accords de coopération monétaire signés au lendemain des indépendances et renouvelés en 1972 et 1973 avec les pays de l'Union monétaire de l'Ouest-Africain (qui regroupe le Bénin, la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Niger, le Sénégal et le Togo) et la Banque des Etats d'Afrique Centrale (qui est l'institut d'émission commun au *Cameroun*, au *Congo*, à l'Empire Centrafricain, au Gabon et au Tchad) et par une convention particulière conclue avec le Mali, la France s'engage à garantir la convertibilité des *francs* de la communauté financière d'Afrique et du Mali à un cours fixé à 0,02 FF pour le C.F.A. et 0,01 FF pour le franc malien. Les monnaies de la plupart des pays d'Afrique francophone sont ainsi solidement amarrées au franc français, de telle sorte que l'on peut affirmer que les francs C.F.A. et malien sont aussi bons que le franc français.

Ces accords de fixité absolue du taux de conversion des monnaies africaines en franc français entraînent un certain nombre de conséquences !

● Tout d'abord, selon le principe de transitivité, les monnaies des partenaires de la France dans la zone se trouvent, *de facto, convertibles.*

● Ensuite, la conjoncture du franc français sur les marchés des changes affecte directement les pays de la zone franc. Quand le franc français s'élève (ou se déprécie), automatiquement les francs C.F.A. et malien « s'apprécient » (ou se déprécient). Ceci peut, d'ailleurs, constituer un handicap pour les pays africains si la conjoncture de leur économie est différente de celle de la France.

Ainsi quand le franc fut dévalué en août 1969, les pays de l'U.M.O.A. enregistraient une balance des paiements excédentaire qui ne justifiait pas que leur parité fût dépréciée.

● Enfin, tout accord visant à stabiliser *la valeur externe du* franc s'impose indirectement à ses douze partenaires africains. Ainsi, les pays de la zone franc sont-ils immédiatement concernés par l'accord monétaire de Bruxelles. On peut donc affirmer que le S.M.E. ne regroupe pas seulement les huit pays européens signataires, mais un total de vingt nations, dont la majorité sont africaines. Il ne faut donc pas s'étonner que le S.M.E. soit l'objet d'interrogations, de discussions et commentaires *dans* les cercles financiers des capitales africaines.

D'une manière générale, le S.M.E. est bien accueilli en Afrique. On en attend plutôt des avantages en dépit des quelques inquiétudes qu'il suscite.

Une rigueur exemplaire

Les pays africains de la zone franc sont très attachés au dogme de la stabilité financière, nonobstant *la* réputation, indue, de prodigalité qui leur est faite en Europe. Ainsi, dans le domaine monétaire, sont-ils d'une rigueur exemplaire (qualifiée de déflationniste par leurs adversaires), qui se traduit par des avoirs extérieurs non négligeables et par une politique d'émission mesurée. Ainsi, le rapport des avoirs extérieurs sur les engagements à vue (billets, dépôts des banques secondaires, etc.) de la Banque centrale des Etats d'Afrique de *l'Ouest (2) est actuellement de* l'ordre de 40 %, chiffre rarement atteint ailleurs et notamment dans les pays industrialisés.

En conséquence, depuis longtemps, dans un monde agité, la zone franc demeure une aire de stabilité.

Néanmoins, malgré la protection d'un franc français qui s'est bien comporté à l'égard du dollar dans lequel ils sont endettés, les pays africains ont plutôt ressenti négativement les vicissitudes des changes.

● *La stabilité des changes.* — Dès lors, il ne faut pas s'étonner que la stabilité qu'offre le S.M.E. soit le caractère le plus apprécié des partenaires de la France. Les Africains de la zone franc font *valoir, en effet*, qu'ils ont souffert au cours des dernières années de la dépréciation du franc relativement à des monnaies comme le deutschemark, le florin et le franc belge. Leurs importations, en provenance d'Allemagne, de *Belgique* et des *Pays-Bas* (qui représentent environ 12 % de leurs achats extérieurs) ont évidemment enregistré un net enchérissement.

Ils *s'attendent* donc, du fait de l'accord européen, à une décompression du niveau des prix qu'ils subissent à l'importation, d'autant qu'ils en espèrent un ralentissement de l'inflation en France (d'où *proviennent* 42 % de leurs importations).

Du fait du S.M.E., c'est une proportion *d'environ 60 % de* leur commerce extérieur qui se trouve ainsi soumise à un régime de changes fixes ou semi-fixes. Peu de pays et même certains des huit européens arrivent aussi nettement à échapper à la fluctuation des changes. Ceci signifie que c'est peut-être en Afrique qu'il faut chercher la zone la plus intense de stabilité monétaire.

● *La diversification européenne des échanges. — Comme* conséquence positive du S.M.E., les pays africains s'attendent, en outre, à une meilleure diversification de leurs échanges extérieurs. Sans être hostiles aux importations provenant de France, certains estiment que le système de la zone franc, dont ils reconnaissent, par ailleurs, les mérites, les contraint trop nettement à s'approvisionner dans l'ancienne métropole, alors qu'ils auraient parfois intérêt à s'adresser à d'autres fournisseurs. La tendance à la diversification géographique des importations des pays africains est déjà bien amorcée puisque la part de la France, qui, il y a peu, y était de 70 %, n'est plus *que de 42 %* ; mais ce redéploiement géographique aurait été contrarié, ces dernières années, par le mauvais comportement du franc, qui aurait dissuadé les importateurs d'accroître leurs achats de marchandises allemandes.

L'initiative de la France risque ainsi de se retourner partiellement contre elle, dans la mesure où la stabilité des changes européens va encourager les achats en provenance d'Allema*gne et des autres pays européens* parties au S.M.E.

Au niveau des pays africains, *surtout de ceux qui rêvent* d'une mutation de la zone franc en zone *euro-africaine*, cette conséquence du S.M.E. serait une aubaine.

On fait d'ailleurs observer que le S.M.E., s'il se consolide, devrait permettre à la C.E.E. d'accroître sa part, déjà élevée, dans le commerce extérieur des pays africains.

● *L'amoindrissement de la charge* de la dette publique est aussi attendu. Certains pays, notamment le Togo, qui sont fortement endettés en deutschemarks, et qui *constataient* d'année en année un alourdissement nominal de leurs dettes, considèrent avec soulagement la perspective d'une stabilisation du deutschemark au cours de 115 *francs* C.F.A.

Si, de manière générale, les pays africains anticipent des avantages du *fonctionnement* du S.M.E., ils nourrissent néanmoins des craintes et formulent des interrogations à son égard.

Ainsi, certains se demandent si le S.M.E. ne va pas exercer un effet de compression sur leurs recettes d'exportations ; d'autres s'inquiètent de l'avenir du franc français dans le cadre du S.M.E.

● *Les recettes d'exportation.* — Ceux qui craignent un effritement des recettes d'exportation ont *finalement* peur que le S.M.E., réussissant trop bien, se traduise par une hausse des monnaies concernées par rapport au dollar, à la livre et au yen.

(Lire la suite page 24.)

(*) Professeur à l'université de Dakar.

(1) Cf. notamment *le Monde* des 7, 8 et 19 décembre 1978 et du 14 mars 1979.

(2) La B.C.E.A.O. est l'institut d'émission des pays de l'U.M.O.A.

HONGRIE : pleins feux sur les exportations

En liaison avec le C.F.C.E. (Centre français du commerce extérieur), le C.N.P.F. et la chambre de commerce et d'industrie de Paris, la chambre de commerce de Hongrie organise, du 23 au 27 avril, à Paris et à Lyon, des journées techniques et économiques qui s'ouvrent, ce lundi 23 avril, par l'inauguration du Centre d'information sur les techniques hongroises (1). Ces manifestations font suite à l'accord signé, en novembre 1978, par les ministres du commerce extérieur français et hongrois, lors de la visite officielle de M. Kadar à Paris. Elles visent à sensibiliser les agents économiques français aux accords de coopération que souhaite multiplier la Hongrie.

De notre envoyé spécial

BUDAPEST. — Le modèle socialiste hongrois, mis en place depuis 1968, qui peut se caractériser par une plus grande ouverture sur les économies capitalistes (50 % des échanges) et par une autonomie de gestion des entreprises nationalisées comme des coopératives agricoles (voir l'article encadré ci-contre) dans le cadre du Plan, a mis en lumière certaines faiblesses de l'économie hongroise, et permis en partie de les corriger, tout en ouvrant le pays aux influences de la conjoncture internationale. « *Depuis 1973,* dit, en souriant, le directeur du ministère du commerce extérieur, *nous ne sommes plus les plus beaux, les plus grands et les plus forts. Les termes de l'échange se sont détériorés d'environ 24 %.* »

Les causes de ce déficit sont à la fois externes (baisse des prix agricoles, hausse du coût de l'énergie) et internes : les entreprises, disposant de plus d'argent que ne le prévoyaient les planificateurs, ont investi et constitué des stocks, favorisant ainsi l'accroissement des importations. En outre, la demande intérieure a été stimulée par l'afflux touristique, fruit de l'ouverture encore : 17 millions de touristes en 1978 (pour 10 millions d'habitants).

« *Depuis plusieurs années, notre politique consiste à freiner les investissements* », indique M. Demcsak, directeur général adjoint de la Banque nationale de Hongrie. Comme le développement des exportations reste indispensable, ce freinage est sélectif. Comme, en outre, il n'est pas question d'intervenir directement dans la gestion des entreprises, ni de contingenter les importations (en dehors de quelques produits comme le pétrole ou la viande), les objectifs du Plan seront atteints par les moyens indirects classiques. C'est en jouant sur les prix, les impôts et le crédit que les autorités hongroises espèrent ramener, en 1979, le taux de croissance de 5,5 % à un rythme plus modéré de l'ordre de 3 à 4 % et augmenter les exportations.

Ainsi, le taux de l'impôt général sur les bénéfices est-il passé de 36 à 40 % et le taux des réserves obligatoires des entreprises a également été relevé. Après avoir, en 1978, majoré certains prix de produits de consommation courante, la Hongrie envisage, pour le 1er janvier 1980, de franchir une nouvelle étape de sa réforme économique, en libérant partiellement les prix. Ces mesures, on s'en doute, ne peuvent que freiner une demande intérieure très forte, tant il est vrai que les magasins du centre de Budapest reflètent bien, par leur variété, leur richesse, parfois leur luxe et leurs chalands, l'image d'une société qui a soif de consommation.

Le rétablissement passe également par une reconversion industrielle. « *Jusqu'en 1979,* souligne un responsable de la chambre de commerce, *notre politique budgétaire était égalitaire. C'est un faux humanisme. Les efforts d'une usine qui fabrique ce qui n'est pas vendable ne doivent pas être récompensés. La production pour la production est un mythe.* » « *On ne peut pas se permettre de conserver des canards boiteux,* dit en écho M. Demcsak, *d'autant que beaucoup de canards marchent bien et cherchent de la main-d'œuvre.* » On raconte, à Budapest, l'histoire d'une usine de tracteurs qui avait produit une machine extraordinaire, une réussite de la technologie hongroise, mais hélas... invendable. L'usine a été intégrée dans une fabrique de ponts arrière qui marchait bien, et qui aujourd'hui vend à Ford, aux Etats-Unis.

Parallèlement au freinage de l'activité des activités non rentables, les investissements des entreprises tournées vers l'exportation, usines ou coopératives, quelle que soit la branche, sont encouragés. Ces crédits sélectifs s'élèvent à 55 milliards de forints (2) pour la période 1976-1980, à comparer avec l'effort d'investissement global pour la même période (qui comprend notamment les équipements lourds pour la production d'énergie), égal à 860 milliards de forints.

Le but initial, explique M. Demcsak, était de parvenir à 600 millions de dollars d'exportations supplémentaires vers l'Ouest (3) à la fin de la période. En 1977, celles-ci ont été de 271 millions de dollars, en 1978, de 486 millions, et, pour 1980, l'objectif initial sera dépassé de 200 millions de dollars. Entre-temps le déficit est comblé par le crédit extérieur, qui s'est élevé à 600 millions de dollars en 1978. « *Nous avons recours au crédit depuis 1968 mais il est vrai que notre demande s'est accrue depuis 1974.* » Quelle est la limite de l'endettement ? « *Elle est à la hauteur*, répond M. Demcsak, *de la capacité de remboursement créée par les biens d'investissement importés.* »

Une politique de réévaluation

La moitié de ces crédits a été utilisée pour des accords de coopération avec les firmes occidentales. En effet, qu'il s'agisse de produits industriels ou alimentaires, la Hongrie cherche à exploiter de petits « créneaux » à forte valeur ajoutée. Pour ce faire, elle a besoin, d'une part, d'acquérir le savoir-faire technologique et, d'autre part, de se tailler une part des marchés extérieurs. Au grand dam des « managers », les autorités ont voulu empêcher le dumping monétaire, en réévaluant régulièrement le forint par rapport au dollar (en 1972, 1 dollar vaut 55,26 forints ; en 1975, 43,50 forints et, en 1979, 35,50 forints). Par cette mesure, elles entendent forcer l'outil de production à percer le marché occidental avec des produits de prix et de qualités élevés.

La Hongrie est, en outre, hostile aux crédits extérieurs liés à des achats dans le pays prêteur. Elle entend pouvoir choisir et son banquier et son partenaire industriel. D'où son goût particulier pour les accords de coopération qui lui permettent d'acheter la technologie, de partager la fabrication et les marchés extérieurs avec la firme contractante. Sur un total d'un demi-millier d'accords de ce genre avec les firmes des pays occidentaux, 250 concernent l'Allemagne fédérale et 41 seulement la France — avec laquelle cependant 91 projets sont en cours de négociation. La France est, après la R.F.A., l'Autriche, la Suisse et l'Italie, le cinquième partenaire commercial de la Hongrie.

Celle-ci se plaint de ne pouvoir intéresser les entreprises moyennes, qu'une division du travail pourrait aider dans leur développement. « *Les chefs d'entreprise français cherchent la voie facile des grands accords centralisés et travaillent de ce fait plus volontiers avec les autres pays de l'Est,* dit-on à la chambre de commerce hongroise. *Notre décentralisation les déconcerte.* »

JACQUES GRALL.

(1) 88, avenue Kléber, Paris.
(2) 1 forint = 0,21 F.
(3) En 1977, le déficit du commerce extérieur avec les pays de l'Ouest s'est élevé à 821 millions de dollars.

Le S.M.E. et la zone franc

(Suite de la page 23.)

Si, en effet, cette éventualité se produisait, deux conséquences défavorables pourraient en découler. Tout d'abord, une partie des exportations africaines, très concurrencées, se trouveraient contrariées. Dans l'ensemble des nations de l'accord de Lomé (dits A.C.P.), les pays de la zone franc subiraient un handicap d'exportation. En outre, les recettes provenant de produits qui, comme le cacao et le café (3), sont finalement dépendantes des cours de New-York et de Londres, se trouveraient, du fait de la dépréciation du dollar et de la livre, réduites d'autant (pour l'instant, c'est le contraire, dollar et livre étant en hausse...).

Néanmoins, comme dans la pondération de l'ECU les monnaies fortes sont contrebalancées par des monnaies faibles, il ne semble pas qu'il faille s'attendre à une dépréciation des monnaies tierces.

● *Le comportement du franc français.* — Le sort du franc français dans le S.M.E. inquiète certains financiers africains. Non pas qu'ils craignent une modification des taux pivot. Ils font grande confiance aux mécanismes de régulation du S.M.E. Ce qu'ils redoutent, ce sont les mesures conjoncturelles de correction que la France pourrait être amenée à prendre si le franc se dépréciait par rapport à l'ECU dans la limite du « seuil de divergence ». Dans cette éventualité, les instruments de la politique monétaire seraient probablement utilisés et les taux d'intérêt subiraient un relèvement en France. Ce qui ne manquerait pas d'entraîner des déséquilibres dans les autres pays de la zone franc.

En effet, la B.C.E.A.O. et la B.E.A.C. pratiquent, traditionnellement, une politique des taux constants et faibles (4) qui, actuellement — mais cela n'a pas toujours été le cas — sont néanmoins, légèrement plus rémunérateurs que les taux français. L'épargne africaine a donc tendance à rester en Afrique. S'il advenait, en revanche, que la hiérarchie des taux s'inverse, ce qui fut souvent la règle dans un passé proche, l'épargne africaine se dirigerait vers la France, mettant en difficulté les établissements bancaires et financiers des pays d'Afrique. Cela provoquerait un dérèglement de leurs mécanismes monétaires.

Il va de soi que la zone franc pâtirait d'un mauvais comportement du franc dans le S.M.E.

JOEL BOURDIN.

(3) Qui représentent 60 % des exportations totales de la Côte-d'Ivoire en 1976.
(4) Depuis 1975, les taux d'escompte n'ont pas varié dans le cadre de l'U.M.O.A. Ils sont de 5,5 % pour les opérations « privilégiées » et de 8 % pour les opérations normales.

TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

	Dates de référence	Unités	EVOLUTION en un mois	EVOLUTION en douze mois
PRIX	Février 1979	Indice 211,1 (base 100 : 1970)	+ 0,7 %	+ 10,15 %
COMMERCE EXTERIEUR : données brutes (entre parenthèses : chiffres corrigés de variations saisonnières)				
— Importations	Février 1979	33 020 millions de F (32 846)	+ 3 % (+ 3,3 %)	+ 15,2 % (+ 15,3 %)
— Exportations	Février 1979	33 066 (32 837)	+ 9,7 % (+ 3,1 %)	+ 14,7 % (+ 14,7 %)
— Taux de couverture	Février 1979		100,1 % (100 %)	100,9 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE	Février 1979	Indice 130 (base 100 : 1970)	+ 1,5 %	+ 4 %
EMPLOI				
FRANCE				
— Demandes d'emploi :				
Données observées	Mars 1979	1 313 000	— 2,2 %	+ 20,6 %
Données corrigées	Mars 1979	1 312 700	+ 2,2 %	+ 20,9 %
— Chômeurs secourus :				
Données observées	Janvier 1979	1 043 233	+ 3,8 %	+ 26,3 %
— Offres d'emploi :				
Données observées	Mars 1979	80 200	+ 11,1 %	— 8,4 %
Données corrigées	Mars 1979	82 600	+ 1,2 %	— 8,3 %
— Licenciements économiques	Mars 1979	34 600	+ 3 %	+ 25,8 %
— Effectifs en chômage partiel	Février 1979	146 100	— 16,8 %	— 62 %
C.E.E.				
— Demandes d'emploi	Février 1979	6 431 200	— 1,4 %	+ 2,7 %
DUREE DU TRAVAIL :			En un trimestre	En un an
— Hebdomadaire ouvriers	Janvier 1979	41,2	— 0,5 %	— 0,5 %
— Hebdomadaire employés	Janvier 1979	40,6	0 %	— 0,25 %
EFFECTIFS OCCUPES :				
— Indice 100 en décembre 1977	Décembre 1978	98,9	— 0,8 %	— 1,1 %
SALAIRES :			Par rapport à la dernière major.	En un an
— SMIC	Avril 1978	11,60 F	+ 2,62 %	+ 11 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Janvier 1979	126,2	+ 2,7 %	+ 12,6 %
— Gain mensuel ouvrier avant impôt	Avril 1978	2 967 F	+ 5,2 %	+ 11,1 %
— Gain mensuel cadres avant impôt	Avril 1978	8 000 F	+ 6,3 %	+ 11 %
MASSE MONETAIRE :				Glissement depuis le 1-1-78 (en taux annuel)
— Données brutes	Décembre 1978	1 120,87	+ 3,8 %	
— Données corrigées		millions de F	+ 0,3 %	+ 12,3 %
TAUX D'INTERET (taux moyen mensuel entre banques de l'argent au jour le jour contre effets privés)	Avril (du 1er au 19 de ce mois)	6,731 %	Taux de mars 1979: 6,770	Taux d'avril 1978: 8,475

Inflation et coût de l'endettement

(Suite de la page 23.)

Des progrès pourraient être obtenus en réformant les méthodes et aussi en recourant à certains modes d'action.

L'utilisation, en comptabilité d'entreprises, d'une unité mouvante, suscite la formation d'une zone d'ignorance d'autant plus étendue que les vicissitudes monétaires remontent loin dans le passé. En fin de compte, dans le domaine des investissements notamment, on ne sait plus qui paie quoi.

Nous avons vu que, globalement, une compensation semble s'opérer entre les gains résultant de la dépréciation des dettes, d'une part, les prélèvements fiscaux frappant des bénéfices fictifs, d'autre part. Des travaux plus poussés devraient chercher à prendre en considération les multiples différences de situations, en distinguant les entreprises bénéficiaires et celles qui dégagent des résultats en perte, celles qui utilisent de gros investissements et celles qui ont une forte proportion en charges salariales, celles dont les stocks marquent une rotation rapide et celles qui subissent les conséquences d'un rythme beaucoup plus lent. Ce ne sont là que les exemples d'une première approche des problèmes à traiter.

Une comptabilité des entreprises mieux adaptée aux déficiences d'une unité monétaire incertaine contribuerait, elle aussi, à clarifier le problème des frais financiers en substituant la notion d'intérêts réels à celle d'intérêts nominaux, et à apprécier l'incidence exacte des prélèvements fiscaux sur les ressources propres et sur les profits. Il faut donc souhaiter que les travaux entrepris à ce sujet aboutissent de façon concrète (1).

Dans le domaine des réalisations, les problèmes se posent de façon différente selon que les taux d'intérêt s'appliquent soit à des opérations à court terme, soit à des opérations à moyen ou long terme.

Il serait assez rationnel que, en ce qui concerne les emprunts à court terme, les taux d'intérêt soient adaptés au coefficient de dégradation monétaire. Le maintien de taux d'intérêt trop faiblement positifs, voire négatifs, entraîne des distorsions entre l'évolution de la valeur, exprimée en monnaie constante, de l'endettement et celle de la valeur des biens réels qui en sont la représentation. De telles distorsions faussent gravement le jeu normal des relations entre débiteurs et créanciers.

Pour ce qui est des emprunts à long terme, les dirigeants de l'entreprise ne peuvent raisonnablement compter sur l'inflation pour rendre le service de la dette supportable, et les calculs de rentabilité qui se présentent à eux pour l'avenir se réfèrent à des termes réels.

De la sorte, un taux d'intérêt qui paraît à peine suffisant pour le prêteur semble excessif à l'emprunteur. Et le raisonnement de celui-ci est juste dans l'hypothèse où le taux d'intérêt en vigueur suffit à compenser les pertes en capital dues à l'inflation. Si, quelques années plus tard, l'inflation est totalement maîtrisée, l'emprunteur a indemnisé intégralement le prêteur et se trouve placé devant une charge financière insupportable pour son entreprise.

Le remède qui avait été présenté aux comités de financement des sixième et septième Plans consiste à développer le recours aux taux d'intérêt variables, en fonction de paramètres à déterminer, taux de rendement des obligations cotées par exemple.

Les considérations qui précèdent font ressortir que, faute de procédés comptables adaptés aux mouvances d'une unité monétaire instable, le coût réel des emprunts et le poids effectif de la fiscalité ne sont pas mesurés correctement au sein des entreprises. Acceptables quand l'inflation ne se prolonge que quelques années, de telles imperfections entraînent des conséquences multiples lorsque l'on a derrière soi une longue période de dégradation de la monnaie. Les inexactitudes s'ajoutent aux inexactitudes, et de pernicieuses habitudes de pensée s'établissent. Les frais financiers paraissent excessifs, alors qu'ils ne le sont pas ; la fiscalité semble supportable alors que, souvent, elle ne l'est qu'en apparence ; la substance des entreprises n'est sauvegardée, en de nombreux cas, que par des prélèvements au détriment des créanciers et notamment des épargnants. *Le retour à la stabilité monétaire n'est pas que le fruit d'une rigueur accrue,* car, en redonnant aux taux d'intérêt une valeur positive, il implique un bouleversement des circuits réels de financement et une redistribution des charges.

PIERRE BERGER.

(1) Voir notamment l'article de M. Geoffroy de Murard dans la revue *Banque*, numéro de décembre 1978.

Un abus de langage

(Suite de la page 23.)

Lorsqu'une entreprise a payé un matériel 100 en 1970, le remplacement à l'équivalent coûtera environ 208 en 1979 par suite de la dépréciation monétaire, et si elle n'a amorti que sur 100, pour débourser les 108 supplémentaires, il lui faudra faire 216 de bénéfices qui supporteront l'impôt sur les sociétés de 50 %.

Est-il raisonnable de demander à l'entreprise de calculer le supplément d'amortissement qui lui serait nécessaire pour remplacer son matériel à l'identique, compte tenu de la dépréciation monétaire, pour l'imposer ensuite sur ce supplément ?

Peut-on parler de vérité fiscale ?

Cette situation est d'autant plus regrettable qu'il faudra en fait le plus souvent débourser plus de 208 pour tenir compte des perfectionnements technologiques des nouveaux matériels.

Il est vrai que les entreprises sont aidées par l'amortissement dégressif qui leur permet en général au moins pour partie ce renouvellement amélioré du matériel.

Mais tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'en période d'inflation accélérée, comme celle que nous connaissons depuis 1974, l'amortissement dégressif ne peut pas aussi remplacer une réévaluation des bilans avec effet fiscal.

A cela, certains objectent que pour financer leurs investissements les entreprises se sont souvent endettées et qu'elles rembourseront leurs créanciers en francs dépréciés, ce qui leur permet d'éviter les conséquences de la dépréciation. *Cette objection n'est pas dépourvue de fondement,* mais il faut observer que si l'entreprise est débitrice, elle est aussi créditrice, et les simulations montrent que, dans la plupart des cas, *le gain monétaire sur l'endettement n'est pas suffisant pour permettre le remplacement du matériel à l'équivalent en franchise d'impôt* (voir l'article de Pierre Berger).

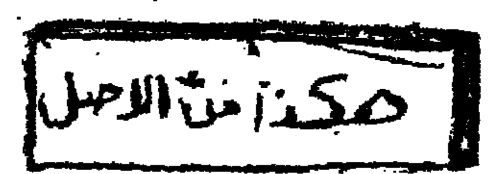
Et, pour s'en convaincre, pourquoi ne pas faire les calculs ? *Qu'on prévoie pour les entreprises qui désireraient bénéficier de la vérité des comptes en 1979, un essai à blanc sur les bilans clos en 1978 et qu'on en tire les conséquences fiscales.*

Si le gouvernement prenait un tel engagement, notre économie disposerait d'un fortifiant durable.

L'état d'esprit des chefs d'entreprise s'en trouverait transformé, leurs bilans reprendraient une signification, leurs décisions d'investissements seraient enfin fortement et durablement encouragées dès lors qu'ils seraient assurés de pouvoir constituer en franchise d'impôt les amortissements nécessaires pour rénover ou moderniser, en francs constants, leurs moyens de production.

Et, après la vérité des prix, on aurait fait un pas vers la vérité des comptes.

ALAIN CHEVALIER.



COMMENT LES GRANDS GROUPES ONT RÉAGI A LA CRISE

THOMSON : conserver ses atouts

« LE groupe n'a que treize ans d'âge. C'est peu. Or, nous en avons fait la cinquante-septième affaire mondiale et la troisième firme d'électronique européenne. » M. Michel Walhlain, P.-D.G. de Thomson-Brandt, depuis le décès de Paul Richard en juin 1976, écrase sa énième cigarette blonde de la journée. Sans doute songe-t-il à ces années, pas si lointaines, où, dans le sillage de Paul Richard, il avait bien du mal à vendre « dix mille frigos » Brandt par an. Aujourd'hui, il « en fait sept cent mille ». Thomson - Houston - Hotchkiss - Brandt est devenu de loin le premier producteur français d'appareils électroménagers et de matériels audiovisuels, avec un chiffre d'affaires consolidé de 11,2 milliards de francs. A cela s'ajoute l'autre entité du groupe, Thomson - C.S.F., « filiale » à 48 % de Thomson-Brandt présidée depuis juin 1976 par Jean-Pierre Bouyssonie avec un chiffre d'affaires contrôlé de 13,2 milliards de francs. Au total plus de 24,4 milliards de francs (dont 37 % à l'exportation) contre un peu plus de 5 milliards de francs en 1970 (1).

Né dans les années 60 d'une triple volonté — celle des pouvoirs publics, celle des milieux financiers, notamment Paribas, et celle d'un homme, Paul Richard — le groupe Thomson a abordé la crise en 1973-1974 avec de solides atouts. Reprise à bon compte en 1967, la C.S.F. lui avait apporté son portefeuille de brevets, une pépinière d'ingénieurs, un solide réseau à l'étranger. Sans parler des contrats militaires, en France et à l'étranger, qui s'ajoutaient à ceux que détenait déjà Hotchkiss-Brandt. Grâce au fameux accord de non-agression — baptisé « Yalta de l'électronique » — signé en 1969 avec la Compagnie générale d'électricité, Paul Richard avait obtenu un répit de cinq années. Le temps de digérer les multiples absorptions, de remettre de l'ordre dans la gestion, de dresser l'inventaire des forces et des faiblesses du nouvel empire. Le temps également de jauger les hommes qui l'entourent... Autre atout, la remarquable propension des dirigeants du groupe à faire financer par la puissance publique toute recherche, toute opération industrielle, un tant soi peu risquée.

L'idée de fusionner C.G.E. et Thomson ayant été abandonnée (2), Paul Richard décide dans le courant de 1973 de reprendre sa liberté : il ne renouvellera pas l'accord quinquennal avec la C.G.E., qui vient à expiration en 1974. Autodidacte, il se fiait plus souvent à son intuition qu'à de savantes analyses échafaudées à partir de volumineux dossiers. Or, il « sent » que Thomson — en particulier la branche C.S.F. — doit entrer dans le secteur du téléphone. Aussi prend-il, en octobre 1973, avec M. Jean-Pierre Bouyssonie, la décision formelle de lancer son groupe sur ce créneau, chasse gardée de la C.G.E. et d'I.T.T.

Trois grandes raisons seront avancées pour justifier la remise en cause du « Yalta de l'électronique ». Le téléphone et plus généralement les télécommunications sont un secteur d'avenir. Thomson, déjà présent par les faisceaux hertziens, ne peut en être absent. Les matériels, notamment les centraux, évoluent de l'électromécanique vers l'électronique. Il faut « rééquilibrer » Thomson-C.S.F., dont les activités sont trop axées sur le militaire et l'exportation. Le téléphone, avec ses commandes des P.T.T., est particulièrement indiqué

Encouragé par les pouvoirs publics, le groupe rachète à I.T.T. l'une de ses deux filiales, la société le Matériel téléphonique, et au suédois Ericsson sa filiale française, apportant ainsi d'un coup 40 % des commandes publiques en télécommunication. C'est beaucoup. Plus que ne le prévoyaient à l'origine les dirigeants du groupe (Paul Richard songeait à 20 % seulement), et cela n'a pas été sans poser des problèmes de trésorerie. Ni sans susciter quelques interrogations au sein des équipes dirigeantes, en particulier chez Thomson-Brandt. *« Fallait-il prendre en charge autant d'usines, autant de personnel, alors que les nouvelles technologies nécessitent beaucoup moins d'ouvriers pour la fabrication des centraux? »* Le problème de l'unification des produits a longtemps divisé les dirigeants du groupe. Finalement, il a été décidé de miser à fond sur le central temporel « MT », dont le prototype avait été développé par L.M.T. sur ses fonds propres.

La filière télématique

Le rachat de L.M.T., de la française Ericsson, sans oublier celui de L.T.T. (Lignes télégraphiques et téléphoniques) permet en tout cas au groupe d'être présent sur toute la filière télématique : les centraux et tout ce qui s'y rattache (télécopie, vidéo-textes, etc.), les transmissions (hertziennes, par câbles, par fibres optiques) ; la mini-informatique, héritée de l'ancienne C.I.I. mais aussi les satellites. *« Trois mille personnes travaillent dans ce secteur,* explique M. Jean-Pierre Bouyssonie. *Rien que pour l'électronique embarquée dans les satellites, nous avons un département de trois cents personnes ».*

DEUX ENTITÉS COMPLÉMENTAIRES QUI REPRÉSENTENT ENSEMBLE 24,4 MILLIARDS DE FRANCS

THOMSON-BRANDT
ÉLECTROMÉNAGER RADIO-TV 5,4
BIENS D'ÉQUIPEMENTS (FILS-CABLES-ARMES) 2
MÉDICAL 2,4
INGÉNIÉRIE 0,5
LAMPES-ÉCLAIRAGE 1
DIVERS 0,8

THOMSON-C.S.F.
INFORMATIQUE 1,1
COMPOSANTS 1,8
TÉLÉCOMMUNICATIONS 4,2
ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES 5,3

VENTILATION PAR SECTEUR DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONTROLE h.t. 1978
(en milliards de francs)

Il est en effet vital pour Thomson-C.S.F. d'être présent dans ce domaine qui va peu à peu remplacer son marché traditionnel des équipements de radiocommunication. Un comité de télématique vient d'être créé au sein de Thomson-C.S.F. afin de dresser un inventaire des forces du groupe dans cette filière et de découvrir les produits qui manquent pour se lancer éventuellement dans leur fabrication.

Thomson-Brandt, de son côté, se préoccupe de l'électronique postale et de tout ce qui « tourne autour du téléviseur ». Magnétoscopes, caméras, mais aussi les décodeurs qui permettront aux particuliers de brancher leurs téléviseurs sur les banques de données et les futures antennes destinées à recevoir les multiples programmes de télévision retransmis demain par satellites.

Outre la télématique, le groupe mise sur ses activités traditionnelles : les équipements militaires, qui assurent bon an mal an de 8 à 10 % du chiffre d'affaires et de substantiels bénéfices ; l'électronique professionnelle, où la tendance consiste à ne plus vendre des produits mais des systèmes. Comme l'explique M. Michel Walhlain, *« nous ne vendrons plus de radars, mais des systèmes de navigation aérienne ».* Chez Thomson-Brandt, il s'agit d'abord de l'électro-ménager lourd, où *« le problème n'est pas de faire de l'innovation mais de fabriquer un produit meilleur que les autres, moins cher, et bien adapté au goût du public ».* Il s'agit aussi de l'audiovisuel, où la stratégie consiste à être présent sous sa marque, quitte à importer certains produits (magnétoscopes, caméras, téléviseurs de petites dimensions, chaînes hi-fi). L'une des grandes satisfactions de M. Walhlain est d'avoir obtenu que certaines grandes surfaces n'utilisent plus de produits Thomson pour leurs prix d'appel. *« En un an, j'ai ainsi repris 4 % du marché sur tous les produits ».*

Bref, Thomson a de sérieux atouts, grâce à ses capacités de production dans des secteurs « porteurs ». En outre, ces activités présentent une cohérence industrielle. Reste à savoir si le groupe saura tirer profit de ces atouts. A cet égard, le cas de la Générale de radiologie (C.G.R.) est inquiétant.

M. Walhlain a actuellement un gros souci : la C.G.R. Hier exemple de réussite, que « les gens de Brandt » ne manquaient pas de mettre en avant. Aujourd'hui, exemple à ne pas suivre. La C.G.R. s'est endormie sur ses lauriers. Elle s'est fait prendre de vitesse par la société anglaise EMI pour la mise au point du scanner, cet appareil qui révolutionne la radiographie. Pour ne pas avoir cru en cette innovation, elle a vu son marché traditionnel s'effondrer et a été dans l'obligation de dépenser des sommes considérables pour tenter de rattraper son retard technologique.

Malicieusement, on rappelle boulevard de Courcelles, au siège de Thomson-C.S.F. que c'est « *le laboratoire de Corbeville, appelé au secours, qui a sauvé la C.G.R.* ». Les pouvoirs publics sont eux aussi venus à son secours en mettant quelques entraves à l'achat par les hôpitaux de scanners étrangers. Le temps que la C.G.R. puisse fournir sa propre version. Aujourd'hui, chez Thomson-Brandt, on se console comme on peut en expliquant que *« EMI reperd l'argent gagné car elle a été obligée de se suréquiper pour faire face à la demande »*, et on affirme que *« la C.G.R. devrait repartir en 1980 ».* En attendant, le trou est, pour l'exercice 1978, d'une cinquantaine de millions de francs. De quoi éponger les bénéfices de quelques contrats militaires.

Les meilleures entreprises peuvent connaître des accidents de parcours. Pourtant, la mésaventure de la C.G.R. ne doit pas être prise à la légère. Elle amène à se poser quelques questions sur l'avenir du groupe et sa stratégie.

N'a-t-on pas négligé les composants au profit du téléphone ? Sur-investi dans le second secteur et sous-investi dans l'autre ?

Le groupe n'a-t-il pas trop attendu pour s'intéresser à l'énergie solaire ? N'a-t-il pas pris conscience bien tardivement qu'un réseau international, si efficace soit-il, devait être complété par des implantations locales ? Le rachat de la société allemande de radio-T.V. Nordmende ne s'est pas fait sans mal. D'autres occasions ont été perdues pour avoir trop attendu.

En 1970-1971, le groupe a refusé de s'intéresser au magnétoscope grand public. Il a préféré attendre et voir. Huit ans après, les positions sont prises et, au mieux, il va devoir fabriquer sous licence japonaise. Le même scénario est en passe de se reproduire avec le vidéodisque. Le prototype existe dans les laboratoires de Thomson depuis près de cinq ans. Au siège, on n'y croyait pas. Or, depuis quatre mois, Philips s'est jeté à l'eau sur le marché américain. Du coup, les Japonais, le géant américain R.C.A., vont sortir eux aussi leurs premiers matériels. Alors on explique boulevard Haussmann que le groupe est aujourd'hui incapable de lutter avec le vidéodisque grand public « *car les problèmes posés par les programmes* (les droits d'auteurs des films notamment) *n'ont pas été résolus* ». Aussi la carrière du vidéodisque Thomson risque-t-elle d'être limitée au seul marché professionnel. Réflexion d'un haut fonctionnaire : *« Philips n'a pas attendu 1979 pour se préoccuper des programmes pour son vidéodisque. Voilà plus de cinq ans que ce groupe achète des films. »*

Tout se passe comme si on répugnait quelque peu boulevard Haussmann à défricher les marchés, à lancer, le premier, des produits nouveaux.

Sans doute la tâche de l'industriel est-elle plus ingrate — et moins rémunératrice — que celle de l'importateur de chaînes hi-fi. Mais la politique d'un grand groupe peut-elle être fondée sur l'abstention, l'importation ou la simple fabrication sous licence ? Face aux appétits des firmes japonaises, peut-on se contenter d'apposer sa marque sur des matériels importés ?

Faut-il voir dans ces hésitations qui commencent à contaminer la C.S.F., la rançon de la croissance et du gigantisme ? Toujours est-il que le groupe Thomson, à son tour, se voit envahir par la bureaucratie. *« Le mot d'ordre est pas de vagues »,* note avec amertume ce cadre dirigeant. *« Le commerçant, le comptable, l'emportent de plus en plus sur le technicien »,* remarque un autre.

Pendant des années, Thomson, notamment la branche C.S.F., a grandi et prospéré à partir des grands programmes d'État (défense, O.R.T.F., aéroports). Elle vivait, tout comme la C.G.E. et quelques autres groupes, en étroite symbiose avec ses acheteurs publics qui finançaient une bonne partie des recherches. Ainsi, l'État compensait les faiblesses — ou le manque d'enthousiasme — des industriels privés pour le développement de produits nouveaux. Chacun y trouvait son compte. Or, depuis 1974, les circonstances ont changé. Les grands programmes, hormis les P.T.T., se font rares, les crédits publics sont distribués plus chichement et la recherche fondamentale n'est plus à la mode dans les organismes parapublics. *« Aux industriels de prendre le relais »,* clame le gouvernement au nom du libéralisme.

Un accord avec T.R.T. ?

Pour développer un vidéodisque, un magnétoscope, le futur écran plat de la T.V., de nouveaux radars, des mini-ordinateurs plus performants, une gamme complète de centraux téléphoniques, les dépenses en recherches sont considérables, surtout pour C.S.F. Face à la diminution du financement public, la tentation est alors grande de sabrer dans les programmes, de ne pas pousser le développement d'un prototype, voire d'abandonner certains matériels. *« Chaque jour, le domaine de l'électronique professionnelle se fait plus vaste, de plus en plus complexe. Pour être présent sur toute la ligne, cela coûte de plus en plus d'argent »,* note M. Michel Walhlain. *Pour le moment, nous tenons le coup. Mais il faudra peut-être envisager des accords avec les grands groupes européens qui sont confrontés aux mêmes problèmes que nous. »* De fait, depuis quelques semaines, de discrètes négociations ont été engagées en vue de procéder à des rectifications de frontières entre Thomson-C.S.F. et T.R.T., la filiale française du groupe Philips spécialisée notamment dans les radiocommunications.

Il semble également que l'on s'interroge chez C.S.F. sur l'avenir des activités dans la TV professionnelle (studios, stations émettrices). Des discussions avec la firme allemande Fernshn n'auraient pas abouti, mais on songe peut-être à d'autres partenaires.

« Dans l'immédiat, je ne me fais pas de souci pour le groupe. Il vit sur sa lancée. » C'est l'avenir à moyen et long terme qui inquiète cet ancien dirigeant. Opinion assez répandue dans le groupe. Car la place de Thomson sur le marché mondial de l'électronique dans les années 1985-90 se joue aujourd'hui. Les dépenses de recherches, même considérables (9 à 10 % du chiffre d'affaires pour l'ensemble du groupe et 24 % chez Thomson-C.S.F.), seront-elles suffisantes pour compenser la diminution des crédits publics et le rétrécissement du marché intérieur ?

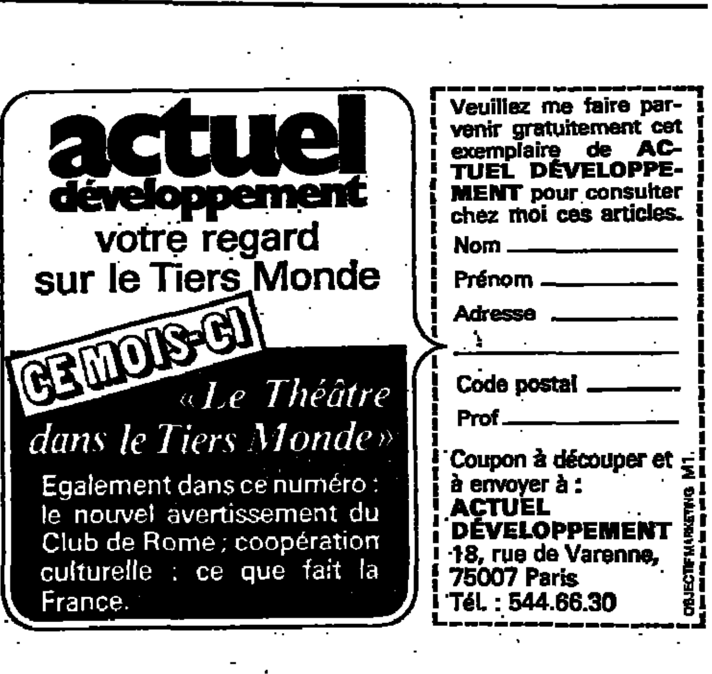
La prospérité de Thomson était certes basée sur une recherche intensive, mais aussi sur une politique offensive, voire agressive. Or, pour bien des cadres, ce « volontarisme », qui avait fait sa force, fait aujourd'hui quelque peu défaut. Sans doute est-ce dû en partie au bicéphalisme. En tout cas le groupe ne pourra pas éluder le problème des hommes. Déjà, de récents départs parmi les cadres dirigeants ont ému le personnel. La question de la succession du président Walhlain, qui aura soixante-cinq ans en septembre 1980, va se poser. Laissera-t-il, comme prévu initialement, la place à M. Jean-Pierre Bouyssonie ? Ou demandera-t-il la prolongation de son mandat pour deux ou trois ans, comme il en manifeste l'intention depuis quelques mois ? A moins qu'un troisième larron venu de l'extérieur... Mais, quel qu'il soit, le président des années 80 aura une tâche redoutable : celle de donner un second souffle au groupe Thomson.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Le chiffre d'affaires contrôlé comprend ceux de L.M.T., L.T.T. et Thomson-Ericsson. Dans ses comptes, Thomson-Brandt ne consolide pas encore les ventes de Thomson-Ericsson, soit 1,8 milliard de francs.

(2) Paul Richard avait d'abord négocié secrètement une telle opération. L'affaire tourna court... et l'idée fut reprise un peu plus tard par certains dirigeants du groupe et Paribas. Paul Richard s'y opposa alors avec succès.





Chut... S.S. !

A ne pas dire clairement ce que sont les problèmes de financement de la sécurité sociale, chacun trouve son compte : qui aime la critique et qui craint la responsabilité ou la décision. On peut pourtant dégager quelques vérités simples et objectives sur les difficultés de financement des dépenses sociales et les possibilités d'y remédier.

par BÉATRICE MAJNONI D'INTIGNANO (*)

LES recettes des trois caisses Assurance maladie (AM), Allocations familiales (AF), Prestations vieillesse (AV), sont assises pour partie sur la masse des salaires plafonnés et pour partie sur leur masse totale ; leur taux de croissance est donc le même, lié à celui de la masse des salaires versés par les entreprises. Par contre, les dépenses de ces mêmes caisses connaissent une évolution annuelle très différente, d'où les problèmes de financement.

I. — La dynamique rapide des dépenses de maladie est bien perçue du public, mais ses causes mal comprises. On évoque les arrêts de travail injustifiés, l'excès des prescriptions pharmaceutiques, le gaspillage de médicaments conditionnés sans souplesse, la gestion peu rigoureuse des caisses... Chacun de ces postes représente une faible part des dépenses de santé. Les vraies causes sont ailleurs. La première est l'impact du progrès technique médical qui se développe dans des domaines coûteux — suppléance aux fonctions vitales, soins aux vieillards du quatrième âge, prévention et soins des affections cardio-vasculaires et cancéreuses.

La seconde est l'absence de contrainte de coût : le corps médical est ordonnateur des dépenses de santé ; ses choix thérapeutiques résultent d'un processus d'optimisation sans contrainte de coût : mettre tout en œuvre pour chaque patient ; le financement socialisé accroît ainsi les exigences des patients et du corps médical à l'égard de la sécurité des actes de diagnostic, d'où la croissance rapide des actes de radiologie et biologie, 9 % et 15 % respectivement par an contre 3,8 % pour les consultations et 1,5 % pour les journées d'hospitalisation ; et à l'égard de la qualité de la thérapeutique ; d'où les besoins en matériels sophistiqués et la hausse rapide du prix des journées des hôpitaux : c'est l'une des conséquences connues des mécanismes d'assurance, baptisée par les Anglo-Saxons « moral hasard ».

La troisième cause est l'influence conjuguée des structures démographiques et de la répartition de la morbidité : la population vieillit — or la morbidité des deux premières causes de décès (cardio-vasculaire et cancer) croît exponentiellement après cinquante ans — et, à cet âge, la consommation médicale augmente vite. Ainsi, progrès préventifs ou curatifs, amélioration du niveau de vie, ont transformé une morbidité à dominante tuberculeuse, infectieuse... — peu coûteuse à soigner mais souvent mortelle — en une morbidité principalement dégénérative qui, moyennant des soins coûteux, autorise des survies prolongées. La quatrième est la médicalisation des problèmes sociaux : angoisse liée au mode de vie, maladies professionnelles, difficulté d'accueil des vieillards en milieu familial...

De ces quatre causes, il résulte que le taux de croissance des dépenses maladie est en permanence plus élevé que celui des recettes correspondantes, d'où le déficit structurel de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).

(*) Maître de conférences, agrégé à l'université de Clermont-I.

Le déficit des retraites

II. — Le montant des prestations familiales et de retraite dépend, d'une part, de la démographie, d'autre part, des objectifs de la politique sociale. La Caisse d'allocations familiales (CAF) est toujours excédentaire. Le modèle de la famille à deux enfants se généralise ; le pourcentage de familles de trois enfants ou plus diminue ; or, le seuil d'accroissement des prestations familiales est le troisième enfant ; l'évolution de la natalité allège donc la charge globale plus rapidement que ne décroît le nombre d'enfants concernés. Les prestations unitaires, quant à elles, sont indexées de fait sur les prix. Comme les recettes sont liées aux salaires, comme les salaires réels continuent à augmenter, cette caisse présente un excédent annuel permanent dont le montant cumulé atteindra environ 28 milliards de francs en 1979.

La Caisse d'allocation vieillesse (CAV), après avoir connu une alternance de vaches grasses et de vaches maigres, entre dans une période de déficits définitifs et croissants. En effet, le nombre des bénéficiaires est sensible à l'effectif des nouveaux retraités, lequel diminuera après 1979 avec l'arrivée à la retraite des classes peu nombreuses nées pendant la guerre de 1914-1918, pour recommencer à croître à partir de 1983 ; le montant des prestations unitaires, pour sa part, connaît actuellement un rattrapage rapide : le minimum vieillesse est indexé sur le SMIC, qui augmente plus vite que tous les autres revenus ; les autres retraites sont calculées sur la base des dix meilleures années, donc sur une période où la croissance des salaires était plus rapide qu'actuellement. Résultat : une tendance permanente au déficit puisque à la fois le nombre des bénéficiaires augmente plus vite que celui des salariés et les prestations sont assises sur des revenus dont la hausse est, ou était, plus rapide que celle des salaires sur lesquels sont assises, pour leur part, les cotisations versées aux organismes de retraite.

Deux soldes de nature différente

Ainsi, les soldes de la CNAM d'une part, des CAF et CAV d'autre part, ont une nature économique fondamentalement différente. Le premier est défini en fin de période ; il résulte d'une infinité de décisions micro-économiques : prescriptions, consultations, hospitalisations. On fait, en fin d'exercice, la somme des dépenses engagées, imprévisibles, et la somme des recettes, plus appréhendable ; et on trouve... presque toujours un déficit, pour les raisons évoquées plus haut.

En revanche, le solde des autres caisses résulte d'une unique décision de politique sociale : celle de modifier les taux de cotisations ou de prestations. Il est défini en début de période ; l'inertie des structures démographiques est telle qu'il est aisément prévisible — à la composante conjoncturelle près.

Il faut en outre distinguer clairement les deux problèmes que posent la maladie d'une part, les transferts de revenus familiaux ou de retraite d'autre part. Le premier est celui du choix de la répartition des *dépenses* de *consommation* des ménages ; les prestations de maladie sont en effet par nature des consommations financées par voie collective ou socialisée. Quelle part de leur *budget disponible* les ménages acceptent-ils de consacrer à la santé ? Plus qu'actuellement ? Peut-être, si la question leur était ainsi posée et surtout si le système de santé pouvait faire la preuve de son efficacité. Car, après tout, ces dépenses de soins ou de confort apportent mieux-être, satisfaction morale... tout comme bien des achats ordinaires ; elles sont même un investissement individuel ou collectif dans la mesure où elles préservent la capacité de travail et l'aptitude à participer à la production. Mais la question n'est jamais posée ; on dit seulement : les dépenses augmentent trop vite ! En fonction de quel critère ? Exclusivement du taux de croissance des recettes : *c'est une bien piètre base pour un tel jugement*. Et pis, ayant ainsi constaté, on tente de les contenir et, à cette fin, on désorganise la gestion du système de santé par des politiques de blocage aveugle des prix portant sur le coût des journées des hôpitaux, des produits pharmaceutiques...

Le second est celui de la famille et de la vieillesse. Ces prestations sont par nature *des revenus*. Quelle part de la valeur ajoutée la collectivité peut-elle consacrer aux familles et personnes âgées ? C'est un problème de *redistribution des revenus* dont la solution a des conséquences macro et micro-économiques non négligeables : *que peut-on faire dans ce domaine ?* Jusqu'où augmente-t-on le taux de prélèvement sur les actifs sans compromettre la productivité, les charges sociales des entreprises, sans mettre en cause leur compétitivité internationale ? Jusqu'où peut-on distribuer des revenus destinés à être intégralement dépensés sans augmenter trop la demande globale ? *Que peut-on faire ?* C'est une question politique à poser aux partenaires sociaux, et non aux ménages ou aux seuls salariés. Or, on ne la pose pas explicitement ; elle se résout subrepticement par des compensations financières non institutionnalisées entre les caisses.

« Compensation - confusion »

Concrètement, la compensation se réalise au sein de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS), qui centralise toutes les cotisations versées aux URSSAF et les répartit entre les caisses en fonction de leurs dépenses. En fait, la CNAF finance la CNAM et la CAV. Un tel mécanisme est totalement injustifié. Il faudrait l'appeler *compensation-confusion*. Il cache les deux vices du système de financement :

● La divergence des taux de croissance des recettes et des dépenses *de maladie ;* problème de fond, qu'il faudra bien régler un jour. Les hésitations des pouvoirs publics devant ce lancinant problème en témoignent : en 1976 et 1978, on a choisi plutôt d'augmenter les recettes ; en 1977 et au début de 1979, l'effort a porté plutôt sur les dépenses ; rien n'y fait, le problème se repose chaque année.

● L'inadéquation de la nature des recettes à celle des prestations qui ne permet pas aux ménages d'avoir à choisir clairement la répartition de leurs dépenses de consommation entre loisirs, vêtements, éducation, santé, sécurité... ni à l'ensemble des partenaires sociaux de décider du montant et de l'affectation des revenus de transfert.

A ne pas poser explicitement ces questions, la décennie 70-80 aura connu un *bouleversement* de la structure des prestations — celles des familles auront régressé de 20 % à 10 % du total, — des revenus des ménages — les prestations de toute nature seront passées du cinquième au tiers du total des revenus disponibles — et des coûts salariaux des entreprises — dont l'augmentation sera imputable à 40 % aux charges sociales contre 20 % dix ans plus tôt. A l'horizon du VIII[e] Plan, la situation financière des caisses est catastrophique. Alors, que faire ? Tenir compte de la situation conflictuelle — entre des pouvoirs publics exerçant une tutelle sans fondement, des organismes privés de sécurité sociale déresponsabilisés, une administration hospitalière brimée, un corps médical inquiet de sa démographie — en fondant une réforme sur des bases saines découlant de l'analyse ci-dessus.

Refuser une budgétisation pour ne pas transférer tout pouvoir aux administrations. Diversifier les recettes :

1) *Responsabiliser* ceux qui acceptent sciemment des risques coûteux — ski, tabac, alcool. Une satisfaction moralisante mais une solution partielle.

2) *Conserver* pour la maladie des cotisations assises sur les revenus disponibles ; *ne pas abolir le plafond* puisque les classes aisées ne dépensent pas plus pour leur santé mais seulement mieux ; conserver donc la conception « assurance » du financement de la santé tout en améliorant l'accessibilité des soins pour les couches défavorisées. Conscients du coût de leur seule santé, les ménages seraient amenés à exiger des organismes de sécurité sociale une plus grande efficacité de ces dépenses et, qui sait peut-être plus de soins. Ce conflit-là devrait se résoudre en dehors des pouvoirs publics.

3) Préférer, pour *la famille* et *la vieillesse*, soit un prélèvement *progressif sur les revenus* non plafonnés, afin que chacun y participe selon ses capacités contributives, soit sur *la valeur ajoutée des entreprises*.

La seconde solution — politiquement et économiquement plus souhaitable — transférerait la charge du financement des entreprises de main-d'œuvre vers les secteurs les plus capitalistiques ; on orienterait ainsi l'économie vers un modèle de croissance plus favorable aux créations d'emplois — environ deux cent mille emplois en cinq ans, selon l'INSEE et le Plan.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Le Poète du Beaujolais.

On découvrira un jour la richesse des musiques nées pendant ce siècle, au contact des divers paysages de France, celles des Ladmirault, Le Flem, Ropartz, d'Indy, Maurice Emmanuel et tant d'autres. N'attendons pas que la douceur de vivre qu'elles chantent ait disparu. Déjà, grâce à Jean-Joël Barbier et Aldo Ciccolini, Déodat de Séverac a retrouvé sa vraie grandeur, celle d'un Albeniz français.

Un enregistrement nous fait connaître François Berthet, un élève de Fauré et de Koechlin, qui fut le poète des douces collines du Beaujolais ; musique familière d'un pur lyrique qui note discrètement ses sentiments à travers les reflets changeants de la nature, la sœur tendrement aimée, la compagne de toutes les heures, claires ou grises.

Un jeune pianiste, Paul Craple, interprète avec charme et élégance la Première *et la* Troisième Sonatine, *pleines de soleil et de jeux d'enfants, des* Impressions et Paysages *et le savoureux* Chromo d'Espagne, *pages aux harmonies subtiles et aux mélodies sans emphase, d'une justesse et d'une fraîcheur de ton vraiment exquises (REM, 10853, 14, rue Lainerie, 69005 — Lyon). — J. L.*

D'Ile-de-France en Yvelines.

● *Le deuxième Festival de l'Ile-de-France, qui se propose de faire connaître par la musique les richesses architecturales et les sites naturels de cette région, sera organisé en deux temps : du 6 mai au 8 juillet, d'une part, et, d'autre part, du 15 septembre au 15 novembre. La première de ces deux longues séries de manifestations, pour la plupart animées par des formations régionales, permettra aux mélomanes de découvrir dix-neuf châteaux, parcs, abbayes et églises de l'Ile-de-France et de Paris, des bords de la Marne et de l'Oise aux Yvelines. A l'automne, le programme est consacré à un cycle de quatuors à cordes et de quintettes qui se présenteront dans une cinquantaine de mairies et d'églises historiques.*

● *De son côté, et de la même façon afin de mettre en valeur les plus beaux de ses monuments et de favoriser une meilleure animation culturelle en dehors des villes, le département des Yvelines a mis sur pied, pour la sixième année consécutive, un festival « Musique et architecture ». Cette expérience d'animation musicale en milieu rural présentera cette année, en mai, un ensemble de sept concerts dans des églises considérées comme des joyaux du patrimoine historique du département. Organisés par le comité départemental du tourisme sous l'égide du conseil général des Yvelines, ces concerts seront largement ouverts à la population et entièrement gratuits.*

Le premier sera donné le samedi 5 mai dans la chapelle du collège militaire de Saint-Cyr-l'Ecole avec l'orchestre de chambre de Versailles (au programme, Bach, Mozart, Boieldieu). Le 6 mai, en l'église d'Adainville, le Trio à cordes français interprétera des œuvres de Mozart, Breval et Roussel, puis de Beethoven, Ravel et Chostakovitch le 12 mai en l'abbaye de Levis-Saint-Nom. C'est le 13 mai, en l'église de Cravent, que se produira le Quatuor Via Nova (Schubert et Schumann). Le 19 mai, en l'église de Sonchamp, sera organisé un récital de la pianiste Michèle Bœgner. Le 20 mai on pourra écouter l'Orchestre de chambre Jean-François Paillard, à Jouars, et, enfin, le Bernard Thomas, à Epône. Jankélévitch sur cet aspect de

Palmarès

● *Les chorales de Lucerne (Suisse), Sarrebruck (R.F.A.) et Enschede (Pays-Bas) ont été proclamées lauréats des Rencontres internationales de Montreux qui, du mercredi 18 au samedi 21 avril, ont réuni 17 formations composées de 600 choristes venus de 8 pays. Le premier prix du jury a été décerné au « Luzerner Singer » de Lucerne, le prix de l'Office du tourisme de Montreux est allé au « Madrigalchor Klaus Fischbach » de Sarrebruck, et celui du public aux « Troubadours » d'Enschede.*

Musique

Opéras sans images

(Suite de la première page)

La puissance d'évocation est telle que c'est à peine si l'on ressent la nécessité de voir à la scène cet opéra sans images... Autant que pour *Nabucco*, c'est le cas de *Carmen* dans le nouvel enregistrement de Claudio Abbado, avec Teresa Berganza (2), car les chefs italiens d'aujourd'hui sont toujours de prodigieux créateurs d'images, et Abbado non moins que Muti. Pourtant, le climat est ici tout autre, d'ailleurs fort surprenant et beau.

Berganza donne, en effet, de Carmen une image très intimiste, d'une noblesse qui idéalise à l'extrême le personnage, « *une femme authentiquement émancipée, libre, souveraine et maîtresse de toutes ses décisions, nullement une femme légère et superficielle, encore moins une prostituée* », dit-elle. Rarement la musique de Bizet a paru aussi pure et parfaite, plus marquée par ce destin de mort que, dès le début ou presque, Carmen connaît et accepte. Et Abbado s'intègre à merveille dans cette conception, sans doute plus proche de Mérimée, parfois à la limite de la musique de chambre, quitte à donner par moments des coups de sonde dans la chair vive du drame. D'admirables chanteurs, Placido Domingo (Don José) et Ileana Cotrubas (Micaëla) entre autres, harmonisent leur interprétation avec celle de Berganza, dont la distanciation atténue cependant la violence et la grandeur dramatique de Bizet pour ramener l'œuvre à une sorte de classicisme plus sage, presque gluckiste.

Teresa Berganza vient aussi de signer un enregistrement merveilleux de deux œuvres de Falla, *la Vie brève* et *l'Amour sorcier*, fort bien entourée par le London Symphony Orchestra, que dirige Garcia Navarro (3).

Mais on attendait surtout, de Manuel de Falla, l'enregistrement de sa mystérieuse *Atlantide*, « cantate scénique », d'après une épopée catalane de Jacinto Verdaguer, à laquelle il avait travaillé vingt ans sans pouvoir l'achever. Une audition partielle en concert à Barcelone et une représentation intégrale à la Scala de Milan (*le Monde* des 26 novembre, 16 décembre 1961 et 20 juin 1962), dans une réalisation trop ambitieuse d'Ernesto Halffter, nous avaient fait craindre que cette *Atlantide* aussi ne fût définitivement engloutie.

Mais Halffter a repris son travail, éliminé les pages qu'il avait essayé de recomposer entièrement d'après des brouillons informes (la moitié de la seconde partie et tout le final de la troisième) et affiné son approche de celles qui devaient être achevées, et d'abord orchestrées, mais où le dessein de Falla était incontestable. L'œuvre sort des brumes avec son courant épique dont la nécessité apparaît plus clairement, même si, souvent, le génie de Falla semble peiner à prendre ainsi son vol dans des contrées qui lui sont étrangères, avec surtout ses chœurs mystiques d'une grandeur renouvelée des polyphonistes et du Moyen Age, et les admirables airs de *Pyrène* et *d'Isabelle* d'un gongorisme sublime, ultime pointe de cet art indéfiniment ciselé. Le bel enregistrement dirigé à Madrid par Raphaël Frühbeck de Burgos (4) permettra de se familiariser avec ce chef-d'œuvre blessé, mais du moins aujourd'hui vivant grâce à Halffter, en attendant que ce dernier publie l'indispensable édition critique de son travail.

JACQUES LONCHAMPT.

(2) Trois disques DG, 2740.192.
(3) Deux disques DG 2707.108.
(4) Deux disques VSM, 167.02987/88, avec une plaquette très abondante comportant le texte de Verdaguer, malheureusement incomplet.

Rock

Police au Bataclan

Si Police, comme beaucoup de groupes, est né en Angleterre avec l'explosion punk, les musiciens qui le composent se distinguaient des autres par leur âge : ayant participé au fil des années à des expériences peu convaincantes, qui avec un groupe sans personnalité, qui avec une formation de jazz, ils appartenaient à la génération précédente. Andy Summers (guitare), *Stewart Copeland (batterie), et Sting* (basse et chant) ont traversé ainsi les années 70 avec un sentiment de frustration et des idées qui ne demandaient qu'à être exploitées, s'ils en trouvaient le moyen. Ces idées ont soudain été formulées en 1977 devant leurs yeux avec des groupes qui surgissaient de partout, des gamins qui redécouvraient la vitalité et l'éloquence du rock, décomplexaient tout le monde, et plus particulièrement des musiciens un peu perdus comme ceux de Police.

Alors, le groupe s'est lancé dans l'aventure tant attendue, a profité de l'effervescence du mouvement, jouant un rock dur avec une énergie aveugle, parfois malhabile, faisant abstraction de ses connaissances passées comme pour se nettoyer des années de démarches négatives, se défouler. Et puis, peu à peu, les musiciens de Police ont retrouvé leur confiance pour profiter enfin de leur acquis musical et manigancer une musique riche et personnelle. Un rock qui a su assimiler les rythmes du reggae avec un rare talent, des mélodies savoureuses mises en valeur par des voix chaleureuses et des interventions expressives.

ALAIN WAIS.

★ Le 23 avril à 20 heures, au Bataclan. Discographie chez A. et M., distr. C.B.S.

Cinéma

« La Grande attaque du train d'or »

de Michael Crichton

S'emparer, en 1855, de 25 000 livres or destinées à *la paie des soldats* anglais combattant en Crimée et acheminées, de Londres à Folkestone, dans le fourgon d'un train spécial, relevait, *pour les cambrioleurs*, qui ne disposaient pas alors de moyens « scientifiques » et n'envisageaient pas l'attaque à main armée, du bricolage, de l'exploit sportif. Le grand charme de ce film de Michael Crichton (tiré d'un roman dont il est l'auteur) (1) est de nous ramener au temps du cambriolage artisanal et non violent, de miser sur l'imagination et l'astuce d'une sorte d'Arsène Lupin de l'Angleterre victorienne.

Piétinant allégrement son ancien personnage de James Bond, Sean Connery incarne Edward Pierce, gentleman à chapeau tube, collier de barbe et allure respectable qui, avec le concours d'un pickpocket roux, sorti d'un roman de Dickens (Donald Sutherland), et d'une jolie actrice de petite vertu (Lesley-Anne Down), réalise, en plusieurs temps, l'entreprise apparemment irréalisable. Le coffre blindé placé dans le fourgon ne comporte pas de combinaison à secret, ce système n'existant pas encore. Il s'ouvre avec quatre clés dispersées. Le président et le directeur de la banque qui envoie les fonds en détiennent chacun une. Les deux autres sont enfermées dans une vitrine du bureau des communications ferroviaires à la gare. Impossible de voler ces clés. Il faut en prendre des empreintes à la cire. Que d'efforts, d'ingéniosité, pour en arriver là ! Et, une fois les doubles des clés fabriqués, il faut encore trouver un moyen de s'introduire dans le fourgon et de sortir l'or en cours de route. Difficulté supplémentaire : pendant le voyage, ce fourgon est cadenassé de l'extérieur.

D'emblée, Michael Crichton fait passer les spectateurs du côté d'Edward Pierce et de ses complices. Point *de morale là-dedans. C'est un grand* jeu aux multiples péripéties, piqué d'humour flegmatique, avec des scènes à suspense qui nous tiennent en haleine autant qu'elles nous mettent en joie. De très beaux décors de studio, une savoureuse reconstitution historique et les merveilleuses images de Geoffrey Unsworth procurent un dépaysement romanesque.

A côté de ce divertissement palpitant, réalisé et joué avec brio — du vrai cinéma populaire ! — *les Egouts du paradis*, de José Giovanni, pourtant inspiré d'un fait divers contemporain, paraît bien léger.

★ Voir les films nouveaux.
(1) Publié en feuilleton dans *le Monde*, en juillet 1976, sous le titre *un Train d'or pour la Crimée*.

Danse

ENTRETIEN AVEC JEAN-CHRISTOPHE PARÉ

Une nouvelle génération à l'Opéra

Eileen Cropley venue à l'Opéra de Paris monter à nouveau « Auréole », de Paul Taylor, a choisi une seconde distribution composée de jeunes danseurs du corps de ballet (1). Leur interprétation lumineuse, infiniment tendre, a enthousiasmé le public. Parmi eux, Jean-Christophe Paré manifeste un bonheur de bouger communicatif. C'est à lui que Carolyn Carlson a pensé pour reprendre son solo « Densité 21.5 » lors d'un récent spectacle à Beaubourg, et il a su en restituer les tensions secrètes, l'immobilité dynamique et la beauté androgyne.

Entre ses cours habituels et quelque six heures de répétitions quotidiennes, il a trouvé le temps de se glisser à la rotonde des abonnés pour suivre l'entraînement de Carolyn Carlson. Posé et réfléchi, travailleur, très doué, il représente une jeune génération ouverte sur l'extérieur, encouragée par Violette Verdy, directrice de la danse à l'Opéra de Paris.

« Quelle est la raison de votre incursion chez Carolyn Carlson ?

— La curiosité. Je voulais me rendre compte par moi-même. Toutes les techniques de danse moderne m'intéressent, car elles ouvrent notre champ d'expression. Mais l'atelier de Carlson ne fait pas partie du programme officiel ; Pour y participer, il faut sacrifier un cours de « classique » et c'est gênant. Question d'horaire. L'entraînement avec elle est très excitant, parce qu'il n'est jamais fixé, mais comme il ne fait pas travailler les mêmes muscles que le « classique », il n'est pas indiqué de le pratiquer le jour où l'on a à danser *Giselle*.

— Comment ressentez-vous cette différence ?

— C'est surtout une question de poids. L'enseignement classique repose sur l'en-dehors et toute une série d'exercices qui nous permettent d'être le plus léger, le plus aérien possible. Chez Carlson, quand je lève la jambe ou le bras, c'est avec la conscience de sa valeur pondérale et de l'impulsion profonde qui l'anime. C'est moins le mouvement qui compte que la raison de cette impulsion. Il suffit que la raison change pour que le mouvement soit remis en question. Cela est fascinant, et aussi les techniques de respiration. Certains arrêts de souffle modifient entièrement la dynamique du corps et la répartition de l'énergie. L'invention gestuelle est permanente ; on est d'emblée dans la théâtralisation.

— Y a-t-il chez Carolyn Carlson des choses que vous ne pouvez pas exécuter ?

— Dans les mouvements, non ! Mais par exemple certains exercices où toute l'énergie est centrée sur la voix ; là je n'arrive pas.

» Paul Taylor, lui, est beaucoup plus accessible pour un danseur de formation classique. *Auréole* est un de ses ballets les plus modérés qui repose sur un découpage musical précis ; la valeur à donner au mouvement est plus facile que dans *Esplanade* par exemple, que l'Opéra a dû renoncer à monter parce que les grands tombés sur les genoux étaient dangereux pour nous. Dans tous les ballets de Taylor, il existe une façon spéciale de poser le pied, une attaque et un « glissendo » du mouvement, des torsions de buste, des pliés moelleux, toute une ambiance venue de l'intérieur qui crée une euphorie, un rayonnement.

— A quoi tient votre curiosité pour les techniques modernes ; elle n'est pas monnaie courante à l'Opéra ?

— Je suis venu tard à la danse. J'habitais Saint-Quentin ; ce n'est qu'après mon bac que je m'y suis mis sérieusement, à dix-sept ans. Cela peut expliquer une plus grande disponibilité corporelle. En 1975, grâce à une audition, j'ai pu entrer au Conservatoire de Paris, et l'année suivante, également sur audition, à l'Opéra. Je ne suis pas en retard sur le plan technique, mais je dois travailler plus pour acquérir la rigueur académique.

— Et vous ne vous sentez pas à l'étroit à l'Opéra ?

— Si je reste à l'Opéra, c'est parce que j'estime qu'actuellement il offre de grandes possibilités. J'ai vingt et un ans ; je suis sujet. Depuis mon arrivée, j'ai pu travailler avec des chorégraphes aussi différents qu'Oscar Araiz, Mac Millan, Robbins, Béjart. J'ai dansé la chaconne de Balanchine, le rôle de Tybald de *Roméo et Juliette*. J'ai même eu la chance inouïe d'interpréter *le Spectre de la rose*. Je me suis bien rendu compte que je n'avais pas l'expérience pour un tel rôle, mais cela m'a aidé à prendre conscience de mon identité — un certain tempérament lyrique.

» Actuellement, je répète *le Chant de la terre* et je travaille sur une chorégraphie de Wilfride Piollet pour la soirée Satie. J'aimerais aussi tenter une expérience avec Nikolais. Finalement, ce que j'apprécie dans la danse moderne, c'est que, à la différence du corps de ballet classique, elle rend le danseur responsable individuellement de ses mouvements.

— Vous vous êtes présenté à Bagnolet en 1978, où vous avez reçu un prix d'interprétation ; donc la chorégraphie vous intéresse ?

— Certainement. Comme beaucoup j'ai esquissé de petites choses. Mais je ne reviendrai pas au concours de Bagnolet, parce que l'on y recherche la nouveauté à tout prix Ce que j'espère pouvoir exprimer un jour, c'est ma propre vision du monde. Pour l'instant, elle est loin d'être aboutie. »

Propos recueillis par
MARCELLE MICHEL.

(1) Monique Loudières, Marie-Christine Mouis, Katia Grey, Jean-Philippe Halnaut, Jean-Christophe Paré.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : Un portrait de Jean-Jacques (soirée littéraire consacrée à Rousseau).
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : La tour Eiffel qui tue. — Gémier, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Paolo Bortoluzzi.

Les autres salles

Athénée, 20 h. 30 : Avec ou sans arbre.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, I, 18 h. 30 : le Contre-Pitre; 20 h. 30 : Autour de Mortin; 22 h. : le Silence et puis la nuit.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve; la Leçon.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : le Manteau à coudre; 20 h. 30 : Façades; 22 h. 45 : A la recherche du temps perdu. — II, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca; 20 h. 30 : la Baignoire; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Oblique, 20 h. 30 : Macadam quatre étoiles; 22 h. 30 : la Liberté d'être fou.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Raisin.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar; 22 h. : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Linceul.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Linale, violon; E. Garcin, piano (Mozart, Beethoven, Bartok); 21 h. : Trio Chostakovitch (Chostakovitch, Mendelssohn).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : R. Cousté, guitare.
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. P. Dervaux, sol. O. Kagaan (Pierné, Haendel, de Falla).
Ranelagh, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M, dir. M. Panni (Gorli, Steffen, Schriker, Fouillaud).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre P. Kuentz, sol. E. Osinska (Chopin).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : Cycle acousmatique G.R.M.-INA; L. Mazeron, soprano; P. Laniau, guitare (Dufour); Ensemble de l'Itinéraire (Kessler).
Athénée, 21 h. : M. Horne, mezzo-soprano; M. Katz, piano (airs d'opéras français du dix-neuvième siècle).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : A. Jodry, J. Lenert, violon (Bartok).
Galerie Nane Stern, 19 h. 30 : C. Whitfield, baryton; M. Podeur, clavecin.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure; 21 h. 45 : Spectacle Prévert; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va : 21 h. 30 : A. Brice. — II, 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, *20 h. 30 : Signé Francis Blanche*; 22 h. : Popeck.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : *G. Bertil*; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours; *23 h. 15 :* Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : Dominique Lavanant.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Adieu papa; 22 h. : Font et Val.
Le Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : D. Val; 22 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 18 h. 30 : Apollinaire; 20 h. 30 : les Crapoussins; 22 h. : Chorus débile.
Sélénite, I, 20 h. 30 : D. Denis; 22 h. : Y a de la joie. — II, 21 h. : la Raison des raisons; 22 h. 30 : Salut Paname.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux; 21 h. 30 : Bye Bye, Baby; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

• LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES •
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 23 avril

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, Cinéma et ethnographie, 15 h. : la Croisière jaune, d'A. Sauvage; 17 h. : To Get that Country, de D. McDougall; 19 h. : Lalai Dream Time, de M. Edols. 21 h. : l'Exode, de M. C. Cooper et E. B. Schoedsack.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
ALLEGRO NON TROPPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), en soirée
LA CAGE AUX FOLLES (Fr) : *U G C Opéra*, 2e (261-50-32), *U G.C.* Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (754-10-68)
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Cambronne, 15e (734-42-96)
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE CHOC DES ETOILES (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr) : Marais, 4e (278-47-86).
COUP DE TETE (Fr) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL !... (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Opera, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LES EVADES DE L'ESPACE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56)
FIDELIO (Fr., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, (325-95-99).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
GOLDORAK (Jap., v f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) : Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) - Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Balzac, 8e (359-52-70) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ILS SONT GRANDS, CES PETITS (Fr) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (359-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LES MACHOIRES INFERNALES (A., v.f) : Rex, 2e (236-83-93) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G C. Marbeuf, 8e (225-18-45) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
MAGIC (A., v o) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
MAIS OU EST DONC ORNICAR (Fr) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : *U.G.C.*-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), U G C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) Murat, 16e (651-99-75).
MARTIN ET LEA (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MESSIDOR (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42)
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v. f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
NAVIRE NIGHT (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15)
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It.-Fr.), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nation, 12e (343-04-67), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
QUINTET (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Studio de la Harpe, 6e (033-34-83), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
REBECCA (rééd.) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; à partir du 21 : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Athéna, 12e (343-07-48).
RETOUR (A., v.o) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
ROBERTE (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).
SALSA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52), Ternes, 17e (380-10-41).
UTOPIA (Fr.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les festivals

FILMS DU TIERS MONDE (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CINEMA AUSTRALIEN (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) : Summerfield.
PASOLINI (v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (874-98-04) : le Décaméron.
FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Dolce Vita ; 16 h. : les Clowns ; 17 h. 30 : Juliette des esprits ; 19 h. 30 : Fellini-Roma ; 21 h. 30 : Satyricon.
AVENTURE (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : les Contrebandiers ; Moon Fleet.
VINGT ANS DE CINEMA FRANÇAIS : Olympic, 14e (542-67-42) : Ferraille.
FESTIVAL NEW-YORK : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), I : Next Stop Greenwich Village ; Une femme libre.
LA RELEVE AMERICAINE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Flesh.
HITCHCOCK (v.o.) : *New-Yorker*, 9e (770-63-40) : les Trente-Neuf *Marches*.
HOMMAGE A LA DANSE (v.o.) : *Cosmos*, 6e (548-62-25) en alternance : la Belle au Bois Dormant ; Roméo et Juliette ; Anna Karénine ; Spartacus ; Poème de la danse ; le Lac des cygnes ; Yvan le terrible.
SERIE NOIRE (v.o.) I : Action Christine, 6e (325-85-78) : Little Caesar. — II, Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Femme au portrait.
LES GRANDS ROMANTIQUES (v o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Impératrice rouge.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Actions Ecoles, 5e (325-72-07) : Banana Split.
MARX BROTHERS (v. o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) : Nashville.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 15 : Un été 42 ; 18 h. : Jonas qui aura vingt-cinq ans... ; 20 h. : Un tramway nommé désir ; 22 h. 15 : Salo.

Les films nouveaux

UN JOUR SUR LA PLAGE, film anglais de Simon Heresa. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES FOLLES AVENTURES DE PICASSO, film suédois de Tage Danielsson. — V.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE COUP DE SIROCCO, film français d'Alexandre Arcady. — Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES, film français d'Edouard Molinaro. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR, film américain de Michael Crichton. — V.o. : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
AMERICAN COLLEGE, film américain de John Landis. — V.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GIBIER DE PASSAGE, film allemand de R. W. *Fassbinder* (v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PATRONS/TELEVISION, film français de Gérard Mordillat et Nicolas Philibert : la Clef, 5e (337-90-90).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

VEDETTES EN VITRINE

Ça ne pardonne pas, la télé, c'est un révélateur sans pitié. Ce qu'il y a de plus secret, de plus caché au fond des cœurs, des caractères, en bien ou en mal, remonte à la surface, affleure, et vient s'étaler démesurément grossi sous la loupe de l'écran. Ici, les mots comptent pour peu de chose au regard d'une lèvre mince, d'un sourire éclatant ou crispé. L'expression du visage colore celle de la pensée, et cela de façon indélébile. C'était frappant dans le cas de Sophia Loren, « L'invitée » du FR 3 dimanche.

*Elle, une star ? Jamais de la vie ! Elle était très popote au contraire, une mère de famille adorant faire le ménage et les spaghetti, nous disait-elle, entre deux battements de cils, l'œil lourdement maquillé, la jupe soigneusement levée sur des jambes haut croisées. Le nez écrasé sur la vitrine pour mieux voir cette belle poupée super-sophistiquée, nous, on se poussait du coude, on n'en croyait pas un mot, on se demandait si cette masse de cheveux relevée du geste stéréotypé qu'emploient les artistes de cabaret pour jouer les travestis, était entièrement à elle, s'il n'y avait pas du postiche par-dessous, et comment une actrice soucieuse de préserver à ce point sa beauté avait pu incarner avec autant de naturel l'héroïne alourdie, enlaidie, d'*Une journée particulière*. Et puis, on a regardé ses mains, les mains, ça ne trompe pas, et on a compris, ou plutôt senti, ce qu'avait été, ce qu'était encore sans doute la volonté de succès, de bonheur (les obtenir et les garder) d'une lutteuse qui a bien les pieds sur terre, c'est sûrement vrai.*

Autre exemple avec Slava, ce film présenté la veille par François Reichenbach, sur cette même chaîne. Une merveille. Si vous ne l'avez pas vu, rassurez-vous, il y en a encore pour deux samedis. Le métier de journaliste amène à voir un tas de gens, et de toutes les personnalités que j'ai rencontrées, Céline et Rostropovitch, ombre et lumière, m'ont le plus frappée. Mais je n'imaginais pas, en quittant ce dernier au bout d'une heure d'entretien à la ville, ce que j'allais apprendre en le retrouvant une heure à l'écran. C'est un brasier et un feu d'artifice, un bouquet de soleil que cet homme-là.

Même qui ne connaît rien à la musique ne pouvait qu'être envoûté par sa manière de l'expliquer, ou plutôt de la recréer, au violoncelle, au pupitre ou au piano, à l'intention des élèves d'un cours de perfectionnement donné à Bâle, l'an dernier. Il fallait l'entendre l'exprimer cette musique, en anglais, en français ou en allemand, et approximatif et miraculeusement ajusté. Au travers de ses allusions à la perte de sa nationalité, de cette prodigieuse vitalité, de cette totale absence de vanité, on découvrait, bien au-delà de son immense talent, un être absolument unique.

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 23 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial au-delà du naturel. « Centenaire de Lourdes ». FILM : LE CHANT DE BERNADETTE, de H. King (1943). Avec J. Jones, W. Eythe, C. Bickford, V. Price, L.-J. Cobb, G. Cooper, A. Revere. (N. Rediffusion.)

En 1858, à Lourdes, la Vierge apparaît à une petite paysanne pauvre dans une grotte qui servait de dépôt d'ordures. A cet endroit, une source jaillit, dont l'eau guérit les malades.

Fidèle adaptation d'un roman de Franz Werfel. Ce film hollywoodien, sérieux, honnête, est une bonne reconstitution historique et, dans une certaine mesure, un acte de foi.

22 h. 15, Débat : « Les guérisons de Bernadette ».

Avec la participation des professeurs : A. Bourguignon, psychiatre à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, P. Marty, de l'institut de psychosomatique, R. Houdart, neurochirurgien de l'hôpital Lariboisière, T. Mangiapan, président du bureau médical de Lourdes, et les abbés M. Oraison, médecin et théologien, R. Laurentin, professeur à l'institut catholique.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Marie-Paule Belle) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Cartes sur table, avec M. Georges Marchais.

21 h. 40, Variétés : Rétro-follies.

Une évocation des chansons, danses et vedettes les plus célèbres des années 20 et 30.

22 h. 40, Document de création : Politique et littérature (IV. — Jean-Pierre Prouteau). Réal. J. Lefevre.

Jean-Pierre Prouteau, radical, évoque à travers Tocqueville les idées qui nous sont venues d'Amérique.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Démocratie chrétienne ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : EN CAS DE MALHEUR, de C. Autant-Lara (1958), avec J. Gabin, B. Bardot, E. Feuillère, N. Berger, F. Interlenghi, M. Barbulée (N., rediff.).

Un grand avocat quinquagénaire s'éprend d'une fille jeune et amorale qui s'est offerte à lui pour obtenir son acquittement dans une sordide affaire. Elle brise sa vie.

Puissante adaptation d'un roman de mœurs de Simenon. La maîtrise réaliste d'Autant-Lara et l'affrontement Gabin-Bardot.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Présence des arts : A la recherche de Haydn ;

20 h., « Loan », de S. Marland, avec F. Perrot et G. Peyrou ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Hommage à Paul-Henri Vergnes ; 20 h. 30, Chorégies d'Orange... stage des jeunes interprètes, avec E. Garcin : « Kreisleriana » (Schumann) ; « Sonate n° 31 en la bémol majeur op. 110 » (Beethoven) ; 21 h. 30, Cycle acousmatique G.R.M.-INA ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : l'art du facteur d'orgue ; 23 h., Hommage à Pierre Monteux ; 1 h., Douces musiques.

MARDI 24 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les enfants ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Trésor des cinémathèques : Du côté de Memphis, réal. R. Bouyer.

21 h. 30, Magazine littéraire : Livres en fête.

Avec MM. : R. Castan (Il était une fois... Marcel Pagnol), *M. Kundera* (le Livre du rire et de l'oubli), *M. Butor* (Voyageur à la roue), *M. Mohrt* (la Maison du père), *M. Thetard et F. Ponge* (le Parti pris des choses).

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Tonnerre ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame (la S.N.C.F.) ; 15 h., Cousons, cousines ; 15 h. 30, Libre cours : Les droits des chômeurs ; 17 h. 25, Fenêtre sur... cinémania ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Marie-Paule Belle) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : LA CLASSE OUVRIERE VA AU PARADIS, d'E. Petri (1972), avec G.-M. Volonte, M. Melato, S. Randone, G. Pernice, L. Diberti.

Un ouvrier modèle, qui ne pense qu'au rendement, change à la suite d'un accident du travail et se trouve pris dans le combat des revendications sociales.

Vers 22 h., Débat : Le travail manuel.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités.

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Comité pour l'indépendance et l'unité de la France ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : TINTIN ET LES ORANGES BLEUES, de P. Condroyer (1964), avec J.-P. Talbot, J. Bouise, J. Orléans, F. Fernandez, F. François et A. Marie. (Rediff.)

Le professeur Tournesol et un savant espagnol, inventeur d'une agrume convoitée par un trust étranger, ont été enlevés. Tintin et ses amis luttent contre les ravisseurs.

Transposition des personnages dessinés par Hergé, dans un style qui se réfère au cinéma burlesque de Mack Sennett.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « L'espace d'une fenêtre », de R. Mallet ; 14 h. 42, Le carrefour des Français ; 16 h. 30, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « La vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Sciences : en marge du colloque de Houston 1979 ;

20 h., Dialogues avec P. Lacoste et R. Mallet : l'université en question ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : *John Downey* ; 22 h. 30, *Nuits magnétiques* : Punk, c'était comment déjà ?

FRANCE-MUSIQUE

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume : Linke, Waren, Lanner ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h. 5, Musique-France-Plus ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Le royaume de la musique ; 21 h., En direct du Royal Festival-Hall de Londres... « Tristia pour chœur et orchestre » (Berlioz), « le Jet d'eau », mélodie, et « le Martyre de saint Sébastien » (Debussy), par la B.B.C. Singers, chef des chœurs, J. Poole, et la B.B.C. Symphony Orchestra, dir. P. Boulez, avec J. Gomez, J. Smith, G. Knight, L. Terzieff ; 23 h. 10, Ouvert la nuit ; 1 h., Jazz pastel : Cabaret du jazz (« Sens Music Meeting »).

● *MM. Robert-André Vivien* (R.P.R.), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et Joël Le Tac (R.P.R.), rapporteur spécial du budget de la radio-télévision viennent de *démissionner de la commission* d'enquête sur les conditions de l'information publique créée, en mars dernier, lors de la session extraordinaire du Parlement. Dans une lettre à M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée, M. Vivien écrit notamment : « *Je me trouve être juge et partie en tant qu'administrateur d'Antenne 2 et président de l'intergroupe de l'information, dont deux des commissions, celle de l'audio-visuel et celle de la presse écrite, ont à connaître les mêmes problèmes qu'étudie la commission d'enquête.* » M. Le Tac invoque des raisons d'incompatibilités analogues.

Au quinzième MIT-TV à Cannes

LES AMÉRICAINS CONTINUENT DE DOMINER LE MARCHÉ

Le quinzième MIP-TV de Cannes (Marché international des programmes de télévision), qui prend fin jeudi 26 avril, confirme trois jours après son ouverture à la fois l'expansion continue de l'industrie audiovisuelle, et la prépondérance durable des compagnies américaines.

L'augmentation des échanges auxquels participent un nombre croissant de nations (*le Monde* daté 22-23 avril) s'explique non seulement par l'arrivée de nouveaux pays sur le marché, mais aussi par l'allongement de la durée des programmes dans les autres pays. Le développement des vidéo-cassettes et bientôt des vidéo-disques d'une part, la prochaine apparition de satellites de diffusion d'autre part, sont également des facteurs d'accélération.

Cette progression quantitative (400 millions de récepteurs dans le monde, dont 46,2 % sur le continent européen et 40,3 % sur le continent américain) s'accompagne d'une industrialisation de la production qui favorise la pénétration des compagnies américaines. Une fois de plus en effet, les films venus des Etats-Unis sont les vedettes du MIP.

Parmi les émissions le plus demandées figure notamment une biographie de l'ancien président Eisenhower présentée sous le titre « Ike », par la chaîne ABC. Un concours est organisé parallèlement : les gagnants ont droit à des objets-souvenirs de la deuxième guerre mondiale...

Worldvision, le distributeur d'*Holocauste* propose un film sur l'enlèvement de Patricia Hearst par l'Armée de libération symbionèse. Ce film est inspiré des mémoires de l'agent du FBI qui fut chargé de l'enquête. Antenne 2 s'est déjà porté acquéreur.

MCA compte sur sa série de science-fiction « Galactica » et sur « Centennial » d'après le roman de James Michener (en français « Colorado Saga »). Quant à la télévision publique de Boston, elle met en avant une adaptation en quatre épisodes de *la Lettre écarlate*, de Nathaniel Hawthorne.

Le seul pays qui semble en mesure de relever le « défi » américain, et qui se manifeste en tout cas à Cannes par un dynamisme égal à celui des Etats-Unis, c'est la Grande-Bretagne, déjà bien placée les années précédentes et qui commence à prendre pied aux Etats-Unis, la BBC parvenant à l'intéresser surtout le réseau public, tandis que les chaînes privées britanniques touchent le réseau commercial.

Parmi les œuvres mises en valeur par les sociétés anglaises, il faut signaler l'ensemble du théâtre de Shakespeare proposé par la BBC, une série de la Thames sur l'abdication du roi Edouard VIII pour l'amour de Mrs. Simpson en 1936 (série achetée par TF 1), et plusieurs documentaires de la société Granada, notamment un sur le « marché du siècle » perdu par les Mirage français au bénéfice des F-16 américains, et un autre (un docu-drame) sur les dangers de l'énergie nucléaire. Une coopération pourrait s'établir entre Granada et le magazine d'information de FR 3 dirigé par Jean-Marie Cavada.

Dans ces transactions, où le Japon (producteur comme on sait de « Goldorak ») joue un rôle grandissant, notamment pour les dessins animés (à l'honneur en cette Année de l'enfance), la part des chaînes françaises demeure modeste. Les quelques motifs de satisfaction qu'elles peuvent afficher ne sauraient faire oublier que les Français considèrent comme un succès de vendre une production à une dizaine de pays, alors qu'au même moment les Anglais ou les Américains en atteignent une centaine.

THOMAS FERENCZI.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Nous grandissons et nous recherchons quelqu'un d'exceptionnel.

Le salaire (négociable) sera à la hauteur du candidat retenu.

Le candidat idéal doit être ingénieur mécanicien et ingénieur frigoriste. Il doit obligatoirement posséder une expérience effective de 7 à 10 ans dans les services techniques et les services de production d'une société fabricant des réfrigérateurs pour particuliers.

Le candidat retenu aura prouvé ses capacités en matière de conception et de fabrication d'appareils ménagers. Il devra pouvoir assumer la responsabilité totale, sur les plans techniques et industriels, d'une unité produisant 400 à 500 appareils par jour, dont les zones principales sont réparties entre la fabrication des coffrages, la peinture, l'écumage, le moulage et le profilage sous vide du plastique injecté, l'assemblage, la mise en charge et le contrôle.

Le candidat doit parler couramment anglais.

Le poste est à pourvoir en Afrique. Outre le salaire, il présente de nombreux avantages, tels que la fourniture gratuite d'un logement meublé, le voyage payé pour le candidat et sa famille, une assurance médicale, ainsi que d'autres indemnités complémentaires.

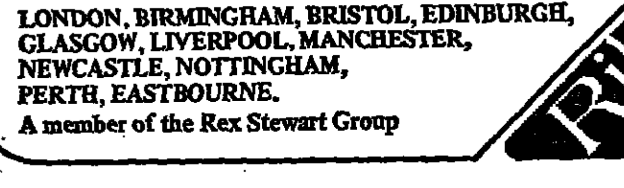
Envoyer un curriculum vitae complet rédigé en anglais sous la référence 559 à

Riley Advertising Limited, St. John's House, Queen Street, Manchester M2 5JB, Angleterre.

LONDON, BIRMINGHAM, BRISTOL, EDINBURGH, GLASGOW, LIVERPOOL, MANCHESTER, NEWCASTLE, NOTTINGHAM, PERTH, EASTBOURNE.

A member of the Rex Stewart Group

Riley



GTE INTERNATIONAL INCORPORATED — ALGERIE

General Telephone et Electronics, 60 filiales dans le monde, 8 milliards de dollars de CA, cherche pour son complexe électronique grand public de SIDI-BEL-ABBES, 100 000m2, 6000 salariés, pour la fabrication de T.V. couleur, N. et B., radio, chaîne stéréo, magnétophone etc ...

chef de service contrôle qualité
composants passifs — réf. E. 7000

ingénieur contrôle qualité
bobines et transformateurs — réf. C. 7300

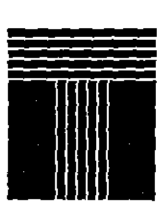
ingénieur méthodes
chargé des nouveaux projets — réf. G. 3000

ingénieur méthodes
chargé de la mesure des temps — réf. G. 4000

Pour tous ces postes la connaissance de l'anglais est souhaitée.

Détaché de la filiale française, le personnel bénéficie de nombreux avantages dont un logement gratuit et l'exonération d'impôts sur le revenu.

Envoyer votre CV tapé, lettre manuscrite, photo, salaire désiré à
Jean LAURAIN - GTE INTERNATIONAL
2, rue de la Moselle 54520 NANCY-LAXOU



TECHNICON

Leader mondial de l'automatisation du laboratoire d'analyses recherche dans le cadre de l'expansion de sa.
DIVISION EXPORT
un

industrial product specialist

- Basé à notre siège de DOMONT (Val d'Oise) le candidat voyagera à raison de 50 % de son temps sur les pays du MOYEN-ORIENT et d'AFRIQUE FRANCOPHONE.
- Son activité essentiellement orientée vers l'assistance technique couvrira notamment les opérations d'installation, de formation et le suivi clientèle.
- Notre candidat est un **CHIMISTE**, jeune ingénieur ou technicien expérimenté, connaissant bien l'instrumentation, la chimie analytique et maîtrisant la langue anglaise.
- Nous lui offrons d'évoluer au sein d'un groupe en forte expansion (30 % par an), d'exercer une activité au niveau international, de réelles possibilités de carrière et un salaire de départ qui ne sera pas inférieur à 70.000 F.
- Si nous avons suscité votre intérêt, nos dossiers de candidature sont disponibles auprès de Monsieur COLISTRO — TECHNICON B.P. 10 — 95330 DOMONT

Org. internat. non gouvernementale rech. pour coordination Europe (base Amsterdam) J.H., J. Fille inter. probl. tiers-monde indisp. anglais courant, gde disponibilité, dipl. univers. Env. C.V. à E.U.F., 48, rue Rouelle, PARIS-15e, av. le 5 mai.

POUR AFRIQUE NOIRE
INGÉNIEURS
Spécialistes FONDERIE
CHEFS FONDEURS
A.T. MOULEURS
MITT, 60, rue Mathurins, 8e 265-51-60. Mo Saint-Lazare

CENTRE DE RECHERCHE ECONOMETRIQUE DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES
souhaite recruter rapidement
ÉCONOMISTE
à orientation quantitative dans le cadre *d'une étude de la Banque mondiale pour* collaborer à construction d'un modèle *des relations pays industrialisés* pays en voie de développement.
Anglais et fortran indispensables
Ecrire à Jean Waelbroeck, ULB, 50, av. F.-Roosevelt, *B-1050 Bruxelles,* en joignant C.V. détaillé.

Nous prions les lecteurs *répondant* aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement *sur l'enveloppe* le numéro de l'annonce les intéressant et de *vérifier* l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

UNILEVER FRANCE SERVICES

recherche pour les sociétés spécialisées dans les emballages

ingénieurs affaires (débutants)

Après une période de formation technique de 3 ans environ en ALLEMAGNE (près de Munich), ils verront leur carrière se développer dans les sociétés d'emballages en France.

Les candidats retenus devront posséder :
- un diplôme d'ingénieur (Centrale, IDN, ENSAM...)
- et un diplôme de gestion (HEC, ESSEC, IAE, CESMA...).

La connaissance de l'allemand est indispensable.

Adresser C.V. au Département Central du personnel, UNILEVER FRANCE SERVICES - *Référence IV/79* — 8, Av. Delcassé 75384 Paris Cedex 08.



GROUPEMENT MATÉRIEL B.T.P.
recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
- *Bilingue anglais ;*
- *Résidence SINGAPOUR ;*
- *Connaiss. zone et activités Sud-Est Asiatique ;*
- *Disponible rapidement ;*
- *De préférence célibataire ;*
- *Contrat 2 ANS.*

Ecrire avec curr. vit. à No T 12.635 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES ÉMIGRÉS

Vous qui désirez retourner dans votre pays pour participer à son DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
L'ONAMO vous propose des stages de formation rémunérés, en France, pour devenir

PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

dans un centre de formation professionnelle en Algérie, dans les spécialités suivantes :

MÉCANIQUE
ÉLECTRICITÉ - ÉLECTRONIQUE
AUTOMATISME
MONTAGE CHAUFFAGE
PLOMBERIE SANITAIRE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
COMPTABILITÉ - SECRÉTARIAT
COUTURE

CONDITIONS EXIGEES :
- *Nationalité algérienne.*
- *Etre titulaire :*
  - soit du B.P. ou B.M. ou d'un titre équivalent.
  - Soit d'un baccalauréat technique ou scientifique ou du niveau de la classe terminale.
  - Soit du C.A.P. ou du C.F.P.A. et avoir une expérience professionnelle de trois années, au minimum dans la spécialité où vous avez obtenu votre diplôme.
- *Etre âgé de 22 a. au moins et de 35 a. au plus.*

AVANTAGES :
- *Affectation dans un centre de formation professionnelle en Algérie, à l'issue de votre formation.*
- Logement assuré et nombreux avantages liés *au statut de la Fonction Publique.*

Pour faire acte de candidature pour cette formation, adressez-vous à nos services, à l'adresse suivante :

ONAMO PARIS
9, rue Guénot, 75011 PARIS.
Tél. : 371-88-13.

Le dossier de candidature doit comprendre :
- *Une demande manuscrite.*
- *Photocopie du diplôme, certifiée conforme à l'original.*
- Certificats de travail de 3 années au minimum.
- 4 photos d'identité.

Il doit nous parvenir au plus tard le samedi 26 mai 1979.

D.E.C.S. + 2 ans d'Expérience

Notre Entreprise occupe une place prépondérante dans le terrassement et le génie civil aussi bien en France qu'à l'étranger.

Ses points forts : une gestion efficace, 65 % de son chiffre d'affaires réalisé à l'étranger, une parfaite connaissance de ses hommes.

Nous recherchons des *Responsables Administratifs et Comptables désireux de progresser dans leur métier et de se positionner dans l'organigramme d'une entreprise solide.*

Une personnalité, un enthousiasme, une «carrure» sont nécessaires pour prendre en charge (à terme) la gestion comptable et administrative d'une agence ou d'un gros chantier à l'étranger.

Pour ces candidats, *l'expérience* bâtiment et travaux publics constituerait un atout non négligeable.

Si vous correspondez à ce profil, adressez votre dossier de candidature (Curriculum vitae + photo) à

RAZEL

Entreprise RAZEL Frères
Christ de Saclay - B.P. 109
91403 ORSAY CEDEX
qui garantit réponse et discrétion.

CABINET EN PLEINE EXPANSION RECRUTE POUR ABIDJAN
UN CONSEIL FISCAL CONFIRMÉ
CINQ ANS D'EXPERIENCE MINIMUM
REMUNERATION ET AVANTAGES MOTIVANTS
C.V. et photo, ss numéro 938, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS cedex 09, qui tr.

L'AIR LIQUIDE
rech. pour affect.
« AFRIQUE »
COMPTABLE
titul. DECS compet ayant *plusieurs années d'expérience en* cabinet comptable ou en société souhaitées.
Ecrire 16, rue Aldebert, 13006 MARSEILLE

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir *rubrique*
« INFORMATIONS DIVERS »

HEATHKIT
SCHLUMBERGER
TRADUCTEUR TECHNIQUE ÉLECTRONIQUE
Pour poste à pourvoir aux USA (lac Michigan)
Traducteur expérimenté *de langue française pour* traduction anglais-français notices électroniques *et informatiques.*
Env. C.V. et prétentions no 7864 CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

INGÉNIEURS ROUTIERS DIPLOMÉS

Le chef du département routier d'une importante société française travaillant à l'exportation recherche (pour plusieurs opérations dans divers pays étrangers) :

- *INGEN. ROUTIER SENIOR* ayant une solide expérience des chantiers routiers (et de *leur contrôle) en Afrique* francophone. (Réf. 4438)
- *INGEN. ROUTIER SENIOR* s'exprimant facilement en anglais, ayant une large expérience dans le domaine des *routes* (études, travaux, supervision, organisation de l'entretien). (Réf. 4439)

Les ingénieurs diplômés intéressés par ces perspectives voudront bien écrire (joindre *C.V. et mentionner dernière* rémunération) en indiquant sur l'enveloppe la référence du *poste à MEDIA I-A, 9,* bd des Italiens, 75002 PARIS qui tr.

emplois régionaux

POUR UNE IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE GROS OUTILLAGE
720 pers. Centre France - Bords Loire

1. Ingénieur commercial responsable de région
De formation supérieure, niveau ingénieur, 35 ans min., disposant d'une expérience commerciale en Biens d'Équipement, il aura la responsabilité du C.A. de la moitié Ouest de la France, animera une équipe de 6 représentants exclusifs, et sera rattaché au Directeur des Ventes. Résidence souhaitée : Nantes. Rémunération non inférieure à 120.000 F. Réf. F 156.

2. Ingénieur produit
AM, ICAM, ECAM, ENSI, ... 27 ans minimum. Expérience atelier ou chantier plus 2 à 3 ans de Bureau d'Études. Il sera responsable des études, du développement et de la vie d'une ligne de produits. Anglais souhaitable, Allemand apprécié. Rémunération non inférieure à 85.000 F. Réf. G 156.

3. Jeune ingénieur
Centrale, AM, ESME ou équivalent, débutant ou doté d'une première expérience professionnelle, intéressé par problèmes d'organisation et de production industrielle. Rémunération selon compétences, non inférieure à 60.000 F. Réf. H 156.

Ces trois postes sont évolutifs et offrent de très sérieuses possibilités d'avenir. Merci d'écrire en adressant votre C.V. avec photo, et en indiquant la référence choisie à notre Conseil : PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE JUSTET 2, rue des Dardanelles 75017 PARIS.

P.A. JUSTET membre d'international recruiting group



THOMSON-CSF

Activités péri-informatiques

Délégué régional

Région Rhône - Alpes
Ce poste conviendrait à un INGENIEUR COMMERCIAL ayant quelques années d'expérience de la vente de matériels informatiques et connaissant bien cette région sur un plan professionnel.
Ecrivez à Madame JAULIN, 15 rue de la Baume 75008 PARIS
(CV détaillé, photo et prétentions).



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MOYENNE ENTREPRISE CENTRE OUEST
spécialisée dans le meuble contemporain haut de gamme recherche

UN CHEF D'ETABLISSEMENT

Il s'agit d'un technicien du bois ayant une grande expérience en matière de fabrication de mobilier contemporain de haute gamme.
Ce responsable devra prendre en charge l'ensemble des *éléments de la gestion industrielle* (qualité, productivité, délais, entretien des locaux et du matériel, recrutement, coûts, approvisionnements)
Une grande aptitude à la direction et à la motivation des hommes, ainsi qu'esprit d'analyse et de synthèse teinté, *de créativité sont indispensables pour réussir* à animer une équipe qui a déjà fait ses preuves.

Ecrire s/réf. 2477 à P.LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

VILLE DE RENNES (35)
recherche
pour opération intégrée Z.A.C. et H.V.S.
(réhabilitation et extension quartier périphérique)

CADRE (formation supérieure)

ouvert sur urbanisme, architecture, contacts, avec expérience de plusieurs années sur conception et montage opérations en liaison avec population.
Poste contractuel.

Candidature avec curriculum vitae et prétentions à Mairie de RENNES avant le 30 avril.

QUELLE

QUELLE, leader européen de la vente par correspondance.
Notre Société (13000 personnes, 600 millions C.A.) connait en France une croissance rapide.

VENEZ NOUS REJOINDRE à ORLEANS
nous avons besoin de

jeunes diplômés en gestion

Vous travaillerez au sein de notre Centrale d'Achats (120 personnes) et vous aurez la responsabilité, en liaison avec les Acheteurs, des *prévisions de ventes, gestion des stocks, résultats d'exploitation.*

Nous assurerons la formation complémentaire dont vous pouvez avoir besoin et nous vous donnerons les moyens d'évoluer rapidement vers la Gestion ou vers le Commercial.

Nous souhaitons que vous ayez une solide formation en gestion : HEC, ESSEC, ESCP, ESC ou SC. ECO. Une première expérience professionnelle est souhaitée mais les candidatures des débutants seront les bienvenues.

LES POSTES PEUVENT ETRE POURVUS DES MAINTENANT OU EN JUILLET.

Ecrivez en précisant vos prétentions à
Mademoiselle BLIN
QUELLE — 125, rue de Montaran - SARAN
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS



DESSINATEUR ETUDE 2 ou PROJETEUR en B E
Niveau : B.T.S.
Formation : MICROMECANIQUE ou MECANIQUE HORLOGERE, sinon CONSTRUCTION MECANIQUE avec EXPERIENCE HORLOGERE.
Expér. : HORLOGERE souhait.
Lieu de travail : FLAMAIR, rue de la Châtaigneraie, 35600 REDON

Sté de produits chimiques d'entretien industriel, détergents, décapants, insecticides, herbicides, etc.
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

pour étude de la législation des produits chimiques, homologations, étiquetage, correspondance technique, documentation, travaux en laboratoire.
— Anglais parfait exigé
— Connaissance de la législation française et étrangère très appréciée.
— Déplacement occasionnel.
Lieu de trav. : NOGENT-le-ROI (Eure-et-Loire). Env C.V., ph., prét. à M. Roth, Sté R.D.I., Z.I. 282210 Nogent-le-Roi

---

AGENCE de BASSIN RHIN-MEUSE - METZ
recherche

- INGENIEUR GEOLOGUE ou HYDRAULICIEN
- TECHNICIEN SUPERIEUR

Pour les 2 postes : 5 ans expérience aménagement territoire, qualité des eaux, géotechnie, études eau potable et assainissement.
Tél. : (87) 60-48-88
ou écrire : B.P. 36
57160 MOULINS-LES-METZ

DIRECTEUR TECHNIQUE

(BOIS ET STRATIFIES)

La Société (154 personnes, 25 M de C.A. H.T.) *fabrique et distribue des cuisines par éléments.*
Elle recrute un Directeur Technique qui devra décharger le P.D.G. de tout souci dans ce domaine.
Il devra, en particulier, coordonner l'activité des deux usines de la Société.
Le poste convient à un cadre technique de plus de 30 ans possédant une expérience dans le meuble. (bois ou stratifié).
L'entreprise est *située à Gérardmer* : lac, forêt, pistes de ski à quelques minutes, lycée.
Ne pas envoyer de C.V. Réf. 906 M.

France Cadres
22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature *sur simple demande parvenue* avant le 7 MAI 1979.

IMPORTANTE ENTREPRISE BORDEAUX
recherche

ASSISTANTE SOCIALE

diplômée d'Etat
expérience professionnelle travail familial.

Ecrire n° 7.626, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

---

le centre national d'études des télécommunications
à
LANNION
recherche

INGENIEUR ou CHERCHEUR

Expérience minimale de 3 ans, sur
conception de systèmes d'Exploitation
pour ses études en
logiciel multimicroprocesseurs.

Envoyer C.V. et prétentions au CNET
Département RCI/PLC — 22301 LANNION

Constructeur de matériels agricoles, REGION OUEST, recrute pour faire face à son expansion un

Ingénieur Débutant

De formation mécanique, il interviendra au niveau des études, puis évoluera progressivement vers une *responsabilité plus générale* de la partie technique dans l'entreprise.

Ce poste convient à un candidat créatif, rigoureux et motivé par le secteur agricole.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à

Michel AUBRY CPA 10, Impasse P. Loti 85000 La Roche sur Yon

P.M.I. dynamique - 200 personnes - Région montagneuse de l'Est
Fabriquant des pulls et vêtements de sport - Résultats excellents

Cherche pour prendre à terme
la relève de son Directeur de Fabrication, un jeune

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant quelques années de vie industrielle dans la production (pas nécessairement dans le textile)
Plus que les compétences techniques, nous cherchons surtout un leader à fort potentiel qui soit motivé par l'animation des hommes et l'organisation de la production.

La formation à nos méthodes de gestion sera assurée.

Envoyer C.V. et photo sous le n° 7 584 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

Nous sommes un grand groupe de presse et recherchons pour notre Direction Régionale Rhône-Alpes,
notre

directeur de la publicité

Agé de 30 *minimum, de formation* supérieure commerciale, dynamique et imaginatif, *rigoureux et autonome, maîtrisant* parfaitement toutes les techniques de vente de services.

Sous la responsabilité du Directeur Commercial basé à Paris, et selon les directives *générales, il aura à entretenir et à* développer une clientèle d'annonceurs et d'agences de publicité.

Localisation : LYON.

La rémunération sera motivante comprenant un fixe et une prime sur objectifs.

Envoyer C.V. + photo + rémunération sous référence 579-M, 25 rue du Renard 75004 Paris.

PROSSEL international
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Important groupe de sociétés
- industrie papetière -
plusieurs usines en France,
1300 personnes,
recherche un

ingénieur

qui serait chargé des problèmes d'ECONOMIE et de CONSOMMATION D'ENERGIE pour l'ensemble du groupe et ce aussi bien au stade de l'exploitation *que des projets d'extension.*

Il est nécessaire d'avoir de solides connaissances théoriques et pratiques en thermique, thermo-dynamique, électricité, régulation.

Le titulaire du poste dépendrait du Directeur de la Division Engineering et Réalisation du groupe directement rattachée à la Direction Générale.

Bonne maîtrise de l'anglais indispensable.
Lieu de résidence : 200km de Paris.
Déplacements à prévoir dans les usines du groupe.

Veuillez écrire, sous référence 3275 M à

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — MEDIA SYSTEM

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

S.A. Burroughs
dans le cadre de l'expansion de sa division Etudes de Logiciel,

le Centre d'études et de production de VILLERS ECALLES
(à 15 kms de Rouen)
recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS

(plusieurs postes à pourvoir pour des débutants et des Ingénieurs confirmés).

Formation : universitaire ou école d'ingénieurs option informatique.

Domaines d'activité :
- logiciel de base
- contrôleurs de périphériques
- théorie des langages
- télétraitement
- *définition, synthèse et développement d'applications.*

Bonnes connaissances en anglais nécessaires.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages se rapportant aux domaines cités ci-dessus à l'attention du Chargé de Recrutement - B.P. no 5.76360 BARENTIN.

Un Groupe de Presse recherche pour son imprimerie 150 personnes, 4 rotatives Offset, Photo composition par *ordinateur, un*

directeur

Agé de 40 ans minimum, de formation supérieure, ayant déjà dirigé une imprimerie *ou ayant participé à la direction d'une imprimerie,* responsable et autonome, il devra assumer l'ensemble de la gestion administrative, commerciale, technique et humaine de l'affaire et en particulier assurer le parfait contrôle des coûts de production, superviser la tenue des stocks, respecter les délais d'édition des publications (14 hebdos/semaine, 10 mensuelles...).

Localisation : SAINT ETIENNE (Loire).

La rémunération sera intéressante fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous réf. 575-M, 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL international
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MOBILIER INTERNATIONAL
recherche pour son usine de TOURS

RESPONSABLE ATELIER TAPISSERIE

son profil : SPECIALISTE environ de 35 ans ayant une bonne expérience de la production, du développement et de la mise au point des sieges contemporains de haut de gamme tant pour le bureau que pour la maison.
Sa mission : diriger un atelier d'environ 40 personnes, réaliser la mise au point des nouveaux modèles et contrôler leur mise en production, être responsable de la qualité, des délais et de la productivité de son secteur. Une grande aptitude au commandement, ainsi qu'un esprit d'analyse certain sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo (retournée) à :
MOBILIER INTERNATIONAL
D. SCHULMANN
162, Bd Voltaire 75011 PARIS

Impte Société de Matériel d'Isolement électrique du Centre de la France
recherche **INGÉNIEUR** qui :

- assurera la Responsabilité Technique de la gamme d'un type de produit et son évolution ;
- participera à l'élaboration de la politique technico-commerciale et veillera au respect des décisions prises.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur ayant de bonnes connaissances en mécanique, électricité et langue anglaise Il devra avoir le sens des responsabilités, s'intégrer dans une équipe de travail et faire preuve d'un caractère tenace et méthodique.

Candidature et curriculum vitae détaillé à adresser sous référence au n° 7.628 « le Monde » Publicité, 5, rue des *Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.*

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

ALSACE

Filiale d'une firme suisse, la Société (250 personnes) fabrique du matériel électrique à usage industriel.
Pour le seconder dans toutes les fonctions autres que techniques et commerciales, son responsable recherche un Cadre supérieur qui cumulera les responsabilités de D.A.F., de Secrétaire Général, de Directeur du Personnel et de Contrôleur de Gestion.
Formation HEC, ESSEC, ESC ou niveau équivalent.
Optimum 35/40 ans. Expérience identique acquise de préférence en PME de production avec dominante contrôle de gestion.

France Cadres
22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf.932M.

SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche pour l'une de ses Directions régionales
DU SUD DE LA FRANCE

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (DECS, SUP de CO ou équivalent) et votre expérience d'au moins 5 années des problèmes administratifs, comptables et de personnel doit vous permettre de prendre en charge tous les problèmes autres que techniques de cette Direction décentralisée

Sous l'autorité du Directeur et en étroite liaison avec les services centraux du siège, vous aurez pour missions principales :
— le suivi et le contrôle de la comptabilité,
— l'établissement des situations périodiques, des déclarations sociales, fiscales...
— la gestion du personnel.

Statut cadre, avantages sociaux, 13e mois.

Résidence : ville moyenne du midi.

Adress votre candidature manuscrite C V détaillé, photo et prétentions à n° 7226 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01

SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE
en expansion
recherche

JEUNE CADRE

DIPLOMÉ ECOLE COMMERCIALE

Responsable des relations avec la grande distribution

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à No 7966, CONTESSE ET CIE
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.
Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
ayant son Siège à AMIENS, recherche :

COMPTABLE DIPLOMÉ

Le poste implique de solides connaissances comptables et déjà une expérience dans ce domaine.

Bonnes perspectives de carrière pour candidat de valeur ouvert aux problèmes de gestion.

Envoyer C.V. et photo sous n° 8.064 à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, qui transm.

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE ET DE CONSEIL EN ORGANISATION ORIENTÉE VERS LES COLLECTIVITÉS LOCALES
(40 ingénieurs et techniciens)
cherche un

directeur technique

Rattaché au Directeur, le responsable assurera une mission de conseil à l'égard des unités opérationnelles et contribuera à la définition des nouveaux produits en organisation et informatique et au perfectionnement des méthodes de travail. Le titulaire du poste pourra évoluer rapidement vers la direction d'une unité opérationnelle. Diplômé grandes écoles (X, Centrale, etc.) ou équivalent, le candidat devra justifier de 5 à 10 ans d'expérience dans l'organisation et l'informatique.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 2.505 à AXIAL PUBLICITE.
91, Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui tr.

---

pour un GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL

INGÉNIEUR CHIMISTE RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT

150 KM DE PARIS 130.000 F

Ingénieur-Docteur en Chimie et âgé de plus de 32 ans. Il a l'expérience de la recherche et du développement de produits minéraux à usage industriel (métallurgie par exemple). Il aspire maintenant à plus de responsabilités Les relations extérieures nécessitées par *ce poste sont fréquentes* et de haut niveau. La connaissance de langues étrangères (allemand indispensable, anglais souhaité) est un atout majeur.

Adresser votre dossier sous n° 309 LM.
GABRIEL MARCU,
154, bd Malesherbes,
75017 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

FILIALE INFORMATIQUE

d'un GRAND GROUPE INDUSTRIEL

spécialisée dans les réalisations avancées et équipée d'un centre de traitement avec 2 ordinateurs IBM 3032 et 158 MVS - télétraitement IMS - VTAM, recherche des

ingénieurs grandes écoles

DEBUTANTS
ou 1 à 2 ans d'expérience (option informatique appréciée).
(Mines, Centrale, Sup-Elec, Grenoble).

Perspectives d'évolution de carrière dans les sociétés industrielles du groupe.
Lieu de travail : HAUTS DE SEINE (92).

Envoyer CV en mentionnant la réf. M 2891, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

BANQUE PRIVEE

GROUPE SUEZ
recherche son

CONTROLEUR GENERAL

Chargé de mettre en place un service de contrôle couvrant l'ensemble des activités de l'Établissement, l'intéressé devra justifier d'une bonne connaissance des techniques bancaires, ainsi que d'une expérience acquise au sein d'une équipe de contrôle ou d'inspection.

Le poste est à pourvoir à Paris.
Adresser lettre avec c.v., sous no 73.531,
PUBLICITÉ ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Une importante Société
Siège à Paris
livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français,
recherche

négociateur d'ensembles industriels clés en main pour l'exportation

Secteurs d'activités : Pétrochimie - Cimenterie - Agro-alimentaire - Textile - Hôtellerie - Verrerie.

Expérience indispensable :
- 5 années MINIMUM de pratique des Affaires à un niveau élevé et bonne connaissance des mécanismes du Commerce International
- avoir fait aboutir la négociation de contrats importants.

ANGLAIS PARLE COURANT.

Merci de faire parvenir votre C.V. par l'intermediaire de CONTESSE PUBLICITE
20, Avenue Opera 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra, sous reference 7927.
Discretion totale assuree.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche
pour ses différents centres informatiques
(MVS et DOS/VS)

JEUNE INGÉNIEUR SYSTÈME

Fonctions :
- Il sera charge de participer au choix et a la mise en place de logiciels dans *les differents centres de la Societe.*
- Il participera en continu aux recherches d'optimisation des systemes.

Profil :
- Il aura une experience de 2 ans dans le domaine des logiciels DOS et CICS, et connaitra donc bien l'assembleur IBM 370

Lieu de travail : PARIS

Ecrire avec C.V. photo (retournée)
sous référence 63738 M a BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES

---

personnel relations humaines

Nous sommes une Institution semi-publique de Services de taille moyenne (effectif : 150) établie au cœur de PARIS.

Nous recherchons un(e) collaborateur(trice) pour la fonction de

CHEF DU PERSONNEL

qui regroupe les responsabilités suivantes :
- *Administration générale du personnel ;*
- *Tableaux de bord nécessaires à la gestion des ressources humaines de l'Institution ;*
- Recrutement et Formation ;
- Préparation des négociations Syndicats - Direction.

Ce poste conviendra à une personne ayant quelques années d'expérience dans la fonction Personnel.
Nous attacherons une importance particulière aux aspects suivants des candidatures : connaissance du droit du travail, *esprit de méthode, goût du contact, et capacité* à écouter autrui.

Dans les débuts, ce poste nécessitera de beaucoup payer de sa personne au niveau des détails pratiques. Dans l'avenir il débouchera, pour qui aura démontré son désir de, et sa capacité à, obtenir un impact professionnel *profond et durable, sur un accroissement important de* l'étendue de ses responsabilités et de son audience.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 7232-M à I.C.A. *qui transmettra.*

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



POUR SON DEPARTEMENT DE RECHERCHE CLINIQUE
recherche

2 médecins

- *l'un pour la coordination des activités dans le domaine de la Médecine Générale en Europe*
- *l'autre pour la coordination des activités dans* le domaine du Système Nerveux Central en France (C.E.S. de psychiatrie nécessaire).

Pour ces deux postes, les QUALIFICATIONS SUIVANTES SONT INDISPENSABLES :
- expérience antérieure et capacité établie dans la conception, la mise en place, l'organisation et le suivi d'essais cliniques de Phase II et III.
- aptitude au travail d'équipe.
- connaissances en statistiques et pharmacocinétique clinique.

AGE : 30 ans environ.

Excellente rémunération. Lieu de travail : PARIS.

Envoyer CV sous référence M 3291, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur Paris 2ème qui transmettra.

S.I.T.A.

SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES
Société Internationale exploitant et développant le *plus grand réseau civil mondial de transmission de* données et de commutation de messages à l'usage exclusif des compagnies aériennes recherche :

DES INGÉNIEURS CONCEPTEURS DE SYSTÈMES

pour la conception et la définition du réseau S.I.T.A. de nouvelle génération (Advanced Network) :

Référence - EN - (2 postes)
Ces ingénieurs participeront à la conception *détaillée et à l'élaboration des spécifications* fonctionnelles des systèmes informatiques suivants :
— système de contrôle de réseau,
— réseau de transport de données.
Ces postes s'adressent à des ingénieurs Grandes Ecoles (ECP, Mines, ENST, ESE, ENSIMAG, etc...) ayant 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la téléinformatique et des réseaux de *transmission de données,* et possédant une excellente connaissance des systèmes temps réel (architecture, matériel, logiciel) et de la transmission de données (réseaux, protocoles, équipements). *Une expérience de réalisation* sur mini-calculateur sera appréciée.

Référence - ED - (1 poste)
Cet ingénieur participera à l'étude de définition détaillée, à la conception, à l'élaboration des spé*cifications des nouveaux systèmes de* commutation de messages.
Ce poste s'adresse à des ingénieurs Grandes Ecoles (ECP, Mines, ENST, ESE, ENSIMAG, etc.) ayant 2 à 3 *ans d'expérience professionnelle* dans le domaine de la téléinformatique et des systèmes temps réels, et possédant une bonne connaissance des systèmes (architecture, matériel, logiciel) et *de la transmission de données (réseaux, protocoles,* équipements).
Pour ces postes, une excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à S.I.T.A., Direction du Personnel, 112, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL DE TRANSPORT HAUTE TECHNICITÉ

recherche
pour son usine (1000 personnes) du NORD *des*

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

- *Sous la responsabilité du Chef du B.E., ils auront chacun à coordonner en tant que* CHEF DE PROJETS *une équipe d'une vingtaine de personnes, en vue de :*
  - planifier et superviser les études de matériels faisant appel à la mécanique, l'électro-mécanique, la traction...
  - animer les discussions techniques avec les autres services, notamment la qualité, le service commercial et les clients ;
  - *préparer le choix technique des sous-traitants et fournisseurs ;*
  - suivre la fabrication et élaborer les documents d'exploitation.
- *Les candidats, âgés de 30 ans environ, seront ingénieurs diplômés (Centrale, Sup-Elec, A.-M., ENSEM ou équiv.) et auront une première expérience dans des fonctions similaires. Ils maîtriseront l'anglais.*

Adresser lettre manusc., C.V., et prétentions, sous référence 7627 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CEMA

Société implantée à AMIENS
FILIALE de PHILIPS
recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DIPLOMÉ GRANDES ÉCOLES
avec une expérience confirmée des composants électro-mécaniques, électriques, électroniques, circuits intégrés, automatismes logiques, microprocesseurs.

Il sera chef de service du labo électrique électronique chargé d'assurer :
— *L'application de ces composants* aux appareils électro-ménagers ;
— La liaison fonctionnelle avec d'autres unités industrielles développant ces composants.

Il devra posséder des qualités de gestionnaire dans un esprit novateur et être ouvert non seulement *aux problèmes techniques mais aussi aux aspects* économiques et humains.
Une bonne pratique de la langue anglaise est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., *photo et prétentions* à Direction du Personnel CEMA, 408, route d'Abbeville, 80009 Amiens cedex.

IMPORTANTE ENTREPRISE MÉTALLURGIQUE

située au cœur d'une région agréable
l'ALSACE
recherche UN :

CHEF DU SERVICE ORGANISATION et INFORMATIQUE

- Il *aura acquis une bonne expérience en organisation* et en informatique en milieu industriel.
- Il devra s'intégrer dans une équipe jeune et motivée d'un établissement en pleine expansion.

Adr. C.V. détaillé, prét., ss le no 7.218 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS DE TAILLE INTERNATIONALE

Leader dans la construction de biens d'équipement pour la transformation des matières plastiques

RECHERCHE

RESPONSABLE DE VENTE

FRANCE et étranger, basé en Normandie

Le candidat devra avoir :
- une formation supérieure.
- *un goût très marqué pour l'action commerciale* et les déplacements.
- une expérience dans le domaine de l'extrusion,
- Anglais courant. Allemand apprécié.

Possibilité d'évolution intéressante pour candidat *à fort potentiel.*

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions sous réf. 7.615. « le Monde » Publicité, *5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.*

Société nationale en expansion régulière et continue recherche *pour une de ses usines implantée* dans une ville du SUD-OUEST de moyenne importance

1 MEDECIN DU TRAVAIL

titulaire du C.E.S. de medecin du travail, pour vacation
75 heures par mois.
Rattaché administrativement à la fonction personnel de l'Eta*blissement. Il participera* au C.H.E., fera les examens nécessaires (embauche, reprise, surveillance spéciale, etc...), apportera son aide en matière de conditions de travail ou d'étude de poste.
Les candidatures avec C.V. et prétentions devront parvenir au *no 7.616, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09*

Organisme de contrôle technique recherche pour sa succursale *de Nice :* INGENIEUR ELECTROTECHNIQUE, 30 ans min. pour assumer les fonctions de Chef de Section Technique *impliquant le commandement* et la responsabilité technique et de gestion des activités d'une *trentaine de techniciens.*
Env. lettre manuscrite et C.V.
Ecrire : Havas 0611
NICE CEDEX, réfer. 85591

ETABLISSEMENT PUBLIC du VAL DE LOIRE rech.

LE DIRECTEUR

DE SON CENTRE DE GESTION AGREE. Agé de 28 ans min., titulaire du DECS, il *animera* une équipe de 6 personnes et aura acquis une expérience de 3 ans min. en cabinet.

Adr. lettre manusc. + C.V + photo + prét. ss réf. 2.740 au

CABINET OPPERT

Conseil en recrutement
B.P. 4 - 69, bd Mar-Joffre, 92340 BOURG-LA-REINE
Réponse et discr. assurées.

Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de l'Isère, 12, r. Dolomieu, 38000 Grenoble. T. : 76-42-56-36
recherche

DEUX ANIMATEURS DE COMITES LOCAUX
d'expansion économique pour les *secteurs de La Tour-du-Pin et* Crémieu. Résidence obligatoire sur le secteur apr. recrutement
Format. : universitaire, niv. de *base maîtrise* (Sc. Eco. Geogr., Aménagement...) ou équivalent.
Expér. prof. indispens. dans un *comité d'expansion ou de dévei* avt permis contact et travail avec des élus et animation d'une association.

AMERICAN EXPRESS - CARTE FRANCE

recherche un

CHEF DE SERVICE RECOUVREMENT ET CONTENTIEUX

Animant une équipe de *10 personnes.* Il sera responsable de la relance client, du recouvrement des créances et du contentieux.

Le candidat retenu, âgé de 28 ans minimum, sera titulaire d'une licence en droit et aura occupé des fonctions similaires pendant au moins 3 ans, au sein d'une banque, d'un organisme de crédit ou d'une société commerciale dont l'activité s'exerce auprès de particuliers.

Il devra impérativement justifier d'une solide expérience de l'encadrement, acquise si possible au sein d'un groupe anglo-saxon.

De bonnes connaissances en *anglais sont* nécessaires.

Adresser curriculum vitae sous référence COL à :

A.E.C.F.
SERVICE DU PERSONNEL
1, avenue de Chatou, 92500 Rueil - Malmaison.

IMPORTANTE
SOCIETE D'ELECTRONIQUE
située près gares NORD et EST
recherche

INGENIEUR ou TECHNICIEN

NIVEAU V
pour études de réseaux de télécommunications. Expérience souhaitée dans le calcul des filtres.

INGENIEURS DEBUTANTS ELECTRONICIENS

formation ISEP - EFR ou équivalent.

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

NIVEAU IV
connaissances H.F.

Téléphonez à SECRE
200 - 33 - 66 pour rendez-vous









SOCIÉTÉ POUR L'INFORMATIQUE SPI

ÉQUIPÉE DE 2 IBM - 370 - 158 MVS · TÉLÉTRAITEMENT IMS - VTAM

Pour faire face à son expansion recherche

ingénieurs
grandes écoles

- expérience de 3 ans comme ingénieur technico-commercial en informatique de grande diffusion, désirant évoluer vers les fonctions d'Expert en Architecture de systèmes. Connaissances applications de gestion et matériel réseaux et logiciels de base nécessaires.

programmeurs

- Formation BTS, DUT ou équivalent. 1ère expérience ou débutants.

Envoyer C.V. à S.P.I. Service du Personnel 98, Boulevard Victor Hugo 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

SG2 Société Générale de Service et de Gestion filiale de la Société Générale.

L'un des premiers groupes de services et conseils en informatique, vous propose de rejoindre son équipe commerciale en qualité de :

Ingénieur Technico-Commercial

DOMAINE D'ACTIVITE
- Cabinets d'Expertise Comptable et Entreprises.

FONCTIONS
- Il effectue la mise en place de nos systèmes de traitement informatique en service bureau et en télegestion, ainsi que les relations entre les clients et notre centre de PARIS.
- *Sa mission est de conseiller et d'assurer l'assistance technique de la clientele.*
- Il participe au developpement et a la création de nos produits.

PROFIL RECHERCHE
- Une solide formation comptable ou une expérience acquise dans un service ou un cabinet comptable.
- L'exercice d'une fonction comparable dans une SSCI sera TRÈS APPRÉCIÉ.
- Sens des relations humaines.

REMUNERATION
- Au fixe en fonction du niveau d'expérience et de compétence.

Adresser lettre de candidature, CV et photo, salaire actuel et prétentions à SG 2 DIRECTION COMMERCIALE, 12, avenue Vion Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

SG2

Société française Hoechst vous propose à son Siège le poste de

chef de produits
responsable des pigments pour matières plastiques.

VOTRE MISSION :
Vous participez à l'élaboration de la politique commerciale et vous assurez la gestion de vos produits (négociation des prix avec les fournisseurs, contrôle des stocks...).
Vous coordonnez l'activité du réseau commercial et des services d'application technique (France et Allemagne).

VOUS AVEZ :
- une formation grande école de commerce ou d'ingénieur chimiste (ENSCP, ENSIC...)
- une première expérience commerciale en *milieu industriel*
- une très bonne connaissance de l'allemand.

Nous vous proposons de compléter votre expérience (stage en Allemagne sur nos produits) et de vous donner des possibilités intéressantes de développer vos responsabilités.

Adressez nous CV + photo sous référ. 226 à Société française HOECHST Département Ressources Humaines Tour Roussel Nobel Cedex 03 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

GROUPE CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES
développant ses activités de coopération industrielle
recherche pour ses **USINES EN REGION PARISIENNE**

Ingénieurs laboratoire métallurgie
Chargés des études métallurgiques (analyses mécaniques, expertises...) pour la mise en fabrication série de pièces en super alliages.

Ingénieur assurance qualité
Chargé de suivre la bonne exécution des procédures de qualité en fabrication et d'imaginer de nouveaux moyens pour réduire les coûts.

Ingénieurs gestionnaires production
Chargés d'assister les chefs des départements production dans la mise en place d'un nouveau système de gestion des usines.

Ces postes seront confiés à des ingénieurs métallurgistes ou mécaniciens grandes écoles (ECP, Mines, AM...) intéressés par une carrière mobile en production et disposés à assumer à terme d'importantes responsabilités d'encadrement. Anglais parlé nécessaire.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions sous le No 7607, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

Futur responsable hardware, secteur visualisation synthétique

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS CONSTRUCTEURS MONDIAUX DE SIMULATEURS D'ENTRAINEMENT avions civils - avions militaires - hélicoptères - marines - sous-marins - centrales nucléaires.

Nous connaissons une croissance rapide et pour renforcer notre potentiel de développement *nous recherchons notre Futur Responsable* Hardware, secteur visualisation synthétique. Sa mission impliquera la conception de systèmes numériques évolués, le développement des circuits et calculateurs rapides et l'animation d'une équipe (une dizaine d'ingénieurs et techniciens) devant s'étoffer.

Cet ingénieur électronicien ESE - ENSERG - ENSEEIHT... devra disposer d'une expérience d'études de 5 ans environ. Homme d'études ayant à son actif des réalisations concrètes (micro-processeurs, circuits séquentiels), il devra être capable de maîtriser les problèmes de fiabilité ainsi que ceux liés à l'utilisation des circuits rapides.

Lieu de travail : CERGY PONTOISE.

Ecrire sous réf. WG 407 AM 4, rue Massenet *75016 PARIS* DISCRETION ABSOLUE



Hi-Fi, vidéo... Un directeur des ventes, un jeune

Des produits hautement sophistiqués. Une entreprise qui, par là même, connaît une excellente croissance. Une direction commerciale présente mais prête à beaucoup déléguer, car d'autre lignes : TV, radio, ... l'absorbent. Un appui marketing de qualité. Un accès à tous les circuits de distribution. Une force de vente compétente et enthousiaste.

Voilà tout ce dont disposera le directeur que nous allons engager pour développer nos ventes Hi-fi, Vidéo. C'est un poste que nous créons pour lui et d'où il pourra évoluer vers d'autres fonctions, plus importantes dans notre groupe.
Mais quel est-il ? Un homme de la grande consommation. Un maître du terrain, organisateur et entraîneur. Le marketing ne lui est pas inconnu. Il y croit comme en ses produits.

Basé à Paris, la France sera son territoire.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA nous présenteront sa candidature. Qu'il nous écrive rapidement sous référence 793222 M.

Sirca 11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

---

un responsable système
peut-il espérer devenir
directeur de l'informatique ?

Oui, chez nous! Nous sommes **l'une des premières compagnies d'Assurances françaises** (Paris) et proposons à un **ingénieur** grande école, ayant une solide expérience des fonctions système et méthodes, *de créer son équipe pour démarrer un 303X, d'en profiter pour* réorganiser l'exploitation et inciter les études à adopter des méthodes modernes; enfin, nous l'associons à l'élaboration de la nouvelle politique informatique du groupe. A vous de faire le reste... et il y a du travail!
Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique**, à Paris, réf. 3566 LM.

ingénieur traitement thermique
Si vous avez une formation de métallurgiste et une bonne expérience du traitement thermique comme ingénieur des méthodes, responsable de fabrication ou directeur d'usine, et que la Haute-Savoie vous attire, nous vous proposons de devenir le

directeur d'usine
que nous cherchons. Cette usine est une unité moyenne et performante travaillant en sous-traitance de l'industrie.
Si vous avez l'expérience du traitement thermique sans avoir dirigé d'usine, nous pouvons vous donner votre chance.
Nous vous en dirons davantage lors d'un entretien confidentiel.
Ecrire à P. BUCCAÏ à Lyon, réf. 517 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur-Chimiste expérimenté

Nous sommes un groupe industriel important dans le domaine de la transformation du caoutchouc et des matières plastiques.

Nous cherchons le **FUTUR RESPONSABLE DE NOTRE LABORATOIRE DE RECHERCHE** *appliquée.*

En plus de ses connaissances techniques de haut niveau (ingénieur-chimiste grande école), notre candidat devra posséder le sens de la recherche, des qualités d'imagination et d'animation pour être reconnu comme leader de l'équipe en place.

Une expérience réussie dans une fonction similaire est indispensable.

Adresser C.V. à No 7733, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

operations managers
équipement pétrolier offshore

Ces ingénieurs auront, au sein d'une société d'ingénierie importante, la responsabilité de la supervision complète du montage d'équipements de plates-formes pétrolières de forage ou de production.

Les candidats intéressés, bilingues anglais, peuvent téléphoner pour une prise de contact au

260-37-17

Monsieur ARNAUD, ou écrire sous référence 1325 à :



GRANDE ENTREPRISE FRANCAISE PRODUISANT DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE REPUTATION MONDIALE
recherche un

médecin du travail
TEMPS COMPLET

Pour unité située en région parisienne (proche banlieue Ouest)

Le candidat retenu sera titulaire du CES de Médecine du Travail et une première expérience en médecine du travail serait appréciée.

Adresser lettre, CV avec photo et prétentions sous le No 7.603, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE
recherche
pour son Département
ETUDES DE CREDITS

CHARGE D'ETUDES

Une formation économique (HEC, Sup de Co, IEP Eco/fi), éventuellement complémentée par un M.B.A., permettant d'assimiler les techniques d'analyse financière, et une bonne maîtrise de l'anglais sont nécessaires.

Adresser lettre + photo à Direction du Personnel 20, rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

CADRE COMPTABLE

Vous avez un diplôme d'une Grande Ecole Commerciale, une expérience de 2 à 4 ans en comptabilité ou en audit au cours de laquelle vous avez acquis des connaissances de droit fiscal français et des procédures comptables anglo-saxonnes.

Votre parfaite maîtrise des problèmes comptables vous permet de diriger et d'animer une équipe.

Vous serez intégré au service comptable et plus particulièrement chargé de la surveillance de l'ensemble des opérations comptables. En plus, nous attendons de vous une participation active à la mise en place de nouveaux systèmes informatiques et procédures internes. Ceci suppose que votre expérience professionnelle vous ait également habitué à des systèmes comptables informatisés.

Envoyer C.V. à CONTROL DATA Direction du Personnel - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12.

Plain Champs

CONTROL DATA

UN GRAND DE L'INFORMATIQUE

Groupe important développant de nombreux projets télétraitement base de données recherche

PROGRAMMEURS
EXPÉRIMENTÉS

COBOL/ANS - CICS/VS et si possible DL1
Matériel IBM 370/158 sous DOS/VS et système interactif de développement des programmes.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo sous n° 7 639 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



Un des premiers groupes français recherche un homme de grande classe pour lui confier la responsabilité commerciale d'une branche d'activité.
Responsable du développement du chiffre d'affaires et de la qualité des résultats, il gérera et dirigera un très important réseau de vente.
Ce poste conviendrait à un homme de formation supérieure ou grande Ecole (X, Centrale) ayant d'exceptionnelles qualités d'animateur, de négociateur et une grande disponibilité.
Il doit avoir assumé une importante direction commerciale pendant au moins 3 ans et pouvoir faire preuve de son succès.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1077 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Un important établissement financier à Paris cherche, pour sa Division. *INFORMATIQUE équipée d'un IBM 3031 (VM-DOS, CICS, DL1),*

GEM

FUTUR CHEF DE PROJET INFORMATIQUE Ref. M1691

De formation MIAG ou équivalent, il bénéficiera ou non d'une courte expérience professionnelle.
Il évoluera au sein d'une équipe ayant acquis de fortes compétences en temps réel et Bases de Données et utilisant le système conversationnel VM-CMS.
Il développera des applications en COBOL et participera à la mise en place de nouveaux traitements en *temps réel.*

JEUNE DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE Ref. M1692

Il sera débutant, diplômé d'une Ecole d'Ingénieur ou de Commerce.
Il recevra la formation qui lui sera nécessaire en informatique. Il acquerra relativement vite une expérience assez solide pour prendre *la direction de projets importants.*

Ecrivez, en précisant la référence, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement *votre candidature.*

gi SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

Les Laboratoires MERCK SHARP et DOHME-CHIBRET

dont les services de Recherche et de Développement ont mis au point de nombreux médicaments majeurs reconnus dans le monde entier désirent, dans le cadre du *développement de leurs activités en France, intégrer à leur équipe*

un Pharmacien

Au sein de notre division Développement, il sera responsable du dépôt et du suivi des dossiers d'A.M.M., après en avoir assuré l'orientation, l'analyse et l'administration.

Il prendra en charge les relations techniques professionnelles et consacrera un temps important à déterminer *les tendances et les évolutions de la réglementation.*

Basé à Paris, mais nécessitant de fréquents déplacements à Clermont-Ferrand (plus quelques uns aux U.S.A.), ce poste conviendrait à un Pharmacien diplômé d'Etat avec qualifications en législation pharmaceutique et pharmacie industrielle.

Outre une bonne connaissance de la langue anglaise, il possède une très haute compétence en science pharmaceutique et une expérience d'au moins 5 ans, de préférence dans un poste similaire.

La rémunération et les avantages seront à la mesure des exigences du poste.

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous référence M à la

Direction des Affaires Sociales
MERCK SHARP & DOHME CHIBRET
3, avenue Hoche - 75008 PARIS
(Réponse et discrétion assurées)

UNE IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
recherche pour son siège social de NEUILLY SUR SEINE

UN JEUNE INGENIEUR

capable au sein de LA DIRECTION COMMERCIALE *de développer les ventes* DE *PRODUITS DE HAUTE QUALITE TECHNIQUE.*

Une expérience technico-commerciale dans les activités de forge ou de mécanique sera appréciée.

Le poste proposé est sédentaire mais exige des contacts *extérieurs, il offre de bonnes perspectives d'avenir.*

Envoyer CV, photo et prét. sous réf. 8412 à P. LICHAU S.A.
BP 220 - 75063 Paris
cédex 02
qui transmettra

BANQUE ÉTRANGÈRE PARIS (9e)
recherche

ADJOINT AU CHEF CAMBISTE

avec expérience banque étrangère.

Envoyer curr. vit. et prétent. à N° T 12.636 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

L'ambassadeur de notre groupe

Il a occupé déjà des responsabilités de direction commerciale ou marketing. Il aimera pour un temps, avant de reprendre une fonction *opérationnelle, toujours dans notre groupe, jouer ce rôle d'ambassadeur.* Nous lui confierons la création d'une Direction des relations extérieures.

Quelle sera exactement sa mission ? D'abord savoir où il faut être présent et y être. Dans les milieux administratifs et parlementaires. Sur les places financières et boursières. A un niveau français et international. Dans la presse. Dans le consumérisme. Simultanément, défendre et promouvoir l'image du groupe.

Cela ne lui apparaîtra pas difficile, s'il manie déjà avec aisance les différentes techniques de communication, car la réalité que recouvre cette image est séduisante. Un groupe dynamique au CA de trois milliards de francs qui vit une phase de diversification active.

Et la position qu'on lui réserve montre tout l'intérêt porté à la création de son poste et ne pourra que *faciliter sa tâche. Directement rattaché* au *Directeur Général, il sera membre* à *part* entière du comité de Direction.

Faut-il préciser qu'il a une pratique courante de l'anglais et que sa rémunération devrait intéresser un professionnel de premier plan ? Nous avons confié aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA le soin de réunir les candidatures. Vous pouvez compter sur leur discrétion. Ecrivez leur sous référence 793 223 M en précisant, le cas échéant, le nom *des sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis.*



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(SUPELEC - GRENOBLE - TOULOUSE - ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE
recherche des

Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques à MALAKOFF, des travaux de

CONCEPTION ET REALISATION DE PROTOTYPES D'EQUIPEMENTS AVIONIQUES

Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs *de technologies avancées ou dominent selon le cas :*
- *l'électronique numérique*
- *l'électronique analogique*
- les hyperfréquences (antennes et circuits)

Possibilités d'évolution intéressantes au sein du groupe.

Envoyer C.V. + photo, en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel - *Division Avionique - 68, avenue Pierre Brossolette*
92240 MALAKOFF

Coeur de cible pour un(e) chef de produit avisé

Au sein d'une entreprise au marketing avancé, vous avez brillamment franchi les étapes du cursus honorum classique : assistant, CP junior, CP senior ou chef de groupe. Votre punch et vos capacités créatives vous ont valu de beaux succès que vous aimeriez nous raconter... et peut-être aussi quelques échecs riches d'enseignement. *Et maintenant ? Comment orienter votre carrière ?*

En homme de métier, vous avez ciblé votre objectif : une société à prépondérance marketing, située dans l'orbite d'un grand groupe international... des structures solides mais légères... un marché vivant et évolutif... enfin des produits de grande diffusion, mais positionnés en haut de gamme et bien valorisés.

Eh bien, voyez ce que nous offrons : un poste de chef de marques, responsable de plusieurs lignes de produits dans le secteur de la Parfumerie, aidé d'un ou plusieurs assistants, en prise directe sur la direction générale. Ceci dans le cadre d'une entreprise en belle expansion, axée sur les produits nouveaux. Développer, créer, lancer, animer sur les marchés français et étrangers, ce sera son quotidien. Et la réussite dans cette fonction lui permettra d'évoluer au sein du groupe vers, pourquoi pas, une direction marketing en France ou à l'étranger.

Les consultants de SIRCA attendent votre candidature sous référence 795 221 M
Vous pouvez compter sur leur discrétion.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieurs grandes écoles

Le Département APL de SLIGOS, leader dans son domaine, recherche dans le cadre de son expansion des Ingénieurs grandes écoles pour prendre rapidement en charge des projets de télétraitement interactifs.

Pour réussir dans ces postes il est nécessaire d'avoir une formation supérieure, d'être autonome, d'avoir le sens des responsabilités et une bonne aptitude à la communication

Expérience informatique de 1 à 2 ans appréciée
Formation complémentaire assurée
Lieu de travail Ouest Paris

sélé CEGOS — Membre de SYNTEC

Adresser lettre manuscrite. CV *détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence* 73485/M *à Mme CLERE - Sélé CEGOS* 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES

---

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique,
dans le cadre de son expansion,
recherche pour la France et l'Afrique du Nord

informaticiens

- Vous êtes **JEUNES DIPLOMES** option INFORMATIQUE
  INGENIEURS *(INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISIM,...)*
  ou **UNIVERSITAIRES** *(MIAGE, DUT).*
- Vous avez pratiqué un langage évolué (Cobol, PL 1) ou Assembleur (IBM 370 ou IBM 3790).

- pour les Non-Débutants, une expérience en IMS, ou CICS, ou PROTEE est souhaitée.

- Notre activité vous permettra, après FORMATION, de pratiquer immédiatement les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

Cette expérience diversifiée vous amènera à des fonctions de *haut niveau.*

Envoyer sous référence 61/02/84 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à
ANSWARE
135, Rue de la Pompe - 75016 Paris.
Discrétion assurée, réponse rapide.

Important groupe fabriques de meubles
(C.A. 1 milliard 200 millions)
recherche

CONSEILLER JURIDIQUE INTERNE

— 35 ans minimum.
— *Il aura de très solides compétences en droit de toute nature.*
— *Il sera placé directement sous la responsabilité de la Direction Générale.*
— Il *devra assister juridiquement* les responsables de tous les départements (industriel, commercial, exportation, fiscal, etc.).
— Il devra avoir une expérience très confirmée.

Ecrire avec photo, âge, situation de famille, références et prétentions à Société F.S. - B.P. 100 - 75012 PARIS.

Un expert-comptable jeune et qui voit large

Limité jusqu'ici à des expériences en cabinet ou en entreprise, vous envisageriez volontiers d'exercer votre *métier d'expert-comptable* avec un *horizon plus large.*

Cette possibilité vous est offerte à la Caisse des Dépôts. Centralisation et gestion de l'épargne des particuliers, interventions sur les marchés financier et monétaire, *assurance-vie, financement des équipements collectifs* et du *logement*, voilà les aspects essentiels de notre activité ; il y en a bien d'autres. Deux chiffres pour nous situer : un bilan de plus de 500 milliards de francs, des participations dans plus de 700 sociétés non cotées.

Au service de cette vaste activité, une organisation comptable complexe faisant appel à des techniques poussées ; nous l'avons réformée ; elle doit maintenant être adaptée en permanence à l'évolution des missions et des structures de la Caisse.

Expert-comptable ou mémorialiste, professionnel confirmé ayant au moins quatre ans d'expérience, nous vous attendons pour compléter l'équipe jeune et de haut niveau qui met en oeuvre et fait vivre cette organisation comptable.

Nous avons demandé aux consultants de SIRCA de recueillir votre candidature sous référence 792 220 M; ils vous préciseront le poste que nous comptons vous confier ; vous pouvez être assuré de leur discrétion absolue.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

AUDIT

CABINET INTERNATIONAL
Recherche

JEUNES DIPLOMES DE GRANDES ECOLES COMMERCIALES

(HEC, ESSEC, ESCP)

Nous offrons une *formation* aux techniques d'audit par cours, séminaires, travail auprès des clients et stages à l'étranger.

Requis : au moins 2 certificats du DECS ou équivalent, bonnes connaissances de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae détaillé (de préférence avec N° de téléphone) à :

Coopers & Lybrand
Boîte Postale 451-08 - 75366 Paris Cedex 08

Diriger d'abord des hommes

Pour faire vivre, en plein Paris, un établissement commercial de 250 personnes qui toutes ont à coeur leur métier : une vente sophistiquée de produits recherchés pour leur haute *technicité* par une clientèle nombreuse et exigeante, il faut un ensemble d'aptitudes difficiles à réunir.

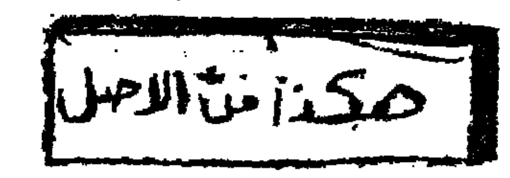
Les militants comme les hommes de personnel ont souvent la maîtrise d'une bonne partie d'entre elles : écoute, ouverture, disponibilité. Sens *de la concertation, de la négociation et de l'arbitrage. Ils savent gérer, former, animer, coordonner.*

Vous êtes de ceux-là. Mais vous avez en plus la sensibilité d'un commerçant, le goût d'un homme de culture et, reconnaissez-le, le désir inavoué de diriger, enfin ! Ce qui implique fermeté et contrôle. Rôle qui incombe bien rarement aux tenants de la fonction personnel.

Vous l'aurez. Ecrivez rapidement sous référence 791 224 M aux conseils en recrutement de SIRCA. Ils vous expliqueront de quelle direction il s'agit.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC



HAUSERMAN

Spécialisé dans l'aménagement d'immeubles de bureaux, avec 100 Millions de CA, nous occupons une position de leader dans l'industrialisation, la commercialisation et l'installation de cloisons amovibles. Pour compléter notre gamme, nous avons lancé le système COMPAC de plafond modulaire qui, comme pour tous nos produits, allie un "DESIGN" très étudié à des qualités fonctionnelles originales en matière d'éclairage, d'acoustique et de ventilation.
Pour le développement de ce produit et sa mise en œuvre sur chantier, nous recherchons un

ingénieur pour la fonction technique...

De formation AM ou équivalent, vous devenez rapidement l'"expert" de la société sur la ligne de produits considérée. Conseil technique pour les opérations importantes, vous êtes l'interlocuteur des clients et des bureaux d'études pour la recherche des solutions adaptées, vous créez les documents produits.

...et la commercialisation

C'est un aspect essentiel de la mission : vous assistez sur le terrain notre force de vente (10 commerciaux) dans leurs négociations. Dans un esprit marketing, vous mettez au point les documents d'aide à la vente, les bibles de référence.
Vous connaissez le marché second œuvre bâtiment. Vous avez peut-être même approché les techniques d'éclairage et de conditionnement d'air. La commercialisation de produits industriels ne vous est pas étrangère. Pour cette fonction à la fois technique et marketing, vous saurez allier rigueur et créativité.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. B 3709 à Monsieur Collet au 1 rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom
MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche pour ses SERVICES D'ETUDES

JEUNES INGENIEURS

- **OPTICIENS** ESO ou équivalent
- **ELECTRONICIENS** ESE SUP TELECOMM.
- **MECANICIENS-THERMICIENS** (Mines, Centrale, AM)

possédant quelques années d'expérience de la conception d'équipements faisant appel à des techniques et des technologies très avancées.

Possibilité de carrière particulièrement intéressante pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. et photo sous n° 7.284 à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

ELECMA

Division Electronique de la SNECMA
recherche

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS GRANDES ECOLES

(ESE, ENST, SUP'AERO, ENSTA .....)

débutants ou ayant une première expérience professionnelle pour renforcer son potentiel industriel dans les secteurs :

- avants projets systèmes
- technologie des composants
- traitement de l'information
- équipements électroniques
- bureaux d'études matériels électroniques.

Les candidats retenus devront assumer rapidement des responsabilités techniques et humaines. Maitrise de la langue anglaise souhaitée.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions sous la référence 74/78 à SNECMA - Département Encadrement - 2, boulevard Victor 75015 PARIS.

TOTAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES
Le Département Exploitation de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche des

INGENIEURS PROCESS CONFIRMES

Ils participeront à la conception, à la mise en route et éventuellement à l'exploitation d'installations d'huile et de gaz (G.P.L. - G.N.L.) destinées aux champs pétroliers à l'étranger.

Diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieurs (une formation complémentaire E.N.S.P.M. raffinage ou forage serait appréciée), les candidats auront l'expérience du travail en Bureau d'Etudes, ainsi que de la mise en route ou de l'exploitation de telles unités ou, à défaut, d'unités de raffinage et de pétrochimie.

Ils devront en outre posséder une très bonne connaissance de l'anglais (écrit et parlé).

Les postes sont dans un premier temps basés à PARIS, mais les candidats devront être prêts à accepter une expatriation éventuelle soit en famille, soit en régime de récupération.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez votre C.V. manuscrit + photo au Service Recrutement - 5, rue Michel Ango 75781 PARIS Cedex 16, sous référence 79009.

SESA

Société française à activités internationales, premier constructeur européen de réseaux de transmission de données, réalisateur des réseaux TRANSPAC, EURONET recherche

Ingénieurs télématique

2 à 4 ans d'expérience de développement de logiciels de télécommunication, maîtrisant les techniques de :

- transmission de données ;
- commutation de circuits et commutation de paquets ;

pour participer au développement de l'entreprise dans ce domaine.

Ils auront à terme la responsabilité de la mise en œuvre de réseaux à l'échelle nationale et internationale notamment aux U.S.A.

Envoyer C.V., prétentions à SESA, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 Puteaux.

Emplois et Carrières.

---

technicien supérieur

niveau V

Ce très puissant groupe industriel de réputation mondiale, développe, fabrique et commercialise dans le domaine de la connectique des produits *thermorétractables, en utilisant une technologie* de pointe. De plus, pour les besoins de ses clients, cette société étudie et conçoit du matériel spécial qui assure la mise en oeuvre de ces produits et en multiplie les applications. Ce service soutient efficacement la vente des produits nouveaux et renforce la tenue des marchés acquis.

Nous souhaitons compléter la petite équipe qui a pour mission le développement de cette instrumentation avec un technicien de formation BTS électronique ou équivalent. Il justifie de plusieurs années d'expérience en milieu industriel. Il parle correctement anglais car il dialogue avec des clients internationaux.
Il existe de réelles possibilités de carrière au sein de ce groupe en expansion.

Lieu de travail : grande banlieue Nord-Ouest.

Merci d'adresser CV complet, photo et prétentions sous référence M 7288 C.

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

ELECMA

division électronique de la SNECMA
recherche

des AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

(BTS ou DUT)
débutants ou expérimentés.

- Etudes et mise au point de matériels à base de microprocesseurs.
- Technologie des composants.

Adresser lettre, CV avec photo et prétentions sous référence 50/79 à SNECMA
Service du Personnel
22 Quai Gallieni — 92150 SURESNES

Publicis

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Siège région Parisienne

RECHERCHE pour ses bureaux d'Achats

UN INGÉNIEUR TEXTILE

OU ÉQUIVALENT
28 ans minimum

Dont la mission sera de coordonner la mise au point technique d'une collection *textile de marque dans les secteurs :*

ENFANTS-FEMMES-HOMMES

A ce titre :
Il participera à la conception de nouveaux produits, suivra leur fabrication et aura un rôle de conseiller technique auprès de l'équipe des acheteurs, équipe *jeune au sein de laquelle il* devra s'intégrer.
Les candidats devront avoir une très bonne connaissance technique du textile et, si possible quelques années d'expérience.
Anglais indispensable.
Déplacements à prévoir en France et à l'Étranger.
La rémunération sera essentiellement fonction de la formation et de l'expérience.
13e mois + nombreux avantages sociaux

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 62394 M à BLEU Publicité 41, Av. du Château - 94300 VINCENNES

UNE ÉQUIPE DE CONSEILLERS D'ENTREPRISE

en pleine expansion et ayant de grandes ambitions recherche des

INGÉNIEURS DE PREMIER PLAN

pour participer à la réalisation de ses projets de développement
— Les candidats devront avoir une expérience approfondie à la fois d'intervention dans l'entreprise et comme animateurs de formation. Ils devront être diplômés d'une grande école et avoir acquis une formation complémentaire à l'organisation et à la gestion de l'entreprise dans un institut spécialisé.

Nous recherchons :

- un INGÉNIEUR EN CHEF
- un INGÉNIEUR PRINCIPAL

dans chacun des deux domaines suivants :

1) en GESTION INDUSTRIELLE :
Ordonnancement des fabrications, méthodes de *prévision et de gestion des stocks*, analyse de valeur, études de postes, MTM 1 et 2.

2) en ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET EN INFORMATIQUE :
Analyse et conception de systèmes d'information, de gestion et de décision. Conception et mise en place de systèmes informatiques conversationnels. Une bonne connaissance en APL serait appréciée
— Les candidats devront avoir des REFERENCES DE TOUT PREMIER ORDRE DE REALISATIONS
— Les rémunérations que nous pratiquons sont parmi les plus élevées de la profession.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé à :

P L DEVELOPPEMENT,
99, avenue du Roule,
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Nous vous assurons la plus entière discrétion

---

directeur commercial

PARIS — 200.000 F

Pour une importante Société de composants électro-mécaniques, leader dans sa branche.
Devant la *Direction Générale* il est responsable des négociations et du suivi des contrats avec les clients français et étrangers. Il est requis : une solide expérience de la vente des produits de série, des compétences en *gestion et animation d'une équipe technico-commerciale, des qualités* de contact pour entretenir les meilleurs rapports avec les différentes fonctions et les partenaires de l'entreprise, la pratique de l'anglais. Il est souhaité : *une formation technique supérieure, la connaissance de* l'Allemand.

Acune candidature ne sera transmise avant entretien avec le Consultant chargé de la recherche.

Adresser votre dossier sous référence 1308 à :

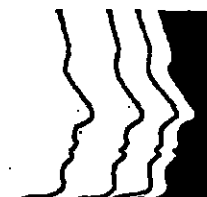
OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

IMPORTANTE SOCIETE
FRANÇAISE DE TELECOMMUNICATION

Chargé relations extérieures internationales

Paris
30 ans minimun.
Directement rattaché à la direction de la Division Internationale pour
Travailler en étroite collaboration avec le Service des Relations Publiques du Groupe.
Elaborer et proposer une politique de notoriété.
Développer l'image de marque à l'étranger.
Concevoir - faire organiser - superviser manifestations internationales, réceptions et programmes des visiteurs étrangers.
Assurer le contrôle de ses budgets.
Expérience similaire de 3 ans minimun à justifier.
Formation supérieure exigée.
Parfaite maîtrise de l'anglais - espagnol souhaité.
Excellente présentation - grande disponibilité - rigueur et méthode.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé, sous référence P 9003 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92 522 Neuilly
Discrétion assurée.



Pharmacien Directeur Technique

140 000 F

Un laboratoire pharmaceutique français recherche un Pharmacien pour prendre en charge la direction technique et l'encadrement du personnel de son usine située dans les Hauts de Seine (environ 50 personnes).
Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 35 ans, ayant acquis une solide expérience en fabrication et dirigé une équipe importante.
De bonnes connaissances en galénique seraient appréciées.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 904193 M (à *mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.*
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes un
IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
situé à PARIS
et notre expansion nous conduit à rechercher

deux ORGANISATEURS

- de formation supérieure et munis d'une expérience professionnelle confirmée dans le domaine de l'assurance 10 à 15 années pour le premier poste, 4 à 5 années pour le deuxième poste.
- appelés à traiter en *liaison* avec *l'informatique* et *les utilisateurs*, tous les problèmes d'ordre organisationnels et méthodologiques.

Nous avons confié ce recrutement à

CAP SOGETI SELECTION
92, Bd du Montparnasse 75014 Paris Tél. 320.13.81
Adresser C.V. + prétentions à Any BOULADE s/réf. S100

SOPAD - NESTLÉ
recherche
pour le Département Installations de son Siège à Courbevoie un

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

responsable d'études et réalisations d'installations électriques (BT, MT, Mesures, Contrôle commande) dans le cadre de projets industriels.
Il aura à choisir et à contrôler les sous-traitants et effectuera des déplacements de courte durée en province pour suivi de chantier et mise en service.

Ce poste conviendrait à un (e) jeune diplômé (e)

E.S.E., I.E.G., ...
ayant 3 à 4 ans d'expérience.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à : Direction du Personnel 17, quai Paul-Doumer, 92401 COURBEVOIE.

offres d'emploi — **offres d'emploi** — **offres d'emploi** — **offres d'emploi**

DATA100 S.A

Une division de NORTHERN-TELECOM

Dans le cadre de son expansion et de l'élargissement de sa gamme de produits (compatibles 32 70, systèmes multifonctions)

recherche

techniciens de maintenance

(réf. 001)

- débutants et confirmés
- pouvant justifier d'une solide formation ou d'une expérience sur matériel informatique
- anglais apprécié

programmeur de gestion

(réf. 002)

- débutant ou confirmé
- connaissance RPG
- connaissance COBOL appréciée
- anglais indispensable

Adresser C.V. et prétentions à G. GUILLEMOT - DATA 100 S.A.
La Boursidière R.N. 186, 92530 Plessis Robinson

DATA 100
SOCIETE ANONYME

LogAbax *informatique*

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche

10 TECHNICIENS DE MAINTENANCE

Région Parisienne

Niveau B.T.S. ou D.U.T.

(Electronique ou Electrotechnique)

Débutants ou ayant quelques années d'expérience

Envoyer C.V. et prétentions à la Direction du Personnel Recrutement, 77, avenue Aristide-Briand - 94110 ARCEUIL sous référence 315.



Chef des Ventes Commerce Moderne



GROUPE CGE

Recherche un spécialiste de la grande distibution.

Rattaché au Directeur Commercial avec qui il établira le PAC, il aura à développer le chiffre d'affaires réalisé avec le réseau moderne de distribution et aura pour la France entière la responsabilité de l'étude des objectifs, de la gestion et du développement de la clientèle, de l'animation et de la formation du réseau de vente.

Nous voyons à ce poste un jeune manager de formation supérieure, très au courant du commerce moderne versant société ou distribution, ayant en particulier une excellente connaissance du merchandising et ayant fait la preuve de ses capacité en gestion et animation.

Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer votre C.V. avec photo récente et rémunération actuelle sous la référence 901192 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

National Panasonic Technics

Radio - Télévision - Hi-fi - Electroménager

Filiale d'un groupe multinational, notre technologie avancée, la réputation de nos produits, nous positionnent très favorablement sur le marché français.

Nous développons notre structure marketing et recerchons un

chef de produit

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce vous avez au moins deux ans d'expérience de la Fonction.

Les études de marché que nous vous confierons seront essentiellement menées en étroit contact avec le terrain, la clientèle, et notre équipe de commerciaux. Outre des données de type marketing, nous attendons de vous la mise au point de documents opérationnels *pour appuyer l'action des forces de vente.*

Votre *créativité* vous permettra de détecter et de mieux cerner les marchés correspondant aux différents produits déjà importés et ceux qui pourraient l'être à l'intérieur de notre gamme très étendue.

En étroit contact avec la maison mère au Japon, vous serez capable de proposer les politiques de commercialisation adaptées.

De fréquents déplacements sont à prévoir.

L'anglais courant est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 5714 à Mme Sigolet, 1 rue de Berri, 75008-1, 1 rue de Berri, 75008 Paris.

bernard julhiet psycom



PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche pour son Etablissement d'EVRY (91)

SON CHEF DE SERVICE MÉTHODES MAINTENABILITÉ

INGENIEUR (Position III A), il sera chargé d'animer au sein de la division technique du département inspection après-vente, des groupes spécialisés sur les problèmes de maintenabilité et de formation technique.

INGENIEUR ELECTRONICIEN de haut niveau, il justifiera d'une réelle maîtrise :

- des techniques *informatiques (mini et micro)* tant en matériel qu'en logiciel sur systèmes complets ;
- de la téléinformatique ;
- de l'encadrement d'ingénieurs techniciens et leur formation.

ANGLAIS TECHNIQUE VIVEMENT SOUHAITÉ

Adresser curric. vitae et prétentions à la Direction du Personnel Recrutement, 77, avenue Aristide-Briand. — 94110 ARCUEIL sous la référence 314.

ENTREPRISE DE TAILLE HUMAINE, PERFORMANTE

Ayant de grandes ambitions, un rayonnement international et de multiples implantations, opérant dans le second œuvre du bâtiment, liée à la décoration,

engage

DIRECTEUR TECHNIQUE

pour diriger **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNIQUE**

Collaborateur de haut niveau, alliant à une expérience de la production, des méthodes, de la préfabrication, (connaissance appréciée en mécanique des fluides), une grande capacité créatrice et une aptitude à innover, simplifier, conduire des recherches multiples, afin d'enrichir la gamme des produits et permettre une large diversification.

Le directeur technique n'aura pas la responsabilité de la production et disposera d'un bureau d'études prototypes (?). Il sera rattaché au directeur général et travaillera en liaison étroite avec les responsables de la production et du marketing.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable, de l'allemand, appréciée.

Le siège de la société est dans la proche banlieue sud.

Rémunération stimulante.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle s/réf. 5399 M à P.LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS grandes écoles

E.S.E., E.N.S.T. ou équivalent

Intéressés par l'étude et le développement de matériels destinés aux

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ils seront intégrés dans les laboratoires et/ou les plates-formes d'essais, pour participer à des activités techniques concernant les domaines suivants :

- Faisceaux hertziens à vue directe et troposphérique.
- Liaisons spatiales (station terrienne, répétiteurs à bord de satellite).

Evolution possible vers les activités systèmes et commerciales

Adresser C.V., photo prétentions à Thomson C.S.F., Service Recrutement
53, rue Greffulhe. — 92300 LEVALLOIS

LA FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

offre à un collaborateur de haut niveau le poste de

DIRECTEUR DE LA PROMOTION DES VENTES

Pour être prise en considération, chaque candidature devra obligatoirement comporter les points suivants :

— expérience approfondie du marché français des papiers impression écriture (produits et canaux de distribution) ;
— habilité à créer et développer un courant de ventes nouvelles sur un marché traditionnel ;
— connaissance parfaite de l'anglais (écrit et parlé).

Lieu de travail : Région Parisienne - Déplacements à envisager.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo d'identité et prétentions sous n° 7.582 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui tr.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

EUROSOFT GRANDE DIFFUSION

recherche

CHEFS DE PROJETS

pour réalisation d'applications de gestion sur I.B.M. 370 sous DOS/VS et réalisation de logiciel, *clé en main* pour mini-ordinateur.

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

1 à 2 ans d'expérience Cobol.
Postes à pourvoir quartier de La Défense. (près gare de Courbevoie).

Envoyer C.V. et prétentions, 33, rue Adam-Ledoux, 92400 COURBEVOIE.

LE COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE SOLAIRE

recherche

INGÉNIEUR PROJETS

Formation A.M., E.N.S.A.M., I.N.S.A. ou équival.

Il sera l'adjoint au responsable « projets » du COMES.

— 3 ou 4 années d'expérience en engineering et dans la conduite de chantiers à l'étranger (régions Afrique, tropicales) indispensables.
— Déplacements fréquents à l'étranger.
— Anglais courant nécessaire.
— Espagnol souhaité.

Envoyer C.V. déatillé, photo et prétentions au COMES - Direction des Programmes, 208, rue Raymond-Losserand - 75014 Paris.

SAFT **Groupe CGE**

POITIERS
La Direction Générale de
L'ACTIVITE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE PILES
recherche un

CHEF DE PROJET

Il aura pour *mission d'animer*, de coordonner à travers les diverses *unités*, les *opérations* d'études, de développement, de mise en fabrication, de produits de nouvelle génération en garantissant la cohérence des objectifs et des moyens.

Vous êtes INGENIEUR GRANDE ECOLE vous avez une expérience réussie de *plus* de 5 ans dans les domaines ETUDES-DEVELOPPEMENT *ou* INDUSTRIALISATION au sein d'un grand groupe.

Vous souhaitez par une activité en STAFF aborder la totalité des problèmes *qui* se posent au niveau industriel et développer ainsi votre efficacité de management pour préparer votre évolution.

Adressez votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous référence PM 1-2 à Direction Relations Humaines - SAFT - 119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS PERRET.

Créée en 1970, SG 2 a connu un développement parmi les plus rapides de ces dernières années.
Elle compte actuellement 2000 collaborateurs, répartis dans plusieurs filiales ou établissements de dimensions humaines.
Elle souhaite recruter rapidement dans le cadre de la progression soutenue de ses activités, plusieurs

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

diplômés d'études supérieures (I.U.T., MIAGE ou équivalent) et ayant 3 ans au moins d'expérience, de préférence sur matériel IBM (PL1 - DL1 - CICS).
Ils évolueront à l'intérieur de structures privilégiant les contacts et les bonnes conditions de travail, vers des responsabilités de chefs de projets.
Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 27916 M à SG 2 12/14, avenue Vion Withcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



Ingénieur (chimie, TP...)

Assistant - chef de produits

Il s'agit de matériaux du second-œuvre du bâtiment (enduits de façade et mortiers industriels, à base de liants hydrauliques ou d'origine synthétique).
Et la fonction est bien de prendre la responsabilité technique d'une ligne de ces produits. C'est-à-dire gestion, développement, *informations* techniques auprès des services de vente et des utilisateurs.
C'est un poste à la fois d'études et de terrain.
Il y faut le goût du contact et quelques années d'expérience dans l'Industrie ou le Bâtiment.
La rémunération proposée tiendra d'ailleurs compte des acquis professionnels antérieurs.
Quant à la société, elle a sur ses marchés une place de choix avec un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions et en développement constant... et bien sûr une solide politique produits.
Le poste est à pourvoir en banlieue Est, très facilement accessible de Paris.

SEFOP remercie les *Ingénieurs intéressés* de lui adresser leur dossier rapidement (le poste est libre tout de suite) sous référence AP 493 M.

SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE FRANÇAISE

recherche pour son Siège Social à PARIS

UN ATTACHÉ à la DIRECTION FINANCIÈRE

Dépendra directement du Directeur Financier

IL AURA POUR MISSION :

— la responsabilité du contrôle de gestion de la Société mère,
— l'amélioration du système de gestion actuel,
— les études d'analyses et de synthèse.

LE PROFIL :

— âge *minimum* : 30 ans,
— formation : H.E.C. - E.S.S.E.C...,
— anglais courant,
— *expérience minimum de 3 à 4 ans dans une fonction similaire exigée.*

Env. C.V., *prét. et photo* ss le n° 7469 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

COMPAGNIE BANCAIRE

FRONT DE SEINE

JEUNES COLLABORATEURS

NIVEAU BAC

- Notre activité : financer des équipements professionnels *sous forme de crédit et de leasing* pour une clientèle de P.M.I.-P.M.E.
- Votre rôle : assurer le *suivi du dossier* depuis l'accord du crédit jusqu'au règlement du client. Nombreux contacts téléphoniques.

Adresser votre candidature (C.V. et Photo) s/s réf. 119, Service-Orientation, Recrutement COMPAGNIE BANCAIRE 5, avenue Kléber, 75116 PARIS.

GRANDE ADMINISTRATION

offre À PARIS

INGÉNIEUR INFORMATICIEN SYSTÈME

(même débutant)

ou titulaire d'une MIAG avec expérience système minimale de 3 ans sur matériels CII - IRIS 50 - 60 ou CII - HB, connaissant softwares de télécommunication, techniques de télétraitement et S.G.B.D. Nationalité franç, libéré service nrtional.

UN POSTE D'INGÉNIEUR SYSTÈME

participera en *collaboration* avec les équipes de ses clients au développement et maintenance de logiciels de base, systèmes spécifiques, moniteur et réseaux de télétraitement.

Envoyer C.V. et photo sous référence n° 796.057 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 Paris.

Sté SEDIS
Groupe PEUGOT

Entreprise numéro un en *France* en chaînes mécaniques —

recherche pour LEVALLOIS

JEUNE DIPLOMÉ ÉCOLE DE COMMERCE ou D'INGÉNIEUR

Première expérience *dans l'industrie souhaitée.*

Intéressé par le marketing et la distribution de produits industriels.

Adr. lettre manusc., C.V. dét., rémunération et photo au Chef du Personnel, 102, rue Danton, 92 LEVALLOIS-PERRET.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

Filiale d'un important groupe multinational fabriquant des produits de grande consommation (non alimentaires), recherche

CHEF DE PRODUITS
Référ. 101

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant au moins 1 ou 2 ans d'expérience dans la gestion marketing de produits de grande consommation.
L'anglais est indispensable.

ASSISTANT CHEF DE PRODUITS
Référ. 102

Ce poste conviendrait à un jeune candidat de formation supérieure, intéressé par la gestion marketing de produits et capable d'accéder d'ici 2 ans à la responsabilité de chef de produits.
Anglais apprécié.

Ces deux postes sont à pourvoir à Paris.

COFAP nous transmettra votre dossier qui sera étudié confidentiellement.

Discrétion de rigueur.
Réponse à toutes les candidatures.

Ecrire en précisant la référence du poste et en indiquant les sociétés que vous ne souhaitez pas rencontrer sous n° 7 650

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris

Directeur succursale 110.000 +

Constructeur français d'une large gamme de matériels pour les entreprises TP et Bâtiment, recherche le Directeur de son agence de Paris Ile de France.

Rattaché au Directeur des Ventes-France, dans le cadre des objectifs définis avec celui-ci il aura la pleine responsabilité du développement des Ventes sur son territoire en dirigeant et en animant, avec la plus large autonomie, un effectif commercial, technique et administratif de 17 à 20 personnes.

Ce poste convient à un homme de 32 ans au moins dont l'expérience pratique de la vente, de l'animation, de la négociation, est très confirmée.

Adresser CV détaillé et photo sous référence 8875 M à rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75 006 - PARIS -

---

LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour son centre informatique (IBM 370/158 sous OS/VS1) installé à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78)

INGÉNIEUR ANALYSTE

Responsable de projets informatiques, de la phase de définition à la mise en œuvre opérationnelle. Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ayant plusieurs années d'expérience informatique de gestion souhaitant évoluer grâce à un recyclage permanent en informatique vers un poste CHEF DE PROJETS.

Adresser C.V., photo, prét. et salaire à : C.N.C.A., Service Recrutement - Carrières Cedex 26 - 75300 PARIS BRUNE.

CITIBANK

propose deux postes de

gradés de banque

pour son service comptabilité

Les candidats devront posséder un B.P. de banque ou un B.T.S. de comptabilité. Ils auront de bonnes connaissances des rapports C.C.B. de la comptabilité anglo-saxonne, une expérience en fiscalité et en informatique.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Adresser lettre manuscrite et C.V. à CITIBANK B.P. 738-08 75361 Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

Très important Groupe Français recherche

futur contrôleur de gestion

H E C ESSEC SUP de CO

Option Finances Comptabilité ou autre option + D E C S
Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.
Ils se verront confier des postes de gestion industrielle commerciale financière au sein d'une unité ou filiale
La connaissance parfaite de l'Allemand ou de l'Anglais est indispensable 2e langue souhaitée

Adresser dossier de candidature détaillé à SVP RESSOURCES HUMAINES Réf 635 65 avenue de Wagram 75017 PARIS

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

---

amri

Société Industrielle Française de biens d'équipement en rapide et constante expansion

recherche

UN CADRE ADMINISTRATIF

pour service exportation

- Poste sédentaire
- Langue Anglaise
  2 ou 3 ans d'expérience souhaitable

Ecrire avec C.V. photo et prétentions à :
AMRI
Service du Personnel
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche
pour son centre d'échanges de données
(IBM 370/148 OS/VS)

RESPONSABLE DU SUPPORT TECHNIQUE D'EXPLOITATION
réf. RS 1

NIVEAU D.E.S.T. - C.N.A.M. INFORMATIQUE expérience exploitation I.B.M. et télétraitement.
Connaissances anglais appréciées.

UN ANALYSTE D'EXPLOITATION
réf. AE 2

DUT INFORMATIQUE 3 à 4 ans expérience exploitation IBM et télétraitement.

PRÉPARATEUR
réf. PR 3

niveau BAC Math ou unité valeur C.N.A.M. Expérience 4 à 5 ans comme Pupitreur ou Préparateur. Connaissance de l'O.S.
Adresser C.V., salaire et prétentions à C.N.C.A., Service Recrutement, Cedex 26, 75300 Paris Brune.

FILIALE FRANCAISE D'UNE MULTINATIONALE BIENS D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES
offre situation d'avenir à

cadre technico-commercial responsable de produit

Il s'agit d'introduire sur le marché français des petits équipements informatifs reliés aux terminaux de gestion. Après formation aura pour mission : les études, les mises en place, la formation des utilisateurs et le suivi technique des systèmes.

Souhaitons candidats de formation supérieure ayant sérieuse compétence informatique en analyse et programmation pour la gestion d'entreprise et environ 5-7 ans d'activité professionnelle. La connaissance de l'anglais est impérative

Adr. C.V. et prét. ss réf. 29M074
69, rue de Monceau
75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION DE TUYAUTERIE ET ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
recherche, URGENT :

1 AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

pour moitié Nord de la France, possédant bonne formation technique et quelques années d'expérience dans la vente.
— 30 ans environ ;
— Domicilié région parisienne ;
— Très disponible ;
— Rémunération : fixe important + pourcentage + frais sur justification (voiture fournie).
Le candidat devra obligatoirement être introduit dans milieu industriel (pétrochimie), alimentaire...

Ecrire Société IFRES : Mme LAVAUD, 24-26, rue de la Pépinière, 75008 PARIS.

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE

équipée de 2 x 370 sous OS/VS CICS et DL/1
recherche

analystes

Sous l'autorité d'un chef de projet, ils assureront l'analyse d'applications importantes (Télétraitement et base de données) et encadreront les programmes lors de la réalisation.
Une connaissance du Télétraitement et du langage COBOL serait par ailleurs appréciée. Des qualités d'organisateur, de meneur d'hommes sont enfin nécessaires pour réussir dans cette fonction.

Adresser lettre de candidature avec C.V. et photo à UCCMA - Département GESTION DU PERSONNEL - 8 et 10, rue d'Astorg 75008 PARIS

Dans le cadre de son expansion

M.A.I. BASIC/FOUR INFORMATIQUE

pionnier des systèmes transactionnels de gestion aux Etats-Unis, recherche des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

ayant 3 ans minimum d'expérience réussie dans la vente d'ordinateurs de gestion.
Les postes sont à pourvoir sur PARIS, LILLE, LYON.

Nous souhaitons vous rencontrer rapidement.

Appelez Alain LANDRON au 876-12-15 ou envoyez lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à :
M.A.I. FRANCE, 58, rue Roger-Salengro
Periple 121, 94126 FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex

IMPORTANT ORGANISME BANCAIRE A PARIS

recrute

ANALYSTE-FINANCIER

DIPLOME I.E.P., SCIENCES ECO., ...

Ecrire avec C.V., photo, prétentions sous réf. 3.022 à P. LICHAU S.A. - B.P 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.



GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour services ventes ou achats
Formation diplôme d'ingénieur

Ayant quelques mois d'expérience dans une activité industrielle d'un niveau international.

Anglais courant exigé
Notions d'allemand appréciées

Adresser curric. vitae, photo et prétentions au Service du Personnel Y M,
5, boulevard Gallieni - 92231 GENNEVILLIERS

IMPORTANTE SOCIETE DE PUBLICITE
Quartier Bourse
recherche

EXÉCUTANT (E)
EXPÉRIMENTÉ (E)

Ayant bonne connaissance imprimerie, mise en pages.
Dactylo indispensable.
5 × 8 - Avantages sociaux.

Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions à :
REGIE-PRESSE, Service du Personnel,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS,
ou tél. pour rendez-vous au 233-44-21, poste 319.

BANQUE PRIVÉE (15e arr.)
recherche

CADRE HOMME

Avec expérience de 5 ans minimum pour organisation et animation de groupes administratifs. Connaissances générales comptables et informatiques nécessaires (classe V Banque).

Adr. C V. et prét. ss le n° 7.974 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

SOGENOR

Un des premiers cabinets français de conseils auprès des banques, cherche

ingénieurs en organisation

- Ayant de solides connaissances en informatique ;
- Bonnes connaissances bancaires souhaitées.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2.404 à :
SOGENOR, 13, bd Haussmann, 75009 PARIS.

---

semma selection

page 16

DIRECTION DE PERSONNEL ET FORMATION A LA GESTION SOCIALE

Vous êtes DEMANDEUR D'EMPLOI ou VOUS BENEFICIEZ, en tant que salarié, D'UN CONGE-FORMATION DE 1 200 HEURES.

L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

vous propose un STAGE SPECIALISE de formation, REMUNERE :

- *9 MOIS DE PREPARATION PROFESSIONNELLE ET D'ENTRAINEMENT* alternant travaux d'études, d'application et d'animation.
- CONÇUE EN LIAISON AVEC DES ENTREPRISES, cette formation est destinée prioritairement à des cadres ayant au moins 3 à 5 ans d'expérience.
- Le STAGE DEBUTE LE 21 MAI 1979, les entretiens de sélection ont lieu début mai.

Les demandes de candidatures doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
25, rue François-Ier, 75008 PARIS
Tél. : 225-95-39.

LEONARD

recherche
pour son Usine de Prêt-à-Porter Féminin de Luxe
située à RUEIL-MALMAISON

un DIRECTEUR de PRODUCTION

Le candidat devra être dynamique et avoir une formation textile, ainsi qu'une solide expérience des méthodes et du commandement d'ateliers de confection.

Sous les ordres directs de la Direction Générale, il devra organiser, diriger, gérer, contrôler l'ensemble des Services de Production qui seront placés sous son autorité.

Adresser C V. détaillé, photo et prétentions à : M. BURGAUD - 19, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

Entreprise Moyenne Importance Ouest Parisien
Prestation de Services
recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

30-40 ans, Ecole Supérieure de Commerce souhaité
— Aptitude à appréhender l'aspect technique des produits ;
— Aisance dans les contacts à tous niveaux ;
— Animation d'une petite équipe.

Envoyer C.V. n° T 012.613 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

Proche banlieue Parisienne
recherche

RESPONSABLE

Secteur EXTREME-ORIENT

Capable développement C.A. existant.
Expérience industrie pharmaceutique souhaitée.
Anglais indispensable.

Déplacements 30 % de son temps.

Env. lettre manuscrite, C.V. et prétent., n° 8.243, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTRO PLEYEL
Filiale du Groupe THOMSON
recherche

2 ANIMATEURS DE FORMATION

SUR MATÉRIEL ÉLECTROTECHNIQUE
DE HAUT NIVEAU

Les candidats auront une formation électronique et électrotechnique, des connaissances en automatisme à commandes logiques, des qualités pédagogiques.

Ecrire avec C.V., prétentions à M. BORDAS, B.P. 111, 93203 SAINT-DENIS Cedex 01.

STUDER FRANCE

Filiale Groupe Suisse, recherche son

INGÉNIEUR DES VENTES

Bonnes connaissances en technique audio.
Goût et sens des relations humaines.
Pratique de l'anglais ou de l'allemand.

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo, 12-14, rue Desnouettes, 75015 PARIS.

Société liée à un IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
METRO MICHEL-BIZOT
recherche

INGÉNIEUR DE PROJETS

— ayant connaissance calculs d'échanges thermiques ;
— expérience de 5 ans dans la Pétrochimie-Chimie souhaitée ;
— bonne connaissance anglais indispensable ;
— connaissances allemand appréciées.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT.

Envoyer C.V. + prétentions, sous réf. 3.025 à : P. LICHAU S.A. - B.P 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

offres d'emploi

Société développant des matériels pilotés par mini et micro-ordinateurs

recherche :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
TEMPS RÉEL

Expérience deux à trois ans gamme MITRA

Capables de s'intégrer à une équipe en expansion.
Poste à pourvoir rapidement.

Lieu de travail : Métro PLEYEL

Adr. C.V. détaillé, à M. BORDAS, B.P. 111, 93203 SAINT-DENIS - Cedex 01.

Groupe français, parmi les premiers dans les secteurs grande distribution, industries textiles et connexes :

recherche

LE DIRECTEUR
DE SA DIVISION CONFECTION MASCULINE ET FÉMININE

Ce poste est situé à Paris, son titulaire sera sous l'autorité directe du Directeur général.

Les candidats devront avoir une formation supérieure à la direction d'entreprise, comportant en particulier les techniques de gestion financière et de marketing et une expérience confirmée de direction générale.

Les candidatures comprenant C.V., 2 photos et référ. professionnelles et personnelles seront à adr. au n° 7.638 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

PETITE SOCIETE DE CONSEILS ET DE SERVICES INTELLECTUELS
cherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

pour assurer la fonction administrative et le management au sens large.

Envoyer curriculum vite manuscrit à : BUREAU MARCEL VAN DIJK, 57, rue Sainte-Anne, 75002 PARIS.

Filiale société suédoise rech.
J.H. INGÉNIEUR
ou licence sciences pour poste technico ccial biens d'équipement mécaniques importants. Anglais cour. Formation assurée. Adress. C.V. sous la réf. 7.184, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS, Cedex 02, qui transmettra.

Sté Bd Saint-Germain rech.
— INGENIEUR MAITRISE INFORMATIQUE
— PROGRAMMEURS DEBUTANTS
Libres de suite - 222-35-02

Société de Conseils en informatique recherche dans le cadre de son expansion

2 ANALYSTES CONFIRMES et 3 PROGRAMMEURS CONFIRM. et désirant évoluer vers l'analyse

Langage COBOL ANS. Connaissance des matériels IBM et CII - HB. Formation complémentaire assurée. Libre rapidement. Envoyer C.V. et prétent. à : SYSTEL, 54, av. du Fg-Saint-Honoré - 75008 PARIS

FLOBIO S.A.
31, rue Lambrechts
92400 Courbevoie
recherche
TECHNICO COMMERCIAL
pr vente produits biochimiques, diagnostics et matériel, dans Paris et zone province.
— Niveau B.T.S. minimum.
— Anglais et expér souhaités.
TEL. : 333-51-73

Sté distribution de Confection dame en gros propose le poste d'
ATTACHÉ COMMERCIAL
à un jeune, entreprenant (commerçant) et de formation supérieure. - Envoyer C.V. et photo : Mlle SOCQUET 16, av. de Friedland, Paris-8e.

Organisme professionnel recherche d'urgence pour quartier Etoile
PROGRAMMEUR
H. ou F. ayant pratique de la programmation Cobol sur matériel 64 CHB ou IBM. 2 ans d'expérience min. Libre de suite. Horaire individualité : 40 heures semaine. Téléph. : 723-54-27

COMEDIE-FRANÇAISE
Serv. accueil, homme 45-60 a., emploi mi-temps, expér. relations humaines, affinités artistiques. - Ecrire : Comédie-Française, chef contrôleur, B.P. 266, PARIS CEDEX 01.

Ecole privée laïque recherche Profs maths, physique-chimie, histoire-géo, expér. 2 ans en terminale exigée. 805-29-57.

COURTIER PARISIEN recherche CADRE actif, aimant contacts commerce + industrie pour développer clientèle assurance haut niveau. Adresser C.V. manuscrit, photo n° 7.680 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

J. F. ou J. H., niveau licence, anglais et allemand lus, pour travaux documentation dans domaine financier et économique - Envoyer C.V. manuscrit à n° 350 LEGRAND, 98, rue de la Victoire, Paris-9e, qui transmettra.

MINISTERE COOPERATION
20, rue Monsieur, PARIS, recrute par concours 3 PROGRAMMEURS
Diplôme : Bac ou équivalent, pas de diplôme exigé pour agents de l'Etat.
Date concours : 17-5-79.
Clôture inscription : 3-5-79.
Informations : 734-15-01.

Société location véhicules banlieue Sud-Est, PARIS recherche
J.H., AGENT COMPTOIR
notions comptabilité et commerciales, référ. exigées. Lib. de suite. Dégagé O.M. Permis conduire V.L.
Ecr. à n° 65.049 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Société internationale PARIS recherche
CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ
— Niveau D.E.C.S.
— 3 ans expérience ds Société anglaise ou américaine
— Bonne connaiss. de l'anglais.
Ecrire avec C.V. et photo, à : n° T 12.634 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

FEDERATION PATRONALE PARIS (8e), cherche
CADRE ADMINISTRATIF
pour seconder délégué général ayant bonne formation et exp. juridique et fiscale, très bon rédacteur, capable animer débats, aptitude relations humaines et dévouement, connaissant législation économique règlement droit social et commercial, acceptant déplacement pour réunion province. Ecr. avec C.V., référ., photo et prétentions à LANCIONE, 188, avenue Daumesnil, 75012, PARIS, qui transmettra.

Les Artistes Associés
Société de distribution cinématographique, Paris (8e), recherche pour sa Direction Ventes
rech. pour sa Direction ventes UN(E) COLLABORATEUR (TRICE)
pour s'occuper du contrôle des ventes et pour seconder son directeur général. Anglais indispensable. Prière répondre avec C.V. et prétentions : LES ARTISTES ASSOCIES 25-27, rue d'Astorg, Paris-8e.

ANALYSTES PROGRAMM.
COBOL, notions assembleur pour passage 3/15
BETINA 10, rue Tiphaine (15e) 575-43-05

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUTION recherche

pour son service expansion et méthode

CADRE

Responsabilité importante immobilière et mobilière. Connaissance des techniques de construction et d'achats exigée.

Envoyer C.V. et prétentions Alain ROCHER, 24, rue Auguste-Chabrières, 75015 PARIS.

Société moyenne recherche
TECHNICIENS
pour études et mise au point de systèmes électroniques de maintenance. Expérience des micro-processeurs souhaitée. Lieu de travail : PARIS. Ecr. à 7.641 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Impt Comité d'Etabl. cherche
ANIMATEUR DIPLOME
Culture - Sports - Loisirs ayant expér., titul. permis V.L. Contrat durée déterminée. Libre imméd. Env. C.V. et prétent., à C.E. TH-CSF 55, rue Greffulhe, 92301 Levallois-Perret

---

Agence de Relations Publiques recherche
ATTACHÉ (FF)
de Relations Publiques et de Relat. Presse expérimenté(ée). Qualités exigées : créativité, sens de l'organisation, bonne culture générale. Ecrire à CHORUS, 33, rue de Chazelles, 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses Services Comptables et Financiers. Ecrire avec C.V. et prétent. à PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale, 75008 Paris, sous réf. 055 PA, qui transm.

SOCIÉTÉ CODI
MAINTENANCE AUTOMATISEE, recherche
INGÉNIEURS ÉLECTRONIC.
● DÉBUTANTS
● CONFIRMÉS
Env. C.V., photo, prét. CODI, 69, r. Gl-de-Gaulle, 78300 Poissy

---

SOCIETE D'ETUDES
400 personnes environ proximité République, recherche
INFORMATICIEN DE GESTION
ayant au moins 5 ans d'expérience en paie, comptabilité générale et analytique.
Pour assurer la mise en place d'un nouveau système, son exploitation et son évolution ultérieure.
Adresser C.V. et prét. à 8.046 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Clinique d'accouchements SURESNES, rech. une SAGE-FEMME diplômée. Urgent - 506-28-31.

GROUPE IMMOBILIER SOCIAL recherche pour région ILE DE FRANCE

CADRE

CHARGE DE :
— La recherche de terrains.
— Du montage d'opérations.
— 100.000 + formation supérieure ou I.C.H.
— Expér. de plusieurs années dans le montage d'opération immobilière même complexe.
— Rattaché directement à la direction générale il participera à l'élaboration de la politique générale du groupe.
— Ce poste nécessite une forte personnalité capable de s'intégrer à une équipe dynamique.

Env. lettre manuscrite C.V. et prétentions à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann 75008 Paris n° 45479

Sté SEDIS
Groupe PEUGEOT
Entreprise numéro un en France en chaînes mécaniques.
recherche : pour LEVALLOIS
JEUNE DIPLOMÉ INGÉNIEUR B.T.S. OU ÉQUIVALENT MÉCANIQUE
parlant Anglais et Allemand. Intéressé par la vente à l'exportation de produits industriels.
Adr. lettre manusc. + C.V. détaillé rémunération et photo au Chef du Personnel, 102, rue Danton 92300 LEVALLOIS-PERRET

TRADUCTEURS ANGLAIS FRANÇAIS
C.V. à n° T 12625 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Organisme à caractère public équipé 370/148 DOS/VS, VTAM, CICS, DL1 recherche
PROGRAMMEURS SYSTEME
Place stable - Tél. 554-38-23.

Société proche Me Levallois recherche pour Comptabilité générale
COMPTABLE 2e ÉCHEL.
Niveau D.E.C.S.
Expérience P.M.E.
Sérieuses références exigées
Env. C.V., prétentions, s/réf. VIOR (mention/envel.) EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS

A. C. NIELSEN COMPAGNY
recherche pour son départ. Distribution
UN JEUNE DIPLOMÉ
Grande école commerciale ou équivalent pour un poste de conseil distribution.
— Une première expérience dans la distribution ou l'informatique serait appréciée.
Les candidatures sont à adressées avec C.V., à : Mlle Simone DENIS NIELSEN, 28, bd de Grenelle, 75737 Paris Cedex 15

SOCIETE D'ETUDES recherche
— Pour grande banlieue Ouest
— Pour quartier République
JEUNES
INGÉNIEURS-INFORMATICIENS
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Expérience mini-ordinateur temps réel appréciée
Ecrire avec C.V. et prétentions, n° 8.044, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Sté de Conseils en marketing et formation professionnelle en expansion recherche
DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER
Souple, travailleur, capable de s'occuper de la comptabilité du personnel, de l'administration. Ecr. av. C.V. dét., photo, prét Claude FITOUSSI - CONSEIL (Mme CATHOU) 103, bd Beaumarchais, Paris 3e

---

Institut de FORMATION DE TOURISME recherche sur Paris
PROFESSEURS
ANGLAIS
ESPAGNOL
ALLEMAND
ITALIEN
PROFESSEURS
— Pour préparation au B.T.S. de tourisme
— Pour option accueil
Envoyer C.V. détaillé, à : BREMO, 81, rue Escudier, 92100 Boulogne, qui transmettra

---

GROUPE INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE
offre à diplômé
E.S.C.P. ou H.E.C. ou E.S.S.E.C.
Age 28 ans minimum
Responsabilité des services :
— Comptable, informatique, de contrôle de gestion et d'assurances dans établissement 300 millions de F C.A. situé près ORLY
Etudes complémentaires d'expertise comptable appréciées
Envoyer C.V avec rémunération souhaitée ss réf. n° T 012640 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Impte Société de Travail temporaire à succursales multiples recherche pour PARIS
CHEF D'EMBAUCHE
niv. MAITRISE ou INGENIEUR
— Sens des responsabilités,
— Exp. de l'embauche ouvriers souhaitée,
— Goût des contacts humains,
— Possibilité promotion.
Env. CV + photo + prét., n° 1.090 PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu, PARIS 2e, qui transmettra

---

FICHET-BAUCHE
Z.I. VELIZY
recrute pour service recherches développement
UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
DIPLOME
MISSION :
— Assurer la responsabilité d'études ;
— Apporter, avec son équipe, un support technologique.
— Expérience industrielle de 2 ans minimum exigée ;
— Très bonnes connaissances en logique programmée, acquises sur des micro-processeurs ou des mini-ordinateurs ;
— Anglais lu et parlé indispensable.
Adresser C.V. manuscrit et prétentions, Direction du Personnel, 15-17, avenue Morane - Saulnier, 78140 VELIZY.

Compagnie d'Assurances recherche pour SERVICE CONTENTIEUX GENERAL
REDACTEUR (TRICE) LICENCIE(EE) EN DROIT AYANT PRATIQUE DE L'ASSURANCE
C.V. et prétentions n° 3.138 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cedex 02.

TEAM 5 SPORT
recherche pour magasin PERIPHERIE PARIS
DIRECTEUR ADJOINT
Homme de terrain ayant le sens de la gestion et une pratique sportive. Possibilité de promotion Adr. C.V. à TEAM 5, Tour de Bureaux ROSNY II 93118 Rosny-sous-Bois

capitaux ou proposit. com.

Rech. Sté à réorganiser, possib. prise de particip. ou rachat progressif Adr. proposit. détaillée. Ecr. à 923, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Rech. pers. capable responsabil. dans votre région pour direction organisme loisirs vacanc. Local bureau, appt., téléph. souhaité capital. T. ou écr. Mme Maffei, 15, r. France, Nice. (93) 87-10-98.

Société européenne déjà implantée dans le domaine du loisir, recherche ACQUISITION ou PARTICIPATION PME françaises, jeux-jouets. Discrétion absolue. Ecr à 796.304 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

NIMES. Cède droit au bail cause retraite, bureaux, Agence immobilière, très bon emplacement. Ecr. HAVAS NIMES n° 58.550

SOCIÉTÉ COMMERCIALE SUISSE
bien introduite cherche
REPRÉSENTATION pour la Suisse
afin d'étendre sa gamme de produits.
Si vous voulez faire introduire votre produit sur le marché Suisse par une bonne organisation de vente n'hésitez pas à nous écrire sous chiffre 2.926 Zp Orell Füssli Werbe AG., CH - 8022 ZURICH.

occasions

Grand choix de MOQUETTE EN SOLDE. Exemple de prix : velours sur mousse en 4 m., 19,99 F/m². Tél. : 340-72-72

travail à domicile

Je trappe vos thèses et manuscrits sur I.B.M. Travail soigné, délai respecté. Tél. 535-28-85

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-82

information divers

OUTRE-MER MUTATIONS! 47, rue Richer, Paris (9e). Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

POUR
TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter
● La graphologie et ses pièges
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés
Pour informations, écr CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay
Pour mieux choisir votre métier : FRANCE-CARRIERES. En vente à votre kiosque.

secrétaires

POUR 95 GONESSE
IMPORTANTE STÉ PRÊT A PORTER
recherche
SECRÉTAIRE COMMERCIALE STÉNODACTYLO
POUR SECONDER DIRECTEUR DES ACHATS
— âge minimum 30 ans ;
— bonne présentation ;
— anglais parlé et écrit.
Profil souhaité :
— références dans société de textiles ou prêt à porter indispensables ;
— goût et connaissance de la mode ;
— esprit d'initiative, de collaboration et contacts aisés pour participer à la bonne marche de son service.
DEBUTANTE S'ABSTENIR
Adresser C.V., photo et prét sous n° 64 267 M à BLEU - 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

SECRÉTAIRE DIRECTION CONFIRMÉE
Parfaitement BILINGUE FRANÇAIS - ALLEMAND
Travail varié recherchée par filiale française de Société allemande banlieue Est proximité R.E.R. Horaire flexible 40 h. en 5 jrs, self-service. Ecrire avec références détaillées VOITH France B.P. n° 19 93161 NOISY-LE-GRAND Cedex.

Comité établissement cherche
SECRÉTAIRE
Sténo-dactylo notion de comptabilité, libre début mai, niv. bac minim., expér. profession., 30 h/sem. pour inscription Vacances personnel. Env. à C.E. TH.-C.S.F., 55, rue Greffulhe, 92301 LEVALLOIS-PERRET.

SOCIETE D'EDITIONS CENTRE PARIS recherche pour son président
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
excellente sténo-dactylo, sérieuses références. Horaire se terminant à 21 h. Ecrire S.G.P., 13, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

représent. offre

S.A. CUISINES CULIREV
fabricant français de meubles de cuisine
recherche
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
pour visiter les départements : 60 - 78 - 92 - 93 - 95
Il faut un homme de 30 ans minimum possédant :
— qualités incontestables et prouvées de bon vendeur ;
— forte personnalité pour négociations à niveau élevé ;
— expérience confirmée de la représentation dans le meuble de cuisine pour distribuer une marque de qualité ;
— gain important suivant compétences ;
— lieu de de résidence : secteur à prospecter.
Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à : S.A. CUISINES CULIREV, Service du Personnel, 35250 ST-GERMAIN-SUR-ILLE

Sté de REPRESENTATIONS INDUSTRIELLES
recherche :
UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
— Expérience ventes et suivi clientèle appréciée ;
— Connaissance langue allemande ;
— Connaissances industrie des plastiques souhaitées mais non obligatoires ;
— Déplacements fréquents en France et R.F.A. ;
— Voiture fournie ;
— Fixe × 13 en rapport avec expérience + commissions.
Adresser C.V. à SINPROCHIM, 11, rue La Bruyère, 75009 PARIS

Les Editions du Seuil rech.
un Représentant exclusif
pour la Province.
Pendant une période de 6 mois, ce poste exigera des déplacements permanents dans toute la France. Une expérience de libraire est souhaitée.
Ecr. av. C.V. à Sylvie Goguel, Editions du Seuil, 27, rue Jacob.

Recherchons pour PARIS et région parisienne
REPRÉSENTANT
bien introduit auprès de grossistes en bijouterie fantaisie désirant s'adjoindre d'autres articles en exclusivité. Ecrire ss n° 67.224, Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris 8e.

enseignem.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS
Tél. 633-67-28.
Cours de conversation, le soir.
Inscriptions immédiates
Début : 23 avril.
Cours privés.
Sessions intensives.
Cours de préparation au TOEFL.
Cours pour lycéens.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE
RENAULT 15 TL
18.000 km - Comme neuve. Options. - 27.000 F. Tél. après 18 h. : 982-78-30.

12 à 16 C.V.

VOLVO 142 - 74 Très belle. Px 17.000 F - Option stéréo cassettes + 1.000 F. Tél. 735-81-84.

Cause départ, particulier vend BREAK MERCEDES 240 TD Diesel 0 km. Prix à débattre. Tél. : 921-47-68.

+ de 16 C.V.

JAGUAR 2,8 l, 1975
ROVER 2600, 12 CV, 0 km
Tél. : (49) 41-34-41.

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J.-Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05
PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME B.M.W. NEUVES, DISPONIBLES. Nombreuses occasions GARANTIE B.M.W.

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 525 - 528 I
78-79, peu roulé, garanties. Auto-Paris XV - 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

LANCIA AUTOBIANCHI
DISPONIBLES
SPECIALISTE TT. CO. K
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

boxes - vente

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet, 17e, mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

caravanes

CARAVANE DIGUE 390 CG. 4 places. cuis. en bout. Frigid. Chauff. Eclair. électric. Gaz. Haut-vent - Anti-roulis. ROBERT GOURGEOIS, 146, rue du Moulin, 77190 DAMMARIE-LES-LYS.

demandes d'emploi

SPÉCIALISTE EXPORT
Installations Industrielles

Vous voulez développer votre exportation. Mis à part vos actions en direct dans les différents pays vous devez vous placer auprès des ensembliers en R.F.A pour profiter de leur hausse actuelle, et à long terme de leur bonne réputation.

Je propose de mettre à votre disposition mes relations en Allemagne et de vous établir tout un nouveau volume d'affaires.

Je suis ingénieur diplômé polytechnique de la R.F.A Depuis 15 ans je travaille à l'export du bien d'équipement. J'ai 40 ans. Je parle 3 langues. Mes forces personnelles sont le dynamisme, le contact, la créativité.

Si ma candidature vous intéresse, veuillez m'écrire au N° 937 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens. 75427 PARIS CEDEX 09.

CADRE COMMERCIAL
31 ans. Sc. Eco + IPA.
Expérience internationale.
● Conseil en organisation ;
● Analyse de marchés ;
● Grandes surfaces.
Résidant à Vienne (Autriche), trilingue français, anglais, espagnol : connaissance allemand, portugais. Etudie toutes propositions pour export ou étranger
Ecrire N° 6.031 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CONSEIL ORGANISATION-INFORMATIQUE
42 ans - Ingénieur en Chef
pratique de 15 ans de conseil auprès des clients d'un cabinet réputé
● Administratif, commercial, production, personnel stocks, statistiques
● Alimentation, assurances, pétrole, administrations, mécanique, sidérurgie..
● Mises en œuvre d'outils informatiques : études d'opportunité études détaillées, mises en place, gros et petits systèmes
Cherche situation en rapport. Même temps partiel. Accepte déplacements.
Ecrire n° T. 012.612 M REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur - 75002 Paris.

HOLLANDAIS 31 ANS RESIDENCE PARIS
MULTILINGUE : Hollandais, Français, Anglais, Allemand, Italien
EXPÉRIENCE DIRECTION COMMERCIALE INTERNATIONALE
Marketing, Vente, Promotion, Publicité et Gestion
Secteurs : Banque et Hôtellerie
Très disponible - Déplacements acceptés
recherche fonction commerciale internationale
A PARIS
BONNES RÉFÉRENCES - LIBRE RAPIDEMENT
Ecrire sous le numéro 927, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Mon expérience vous sera utile si vous recherchez
UN CHEF DE FABRICATION ET/OU D'ENTRETIEN
avec le sens du commandement, du contact avec le personnel et de l'amélioration des coûts.
Agé de 45 ans, j'assume actuellement la responsabilité complète de la fabrication et de l'entretien dans une fonderie de plus de 200 personnes.
Disponible rapidem., j'étudierai toute proposition pour les régions PARIS Nord, ROUEN, LE HAVRE.
Michel GUERARD, 71, rue Lazare-Carnot, 76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY.

Français, depuis 10 ans chef du département T.C.E., directeur d'agence au Luxemb. pr impte sté allem., homme de terrain, dynam., productif, forte autorité, grande expérience G.O. et T.C.E. étude de prix, négociations, méthode de chantier, réalisations, gestions, prospect., cherche situation en rapport.
Ecrire sous le numéro 7.611, « le Monde Publicité », 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

CHAUFFEUR-LIVR. 5 a. exper. ch. place Ec. Sauvageot, 2 pl. L.-Sampaix 93200 ST-DENIS - Tél. 823-64-77.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
HOMME 51 ANS
REFERENCES 1er ORDRE
direction comptabilité générale analytique, Cash-Flow, DIRECTION DU PERSONNEL recherche direction administratif libre de suite.
M. LANGLOIS, 8, avenue du Parc 92170 VANVES.

INGÉNIEUR POSIT. 2
7 a. expér LABO CHIM. MIN. recherche poste : CIMENTER., TRAITEM. MIN., préfér. AMÉRIQUE DU SUD. Ecr n° T 12.447 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 28 a., licence droit + IAE, 4 a. exp. gestion administr. et financ., connais. langues étrangères, ch. poste dynamique. Ecr. n° 89021 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Italien, 41 a., cadre administrat. et financ., parf. conn. français, connai. espagnol, all., anglais, ch. position de responsabilité. Ecr. n° 941, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Agent Administratif Export J.F. 36 a., exp. postes respons., étudierait toutes propositions. Ecr. n° 934, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre de direction agricole retraité 58 ans, avec bureau à Tours rech. gestion surveillance domaine agricole. Etud. ttes autres prop. en rapport av. l'agricult. s/rayon de 70 à 80 km. Ecr. n° 7644 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens 75427 Paris ced. 09

Homme actif, déterminé, sens des affaires, sérieuses références professionnelles, contacts entreprises, annonceurs, agences de publicité, intéressé par poste commercial haut niveau et d'avenir. Ecr. CRET MARTIN, 79, bd Exelmans, 75016 PARIS

J.F., 30 a., diplômée enseignement sup., tril. franç., angl., esp. ch. emploi relat. publiques. Libr. de suite, dispon. déplacem. Ecr. n° 936 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H., 36 a., dynamiq., excel. prés. meneur d'hommes. Connaiss. droit travail, législat. sociale, expér. ag. transport/hôtellerie, intéressé par relat. humaines. Etud. ttes propos. France et étrang. Lib. rapid. Ecr. CAMAY, BP 101, 75722 Paris Cedex 15

Capacitaire et licencié en droit, H. 35 a., plu. ann. d'exp. droit des Stés et acceptant si nécess. de se form. à une autre discip. du dr., rech. sit. Ec. Lecourt, r. du Pont-de-Try, 77450 Coupvray

J. Fem., parfaitement trilingue allemand, anglais + expér. 4 ans R.F.A., expér. diplomatie UNESCO, engineerie internationale, recherche poste TRADUCTRICE, ht niv. Paris JEAMART, Saarlandstr 19 2000 HAMBOURG 60.

DOCUMENTALISTE diplômée, 30 ans, maîtrise histoire, 4 ans d'expér. étud. ttes propos. Tél. matin 261-49-77

Directeur commercial, 38 ans, + Expér. Gest. et Adm. P.M.E. Ch. Pp. Id. ou à Resp. Int. par Création de Serv. Sect. Nouv. Chris Beaudenon, 17, av. Gounod 94340 Joinville. - Tél. 883-43-36

CHAUFFEUR DE DIRECTION nationalité portugaise. Sérieuses références, ch. place. - 633-42-56

Directeur d'agence et sa secrétaire comptable (10 ans d'exp. de travail temporaire, C.A. 480.000 F/an) rech. fondation ou création d'agence sur rég. Lyonnaise. Ecr. au n° 600.207 M Havas Contact, 49, rue Herriot, 69002 Lyon, qui transm.

H.E.C. - J.F., 27 ans Anglais, Allemand courant stages étranger, exp. assistante de gestion, rech. poste CONTROLE DE GESTION ETUDES ECONOMIQUES dans gde entrep. ou organisme international. Libre septembre. Ecr. n° T 12633 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS Sympathique 2 pces, 50 m2, sans vis-à-vis, soleil. - 293-62-16.

4e arrdt.

MARAIS ELEGANT DUPLEX 3 pièces, 85 m2 + jardin 90 m2. Dans bel hôtel XVIIIe rénové, impeccable - Prix élevé. MICHEL & REYL - 265-90-05

LES HALLES - IDEAL ARTISTE. Commercial ou habitation, 7 pces, 275 m2, 1.300.000 F - 742-75-68.

Près pl. des Vosges, livg 25 m2, cuis., bs, wc, 220.000 F, 3e étg., CARACTERE, soleil - 742-67-56.

5e arrdt.

PORT-ROYAL Séjour, salon, 3 chbres, étage élevé, ascenseur. - 329-96-24.

MOUFFETARD Part. à Part., 3 P., tr. b. état. 535-59-56 et 723-61-19.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

6e arrdt.

HAUTEFEUILLE. Ecole Médec. **95 M2** DUPLEX CARACTERE Park. Soleil. Asc. ODE. 95-10

Immeuble Pierre de taille, confortable 4 pièces. Prix intéressant - 329-84-59.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Magnifique appartem. d'angle 220 m2, 7 pièces principales. Imm. tout confort - 567-22-88.

7e arrdt.

UNIVERSITE - SOLFERINO **150 m2 sur JARDIN** Lux. rénovation. — ODE. 42-70.

8e arrdt.

PRES FOCH Pierre de taille Beau 5 pièces, parfait état, 2 services, park. CABINET CORTAMBERT 766-46-03 - 924-91-13

9e arrdt.

41, RUE DES MARTYRS Tr. chic 3 pces, 75 m2, terrasse et sur jardin, étage élevé. - Mardi 12-17 h., 325-65-27 matin.

11e arrdt.

PHILIPPE-AUGUSTE 4 P., 89 m2, imm. de caractère, asc. calme, soleil, tout conft. 498.000 F, cse départ. 954-68-80.

FILLES-DU-CALVAIRE Local 250 m2, clair (verrière) + diverses surfaces, à aménager - Téléphone : 293-62-16.

12e arrdt.

3 P. DUPLEX, imm. neuf, charme. 14 h à 19 h : 78, rue de WATTIGNIES

2 P. Terrasse, imm. neuf, standing. 14 h à 19 h : 78, rue de WATTIGNIES

Etage élevé, 130 m2, grand livg + 4 chb., 2 bains, parkg + gde terrasse. Gd balcon. 575-00-43.

15e arrdt.

LOURMEL 2 P., tout confort récent. Px 290.000 F Voir Lundi-Mardi, 15 h.-19 h. Villa Thoreton, no 11.

VILLAGE SUISSE SEJ. genre atelier + chambre, 5, RUE ALASSEUR. Lundi, mardi, de 14 à 19 heures.

16e arrdt.

AUTEUIL dans VOIE PRIVEE charmant 2 P. cuis., Sal. Bains, parfait état. Petite terrasse. 350.000 F. - NEVEU 743-96-96.

17e arrdt.

44, AV. GRANDE-ARMEE Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité Plusieurs appartements **5 PIECES** 145 m2 environ entièrement équipées Visites les mercredis de 14 h. à 18 h. 30, ou tél. : 755-98-57.

91 - Essonne

VILLEBON, proximité R.E.R., A 10, F 18, particulier vend 3 pces, 78 m2, confort, calme, 270.000 F - Téléph. 010-08-20.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY 14, BOULEVARD INKERMANN — Plain-pied, jardinets privés ; — beau liv. + Ch. + bureau ; — 850.000 F, mardi 14-17 h. Claude ACHARD. - 624-76-97.

NEUILLY INKERMANN 1956 Vaste réception + 2 CHBRES, luxueuse cuis., larges balcons. Prix 950.000 F. Claude ACHARD - 637-32-93

NEUILLY, BD BINEAU 2/3 P., tt cft, 91 m2 + loggia, imm. récent, chbre indépend., garage, 880.000 F. T. : 578-25-51.

COURBEVOIE, R.E.R., récent, 2 p., cuis., bains, loggia, parkg. 67, rue de Normandie, 11-19 h.

SURESNES. Limite PUTEAUX, dans résidence très beau stdg. avec espaces verts, appt décoré en duplex 100 m2, 550.000 F - Téléph. : 772-56-60.

COURBEVOIE. Stud. s/Seine, imm. neuf, 185.000 F rapport garanti - 745-46-86.

MEUDON (1972) - BEAU 4 P. 2 bains, 2 wc, 7e et dernier étage avec vue panoramique - Gd balc. 615.000 F - 577-96-85.

94 Val-de-Marne

VINCENNES - Résidentiel, près métro, bois, RER, belle restauration d'immeuble, asc., chauffage central, interphone.

Studios depuis 128.000 F et 2 P. depuis 237.000 F, livrés entièrement terminés.

Visite sur place tous les jrs, 14-19 h., sauf lundi, 38, avenue Franklin-Roosevelt, ou GEFIC CTI - 723-78-90.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, Marais, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-23-55

Société rech. appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 7e. Pour R.-Vs, Gieri, 373-85-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

MURS. SALON DE COIFFURE Bel imm. 1930, toiture neuve, chauffage cent., près studios ORTF et parc Buttes-Chaumont, bail 1976. Loyer : 6.000 F - Prix 60.000 F. Voir Pptaire chez concierge mardi, 14 h. 30 à 16 h. 30 : 11, rue des Solitaires - Tél. : 720-89-18.

hôtels-partic.

ORLEANS Plein centre Partic. vend Grande maison bourgeoise luxueusement aménagée, très gd confort, calme, jardin boisé, tr. belles dépend., part. pour médecin ou tte prof. lib. Giraud 19, place Marché-St-Honoré-1er. Tél. 261-08-77 ou (38) 62-68-93.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes ch. villas pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations non meublées Offre

Région parisienne

ST-CLOUD. Stdg, db. livg. ch., cuis., bains, wc, tél., moquette, balcon, 2.500 F net - 222-29-04.

locations meublées Demande

Paris

J.F., étud. Paris du 1-10-79 au 30-06-80 offre garde d'enfants contre chbr. Patti M., bât. D30, r. Dr-Laënnec, 71100 Chalon-sur-Saône.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de stdg, 4 pièces et plus - 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO AU 6 Pces, pour cadres étrangers garantie par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

immeubles

CLARIDE S.A. recherche pour investissement immeuble de rapport ou ensemble immob. à usage habitation, bonne catégorie, Paris et banl. imméd. 11, r. Amiral-d'Estaing (16e) - 720-16-61.

Particulier à Particulier Vend **IMMEUBLE** à MONACO, 5 niveaux représentant au total 680 M2 2 niveaux libres. Prix : 2.000.000 Ecrire HAVAS MONTE-CARLO No 1114

Sté CERIP, 32, av. Wagram, PARIS (8e) - 755-82-30, rech., URGENT, petit immeuble libre ou occupé jusqu'à 1 million, ou grand pavillon Paris, Levallois, Boulogne, Vincennes.

locaux commerciaux

125 F LE M2 PARIS 11e Imm. commercial 2.500 m2 à louer. Ecrire no 78.697, I.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris-8e

constructions neuves

fonds de commerce

Cause maladie, en S.A., vends **HOTEL N.N.** ☆☆☆ 48 chambres 2 BARS Peut faire RESTAURATION et NIGHT-CLUB Plein centre gde ville du Midi. - Tél. 320-35-18.

TARBES (Htes-Pyrénées), vend Libraire - Papeterie, appart. F 3 et dép., bail renouvelé, loyer comm. et appt 1.935 F p. trim. Px intér. Agce de l'Etoile, 7, r. Fourcade. — 65000 TARBES. Téléphone : (62) 93-24-38.

Vends, cause santé, importante AGENCE MATRIMONIALE plein centre ROUEN. Tél. : (35) 88-01-55, 15 à 18 h.

Boutiques

Me Crimée, rue commerçante, Propriétaire vend ds bon imm. murs magasin, vide, 90 m2 + 45 m2 cave voûtée, 270.000 F, division possible. Tél. 224-02-86.

bureaux

Domicil., Artist. et Commerç., Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes statuts. Informations juridiques, secrét., Tél., Telex, Bur - A partir de 100 F/mois, Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

usines

Vds, banl. parisienne, usine de nettoyage à sec de vêtements, affaire en expansion, matériel en parfait état. Ecrire sous le no T 012.546 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

villégiatures

CLUB COTE D'AZUR 15, r. France, Nice. (93) 87-10-98 organise vos vacances, loisirs, relations tous niveaux, activités sportives, culturelles.

viagers

17e, Me Wagram, beau 2 Pièces, 6e étage, asc., bel imm. P. de T. 230.000 F sans rente. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. Tél. 266-19-00.

Vendez rapidement, conseil, expertise, indexation gratuits. - Discrétion - Etude LODEL, 35, boul. Voltaire - 355-61-58.

Sté spécialiste Viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie, 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

domaines

TRÈS BEAU DOMAINE ENTRE-DEUX-MER

66 ha dont 29 ha de VIGNES 27 ha terre et pré + bois et parc. MAISON de MAITRE parfait état, trois maisons colon. chai, matériel. Possib. division partie viticole avec 30 ha. Ecr. PRUDENCIO - Pujols - 33350 CASTILLON-LA-BATAILLE, ou téléph. : 16 (56) 40-54-98, vendredi après-midi, samedi toute la journée et lundi matin.

fermettes

FERMETTES
5 hectares : 300.000 F,
5 hectares : 220.000 F,
7 hectares : 350.000 F,
20 hectares : 350.000 F.
VAYSSIE - 82130 La Française.

BELLE NORMANDE 155 km Paris, 56 km mer. Colombages, petites tuiles. Living chapelle 55 m2, cheminée ancienne. Loggia 25 m2. Cuisine, wc, s. de bns. Chbre 22 m2. Cave sous terre. Au 1er : 3 chambres, wc, salle d'eau. Terrain clos, planté 4.800 m2. 500.000 F avec 150.000 F possib. 1,80 ha, herbage planté avec eau Auberge de la Truite (27) Montreuil-l'Argillé. Les sam. 21 et dim. 22 avril. Renseignements : le soir (32) 44-54-31

maisons de campagne

Vallée du Lot (12) Aveyron, limite du Cantal, site except., maison d'habit., tr. ancienne, à rénov., dép., four à pain état de marche, grange magnif. en pierre pays sur env. 3 ha. Prix 320.000 F à déb. Tél. 594-17-72.

INDRE sur 3.200 m2 de terrain : MAISON DE CAMPAGNE habitable de suite avec tout confort, cuisine 3,5 × 3,5, 3 chambres, très beau séjour rustique 37 m2, carrelé, avec poutres et cheminée en pierre, grandes facilités d'aménagement des combles sur 110 m2, bien située, face Sud, dans un hameau tranquille. Petite ville proximité immédiate. Vaste plan d'eau, voile et pêche à 20 kilomètres. Prix 230.000 F. POSSIBILITE DE CREDIT.

S.I.T.E. 38, r. Grande, 36000 Châteauroux Téléphone : 16-54 22-49-09, 22-03-56. Tous renseignements, bureau de Paris, 59, rue La Boétie, 75008, Téléphone : 563-55-66.

propriétés

Yvelines, 25 km. Paris, belle demeure, 300 m2 habitables, 3,50 ha de parc et bois. Etude LODEL : 355-61-58.

CHER SUR 25.000 M2 Bordés par une belle rivière et boisés sur la plus grande partie **MAISON RUSTIQUE** composée d'un grand séjour, cuisine (poutres et cheminée), grandes chambres. Salle de bains. Cabinet de toilette. Grenier aménageable, 2 garages PRIX : 340.000 F. Poss. Crédit.

S.I.T.E. 5, rue Michel-Servet, 18000 BOURGES Tél. : 16-36-24-77-14 Ts renseign. bureau PARIS 59, rue la Boétie, 75008 PARIS. Tél. : 563-55-66.

terrains terrains

TERRAINS A BATIR
Viabilisés - 980 à 2.413 m2 à QUIEVRECOURT (76)
30 km de la mer - 40 km de ROUEN
60 à 65 francs le m2
Constructeur à votre choix.
Cabinet DARRE, 26, rue Dénoyelle.
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY - Tél. (35) 93-07-62.

MILLY-LA-FORET (Fontainebleau) 140.000 m2 de terrain encadré forêt, vue imprenable. Autorisé : hôtel, maison 3e âge, loisirs, site magnifique. RAYNAUD, 14, rue Lincoln, Paris-8e. - Téléphone : 359-97-50.

BELLES TERRES AGRICOLES payables en 5 années (pêche, chasse). Ecrire ou tél., O.R.P., 78-80, av. Galliéni, 93170 Bagnolet T. 360-20-06 et le soir (20) 70-16-91.

33-Mérignac, 93.000 m2 à bâtir cos 1,3 km. Bordeaux, branch. E.U., E.G.EL. Ecrire K 20.191, HAVAS - BORDEAUX.

LE VESINET SPLENDIDE TERRAIN d'une surface de 1.230 m2 Arbres séculaires - Accès pelouses Faire offre : 976-05-37.

Loire-Atlantique, part. vend terrain constructible 2.000 m2 à 700 m de la mer. Px. 100.000 LA PREE, 44770 La Plaine-s/M

villas

POISSY Résidentiel, sur 6.000 m2 terrain Belle maison de caractère, séjour 45 m2, salle à manger attenante, 6 chambres + Pavillon de gardien. Travaux à prévoir. Prix 950.000 F. N. LE CLAIR - 071-30-02

10 km. Grande-Motte, Particulier vend magnifique, villa provençale sur 2.000 m2 de jardin : 850.000 F. Tél. : (16-67) 71-13-92.

châteaux

12 km DUNKERQUE MAGNIFIQUE **CHATEAU XVIe** tt confort, MEUBLE, 9 CHBR., dépendance. Maison gardien. PARC 5 ha. Prix 2.000.000 F. Tél. : (20) 68-63-72

CHATEAU Entre Aix et Marignane magnifique affaire, grand standing, château très bon état, parc 5 ha, très beaux arbres, pelouses, source, étang, fontaines, piscine, tennis, soixantaine de pièces, cadre luxueux, confort moderne, conviendrait pour installation immédiate de collectivité. Prix élevé mais très sensiblement inférieur à la valeur réelle : vente urgente pour raisons familiales. Ecrire no 7.544, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

PETIT CHATEAU FIN XVIIIe Auvergne, PARIS 400 km, sur sommet dominant rivière. Tt conft, parc boisé 20 ha. Prix : 950.000 F, doc. photos sur dem. Cab. PEZET, 03500 Saulcet. Tél. (70) 45-35-70.

manoirs

50 MN PARIS AUTOROUTE OUEST Manoir luxueusement aménagé, pisc. chauffée. Tél. (32) 53-42-11

Immobilier (information) Immobilier (information)

demandes d'emploi demandes d'emploi

H.E.C., 29 ANS Exp. contrôl. Gest. Dir. Fin. soc. Textile, 6 ans au Maroc, cherche poste expatrié tous pays. Ecr. no 7.632 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

Hme, 38 a., Dr. en Sociologie, 10 a., expér., rech. et enseign. domaine : cult., motivations, opinion, enquêtes, sondages, études de public, intervention psycho-sociologique, cherche empl. études de marché, édit., presse, urbanisme, collectivité locale. Ecr. no T 012615 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.H., 28 ans, DUT-TC, anglais sens et goût des contacts humains, bon. connaiss. formation, ch. situation stab. JOIRE Denis, 29, rue Pablo-Picasso 78500 Sartrouville. Tél. 913-51-11

Tous vos plans 2 cm par m. Chalet, pavill., villa, résid., copropriété, lotissement. GNM, dessinateur (16-1) 015-51-12.

Directeur Construction Immobilière Grande expérience et références de prem. ordre, recherche responsabilité grand service immobilier dans groupe bancaire ou Société industrielle importante. Ecr. no 919 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

CADRE DE DIRECTION 41 ans, rompu prob. vente, adm. comm., prod. dévelop. export. création et dir. dept, autonome. Parlant anglais, arabe, ch. situat. Lib de suite. Etud. tte proposition. Ecr. no 796.080 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

J.H., 25 ans, LOM, maîtrise Droit Privé, étud. tte prop. relat. à sa format. NEIGE Dominique 34, av. Ed.-Vaillt 93310 LE PRE-ST-GERVAIS

SOUFFEUR DE VERRE 30 ans d'expérience labo, génie chimique, quartz, cherche emploi région parisienne. Ecr. no 939 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cadre H., 36 a., sciences éco. + DECS + CES juridique, exp. enseignement + industrie + cabinet. Libre. Etudie ttes prop. Ecr. no T 012547 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 22 ans, rédactrice publicitaire investirait idées et énergie auprès agence ou annonceur. Pige et free-lance acceptés Florence Charpentier, 32 c, rue Perrin, 77190 Dammarie-les-Lys, 439-32-45.

Pour HOMME D'AFFAIRES et PERSONNALITE INFLUENTS, j'ai 43 a., de formation ingénieur, ayant été, pendant 20 a., Patron P.-D.G. d'industrie, désire reconversion en devenant votre secrétaire part., homme de conf. dévoué pour participation discrète à contacts et nég. hauts niv. sur plan national et international. Ecr. no 7.606 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

JEUNE DIPLOME (sc. économiques et juridiques) terminant un stage de formation en gestion du personnel à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris rech. poste CADRE DEBUTANT ds la FONCTION PERSONNEL S'adr. C.P.M., 108 bd Malesherbes, 75017 Paris, qui transm.

Cadre 30 ans, BTS gestion DECS complet, 6 ans expér. Direction financière et administrative, notions informatique recherche poste similaire dans P.M.E. Paris ou province. Cabinet d'expertise s'abstenir. Ecr. no 67.221 Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

J.H. 24 a. Licencié droit privé. Frçais, étud. ttes proposit. pr emploi au MAROC, Ecr. no 930 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e

Adj. tech. Electromécanicien Français, 5 ans atel., 4 ans Bur. Etud., résidant Maroc, cherche place étranger sinon France. Libre mi-juin. Ecr. no 7.635 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

Secrétaire (9 ans secrétariat de direction) sténodactylo correspondancière, pratiquant comptabilité décalque C.S.M. habituée contacts clients, cherche poste dans P.M.E. dynamique (intérim s'abstenir). Ecr. no 7.642 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immob., Pal. de Just. de VERSAILLES, 3, place A.-Mignot, le mercredi 9 mai 1979 à 10 heures En un lot, d'une **PROPRIÉTÉ** située au Hameau de Saint-Côme **Commune de GAMBAIS (78)** Chemin de St-Côme à MONTMUSSET **Mise à prix : 80.000 francs** Pr les rens. : Me Maurice COYDON, av., 65, bd de la Reine, VERSAILLES, tél. : 951-21-93 et 953-45-60 ; Greffe du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES ; sur lieux pour visiter.

Vente sur saisie imm., en un seul lot, le mercredi 2 mai 1979 à 10 heures Palais de Justice de VERSAILLES 3, place A.-Mignot, d'une **MAISON D'HABITATION située à MÉZIÈRES-s/SEINE (78)** 166, rue Nationale Lieudit « Le Bas-de-Mézières » **MISE A PRIX : 50.000 F** Pr les rens. : Me Maurice COYDON, av., 65, bd de la Reine, VERSAILLES, tél. : 951-21-93 et 953-45-60 ; Greffe du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES ; sur lieux pour visiter.

Etude de Me BOURLES, not. VANNES (56006). tél. : 47-42-78 - A vendre Chef-lieu de canton **BASSE-BRETAGNE** région pittoresque **VASTES BATIMENTS** en parfait état - PARC, JARDIN, TERRES et BOIS, 7 ha environ. Propriété pouvant notamment convenir à toutes collectivités. Documentation sur demande.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 7 mai 1979, à 14 heures **TROIS CHAMBRES à PARIS (6e)** 3, rue Monsieur-le-Prince - MISE A PRIX : 100.000 FRANCS S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, avenue Marceau, tél. 720-82-38 ; Me DANET, avocat ; Me FERRARI, syndic. - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE

Cabinet de la S.C.P.A. MORELLI-BENEDETTI-CLADA 7, rue du Maréchal-d'Ornano, Ajaccio - A VENDRE à l'audience des saisies immobil. du Trib. de Gde Inst. d'Ajaccio (Corse du Sud), au Palais de Justice de cette ville, le 10 mai 1979, à 9 heures du matin, d'Une **PROPRIÉTÉ sise sur le territoire de la Cne de CARGÈSE** (CORSE DU SUD) - AU LIEUDIT « SPELUNCA » figurant au plan cadastral de ladite commune sous les numéros 556, 557, 558, 559, 560, 561 et 1404 de la section F pour une superficie totale de 87.735 m2. **sur la MISE A PRIX de : 200.000 F** Pour tous renseignements, s'adresser à Me Georges MORELLI, avocat poursuivant, demeurant à Ajaccio (20000), 7, rue du Maréchal-d'Ornano.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 8 mai 1979, à 13 h. 30 **UN PAVILLON D'HABITATION AVEC ENTREPOT** sis à **MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis)** 8, rue Nungesser **MISE A PRIX : 190.000 FRANCS** S'adresser à 1) Me Pierre-Jean REGNAULT, avocat à Paris, 43, rue de Courcelles, tél. 924-33-37 ; 2) Me Jean-Hubert BOBILLARD, notaire à Montreuil-sous-Bois, 1, avenue de Walwein ; et à ts avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de Bobigny, Nanterre, Paris et Créteil.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le lundi 7 mai 1979, 14 h., EN UN LOT : **UN APPARTEMENT** de 5 pièces principales, au 1er étage, à PARIS (18e), **14, boulevard de Clichy** **UNE CHAMBRE** au 6e étage, DEUX CAVES et les parties communes correspondantes. LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION **MISE A PRIX : 146.000 FRANCS** S'adresser à Me François RAVETON, avocat, 8, rue de Castellane, Paris-8e, tél. : 265-38-09 ; Me Jean IDRAC, avocat, 28, rue de la Rochefoucauld, Paris-9e.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le 10 mai 1979, à 14 heures : **APPARTEMENT avec cave et PARKING SOUTERRAIN A ROUEN (Seine-Maritime)** 42, rue d'Amiens (résidence Saint-Ouen), **LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION** MISE A PRIX : 200.000 FRANCS MISE A PRIX : 200.000 FRANCS. - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE. S'adresser à Me de SARIAC, avocat à Paris, 70, avenue Marceau (tél. : 720-82-38), et Me FERRARI, syndic, 85, rue de Rivoli, Paris.

BEZONS (95) PROPRIÉTÉ USAGE INDUSTR. ET BUR. **TERRAIN AUTOUR 3.326 M2** 11 et 13, rue Salvador-Allende **MISE A PRIX : 1.500.000 F** Vente sur saisie au Palais de Justice à Pontoise (95), jeudi 17 mai, à 14 h. **S'ad. à Me MALHERBE, avocat à PONTOISE (95) - T. 464-17-16**

régions

EN ILE-DE-FRANCE

Villages en sursis

Il y a encore des villages en Ile-de-France ; pour combien de temps ? Leur population traditionnelle vieillit ; elles sont en revanche envahies par des « résidents » venus de la ville qui n'en respectent pas toujours le caractère. D'où des conflits parfois vifs entre les élus et l'administration. Trois cas parmi d'autres : ceux de Piscop, dans le Val-d'Oise, de Saint-Germain-sur-Ecole, en Seine-et-Marne, et des Molières, dans l'Essonne.

• PISCOP : un projet quatre fois recalé

« S'il le faut, j'irai à l'Elysée à pied avec la population pour sauvegarder mon village. » Cette phrase, c'est Joseph Denquin qui la prononce. Maire communiste de Piscop, dans le Val-d'Oise, il vient de consacrer un Livre blanc au projet immobilier qui menace le village depuis quinze ans.

Cette résolution, il la partage avec la quasi-totalité de la population qui a signé une pétition *« déclarant soutenir l'action du conseil municipal de Piscop pour l'adoption du plan d'occupation des sols tel qu'il l'a mis au point »*, c'est-à-dire sans ce projet immobilier quatre fois proposé par la société civile immobilière Châteauvert, quatre fois approuvé par l'administration, quatre fois annulé par le tribunal administratif de Versailles.

L'approbation préfectorale d'un cinquième permis de construire et la nouvelle procédure que vient d'engager la municipalité auprès du tribunal relancent une affaire qui remonte à 1964.

A cette époque, Piscop est déjà une petite commune rurale de cinq cent trente-six habitants nichée au flanc sud d'une colline à 17 kilomètres de la capitale. Au cœur même du village s'étend le parc de Châteauvert, une avancée du massif forestier de Montmorency. Un jour de cette même année, le propriétaire du parc décide de vendre 5 hectares de son domaine à une société civile immobilière dont le siège est actuellement à Fontainebleau. Une première demande de permis de construire est déposée pour deux cent soixante-deux logements, puis une deuxième pour deux cent cinquante-quatre logements et une troisième en février 1969. Chaque demande sera approuvée en préfecture mais annulée par le tribunal administratif de Versailles que saisit chaque fois la municipalité.

En 1972 cependant, la S.C.I. ouvre le chantier et très rapidement un immeuble de quatorze appartements sort de terre jusqu'à ce que le 30 novembre 1972 un arrêté préfectoral interdise les travaux.

Certaines décisions étaient venues entre-temps rassurer la population : en 1968 le site de Piscop est classé dans une des zones naturelles d'équilibre de la région Ile-de-France et, le 10 mars 1976, le massif forestier de Montmorency est placé en zone protégée par arrêté du secrétaire d'Etat à l'environnement. Enfin, en 1977, la S.C.I. est condamnée aux dépens pour la construction de l'immeuble.

En juin 1978 le maire de Piscop remet au groupe d'étude et de prévisions chargé du POS une pétition signée par 86,19 % de la population majeure, s'élevant contre toute édification dans le parc de la S.C.I. La municipalité paraît à ce moment-là avoir remporté la victoire. Et puis soudain coup de théâtre : en novembre 1978 une autorisation de défrichement est délivrée à la société et le 3 février 1979 un avis favorable au cinquième permis est donné par l'administration. Une fois de plus, la décision finale sera du ressort des tribunaux. Et pourtant, aujourd'hui plus qu'hier, la municipalité est inquiète : *« L'approbation du plan d'occupation des sols est constamment repoussée*, affirme le maire, *car on espère pouvoir nous imposer l'opération immobilière. »*

Le Livre blanc a été adressé aux élus locaux mais aussi aux ministres de la santé, de l'environnement, au premier ministre et au président de la République. Un jour peut-être, si le village obtient enfin gain de cause, pourra-t-il réaliser un vieux rêve : détruire l'immeuble laissé inachevé depuis six ans au cœur de Piscop, sombre bâtisse grise aux fenêtres ouvertes à tous vents, témoin d'un conflit persistant entre promoteurs et défenseurs des sites.

JACQUELINE MEILLON.

• SAINT-GERMAIN-SUR-ÉCOLE : le prix de l'assainissement

Comparée à certaines grandes opérations immobilières, celle qui est projetée à Saint-Germain-sur-Ecole (Seine-et-Marne) peut paraître insignifiante. Pourtant, la situation de ce petit village de 187 habitants, où un promoteur s'obstine à construire un lotissement de huit pavillons malgré l'avis défavorable de la municipalité et de la majorité de la population illustre les difficultés auxquelles se heurtent couramment les petites communes pour lesquelles le développement est synonyme de charges financières supplémentaires.

En septembre 1976, une société de construction de maisons individuelles déposait une demande de permis de construire concernant un lotissement de huit maisons et un terrain qu'elle venait d'acquérir sur les hauteurs de Saint-Germain. A cet endroit, le sol est très humide et parcouru de très nombreuses sources. Or aucun réseau d'assainissement n'étant prévu par le promoteur, la direction départemental de l'équipement donna un avis défavorable et le maire, Mme Elvira Perrot (sans étiq.), rédigea un arrêté refusant le permis de construire.

L'affaire aurait pu s'arrêter là, mais le promoteur renouvela sa demande et obtint gain de cause un an plus tard, bien qu'aucune modification ne fût intervenue dans la configuration du terrain. Le préfet accorda le permis en précisant toutefois que le promoteur devait réaliser un collecteur d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées « permettant le raccordement au futur réseau d'assainissement communal ».

Le conseil municipal protesta. Les élus firent remarquer qu'aucun projet d'assainissement communal ne figurait au programme des travaux de la commune, alors que le centre départemental de lutte contre la pollution estimait de son côté que, dans l'éventualité de l'installation d'un tel réseau, le raccordement du lotissement ne serait pas réalisable.

On commença les travaux de terrassement et, dès le début, la nappe d'eau souterraine rencontrée à 1 mètre de profondeur envahit les fondations des premiers pavillons. Pour les habitants de Saint-Germain, déjà inquiets des répercussions que ne manquera pas d'entraîner l'arrivée d'une population nouvelle (on envisage la création d'une classe supplémentaire à l'école primaire), il est évident que les eaux rejetées par les huit maisons viendront grossir le ru de la Rionnerie, un petit ruisseau qui traverse le village.

« Nous avons tout fait pour nous opposer à la construction de ce lotissement, déclare M. Jean-Claude Mignon, conseiller municipal. *Actuellement, les pavillons sortent de terre et nous devons accepter cette situation. Mais nous ne voulons pas que la question de l'assainissement soit traitée à la légère. »*

Dans ce but, Saint-Germain veut se mobiliser. Une association pour la protection du ru de la Rionnerie et du site de la commune espère bien parvenir à « sauvegarder le caractère rural et le cachet original du petit village ».

CHRISTIAN-LUC PARISON.

• LES MOLIÈRES : les exigences de T.D.F.

Les Molières est un de ces villages d'Ile-de-France, à 40 kilomètres de Paris, dont le caractère résidentiel ne suffit pas à préserver l'avenir déjà assombri par le vieillissement de la population. Ses douze cents habitants entendent pourtant y demeurer dans un cadre quasi rural à proximité de la vallée de Chevreuse. C'est pourquoi le conseil municipal dans son étude primitive du plan d'occupation des sols (POS) a prévu une certaine « revitalisation » de la localité.

« Nous voulons, explique le maire, M. Claude Guillemin (P.S.), *tout en contrôlant le développement de la commune, redonner de l'importance au centre du bourg par rapport aux constructions qui ont tendance jusqu'alors à s'étirer le long des axes routiers. »*

Or c'est sur le territoire communal des Molières que T.D.F. (Télé-diffusion de France) a installé un de ses centres de contrôle et de mesure. Une circulaire signée par le premier ministre en 1971, afin de préserver le centre des parasites qui pourraient nuire à son activité, impose des contraintes draconiennes pour la définition des COS (coefficients d'occupation des sols) alentour. En fait, ainsi que le résume le secrétaire général de la préfecture, M. Claude Guizard, *« l'agglomération ne devrait se développer qu'à l'opposé du centre T.D.F., c'est-à-dire vers le nord »*.

Ces directives sont évidemment la source d'un conflit entre la D.D.E. (direction départementale de l'équipement) chargée de les faire appliquer et la municipalité. *« Elles condamnent l'extension du village qui d'ailleurs, si on les adopte scrupuleusement, n'est même plus à sa place*, accuse le maire. *Sur le plan financier, dans la perspective d'une évolution raisonnable de la population, nous avons acquis un hectare de réserve foncière et réalisé une école maternelle indispensable qu'il nous faut maintenant payer. Mais aussi sur un plan urbanistique alors même que le sous-préfet bloque tous les permis de construire. »*

L'autorité des élus étant en la circonstance explicitement mise en cause, l'administration se veut conciliante. *« Il est intéressant de définir un certain essor même modéré du village »*, reconnaît M. Claude Guizard, qui estime que *« différentes concessions ont été faites dans ce sens »*. Mais ces « concessions » ne font que renforcer le trouble des élus des Molières dès lors qu'elles nuancent des consignes présentées à l'origine comme techniquement impératives. En fait, dit M. Claude Guillemin, *« toutes ces prétentions n'ont pas l'air de tenir debout. T.D.F. n'est même pas capable de nous indiquer le niveau de parasites gênant »*.

Le directeur technique de T.D.F. vient pourtant, dans une lettre, de mettre le maire des Molières devant ses responsabilités. *« En ce qui concerne la baisse des ressources financières de la commune qui résulterait de la restriction des constructions*, écrit-il notamment, *il est à remarquer que, si le POS initial avait été accepté, T.D.F. n'aurait pu faire autrement que de transférer son centre dans une autre commune, ce qui aurait privé Les Molières de taxes professionnelles d'un montant plus élevé. »*

Si les élus maintiennent leurs positions, c'est donc au ministre de l'environnement qu'il reviendra d'« arbitrer ». *« Mais l'administration n'aura recours à cette procédure qui ne s'est jamais vue en Essonne qu'en cas de conflit majeur et d'urgence »*, confie-t-on à la préfecture d'Evry.

STÉPHANE BUGAT.

DOSSIER BRULANT

Des transports plus chers pour les contribuables ou pour les usagers ?

Le projet de loi sur la réforme des transports en commun en Ile-de-France sera présenté le mardi 24 avril aux assemblées régionales par M. Joël Le Theule, ministre des transports.

Ce projet de loi devrait mettre fin à des péripéties qui durent depuis trois ans. La loi de juillet 1976 créant la région d'Ile-de-France prévoyait que celle-ci définisse et mette en œuvre la politique des transports de la région. Or, cette disposition n'a pas, jusqu'à présent, été appliquée en raison d'une difficulté majeure : le déficit des transports en commun, qui ne cesse de croître depuis 1960 et dépassait 2,6 milliards de francs en 1978, est couvert à 70 % par l'Etat. Les pouvoirs publics avaient donc affirmé que la responsabilité « politique » allait de pair avec la responsabilité financière et qu'ils ne se déchargeraient de l'une qu'en se déchargeant de l'autre. Dès lors, une question se posait : la région avait-elle la possibilité financière d'assumer un déficit énorme... et galopant ?

En effet, l'Ile-de-France a vécu jusqu'à présent hors du droit commun. Alors qu'en province ce sont les municipalités qui financent le déficit de leurs transports en commun, c'est, en région parisienne, l'Etat qui finance les deux tiers de « l'indemnité compensatrice », le recouvrement du tiers restant était assuré par les départements de la région. La région ne participait donc pas à la couverture du déficit des transports.

Cette situation a une explication historique : c'est le gouvernement qui fixe les tarifs du ticket de métro. Or, depuis plusieurs années, les usagers ne payent que 40 % environ du prix de leur titre de transport. C'est donc à l'Etat, qui refuse de faire payer le ticket de métro au prix coûtant, qu'il revenait de financer le déficit qu'il creusait ainsi.

En réclamant plus de pouvoirs, le président du conseil régional, M. Michel Giraud (R.P.R.) avait conscience que la région, dont le budget dépasse à peine 2 milliards de francs, ne pourrait pas assumer cette charge financière : aussi une solution avait-elle été proposée par le conseil régional : le gouvernement maintiendrait à son niveau actuel sa participation au déficit, la région et les départements assumant la responsabilité financière du déficit restant à couvrir.

Or, il semble que le projet de loi n'ait pas retenu cette formule et que l'Ile-de-France soit destinée à entrer dans le droit commun en assumant à terme une part croissante du déficit des transports compte tenu du désengagement de l'Etat. Le gouvernement proposerait le blocage de la part de l'Etat en francs courants jusqu'en 1982 puis sa diminution progressive. La part des départements serait quant à elle également bloquée en francs courants. La différence serait comblée par la région pour sa plus grande part (70 %) et une participation supplémentaire des départements.

Comment la région assumera-t-elle cette nouvelle responsabilité financière ? Sa part du déficit pourrait en effet atteindre 1 milliard en 1983. En tout état de cause et quelle que soit la solution retenue, l'Ile-de-France participera au défit des transports. Il apparaît certain que les impôts régionaux vont augmenter de façon sensible, de même que le prix du ticket de métro et de la S.N.C.F.

Les élus de toute tendance ont accueilli fraîchement ce projet de loi : à leurs yeux, la région ne peut assumer une telle charge financière sans mettre en péril ses grands investissements et une fiscalité jusqu'alors modérée. D'autre part, assurent-ils, l'Etat, s'il ne participe plus directement à la gestion des transports parisiens, continuera d'assurer la tutelle de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. Il devrait donc normalement assurer une certaine responsabilité financière. « Comment imaginer, devait affirmer le président du conseil régional, que l'Etat puisse se retirer complètement de l'organisme de gestion alors que le problème des transports de l'agglomération parisienne a une dimension nationale, que les entreprises de transports S.N.C.F. et R.A.T.P. sont des entreprises nationales et que toute politique tarifaire engendre des implications nationales. »

La volonté de désengagement de l'Etat est manifeste : la région a demandé depuis trois ans la responsabilité en matière de transport, qu'à cela ne tienne, mais elle doit en assumer la charge financière. C'est la fin d'une lourde tutelle c'est aussi celle d'un privilège.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Un grand rendez-vous à Paris-Lyon en 1980

A l'automne 1980, les trains de la banlieue sud-est seront reçus dans la nouvelle gare souterraine à quatre voies de Paris-Lyon, superposée à la station « Gare de Lyon » de la ligne A du R.E.R. Les correspondances, organisées par un « quai à quai » vertical, seront ainsi largement facilitées. La séparation des trafics banlieue et grandes lignes, qui coexistent, non sans difficultés, dans la gare de surface, se traduira par une amélioration de la qualité des services offerts, notamment pour l'accueil, la régularité et la qualité des dessertes.

Dans la perspective d'une mise en service fin 1982, la S.N.C.F. continue les travaux de construction de la gare souterraine de Paris-Nord, également à quatre voies, située sous la gare annexe actuelle. Cette gare, qui nécessite des travaux d'aménagement de voies très importants et délicats dans une zone de 4 kilomètres de la Chapelle à La Plaine-Saint-Denis, pourrait faire l'objet d'une mise en service partielle à l'automne 1981, dès l'achèvement du tunnel construit par la R.A.T.P. qui doit la relier à la plaque tournante « Châtelet-les Halles » du R.E.R.

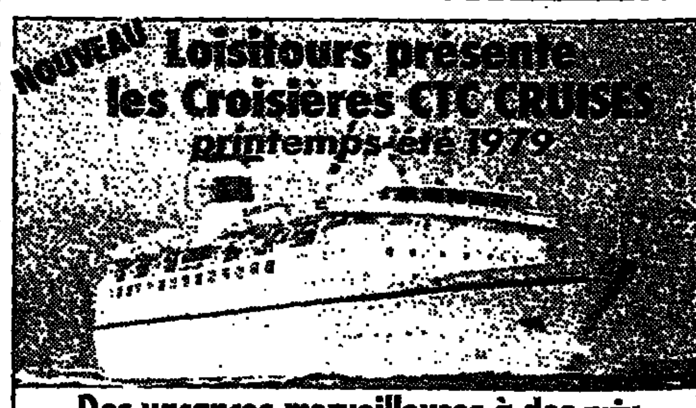
Ce raccordement permettra, dans une première étape, à certains trains de la ligne de Roissy assurés en « matériel interconnexion » de traverser Paris du nord au sud en direction de Massy-Palaiseau. En situation définitive, tous les trains des lignes de Roissy et Mitry traverseront alors Paris : il ne faudra que vingt minutes pour se rendre d'Aulnay-sous-Bois au Luxembourg et guère plus de trente minutes pour aller à la Défense via le Châtelet. Cette liaison Nord-Sud, issue de la jonction, à la sortie sud de la gare souterraine de Paris-Nord, des lignes S.N.C.F. et R.A.T.P., constituera la ligne B du R.E.R. (ligne qui, pour le moment, a son origine au Châtelet).



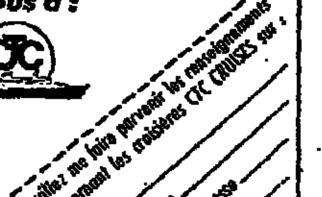


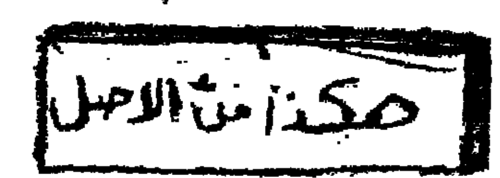












Auvergne

Trois priorités pour le Massif Central

- *Désenclavement routier et aérien*
- *Exploitation rationnelle des forêts*
- *Promotion du thermalisme*

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — En se rendant le 20 avril en Auvergne, où il a rencontré les élus et les responsables socio-économiques de la région, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, bien qu'il ait annoncé que le programme du Massif Central en 1979 représentait *480 millions de francs* (« le Monde » du 22-23 avril), devait bien se douter qu'il allait essuyer un feu roulant de questions de la part de ceux qui manifestent leur inquiétude.

Si, dans ses bagages, le délégué à l'aménagement du territoire avait emporté le bilan d'exécution du programme pluriannuel de développement du Massif Central, annoncé le 29 septembre 1975 par le président de la République lui-même, c'était pour rassurer les représentants de l'Allier, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, pour les convaincre de *« la volonté des pouvoirs publics de promouvoir le développement de leur région... »*.

« Volonté qui ne s'est pas démentie », a-t-il souligné, en rappelant que, au dernier comité interministériel, la moitié des crédits affectés à des opérations d'aménagement du territoire ont bénéficié au programme Massif Central (480 millions sur 1 milliard de francs).

Expression d'une politique volontariste, ce programme Massif Central avait tenu compte essentiellement de l'évolution spontanée de la population qui aurait abouti à transformer *« toute l'Auvergne rurale en un véritable désert »*, pour reprendre l'expression de M. Chadeau. Celui-ci n'a pas manqué de rappeler que cette région, entre les deux derniers recensements a perdu deux mille habitants chaque année. Si les zones rurales se dépeuplent, c'est au profit de trois chefs-lieux de département (Aurillac, Moulins, Le Puy) et de l'agglomération de Clermont-Ferrand. Et, selon les données de l'INSEE établies en 1978, l'Auvergne pourrait perdre encore trente-six mille habitants jusqu'à 1990, tandis que s'aggraverait le déséquilibre entre la zone rurale et les quatre chefs-lieux.

La thérapeutique passe par trois orientations essentielles : désenclavement, promotion des activités et amélioration des conditions de vie.

● *Désenclavement ferroviaire, en premier lieu.* Les mesures prévues en faveur des transports ont été prises (accélération des liaisons Paris-Clermond-Ferrand, modernisation des voitures, encouragement à la régionalisation des arrivages et de l'expédition du fret).

● *Désenclavement aérien aussi*, avec les aménagements des aéroports de Clermont-Ferrand, du Puy et d'Aurillac.

● *Désenclavement routier, enfin et surtout*, avec un important volet autoroutier : réalisation de l'autoroute B.71 Clermond-Ferrand-Saint-Etienne jusqu'à Chabreloche (Puy-de-Dôme, *« dont la mise en œuvre sera effective en 1983, la déviation d'Issoire étant achevée en 1981 »*.

Au chapitre de la promotion des activités, l'effort visant à améliorer la rentabilité des fermes et à rationaliser l'exploitation de la forêt sera accru. Sur ce point, *« seront publiés, d'ici deux mois, les textes permettant aux agriculteurs de montagne d'effectuer des travaux de forestage sans perdre leur statut »*, a précisé M. Chadeau.

Ce bilan étant établi, M. Chadeau a reconnu toutefois que ces actions *« n'avaient pas mis l'Auvergne à l'abri des atteintes du nouveau contexte économique mondial... »*.

Mais, pour M. Maurice Pourchon, président du conseil régional, député socialiste du Puy-de-Dôme, c'est peu, trop peu ; d'autant que, selon lui, le programme Massif Central n'est autre qu'un plan de rattrapage. *« Et si certains de ses effets peuvent paraître spectaculaires, c'est que la région Auvergne possédait un retard spectaculaire... »*.

Et de souligner *« que ce programme coïncidait en septembre 1975 avec le plan général de soutien de l'économie et que la programmation le fait apparaître aujourd'hui comme partie intégrante du VIIIe Plan »*.

Certes, pour M. Pourchon, *« les dotations ont été importantes pour les routes, mais elles n'ont pas été actualisées en fonction de l'érosion monétaire. En trois ans, les tranches annuelles ont été revalorisées de 20 %, alors que les prix se sont accrus dans une proportion de 30 % »*.

Le président du conseil régional rappelle que la situation de l'emploi en Auvergne est grave ; quinze mille chômeurs en 1975, trente mille trois ans plus tard. Aussi réclame-t-il depuis longtemps l'extension du bénéfice de la prime de développement régional à l'ensemble de la région Auvergne en intégrant Clermont-Ferrand et les cantons de Billom, Pont-du-Château, Vertaizon et Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme) dans la liste des zones « primables ».

Vendredi encore, la réponse officielle a été négative. M. Chadeau a argué du fait que l'Auvergne n'était pas des plus défavorisées. *« Bien sûr, il y a Michelin*, rétorque M. Pourchon ; *mais qu'en est-il exactement des petites et moyennes entreprises dans notre région ? En bien ! elles se meurent lentement. Hormis Michelin, l'Auvergne ne dispose pas d'un véritable tissu industrialisé. »*

M. FRANÇOIS MICHELIN : cessons de nous plaindre

Pour autant, le président du conseil régional ne veut pas s'enfermer dans une opposition systématique. Le conseil régional a élaboré un programme cohérent portant sur la modernisation des installations de soins et sur l'amélioration de l'hébergement et de l'environnement des curistes des stations thermales d'Auvergne. M. Chadeau a admis le principe d'une participation gouvernementale au financement. Il soumettra le dossier au prochain comité interministériel de l'aménagement du territoire.

On retiendra enfin de la visite de M. Chadeau ces propos de M. François Michelin, le patron du groupe géant du pneumatique, invité à titre d'industriel auvergnat, homme discret, sortant rarement de sa réserve, qui a déclaré, se tournant vers le représentant du gouvernement : *« Je considère que l'aménagement de notre territoire doit se calquer sur celui du monde entier. Plutôt que de passer notre temps à nous plaindre, il faut arriver à faire mieux et moins cher que des pays en voie de développement, tels la Corée du Sud et Singapour ; comme le font le Japon et les Etats-Unis, pays industrialisés. »* L'aménagement du territoire, pour les chefs d'entreprise, c'est aussi, c'est avant tout, l'aménagement *de notre* industrie.

JEAN-PIERRE ROUGER.

Languedoc-Roussillon

LE CONSEIL RÉGIONAL NE VEUT PAS DE CENTRALE NUCLÉAIRE A PORT-LA-NOUVELLE

(De notre correspondant)

Montpellier. — Devant le conseil régional du Languedoc-Roussillon, qui s'est réuni le 21 avril à Montpellier, M. Maurice Lambert, préfet de région, a confirmé (*le Monde* du 18 avril) les dépassements importants des coûts de construction de la centrale solaire de Targasonne-en-Cerdagne, dans les Pyrénées-Orientales. Ainsi les héliostats (miroirs) coûteraient 35 % plus cher que prévu et le prix des chaudières serait en augmentation de 100 %. Au total, la centrale solaire, dont le coût initial était de 94 millions, reviendrait à 130 millions.

D'autre part, les conseillers régionaux ont voté une motion, présentée par M. Pierre Guidoni, député P.S. de l'Aude, rappelant l'attachement de l'assemblée *« à la diversification des ressources énergétiques de la région, en particulier par l'hydraulique, le charbon et le solaire »* et *« exigeant que soit annoncé le plus rapidement possible l'abandon du projet de centrale nucléaire sur le littoral »* de la région. Cette motion répond à un vœu favorable à la construction de la centrale nucléaire prévue à Port-la-Nouvelle, émis récemment par le comité économique et social du *Languedoc-Roussillon* sur l'initiation de san président, M. Philippe Lamour. — R. B.

6 600 mineurs en 1953, quelques centaines aujourd'hui

La grande braderie de La Grand-Combe

De notre correspondant

Nîmes. — Au moment où l'actualité est marquée par des crises aussi spectaculaires que celles de la sidérurgie de Manufrance ou de la Solmer, la conversion du petit bassin houiller des Cévennes est-elle susceptible de demeurer au premier rang des priorités économico-sociales ? La Grand-Combe n'est pas Longwy, ni Saint-Etienne, ni Fos, évidence qui ajoute à la crainte de tous les responsables, élus ou syndicalistes de cette vallée du haut Gard où, depuis un quart de siècle, on voit décroître inexorablement l'effectif des mineurs.

Six mille six cents emplois en 1953, cinq mille cent en 1960, quatre mille en 1965, deux mille cinq cents en 1970, et maintenant, quelques centaines à peine. La saignée est régulière et, malgré les démarches, les manifestations, les efforts d'organismes divers, une bonne dizaine d'entreprises dépendantes des Houillères (Debers, Arena, Pons, Volpillière...), ont cessé leur activité.

Mais quelques espoirs sont venus adoucir les déceptions. Ceux, par exemple, qu'ont fait naître la réussite des Câbles de Lyon à l'Habitarelle, celle de l'atelier Hom au Fraissinet, tout comme celle de Tunesi (stabilisateurs de caravanes) à Champclauson.

La chambre de commerce d'Alès a essayé de dégager quelle loi générale pouvait être tirée de ce cas particulier et, lors d'une récente séance plénière, elle a formulé quelques suggestions à l'intention des pouvoirs publics. Et notamment le maintien en activité des houillères jusqu'à ce qu'une reconversion complète ait été réalisée.

Le comité de défense du canton, qui depuis une décade a pris pour objectif essentiel le maintien des houillères (un objectif simple suscite plus de combativité qu'un programme complexe), nicipal de La Grande-Combe (1). n'a pas cessé d'appeler les mineurs à se mobiliser pour défendre leur corporation. Le conseil municipal de La Grande-Combe (1), pour sa part, vient d'envoyer un télégramme au président de la République pour attirer son attention sur le fait que la raréfaction et le renchérissement du pétrole constituent des motifs supplémentaires de surseoir à la fermeture des puits de mines.

Le pessimisme persiste à La Grand-Combe, qui s'alimente de détails, comme l'annonce de la mise en vente de l'église de la localité, construite en 1864 par la Compagnie des mines, toujours propriété des Houillères, et que celles-ci voudraient céder à l'évêché ou à l'association paroissiale. La foi a sans doute perdu de son intensité dans la vallée de La Grand-Combe. Il n'empêche que de telles négociations ajoutent au désespoir des Cévenols, enclins à penser que, des puits à mine à leur clocher, la grande braderie n'épargnera aucune de leurs raisons de vivre.

JEAN-CHARLES LHEUREUX.

(1) Le maire de La Grand'Combe est M. Maurice Larguier (P.S.).

Basse-Normandie

LE MONT-SAINT-MICHEL DOIT RESTER UNE ILE

M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a reçu il y a quelques jours une délégation de l'association des Amis du Mont Saint-Michel (1), conduite par son président, M. Joseph Le Clerc.

Cette délégation a rappelé au ministr l'urgence qu'il y avait à entreprendre les travaux préconisés par le laboratoire de la société d'hydraulique de France, afin de préserver le Mont Saint-Michel d'un enlisement qui risquerait d'être total dans un avenir prochain.

Le ministre a déclaré qu'il partageait ces préocupations : il faut préserver l'insularité du Mont : ses services examinent actuellement l'étude effectuée au laboratoire de Maisons-Alfort pour en tirer les conclusions opérationnelles, qu'il s'agisse de l'aménagement du barrage du Couesnon, de l'arasement sur certaine longueur de la digue de la Roche-Thorin, de la construction de réservoirs et, ultérieurement, de l'aménagement des accès, ou d'autres hypothèses qui ont pu être avancées.

« Le souhait commun du ministre et des Amis du Mont Saint-Michel, déclarent ces derniers dans un communiqué, *est de voir s'engager en 1980 un début de travaux. Cela suppose une vérification attentive de l'évaluation du montant des ouvrages : cette vérification est en cours. Cela implique également qu'un ordre de priorité soit défini dans les travaux : cette étude est engagée. C'est à la lumière de ces informations que les demandes budgétaires seront établies auprès de l'Etat, de la région et du département. »*

(1) B.P. n° 50 116 Le Mont-Saint-Michel.

Haute-Normandie

PLUS D'ARGENT POUR LA MAISON DE L'EUROPE DE ROUEN QUI DOIT FERMER SES PORTES

La Maison de l'Europe de Haute-Normandie, à Rouen, créée il y a une quinzaine d'années, a dû fermer ses portes et vendre son mobilier aux enchères en raison de difficultés financières, a-t-on appris le 22 avril.

M. Guy Mange, vice-président de la Maison de l'Europe de Haute-Normandie, a déclaré que, *« dans une ville dont le maire est un Européen convaincu* (1) *et à quelques semaines des élections pour le Parlement européen, cette disparition ne peut manquer d'étonner »*.

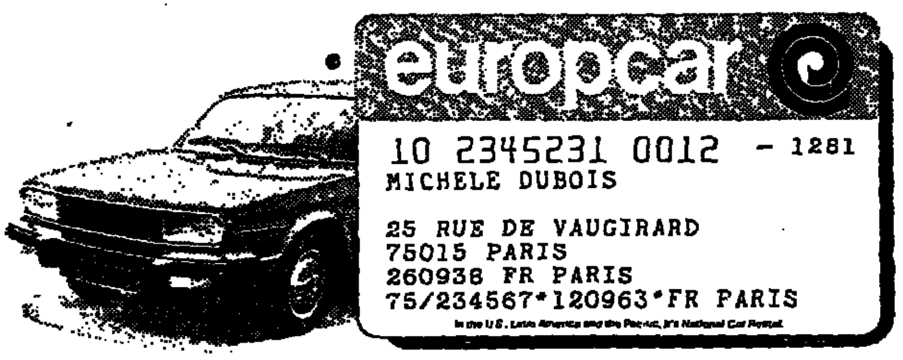
Des recettes d'environ 700 000 F étaient assurées à l'établissement par les cours de langue qui y étaient *donnés* et des *subventions* du conseil général de la Seine-Maritime et de la Ville de Rouen.

(1) Il s'agit de M. Jean Lecanuet, qui est en deuxième position sur la liste U.D.F. pour les élections européennes.



Femmes d'affaires dynamiques louez votre voiture chez Europcar

Vous avez un emploi du temps chargé, des décisions à prendre et pas mal de problèmes.



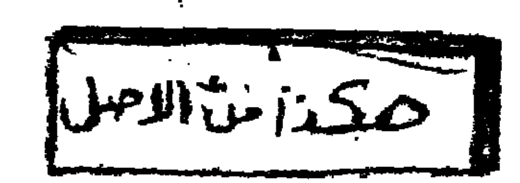
Vous apprécierez l'efficacité du Super Service Europcar. A commencer par la carte accréditive qui, pratiquement, enregistre d'un seul coup tous les éléments nécessaires sur votre contrat de location. C'est le Super Service Europcar.

Le Super Service Europcar, c'est aussi un état d'esprit, le souci constant de mieux répondre aux besoins du monde des affaires. Avec un réseau présent partout en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. Avec une organisation et des voitures qui fonctionnent bien. Avec, enfin, toute la gentillesse et la courtoisie qui vous sont dues.

Car, nous aussi, nous avons le sens des affaires.

europcar
Business Car

Aux U.S.A., en Amérique latine et dans le Pacifique, c'est National Car Rental.



Le Monde

économie

Le troisième « pacte pour l'emploi des jeunes » coûterait 3,5 milliards de francs la première année

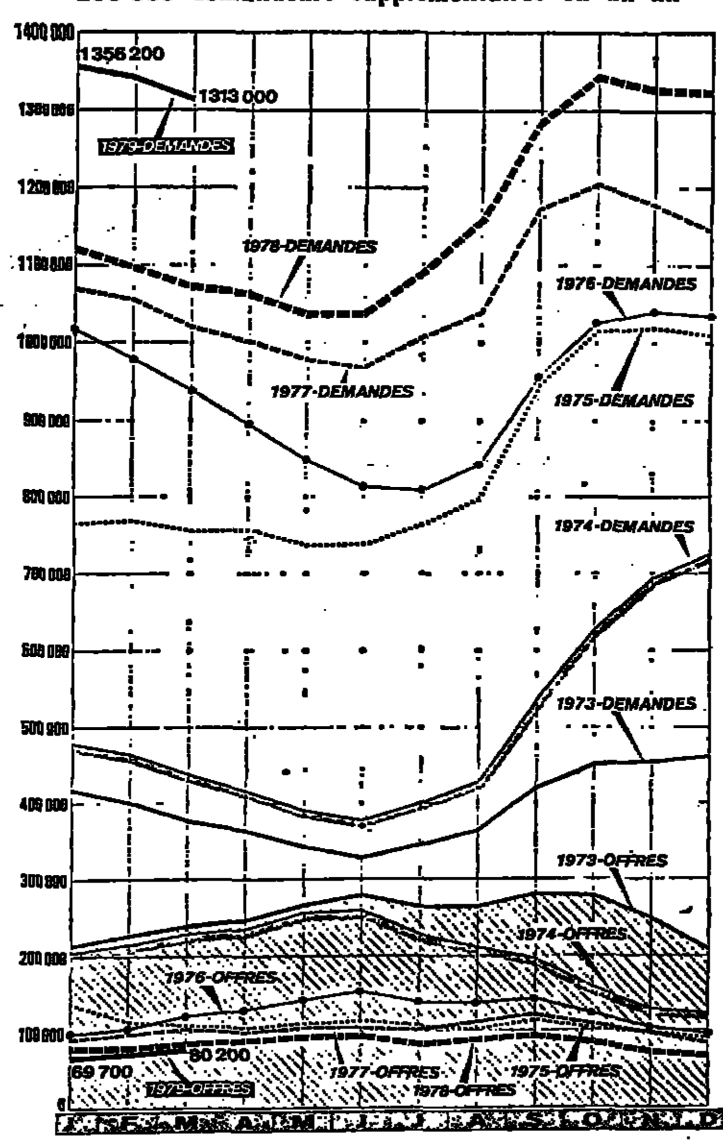
Le chef de l'État a annoncé, lors de son entretien télévisé du 18 avril, un plan de deux ans en faveur de l'emploi des jeunes. L'aggravation de 21 % du nombre de demandes d'emploi en un an (mars 1978 à mars 1979) et la perspective de l'arrivée, dans une dizaine de semaines, de centaines de milliers de jeunes sur le marché du travail incitent, en effet, les pouvoir publics à répondre à la proposition d'un troisième « pacte » faite par le patronat, qui doit préciser, le mardi 24 avril, ses propositions en la matière.

Les dispositions de ce nouveau plan devraient être officiellement adoptées dans la deuxième quinzaine de mai. Il portera sur deux ans, comme l'a indiqué le président de la République, et devrait constituer une « synthèse » entre le premier et le deuxième « pacte ». Il ferait une plus large place aux contrats emploi-formation et aux contrats d'apprentissage. Fait nouveau, il comporterait, en outre, la création d'emplois dans le secteur public. Coût envisagé pour la première année : 3,5 milliards de francs, à supporter — comment ? — par la collectivité nationale.

Le graphique ci-dessous (statistiques de l'emploi en données brutes) *montre clairement l'inégale efficacité des deux premiers* « pactes », ainsi que l'urgence d'initiatives nouvelles. Au début de cette année, l'aggravation de la situation de l'emploi en un an était aussi forte — deux cent trente mille demandeurs supplémentaires — qu'au début de 1976, époque où les répercussions sur la France de la crise mondiale étaient particulièrement sévères. Ce n'est qu'au cours de l'année 1976 que la détérioration de l'emploi s'est estompée, sous l'effet du 1975plan de relance » du 4 septembre 1975, aujourd'hui attribué à M. Chirac.

Ce mieux prenant fin au printemps 1977, le premier « pacte pour l'emploi des jeunes » a visé, l'automne suivant, à freiner la dégradation de la situation. L'objectif gouvernemental a été momentanément atteint, on le voit. Mais, dès la fin de 1978, un fois les élections législatives passées, la montée du chômage a repris ; de nombreuses industries ont opéré les « dégraissages » qu'elles avaient différés dans l'attente du scrutin (sidérurgie, textile, chantiers navals...), et le deuxième « pacte » n'a pas eu l'efficacité du premier : deux cent quatre-vingt mille jeunes seulement ont été embauchés à ce titre, au lieu de cinq cent cinquante mille au cours du premier « pacte ». Le « pacte bis », qui n'a coûté que 2,5 milliards de francs à 'l'État, était, il est vrai, beaucoup moins bénéfique au patronat que son *prédécesseur, qui en avait coûté* 7. Les chefs d'entreprises, peu aiguillonnés par le C.N.P.F., l'ont passablement boudé. C'est ce désenchantement que cherchent à évtier les pouvoirs publics. — M C.

230 000 demandeurs supplémentaires en un an



● *Grève nationale des agences de l'emploi mardi.* — Les organisations C.G.T., C.F.D.T., F.O. de l'Agence nationale pour l'emploi ont décidé une grève dans l'ensemble de la France mardi 24 avril pour protester *« contre les projets gouvernementaux visant au démembrement de l'établissement public après dix années de fonctionnement ».* Les bureaux de l'A.N.P.E. risquent, de ce fait, de ne pouvoir répondre aux demandes du public dans la journée de mardi.

L'U.C.T. APPROUVE LE PROTOCOLE PROPOSÉ PAR LA C.G.C. POUR LA RÉUNIFICATION DES DEUX ORGANISATIONS

L'U.C.T. (Union des cadres et *techniciens*) a confirmé, le 21 avril, sa volonté de réunification avec la C.G.C., à l'issue de son congrès extraordinaire ; le vote a été acquis par 596 mandats contre 2 (métallurgie) et 10 abstentions (industries polygraphiques).

Les délégués ont approuvé le protocole d'accord que, après diverses modifications, les dirigeants de la C.G.C. avaient proposé le 19 avril. Ce texte deviendra immédiatement applicable, s'il est entériné par le congrès de la C.G.C., qui se tiendra à Versailles le 26 avril. Il prévoit notamment que, en attendant le congrès suivant de la C.G.C., en 1981, M. J.-L. Mandinaud, actuel secrétaire général de l'U.C.T., pourra participer, à titre consultatif, aux activités du bureau exécutif de la confédération des cadres.

Les différentes fédérations de l'U.C.T. entreprendront immédiatement leur fusion avec celles de la *C.G.C. L'U.C.T. évalue à environ* quinze mille le nombre de ses adhérents.

M. Yann Clerc estime avoir des chances d'être élu

D'autre part, à Dijon, M. Mar*chelli, président de la fédération* de la métallurgie C.G.C., a déclaré que son organisation se prononcerait *« à une majorité écrasante, pour ne pas dire à l'unanimité, en faveur de M. Jean Menu (mines et atome) pour la présidence de la confédération ».* De son côté, M. Jean Menin, secrétaire général sortant, a indiqué le *même jour, à Bar-le-Duc,* qu'il était prêt à retirer sa candidature à la présidence si les instances confédérales aboutissaient à un accord.

En revanche, M. Yann Clerc, président de la fédération des journalistes C.G.C., a déclaré qu'il ne se considérait pas du tout comme « minoritaire » et qu'il avait de *« nombreuses chances d'être élu ».* Il a observé que toutes les organisations de la C.G.C. ne s'étaient pas encore prononcées sur sa candidature.

Enfin, la présence de M. Calvez, délégué de la C.G.C., sur la liste de Mme Veil aux élections européennes, a été de nouveau critiquée *par M. Cros (métallurgie),* qui demande la démission immédiate de M. Calvez de ses responsabilités syndicales.

LE CONFLIT DE LA SOLMER DEMEURE AU POINT MORT

Le conflit de la Solmer à Fos (Bouches-du-Rhône), déclenché le 5 avril, est toujours au point mort. Les grévistes continuent de réclamer une augmentation mensuelle uniforme des salaires de 300 F, tandis que la direction n'offre que 2 %. Les salariés estiment, en outre, négatives les réponses de la direction concernant la levée des sanctions, le paiement des jours de chômage technique et la réduction de la durée du travail.

Le dimanche 22 avril, la journée *« d'animation et de débats »* organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T. s'est déroulée, avec un certain succès, en dépit de l'ordonnance d'interdiction que la direction avait obtenu du juge des référés d'Aix-en-Provence. Une nouvelle rencontre entre les syndicats et la direction était prévue, ce 23 avril.

● *Incidents au chantier où est construit le trimaran de Tabarly.* — Le directeur, le chef du personnel et un cadre des chantiers navals Constructions mécaniques de Normandie à Cherbourg (Manche) ont été retenus dans la salle du comité d'entreprise pendant six heures, le 20 avril, par des ouvriers qui réclamaient des améliorations de salaires et de meilleures conditions de travail. Cette entreprise est celle où est en cours de construction, notamment, le trimaran d'Éric Tabarly *Paul-Ricard.*

● *La Caisse d'assurance des mines* a été assignée par la C.F.D.T. devant le tribunal de grande instance de Paris. Le syndicat demande l'annulation du transfert de dix-huit femmes de ménage à une société extérieure, ce qui supprime, pour elles, tout espoir de garantie d'emploi et d'avantages sociaux. L'inspection du travail a été également saisie.

● *Volkswagen* présentera, en septembre prochain au Salon de Francfort, un nouveau modèle de classe moyenne, la Jetta. Cette berline familiale prendra sa place dans la gamme entre la Golf et la Passat. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

Le recrutement des cadres

M. Monory : la majorité n'a pas eu le courage de s'attaquer aux inégalités

« Ce n'est pas un quelconque pragmatisme, mais une doctrine qui guide mon action. » Voilà une déclaration qu'on a rarement l'occasion d'entendre dans la bouche d'un *homme politique, puisque, pour des* raisons obscures, le terme de pragmatique est devenu quasiment un *compliment qu'on adresse aux autres* ou qu'on applique éventuellement à soi-même. Il est vrai que celui qui a prononcé ces paroles devant les *participants au séminaire organisé par le Monde* était le ministre de l'économie, M. René Monory. Un ministre qui a des convictions et qui, le cadre de Saint-Paul-de-Vence et l'atmosphère détendue aidant, les a, le samedi 21 avril, exprimées avec *une force particulière.*

Les hôtes du *Monde* étaient les représentants d'une profession qui joue depuis plusieurs années, *dans la vie de la presse et dans celle des* entreprises et du personnel dirigeant des affaires, un rôle important quoique pas toujours très bien connu. Il s'agissait de quelque vingt-cinq conseillers en recrutement de cadres, dont la plupart publient des « annonces classées » dans les pages spécialisées à cet effet. Parmi eux, certains sont affiliés au Synthec et les autres à la chambre syndicale, car s'il existe en France, en comptant large, quelque deux cents cabinets de recrutement, tous ne relèvent pas d'un unique syndicat professionnel.

Un domaine d'élection : l'agriculture

La doctrine à laquelle se réfère M. René Monory n'est pas un libéralisme abstrait. Pour le ministre de *l'économie, il n'est pas d'homme* « médiocre » si l'on sait donner à chacun la chance de déployer ses qualités dans la tâche qu'il est en mesure de remplir. Trois principes doivent orienter la société et lui modeler un visage plus humain : liberté, responsabilité, ces deux premiers principes n'étant pas destinés *aux seuls chefs d'entreprises,* pas plus, bien sûr, que le troisième, la vérité. Le gouvernement doit, le premier, s'en inspirer. En réponse aux questions qui lui ont été posées, le ministre n'a pas caché la responsabilité des dirigeants politiques dans la crise de confiance qui est aussi une des composantes *de la crise tout court, expliquant au* moins en partie la réserve des investisseurs et, d'une façon plus générale, l'absence d'enthousiasme pour engager l'avenir. Cette responsabilité a pris, depuis cinq ans, plusieurs aspects. L'un a été l'incapacité, par manque de courage ou de lucidité, a dit en substance M. Monory, *si ce n'est les deux à la fois,* d'expliquer après le choc pétrolier de 1973, que désormais les choses ne seraient plus jamais comme avant. Le manque de courage s'est encore manifesté d'une façon aussi grave dans le refus de s'attaquer aux inégalités remettant en cause les droits acquis, car il n'est pas juste, a précisé *M. Monory,* de demander à tous la même contribution à l'effort pour redresser la situation. L'opposition, en feignant d'ignorer les contraintes économiques, a failli elle aussi à ses responsabilités. *M. Monory* s'est *montré pareillement* très sévère à l'égard de certaines revendications. Il est scandaleux, se*lon lui, que ce soient des employés* de banque, et notamment des employés de la Banque de France, qui, disposant de la garantie de l'emploi, réclament les trente-cinq heures, dont ils profitent souvent déjà, et qu'il faudrait réserver pour les tâches pénibles. *« Mais je n'exclue pas ailleurs,* a précisé le ministre, *des aménagements concernant, par exemple, la cinquième équipe ou le temps partiel ».*

Parmi les domaines que la France se doit d'exploiter figurent au premier rang ses richesses agricoles. En développant l'industrie agro-alimentaire, on pourrait augmenter considérablement les rendements à *l'hectare qui ne* dépassent pas actuellement, même pour des régions très riches, la moitié ou le tiers des rendements hollandais. Mais on n'a pas de chance de le faire si l'on n'introduit pas dans le secteur des entreprises dynamiques de droit privé. Continuer à exporter des surplus en l'état à des prix de 30 à 40 % *supérieur au niveau* mondial ne peut que condamner l'agriculture à une impasse et vouer les agriculteurs à la stagnation de leurs revenus car une telle politique se heurtera nécessairement à une opposition de plus en plus forte de l'extérieur.

L'« homme du terrain »

La crise et ses suites, selon plusieurs des participants, auraient amené d'importants changements dans le profil des demandes formulées par les entreprises. Le diplômé ferait moins prime. Voilà une tendance qui va dans le sens de la *valorisation de l'homme prônée par* M. Monory (qui se défend toutefois d'opposer sans plus de nuances l'« homme du terrain » à l'homme sorti des grandes écoles). De même, les employeurs chercheraient plutôt des cadres *opérationnels* qui assument directement des responsabilités de fabrication ou de vente.

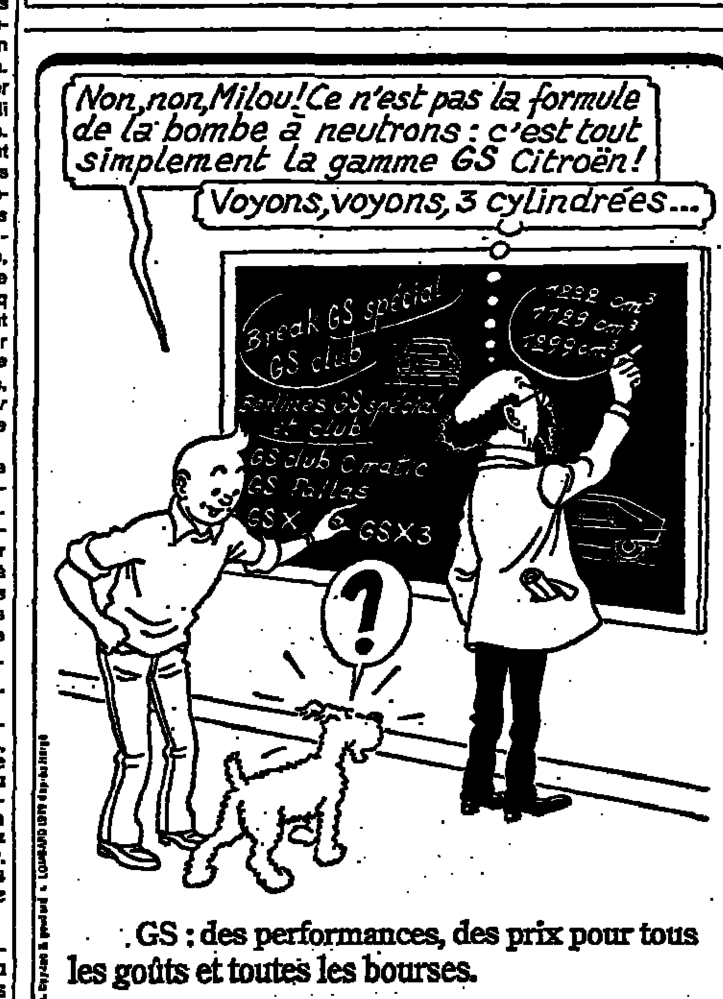
Profession aux multiples facettes, les cabinets de recrutement se distinguent encore par leur manière de concevoir l'adéquation de l'homme à son emploi. Ou bien on définit par priorité, et aussi objectivement que possible, le poste à pourvoir avant de se mettre à la recherche de l'homme qui répond aux qualifications *requises en termes d'expérience,* de connaissances, d'âge, etc. ; ou bien on s'attache à une approche plus psychologique du problème à résoudre. Aux consultants ayant une formation d'ingénieur s'opposent ainsi, jusqu'à un certain point, les psychologues, dont certains sont aussi des psychanalystes. Mais tous ont en commun la préoccupation de faire reconnaître leur métier. Ils demandent notamment à l'État de tracer, dans de nouveaux textes, une ligne de démarcation aussi nette que possible entre, d'une part, le placement qui relève de l'Agence nationale spécialisée à cet effet. Une commission créée par le ministère du travail sous la présidence de Mme Même examine actuellement ce dossier.

Certains espèrent que ses travaux déboucheront sur la formulation d'un statut professionnel assorti d'un code de déontologie précis. *« Pour l'instant, nous n'existons pas »,* a déclaré M. Jean Masson, le président de Syntec. *« Vous n'existez peut-être pas mais vous vivez »,* a répondu M. René Monory.

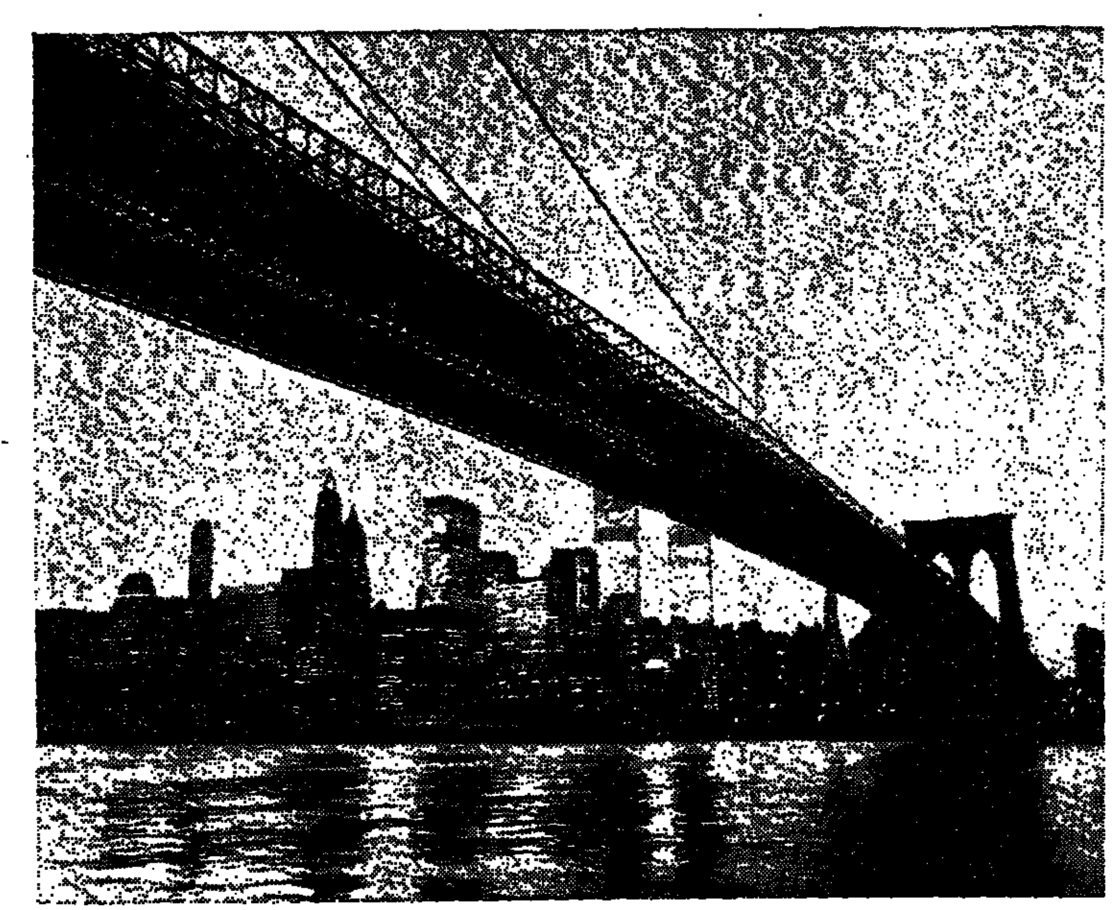
PAUL FABRA.

● *M. André Bergeron,* secrétaire général de Force ouvrière, estime, dans une interview publiée dans *la Croix* du 21 avril, que *« la marge est étroite »* dans les négociations sur les salaires et met en garde le gouvernement : *« Si la politique conventionnelle capote,* déclare-t-il, *il n'y aura plus rien et il se privera d'un élément de stabilité. »*

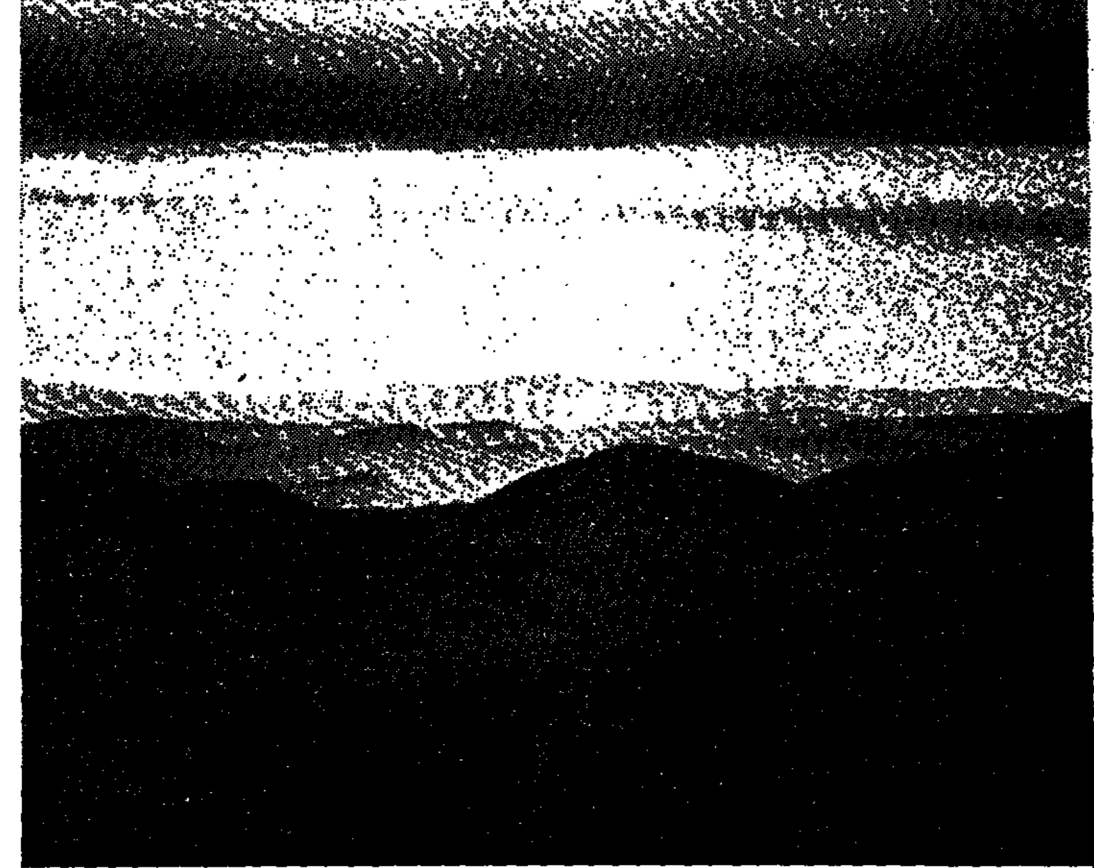
● *Le Joint français : licenciements refusés.* — L'inspection du travail du Val-d'Oise a refusé les cent soixante-six licenciements à l'usine du Joint français de Bezons, il y a trois mois, pour des motifs économiques. Elle a toutefois autorisé vingt-trois départs volontaires, sur un effectif de mille cent salariés.



POURQUOI 35 000 ENTREPRISES ONT CHOISI NEW YORK ...OU NEW YORK.



New York vous offre la capitale mondiale des affaires.



New York vous offre certains des meilleurs emplacements industriels du monde.

Il n'est guère surprenant que des milliers d'entreprises aient installé leur siège social dans la ville de New York, la Capitale de l'Amérique des Affaires.

Ce qui peut étonner, en revanche, c'est le nombre d'entreprises qui fleurissent dans *l'autre* New York : les 130 000 kilomètres carrés qui constituent l'Etat de New York. Quelque 35 000 usines et fabriques en font la région la plus diversifiée d'Amérique. Pourquoi? Parce que l'ensemble des deux New York offre davantage qu'aucun autre Etat seul.

Les meilleurs avantages financiers des Etats-Unis.

Aucun autre Etat n'offre aux entreprises plus de crédits d'impôt et d'exemptions. Au cours des deux dernières années, le Gouverneur Hugh Carey a développé ce potentiel de profit en réduisant les taxes d'État de près de 1,5 milliard de dollars – un record absolu aux Etats-Unis. Et parmi les dix premiers Etats industriels, seul le nôtre a *réduit* l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Ressources: la nature et l'homme.

A deux pas de l'agitation de Wall Street, vous découvrirez le calme d'une campagne luxuriante et boisée, les lacs pittoresques et les plages océanes. Là, vous aurez à votre disposition une main-d'œuvre qui compte parmi les plus productives d'Amérique – moyennant un salaire horaire sensiblement plus bas que dans 27 autres Etats. Et nous vous offrons des centaines de sites d'implantation industrielle, avec une abondance de ressources hydrographiques et une grande facilité d'approvisionnement en carburant; sans oublier la ville de New York, la seule, l'unique, qui regorge d'une énergie toute personnelle.

Mettez votre société en de bonnes mains.

Michelin, RCA, Kodak, IBM, Xerox, General Motors, International Computers Ltd., Unilever, Ciba-Geigy, Nestlé, et toutes les entreprises, grandes ou petites, se portent à merveille dans leur environnement new yorkais. C'est logique. Nous disposons du marché le plus important et le plus riche de l'hémisphère occidental. Un marché si riche que si l'Etat de New York était un pays à part entière, il se classerait au huitième rang des puissances économiques du monde libre.

Le meilleur changement que vous puissiez accomplir.

Des centaines d'écoles internationales, de clubs et d'organisations culturelles vous permettront de vous sentir chez vous.

Et vous bénéficierez d'avantages tels que des Zones de Libre-Echange, un district bancaire hors-taxe, et bien plus encore.

Pour obtenir des informations complémentaires, écrivez à :

John Dyson
New York State Commissioner of Commerce
99 Washington Avenue,
Albany, New York 12245, U.S.A.
Tél. : 518-474-4100.

Ou prenez contact avec :

Carlos Basaldua
Director for Europe
25 Haymarket
London, SW1Y 4EN, Grande-Bretagne
Tél. : 01-839-5070.

Quelle que soit l'activité de votre entreprise, vous trouverez le New York qui vous convient.

ETAT DE NEW YORK

Nous offrons aux entreprises des avantages uniques en Amérique.

AGRICULTURE

Un projet de loi sur les matières fertilisantes examiné par les députés

Contrôler les effets des engrais ou renforcer un monopole ?

L'Assemblée nationale examine le mardi 24 avril un projet de loi relatif à l'organisation des matières fertilisantes. En d'autres termes, il s'agit de mettre de l'ordre dans l'utilisation des engrais. Projet de loi généreux, à première vue, puisqu'il envisage de rendre obligatoire l'homologation de nombreuses matières fertilisantes que le législateur de 1888 avait oubliées, et l'information sur les conditions d'emploi de ces engrais, puisqu'aussi bien la seule indication des compositions est insuffisante tant pour la sécurité des utilisateurs que des consommateurs. Le projet de loi propose, en outre, de donner aux pouvoirs publics les moyens d'imposer le respect du mode d'emploi normal de produits dont l'usage inconsidéré peut n'être pas sans conséquence sur l'homme, les animaux et leur environnement.

Ainsi, les producteurs ou importateurs seraient tenus d'informer les pouvoirs publics de tous les faits nouveaux découlant soit de l'amélioration des connaissances scientifiques, soit de l'observation des effets de ces produits. Par décrets, seront créés un comité d'homologation des matières fertilisantes, ne comprenant que des fonctionnaires, ainsi qu'une commission des matières fertilisantes et des supports de culture « chargée d'une manière générale de définir les méthodes de contrôle de la composition et de l'évaluation des produits soumis à l'homologation, de faire des propositions relatives à la normalisation et aux modalités d'emploi des produits », *écrit le rapporteur du projet, M. Desanlis, qui précise toutefois que* « toutes les tendances de l'agriculture doivent être convenablement représentées dans cette commission et notamment les agro-biologistes qui, à tort ou à raison, semblent redouter que cette procédure d'homologation ne puisse être détournée de ses fins et servir à combattre les méthodes qu'ils préconisent ».

C'est qu'effectivement, échaudés par le précédent de l'organisation du contrôle des produits antiparasitaires à usage agricole, les agrobiologistes se demandent si, sous le prétexte d'assurer une meilleure protection face au danger des engrais, les puissants groupes d'intérêt ne cherchent à contrôler à leur profit la réglementation.

La commission alimentation et santé du C.D.S., qui est, décidément, la seule formation politique à travailler sérieusement sur ce dossier essentiel qu'est l'agriculture biologique, a proposé deux amendements. Le premier consiste à exclure de la liste des produits pour lesquels l'homologation est obligatoire, les produits organiques (pailles, fumiers et déjections animales, plantes, résidus végétaux e trésidus des industries agro-alimentaires) ainsi que les « produits minéraux d'origine naturelle obtenus sans traitement chimique ».

Pourquoi cette exclusion ? D'abord parce que l'inocuité de ces produits, utilisés depuis longtemps, n'a pas besoin d'être prouvée. Mais surtout parce qu'ils ne sont pas, par nature, « normalisables » *: il y a fort à parier, estime la commission du C.D.S. que si ces produits devaient être soumis à des tests définis par une commission composée en majorité de spécialistes des engrais, ignorants des méthodes agro-biologiques, l'homologation serait refusée. Et sans celle-ci, si le projet de loi est accepté, la vente de ces fertilisants serait interdite, alors qu'aux Pays-Bas, par exemple, la vente des engrais organiques est libre.*

Il existe d'autres sources d'engrais organiques qui ne sont pas encore utilisées en agriculture, mais dont le développement représenterait des économies d'énergie et de devises appréciables. Ce sont les boues des stations d'épuration, les déchets urbains et les résidus des industries non alimentaires. Ces produits nécessitent encore que soit mises au point des techniques de contrôle de toxicité et de purification. D'où l'idée avancée par le C.D.S. de créer non pas une commission où les agro-biologistes auraient un strapontin, mais deux commissions des matières fertilisantes, la première s'occupant des produits obtenus par voie ou traitement chimique, la seconde chargée des produits organiques d'origine naturelle.

Pour l'heure, le volume des engrais organiques utilisé reste faible. Le monopole de fait que le projet de loi, s'il n'est pas modifié par le Parlement, donnerait aux professionnels de l'industrie chimique, risque fort d'entraver le développement de l'utilisation de ces produits et celui des méthodes d'agriculture biologique. Est-ce là son objectif ?

JACQUES GRALL.

AFFAIRES

L'INSTITUT DE LA CONSOMMATION MET EN CAUSE LES MÉTHODES DE LA FNAC

La FNAC se retrouve sur la sellette dans le dernier numéro de *50 Millions de consommateurs* (1), le mensuel de l'Institut national de la consommation. La FNAC emploie, à côté de ses « vendeurs maison », des « démonstrateurs » payés par un importateur (Major Electronic) de matériel haute fidélité (Sansui, Braun, KEF, Lemco). La méthode est connue et fort utilisée dans les grands magasins.

L'ennui, selon l'Institut, c'est que les démonstrateurs en question ne portent pas de badges distinctifs, alors qu'ils sont, de toute évidence, rémunérés pour vendre d'abord les matériels importés par leur employeur réel. Or la FNAC a assis sa réputation de distributeur - défenseur des consommateurs sur les prix, sur les tests de son laboratoire et sur... le fait que ses vendeurs spécialisés ne touchent aucune commission. Même si les démonstrateurs de la FNAC s'engagent par contrat à ne vendre que 50 % de matériels des marques qu'ils représentent, le principe même de leur présence est sans aucun doute malsain. Que ce recours aux démonstrateurs soit épisodique (il y en a actuellement six sur sept cents vendeurs) ou qu'il soit régulier ne change rien à l'affaire, estime l'Institut.

Dans l'absolu, cette méthode commerciale est en effet contestable, puisque les conseils que le consommateur reçoit du vendeur sont ici tout à fait intéressés. S'agissant de la FNAC, l'accusation est d'autant plus grave que la vertu proclamée par ce distributeur exige de sa part une rigueur sans faiblesse. — J. D.

(1) Mai 1979, 5 francs.

STENDHAL S'ASSOCIE AU JAPONAIS SONY

La société française Stendhal (groupe Elf Aquitaine), spécialisée dans la fabrication de produits de beauté, s'est associée au groupe japonais Sony. Aux termes de l'accord signé entre les deux firmes, Stendhal s'engage à livrer en vrac à son partenaire des produits de soins et de maquillage conditionnés dans son usnie de Mourenx (Pyrénées-Atlantiques), dont la présentation sera signée Sony Creative Products, mais qui porteront la mention : « Manufacturé par Stendhal Paris ».

Cette association permettra à Stendhal de pénétrer en force sur le marché japonais des cosmétiques, le plus important au monde après celui des Etats-Unis. Elle consacre en même temps l'entrée de Sony, grand fabricant de matériels électroniques, soucieux de diversifier ses activités, dans l'industrie des produits de beauté.

● *La part des constructeurs étrangers d'automobiles* dans les immatriculations de voitures neuves en France a diminué au cours des deux premiers mois de 1979. Elle s'est élevée à 20,1 % contre 21,1 % pour la période correspondante de 1978, selon les statistiques de la chambre syndicale des importateurs d'automobiles. Le nombre total d'immatriculations de voitures neuves s'est élevé à 284 149 dont 60 085 pour des marques étrangères. Les immatriculations de voitures japonaises ont stagné (5 098 contre 5 051). Le groupe Ford restant en tête des importateurs, avec 13 126 immatriculations (contre 14 202) devant Fiat et Volkswagen.

En revanche, la part des étrangers dans les immatriculations de véhicules utilitaires a augmenté, représentant pour les deux premiers mois de 1979, 16,2 %, contre 15 % pour la période correspondante de 1978.

LE GROUPE LAITIER SODIMA A VENDU PLUS D'UN MILLIARD DE POTS DE YAOURT EN 1978

La SODIMA (Société de développement et d'innovations des marchés agricoles et alimentaires), second groupe laitier français de onze coopératives qui exploitent les marques Yoplait et Candia, a réalisé, en 1978, un chiffre d'affaires consolidé de 5,3 milliards de francs, contre 4,61 milliards en 1977 (+ 14,9 %). Pour la première fois, le chiffre du milliard de pots de yaourt et desserts vendus a été dépassé.

La politique des « contrats de franchise » portant sur l'exploitation de la marque Yoplait et de la technologie propre au groupe s'est poursuivie par la signature de nouveaux accords avec le Brésil et le Venezuéla, portant à vingt-quatre le nombre des collaborations entre la firme française et des entreprises étrangères. Ces accords et les ventes directes représentent désormais le tiers de l'activité de Yoplait.

Au cours de l'assemblée générale du groupe, qui s'est tenue le 19 avril à Paris, M. André Gaillard, président du conseil d'administration, s'est élevé contre les contrôles et la taxation des prix, qui est encore de règle pour la moitié du secteur des laits de consommation. Il a, en outre, demandé que du lait soit distribué gratuitement et quotidiennement aux écoliers, affirmant que cette mesure n'entraînerait pas de dépense plus élevée que celles occasionnées par les opérations de dégagement des marchés hors de France.

ÉTRANGER

En Égypte

M. PAPON A SIGNÉ UN ACCORD DE COOPÉRATION SUR L'AUTOMATISATION DES DOUANES

De notre correspondant

Le Caire. — M. Maurice Papon, ministre du budget, a signé le samedi 21 avril, au Caire, avec M. Ali Lofti, ministre égyptien des finances, un accord de coopération technique et administrative portant sur l'automatisation des douanes égyptiennes (dédouanement par ordinateur) du fret commercial, à l'exclusion des bagages des passagers, au port d'Alexandrie et à l'aéroport du Caire.

Cet accord implique la formation d'une quarantaine de douaniers éqyptiens en France et la présence en Egypte de six informaticiens français pendant trente mois. Il a, d'autre part, entraîné la signature, entre le ministre égyptien des finances et le président de la Compagnie générale d'automatisme, société privée française, filiale de la Compagnie générale d'électricité, d'un contrat d'un montant de 80 millions de francs. Cette somme sera prélevée sur les prêts annuels consentis au Caire par Paris, et le contrat sera exécuté sous la responsabilité du ministre français du budget.

Une innovation : le matériel SOFI, qui équipe déjà les aéroports parisiens et sera, en principe, bientôt étendu à la plupart des postes douaniers français, sera « *arabisé* » pour son utilisation au Caire et à Alexandrie.

J.-P. P.-H.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3745	4,3795	— 165	— 125	— 290	— 250	— 740	— 695
$ can. ...	3,8350	3,8410	— 170	— 125	— 295	— 255	— 685	— 625
Yen (100).	1,9985	2,0030	0	+ 35	+ 25	+ 65	+ 125	+ 165
DM	2,2950	2,2990	+ 15	+ 50	+ 30	+ 65	+ 145	+ 195
Florin ...	2,1205	2,1240	— 15	+ 15	— 25	+ 5	— 45	0
F.B. (100).	14,4720	14,4955	— 105	+ 20	— 220	— 60	— 630	— 380
F.S.	2,5335	2,5390	+ 105	+ 140	+ 220	+ 260	+ 655	+ 710
L. (1 000).	5,1668	5,1761	— 255	— 195	— 455	— 390	—1215	—1130
£	9,0580	9,0715	— 425	— 335	— 860	— 755	—2110	—1990

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 15/16	5 5/16	5 1/16	5 7/16	5 3/16	5 9/16	5 9/16	5 15/16
$ E.-U. ..	10 1/16	10 7/16	10 13/16	11 3/16	10 1/2	10 5/8	10 9/16	10 15/16
Florin ...	6 3/8	6 7/8	6 5/8	7 1/8	6 1/4	7 1/4	7 1/8	7 9/16
F.B. (100).	4 3/4	5 1/2	6 5/8	7 3/8	7 1/4	7 3/4	7 7/8	8 3/8
F.S.	1	1 1/2	1 1/16	1 7/16	1 1/16	1 7/16	1 13/16	2 3/16
L. (1 000).	10 3/4	12 1/4	11 1/8	12	11 1/4	12 1/8	11 1/2	12 3/8
£	11 1/2	12 1/2	11 3/4	12 5/8	11 7/8	12 5/8	11 7/8	12 5/8
Fr. franç..	6 7/8	7 3/8	7 5/8	8 1/8	7 5/8	8 3/8	8 7/16	8 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU TUNNEL ROUTIER DE FRÉJUS

Société anonyme d'économie mixte
au capital de 37 800 000 francs

Siège Social : Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon
Palais du Commerce, 20, rue de la Bourse, 69002 LYON
R.C.S. LYON B 962 504 049 - Code APE 5512

ÉMISSION

de 100 000 obligations de 1 000 F nominal
GARANTIES PAR L'ÉTAT

PRIX D'EMISSION
le pair, soit 1 000 F par titre

JOUISSANCE
5 mai 1979

INTERET ANNUEL
9,70 %
soit 97 F par obligation
Premier coupon payable le 5 mai 1980

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT A L'EMISSION
9,65 %
(crédit d'impôt compris)

AMORTISSEMENT
en onze ans au maximum, à partir du 5 mai 1983, par annuités constantes (1/2 tirages - 1/2 rachats) au pair

Premier amortissement : 5 mai 1984.

Durée totale de l'emprunt : quinze ans.

Amortissement anticipé : autorisé par rachats en Bourse, interdit par remboursement.

COTATION
prévue à la cote officielle

Souscriptions reçues, sans frais, à tous les guichets des établissements chargés du placement.

Il a été édité une note d'information, mise à la disposition du public, qui a reçu le visa nº 79-39 de la Commission des opérations de bourse le 18 avril 1979.

(B.A.L.O. du 23 avril 1979.)

STEMI

Le conseil d'administration de la STEMI, qui s'est réuni le 18 avril 1979, a arrêté les comptes de l'exercice 1978.

Le chiffre d'affaires des parcs de matériels propriété de la STEMI est en augmentation de 16 % avec une diversification accrue, alors qu'il était en baisse de 1 % en 1977.

L'exercice a présenté les caractéristiques suivantes : retrait des trafics sidérurgiques et charbonniers, progression des trafics céréaliers, matériaux, pétroliers et porte-autos, maintien des produits chimiques, pulvérulents et divers.

Forte progression aussi des conteneurs-citernes.

Sur le plan industriel, un important effort d'exportations et d'actions à l'étranger a pu compléter le plan de charge en retrait de REMAFER et de FERIFOS dans une conjoncture mauvaise de la réparation et de la construction des wagons industriels.

La marge brute d'autofinancement *de la STEMI ressort à 22 420 000 F* contre 19 855 000 F, en progression de 13 %.

Après dotation de :

— *14 486 000 F* aux *amortissements* contre 13 295 000 F auxquels il convient d'ajouter 2 054 000 F au titre de la réévaluation s'imputant sur l'écart de réévaluation ;

— 1 576 000 F de solde de mouvements de provisions contre 3 051 000 F en 1977 ;

et déduction de :

— *9 286 000 F d'impôt sur* les sociétés contre 6 928 000 F.

Le bénéfice net de l'exercice, qui comprend par ailleurs 2 914 000 F de plus-values de *cession* contre 1 118 000 F, *s'élève à* 7 934 000 F contre 6 560 000 F en 1977.

La réévaluation des immobilisations amortissables et non amortissables accroît les fonds propres de 7 826 000 F.

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 18 192 000 F en *wagons et conteneurs et à 9 610 000 F* en titres de participation notamment par l'augmentation à 30,16 % de la participation de la STEMI dans la *COMPAGNIE DE TRANSPORTS DE CEREALES*.

Le bénéfice net de REMAFER, en 1978, est de 2 123 000 F et la perte de FERIFOS a pu être ramenée à *266 000 F*.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, convoquée pour le 26 juin 1979, la distribution d'un dividende de 18,50 *F* par action, contre 17 *F* pour l'exercice 1977. Compte ten ude l'impôt payé d'avance, le revenu global s'établira à 27,75 F ,en hausse de 8,8 % sur 1977.

CESSATION DE GARANTIE

La société AXE INTER, 256, avenue Jean-Jaurès, à Lyon (69007), ayant cessé son activité — l'ASCOBATT — *Association pour la caution par les* banques et les assurances des entreprises de travail temporaire, 26, rue Vernet, à Paris-8e, fait savoir que la garantie conféré par la compagnie LES ASSURANCES DU CREDIT, depuis le 1er août 1978 — ladite garantie ayant été accordée au profit d'une part de la Sécurité sociale et des institutions sociales, et, d'autre part, au profit des salariés temporaires — cessera dès le lendemain de la présente parution.

EURODIF

S.A. au capital de F 1 000 000 000 - 118, avenue Aristide-Briand, 92220 Bagneux

emprunt de 400 millions de francs

en 400 000 obligations de 1 000 francs chacune

Prix d'émission : le pair soit 1 000 francs

Jouissance : 26 avril 1979

Deux séries d'obligations : A et B
La souscription d'un titre d'une série implique obligatoirement la souscription d'un titre de l'autre série.

Taux de rendement actuariel brut : **9,70 %**
(taux moyen des 2 séries)

	Série A	Série B
Durée de l'emprunt	8 ans	15 ans
Intérêt annuel : payable le 26 avril de chaque année	9,30 %	10 %
Amortissement : soit	au pair en totalité à la fin de la 8e année	au pair en totalité à la fin de la 15e année
soit	par rachats en Bourse	

Ces obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle sur deux lignes : les bons de la série « A » et « B » seront négociables séparément dès leur admission à la Cote.
Une note d'information qui a obtenu le visa nº 79-45 en date du 18.4.1979 est tenue à la disposition du Public.
B.A.L.O. du 20.4.1979



RESULTATS 1978 (NON CONSOLIDES)

IMETAL

Le résultat non consolidé ressort à 36,1 millions de francs contre 37,5 millions de francs pour l'année 1977.

Le conseil d'administration proposera une dotation de 5 millions de francs aux réserves et la mise en paiement d'un dividende net inchangé *par rapport à l'exercice précédent*, soit 3,80 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt versé d'autre part au Trésor, portera le revenu global à *5,70 F par action*. Le montant de cette distribution sera de 30,2 millions de francs, laissant un report à nouveau de *16,2 millions de francs, légèrement supérieur* à celui de l'année précédente.

PENARROYA

La perte de l'exercice s'établit à 38,2 millions de francs contre un *profit de 11,6 millions* de francs pour l'exercice précédent. Les plus-values nettes de cession d'actif s'élèvent à 8 millions de francs contre 5,3 *millions de francs* en 1977.

Hors réévaluation des éléments amortissables, les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions ressortent à 113 millions de francs contre 124,8 millions de francs pour l'exercice précédent ; des reprises *de provisions interviennent pour 69,8* millions de francs (dont 35,1 millions en compensation de la variation négative des cours des métaux et 32,5 *millions sur les dépréciations* de stocks constitués en 1977) contre 2,8 millions pour l'exercice précédent au cours duquel avait été enregistrée une variation positive des cours des métaux pour 21 millions de francs.

La marge brute d'autofinancement hors variation de *cours des métaux et de change* ressort à 20,8 millions de francs contre 105,2 millions de francs en 1977..

Les améliorations récentes des *cours du plomb et du zinc* se traduisant par le retour à une situation positive, le conseil d'administration proposera le maintien d'un *dividende* net *identique* à celui de l'exercice précédent, soit 2 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt versé d'autre part au Trésor, *portera le revenu* global à 3 F par action.

Le montant net de la distribution sera de 10,5 millions de francs et, *compte tenu de* la *perte de* l'exercice, le prélèvement sur les réserves s'élèvera au total à 51,6 millions de francs.

MOKTA

Le bénéfice s'établit à 26,3 millions de francs (*contre 23,1 millions* de francs pour l'exercice 1977) après des plus-values de cession d'actif de 2,5 millions de francs et des dotations de 6,3 *millions de francs aux provisions*.

Le conseil d'administration proposera, après affectation de 15 millions de francs aux réserves, la mise en paiement d'un dividende *net* de 15 *F par* action, ce qui, compte tenu de l'impôt versé d'autre part au Trésor, portera le revenu global à 22,50 F par action (contre respectivement 14 F et 21 F *pour l'exercice* précédent).

Le montant de la distribution sera de 10,7 millions de francs, laissant un report à nouveau *de 3 millions* de francs.

COPPERWELD

Le bénéfice net s'établit à 11,276 *millions de dollars*.

Le dividende payé en 1978 s'est élevé à 6,986 millions de dollars contre 6,732 millions de dollars en 1977.

LE NICKEL-S.L.N. (IMETAL-S.N.E.A.)

Les résultats de l'exercice font apparaître une perte de 503,9 millions de francs, portée à 593,3 millions de francs par la constitution de provisions sur stocks de 89,4 millions de francs pour tenir compte notamment des prix *de vente* de fin d'année. En sens inverse, le bilan enregistre un profit de change *potentiel sur* l'endettement en devises de 109 millions de francs (contre 23 millions de francs en 1977).

La dotation nette aux comptes d'amortissements et provisions (hors provisions sur stocks) est de 342 millions de francs contre 215 *millions de francs en 1977*.

AMAX

AMAX Inc. a annoncé pour le premier trimestre 1979, un bénéfice net de 76,1 millions de dollars, soit 2,08 dollars par action ordinaire, contre 16,2 millions de dollars, soit 32 cents par action ordinaire au *premier trimestre 1978*.

Le bénéfice d'exploitation avant impôt a atteint le chiffre record de 107,5 millions de dollars contre 38 *millions* au *premier trimestre 1978*.

Les ventes sont passées à 641 millions de dollars contre 336 au premier trimestre *1978* grâce à l'augmentation des ventes sur le charbon, le cuivre, le nickel et le molybdène.

La part d'AMAX Inc. dans les bénéfices après impôt *d'ALUMAX Inc. s'est élevée à 11,1 millions* de dollars contre 4 millions au premier trimestre 1978, grâce à l'augmentation des marges et des livraisons.



BEGHIN - SAY

Le conseil d'administration de BEGHIN-SAY s'est réuni le *20* avril 1979, sous la *présidence* de M. Jean-Marc Vernes. Il a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1978 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée à Paris le 18 juin 1979.

L'exercice *1978* a été caractérisé par une très bonne campagne sucrière, par la poursuite de la progression des résultats de la division de KAYSERSBERG, particulièrement dans le secteur des *papiers* domestiques, et par de meilleurs résultats à la Papeterie de CORBEHEM dus, notamment, aux investissements réalisés pour la production de pâte thermomécanique. En outre, les dévaluations du franc vert et la baisse du dollar et du prix des pâtes, en 1978, ont eu des *effets positifs* sur les *bénéfices*.

La conjonction de ces éléments amène au compte d'exploitation 1978 un résultat avant amortissements et provisions de 305,7 millions de francs, contre 264,6 millions de francs en 1977 et 79,2 millions de francs en *1976*.

Finalement, l'exercice se solde, après affectation d'une annuité d'amortissement de 166,9 millions de francs, par un *bénéfice de* 123,7 millions de francs.

Le conseil d'administration, après dotation réglementaire à la réserve légale et à celle des *plus*-values à *long* terme, proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende net de 6 F, assorti d'un crédit d'impôt de 3 F, le solde étant viré au *report à nouveau*.

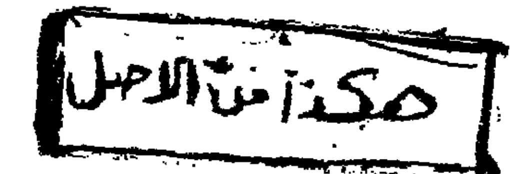


Le conseil d'administration d'IMETAL a, dans sa séance du 19 avril 1979, pris acte de la décision de M. Guy de Rothschild, qui atteindra prochainement la limite d'âge statutaire, de cesser d'exercer les fonctions de président-directeur général de la société.

Vice-président de PENARROYA en 1963, puis président de cette société de 1964 à 1971, M. Guy de Rothschild assumait depuis juin 1971, en qualité de P.-D. G. de la société LE NICKEL, devenue ensuite IMETAL, la présidence du groupe minier et métallurgique constitué sous son impulsion.

M. Guy de Rothschild, qui continuera d'exercer son mandat d'administrateur, a été nommé président d'honneur d'IMETAL.

Le conseil d'administration a nommé ensuite, en qualité de président-directeur général d'IMETAL, M. Bernard de Villemejane, qui était, depuis juin 1971, administrateur directeur général de la société.



LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	12 avril	20 avril
Indice général	112,8	114
Assurances	170	172,4
Banq. et sociétés financ.	101,4	100,9
Sociétés foncières	104,7	107
Sociétés investiss. portef.	124,4	124,1
Agriculture	105,8	106,8
Aliment., brasseries, distill.	110,4	111,5
Autom., cycles et ℓ. équip.	112,3	110,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	132	132,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	67,8	68,9
Carrières salines, charbon	106,7	106,4
Constr. mécan. et navales	105,2	103,8
Hôtels, casinos, thermal.	143,2	145,5
Imprimeries, pap., cartons	78,3	78,7
Magas., compt. d'exportat.	86,8	85,9
Matériel électrique	136,9	140,3
Métall., com. des pr. métal	39,8	40,6
Mines métalliques	98,5	101
Pétroles et carburants	98,6	102,8
Prod. chimiq. et al.-mét.	143,3	146,9
Services publics et transp.	100,8	102,8
Textiles	125,3	122,9
Divers	130,8	133,5
Valeurs étrangères	117,6	119,6
Valeurs à rev. fixe ou ind.	145,8	146,8
Rentes perpétuelles	57,7	52,9
Rentes amort., fonds gar.	235	239,3
Sect. indust. publ. à r. fixe	100	99,9
Sect. ind. publ. à rev. ind.	352,7	353
Secteur libre	111	111

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	255,4	257,2
Val. franç. à rev. variable.	781,7	790
Valeurs étrangères	869,2	884

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	89,8	90,7
Produits de base	57,8	59,8
Construction	126,4	127
Biens d'équipement	83,4	84,2
Biens de consom. durables	113,3	113,3
Biens de cons. non durabl.	89,6	89,1
Biens de consom. aliment.	97,8	99,3
Services	140,1	140,5
Sociétés financières	104,3	104,1
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	193,9	195,6
Valeurs industrielles	79	80,2

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	111,4	112,4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	19 avril	20 avril
Valeurs françaises	104,5	105,3
Valeurs étrangères	118,8	119

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	89,7	90,7

LONDRES

Le Stock Exchange reste à peu près stable lundi à Londres. La séance est très calme et, seuls les pétroles gagnent lentement du terrain. Les mines d'or sont irrégulières, tandis que les Fonds d'Etat varient peu.

Or (ouverture) (dollars) 237 75 contre 238 48

VALEURS	CLOTURE 20 4	COURS 23 4
Beecham		
British Petroleum (1)	703	703
Courtaulds	11 88	11 15 16
De Beers	107	108
Imperial Chemical	373	378
Rio Tinto Zinc Cor.	402	403
Shell	324	328
Vickers	757	760
War Loan 3 1/2 %	197	198
*West Driefontein	34 3 4	34 3/4
*Western Holding	31 1/4	31 1/4
	29 9/16	29 9 16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS. — Le bénéfice net de l'exercice 1978 s'est établi à 16,8 millions de francs, contre 12,1 millions de francs en 1977. Dividende global : 12 francs, contre 10,80 francs.

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES. — A structures comparables, le résultat net courant des trois sociétés du groupe, pour 1978, s'est élevé à 22,80 millions de francs, contre 13,20 millions de francs en 1977. Dividende global : 18 francs, contre 19,27 francs en 1977.

LABAZ S.A. — Bénéfice net consolidé du groupe : 48 millions de francs. Dividende global : 24 francs, contre 6,75 francs.

BE :HIN-SAY. — Bénéfice net de l'exercice 1978 : 123,7 millions de francs, contre une perte de 127,28 millions de francs en 1977. Dividende global : 9 francs, contre 11,025 francs pour 1974, dernier coupon payé.

VINIPRIX. — Perte du compte d'exploitation pour l'exercice 1978 : 42 millions de francs.

ESSO S.A.F. — Résultat net comptable pour 1978 : 86 millions de francs, contre 58 millions de francs en 1977. Dividende global : 9 francs, contre 7,35 francs.

CHASE MANHATTAN. — Bénéfice net du premier trimestre 1979 : 71,2 millions de francs contre 41,1 millions un an plus tôt (+ 78 %).

B.A.L.O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* daté 23 avril publie notamment les insertions suivantes :

Eurodif. — Emission d'un emprunt de 400 millions de francs, représenté par 400 000 obligations de 1 000 F en deux séries (A et B). Les obligations « A » portent intérêt de 9,30 % et seront amorties à la fin de la huitième année et les obligations « B » portent intérêt de 10 % et seront amorties à la fin de la quinzième année.

Société française du tunnel routier de Fréjus. — Emission de 100 000 obligations de 1 000F, portant intérêt de 9,70 % et amortissables en onze ans à partir du 5 mai 1983.

Banque Vernes et Commerciale de Paris — Compagnie de financement de biens immobiliers « COFBI » — Banque Pluidus. — Ces trois sociétés émettent conjointement un emprunt de 120 millions de francs, représenté par 60 000 obligations de 2 000 francs, portant intérêt de 9,80 % et amortissables en douze ans.

Sociétés de développement régional. — Onze sociétés de développement régional émettent un emprunt groupé de 300 millions de francs, représenté par 150 000 obligations de 2 000 francs, portant intérêt de 9,70 % et amortissables en quatorze ans à partir du 5 mai 1980.

Société centrale pour l'industrie. — Emission à 135 francs de 140 147 actions de 100 francs, jouissance 1er janvier 1979, devant porter le capital de 42 044 200 francs à 56 058 900 francs (une pour trois).

Société des brasseries de la Côte-d'Ivoire « BRACODI ». — Répartition des 48 048 actions gratuites de 3 000 francs C.F.A. (une pour trois), créées en représentation de 1 milliard 297 296 000 francs C.F.A. à 1 milliard 441 440 000 francs C.F.A. par incorporation de réserves.

Bell Canada. — Cotation des actions fractionnées (trois pour une), suite des décisions prises par l'assemblée du 17 avril 1979, et d'un certain nombre d'actions provenant de conversion d'obligations ou de levées d'option.

United Technologies Corporation. — Cotation de 20 023 927 actions provenant de conversion ou de levées d'option.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 4	23 4
1 dollar (en yens)	216 80	216 68

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 6 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 20 AVRIL - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

COTE DES CHANGES

[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22-23 avril 1979 a été tiré à 541 323 exemplaires.

A B C D E F G

A LIMOUX (AUDE)

La longue attente du baron qui veut sauver son honneur

De notre envoyé spécial

Limoux. — Rien n'a changé, ou presque, au domaine de La Tour de la Badoc. Le baron Gaston Fourn est toujours là. Il attend, retranché dans sa propriété des faubourgs de Limoux (Aude). Il attend depuis plus de huit mois que la justice se décide à examiner sa plainte pour entraves et tentatives d'entraves à la liberté des enchères, déposée le 4 août 1978 (*le Monde* daté 13-14 août 1978). Patient et décidé, il veille toujours sur ses terres et sa maison. L'hiver a été long et difficile, mais qu'importe, il se bat contre ce qu'il appelle *une spoliation, « un hold-up juridique »*.

Le baron demande simplement à payer ses dettes et, pour ce faire, qu'on lui offre un prix de son domaine *correspondant à la réalité. Un domaine qui a été, selon lui, « bradé »* lors des enchères du 11 juillet 1978, grâce aux *« manœuvres » de M. Robert* Badoc, le maire de Limoux (P.S.), et de *l'acquéreur, M. Jean Besset, directeur de la Cave coopérative de Blanquette*. Le 5 octobre, M. Fourn a reçu un avis de sommation à déguerpir. Jamais les forces de l'ordre ne sont intervenues. Le baron monte toujours la garde.

Il avait installé ses quartiers d'hiver dans une pièce du premier étage de cette grosse bâtisse aux volets clos, son fusil dans un coin de la chambre, les cartouches sur la tablette de la fenêtre et les jumelles à portée de la main. Les mois se sont écoulés, lentement. Seuls, livres, journaux et documentation se sont accumulés. Au rez-de-chaussée, un sapin de Noël éclairé, souvenir d'un réveillon solitaire, perd peu à peu ses aiguilles. *« Ça remplace les meubles et ça égale un peu »*, souligne ce bien curieux « forcené ».

Le pourrissement

A l'extérieur, tout est comme au premier jour. Une charrette barre toujours le chemin d'accès à la maison. *Un panneau met en garde les imprudents qui n'ont pas pris rendez-vous. Les visites sont rares. Mais le baron ne veut pas s'épancher sur son sort. Il l'a choisi et ne renoncera à aucun prix. « Si la police intervient, cela se soldera par mon assassinat. »*

Les vendanges ont cependant été effectuées par le nouvel acquéreur, M. Besset, qui a aussi procédé, après accord avec M. Fourn, à certains travaux agricoles ou de mise en valeur. *« Je n'ai pas intérêt à ce que le bien se déprécie »*, constate M. Fourn. Pour le reste, la situation n'a guère évolué. Plusieurs mémoires ont été envoyés par le baron ou son avocat au procureur de la République de Carcassonne.

Quant à sa plainte, elle n'a, pour l'instant, pas abouti. Les gendarmes ont procédé à plusieurs investigations. Et le dossier a été finalement transmis, il y a quelques semaines, à la chambre criminelle de la Cour de cassation qui, seule, est habilitée à statuer quand *« un maire est susceptible d'être inculpé d'un délit commis dans l'exercice de ses fonctions »* (article 681 du code de procédure pénale). La chambre criminelle doit alors désigner la chambre d'accusation *« qui pourra être chargée de l'instruction »*.

L'épilogue judiciaire est, semble-t-il, encore loin. Mais le baron n'a jamais autant été persuadé de la victoire, même si « certains jouent le pourrissement ». « Il est illusoire de miser sur un relâchement de ma détermination en espérant qu'un vide judiciaire suffira à me dissuader de poursuivre, dit-il, *puisque je prouve, dans le temps, que la détresse morale et les gênes matérielles concourent à l'inverse. »* Il en va de l'honneur du baron...

MICHEL BOLE-RICHARD.

En Iran

L'ANCIEN CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES FORCES ARMÉES ISLAMIQUES EST ASSASSINÉ

Téhéran (*Reuter, A.F.P.*). — Le général Mohamed Vali Gharani, ancien chef d'état-major des forces armées iraniennes, est *décédé, ce lundi matin, à l'hôpital* Mehr de Téhéran à la suite d'un attentat. Le général avait été grièvement blessé à l'abdomen tôt dans la matinée, alors qu'il se promenait dans son jardin, par un tireur *isolé* circulant à *moto*.

[Nommé chef d'état-major des forces armées islamiques iraniennes au lendemain de la révolution de février, le général Gharani avait abandonné ses fonctions le 27 mars. Sa démission suivait de près les sanglants événements de Sanandaj, au Kurdistan, où il avait été partisan d'une « action dure » contre les *autonomistes kurdes en lutte* contre la garnison locale. Le général avait, en outre, été fréquemment *accusé par certains milieux de gauche* d'être un « fervent anticommuniste » lié aux Américains et d'avoir participé au coup de force de 1953 contre l'ancien premier ministre Mossadegh.]

En Chine

LES ÉCRITS DES CONTESTATAIRES SONT ÉCARTÉS DU COURRIER DES CORRESPONDANTS DE PRESSE ÉTRANGERS

Pékin (*A.F.P.*). — L'un des principaux organes contestataires de Pékin rentré dans la clandestinité, la revue *Exploration*, proteste contre les mesures « fascistes » de la répression du « printemps de Pékin » et a dénoncé l'arrestation de son responsable, le dissident Wei Jingsheng, dans une proclamation diffusée à Pékin.

Cette *« proclamation aux peuples de Chine et du monde »* a été transmise à un Occidental au cours du week-end dernier. Le *texte ronéoté de deux pages*, daté du 21 mars, a été transmis par un membre du groupe en personne. Celui-ci a affirmé que la déclaration avait été envoyée par la poste à divers correspondants de presse étrangers dans la capitale le 1[er] avril. Aucun des destinataire n'a reçu ce texte.

Le membre du groupe contestataire a également indiqué que la revue avait été envoyée à des abonnés chinois, mais qu'il ignorait si elle leur était parvenue

Depuis le début de la répression du « printemps de Pékin », le courrier des Occidentaux a été, semble-t-il, soigneusement expurgé des revues ou lettres émanant des mouvements démocratiques.

DÉLÉGUÉS DE VINGT PAYS

Plus de dix mille manifestants demandent à Strasbourg l'imprescriptibilité des crimes nazis

De notre correspondant

Strasbourg. — La plus importante manifestation depuis mai 1968 a rassemblé samedi 21 avril à Strasbourg plus de dix mille personnes qui ont défilé en silence à travers les rues de la ville. Elles avaient répondu à l'appel d'« initiatives internationales de la Résistance et des victimes du nazisme et du fascisme » pour protester solennellement contre la renaissance des idées et des activités nazies et néo-nazies et pour demander à la République fédérale d'Allemagne d'adopter l'imprescriptibilité des crimes de guerre.

Les délégations et cent vingt associations présentes venaient d'une vingtaine de pays d'Europe de l'Ouest comme de l'Est. Parmi ces dernières, on *remarquait celles de la Pologne*, de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie, de la R.D.A., mais aussi de la Finlande. Si les drapeaux d'organisations de résistants et de déportés *français, entourés de délégués venus* par trains spéciaux de tout le pays, marquaient la tonalité générale du cortège, les antinazis allemands étaient venus en très grand nombre. *Certains d'entre eux avaient revêtu* leur tenue rayée des camps de concentration. Mais les jeunes dominaient largement dans leurs rangs.

Place Broglie, devant l'hôtel de ville, au point d'aboutissement des cortèges avec, *en tête, une délégation* de la communauté israélite de Strasbourg, les organisateurs ont déposé des gerbes au pied du monument du maréchal Leclerc, libérateur de la ville, *comme ils l'avaient fait la veille* dans l'enceinte du camp de concentration du Struthof. Les orateurs, comme le docteur Maurice Goldstein, président du comité international d'Auschwitz, *ont rappelé les objectifs* de cette manifestation qui s'est déroulée exactement un an après celle de un an, au jour près, de celle de Cologne, premier rassemblement international anti-nazi. Ces objec*tifs formulés dans la « déclaration* de Strasbourg », concernent *« la reconnaissance par la R.F.A., conformément aux décisions de l'ONU, de l'extension de l'imprescriptibilité des crimes de guerre, la dissolution des associations d'anciens SS et l'interdiction de la propagande nazie et la lutte contre la discrimination raciale »*.

« Si la prescription des crimes de guerre, souligne la déclaration de Strasbourg, *et des crimes contre l'humanité devait intervenir comme prévu en République fédérale, le 31 décembre 1979, elle prendrait la signification d'une réhabilitation du national-socialisme. Elle encouragerait les anciens et les nouveaux nazis à développer leurs activités qui constituent un outrage à la mémoire des millions de victimes et à leurs familles. Elles autoriseraient de nouvelles agressions contre l'indépendance des peuples et leurs libertés. »*

Dans cette optique, le récent acquittement des principaux accusés au procès du camp de Maïdanek par le tribunal de Düsseldorf a causé une douloureuse surprise pour les réponses d'initiatives internationales. *« La manifestation de Strasbourg se veut également une protestation solennelle contre le scandale de Düsseldorf »*, a déclaré M. Louis Terrenoire, ancien ministre, vice-président national de la F.D.N.I.R.P., organisatrice du rassemblement avec l'Association nationale des anciens résistants (ANARC). Des télégrammes de protestation ont été envoyés au ministre de l'intérieur et de la justice d'Allemagne fédérale. Un autre télégramme demande au ministre président du Land de Hesse l'interdiction de la rencontre des anciens de la division blindée SS « Totenkopf » (« Tête de mort ») dans la ville d'Arolsen. Les anciens déportés ressentent cette réunion comme une provocation d'autant plus grande que cette localité abrite les archives centrales de tous les camps de concentration, avec les fichiers de tous les déportés.

JEAN-CLAUDE HAHN.

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

La commémoration de la Journée nationale de la déportation, fixée au *dimanche 29 avril*, donnera lieu, à Paris, à diverses cérémonies, dont une au mémorial de la France combattante, au Mont-Valérien, que présidera M. Raymond Barre, premier ministre.

A 9 h. 30, *messe solennelle en* l'église Saint-Louis des Invalides, en présence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

A 11 h. 45, au mémorial du Mont-Valérien, *visite du premier ministre à la crypte*.

A 12 heures, accompagné du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Raymond Barre se rend à la clairière des fusillés par le tunnel des *Cavaliers*.

A 18 h. 20, *le cortège des associations* d'anciens combattants déportés remonte les Champs-Elysées jusqu'à l'Arc de triomphe.

Signalons qu'un service religieux est prévu le jeudi 26 avril, à 18 heures, à la *synagogue du* 44 rue de la Victoire, Paris (9[e]), en présence du représentant du président de la République, des représentants des membres du gouvernement, du corps diplomatique et *des corps constitués*.

● *Au congrès de l'Association des médaillés de la Résistance*, réunie à Royan, la résolution finale déclare que cette *organisation, « profondément émue à la fois par la renaissance du nazisme, du racisme, et par la campagne insidieuse, menée par de multiples moyens, tendant à discréditer la Résistance, à falsifier l'histoire, et à réhabiliter la collaboration, a décidé de s'associer aux organisations de la Résistance qui ont résolu de porter plainte contre les faussaires... »*

Pour sa part, M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a évoqué le problème des pensions militaires d'invalidité pour rassurer son auditoire : *« La révision des pensions*, a-t-il dit, *ce n'est pas un souci : il n'y en aura pas. »*

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies*, a quitté New-York samedi 21 avril pour un voyage d'un mois qui le conduira en Malaisie, au Vietnam, en Chine, en Corée du Nord et du Sud, au Japon, aux Philippines, en Indonésie, à Singapour, en Thaïlande, puis en U.R.S.S., en Autriche, à Chypre, et qui se terminera à Rome, où, le 21 mai, il sera reçu par Jean-Paul II. — (*A.F.P.*)

● *On apprend la mort de* Jean-Pierre Malye, administrateur de la société des « Belles Lettres ». *Celui-ci* a péri, le 18 avril, au cours d'un incendie, dans sa maison de Pordic (Côtes-du-Nord). Agé de 51 ans, Jean-Pierre Malye était le fils de Jean Malye, créateur de l'association Guillaume-Budé. Les « Belles Lettres » éditent des ouvrages destinés principalement aux facultés des lettres et à de nombreux centres d'études à l'étranger.

● *Attentat à Vienne* (Autriche). — Des *personnes* se réclamant d'un groupe inconnu « Les aigles de la révolution » ont revendiqué ce lundi 23 avril, par un coup de téléphone anonyme à une agence de presse, la responsabilité de l'attentat à la bombe commis dans la soirée dans la soirée de dimanche contre une *synagogue du* centre de la capitale autrichienne. Cette bombe, placée dans une cour attenante à l'édifice religieux n'a pas fait de victimes mais a causé d'importants dommages aux immeubles voisins.

● *Un accident ferroviaire* a provoqué la mort de 44 personnes — 37 autres ont été blessées — dans la nuit du samedi au *dimanche 22 avril*, près de la gare de Jungshahi, à 80 kilomètres au nord-est de Karachi, selon des sources officielles. Il semble que l'accident se soit produit au moment où une locomotive a percuté un *train de voyageurs*. — (*A.P.*)

● *Le « Front dieppois contre le programme nucléaire »* a revendiqué samedi 21 avril, par deux appels téléphoniques à la rédaction rouennaise de l'hebdomadaire *Liberté Dimanche*, les deux attentats commis dans les nuits du mardi 17 au mercredi 18 et du jeudi 19 au vendredi 20 contre le centre de l'E.D.F. à Dieppe (Seine-Maritime). Les dégâts avaient été minimes. Le correspondant anonyme a déclaré que ces attentats étaient un *« avertissement au programme nucléaire terroriste de l'Etat »*. Une centrale nucléaire est en cours de construction à Paluel, *à une trentaine de kilomètres de* Dieppe.

● *L'indice des prix de gros en R.F.A.* a progressé de 2,1 % en mars, après avoir déjà progressé de 1,3 % en février (+ 3,4 % en deux mois). En un an (mars 1979 comparé à mars 1978), la hausse des prix de gros a atteint 4,9 %, ce qui correspond à la progression annuelle la plus rapide constatée depuis décembre 1976. D'autre part, l'indice allemand des prix *à la production* a augmenté de 0,9 % en mars, après avoir déjà progressé de 0,7 % en février (+ 1,6 % en deux mois). En un an (mars 1979 comparé à mars 1978) la hausse des prix à la production a été de 3,7 %.